Le Monde

La mode en capitales — Un cahier de ... pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16082 – 7 F — JEUDI 10 OCTOBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Corruption à la Réunion : l'aveu de la Générale des eaux

JUGÉS pour la première fois dans un procès de corruption politique, deux hauts responsables de la Compagnie générale des eaux ont reconnu, mercredi 9 octobre, devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis de la Réunion, avoir versé des millions de francs à la municipalité de cette ville, entre 1990 et 1993, pour assurer *« un financement politique »*. Jean-Dominique Deschamps, directeur général et membre du comité exécutif du groupe, et Jean-Pierre Tardieu, directeur de la compagnie chargé de la distribution d'eau, ont indiqué avoir négocié avec des émissaires de Gilbert Annette, alors maire socialiste de la ville et aujourd'hui député apparenté socialiste, le versement d'au moins quatre millions de francs en échange du marché de la distribution et de l'assainissement de l'eau.

Lire page 7

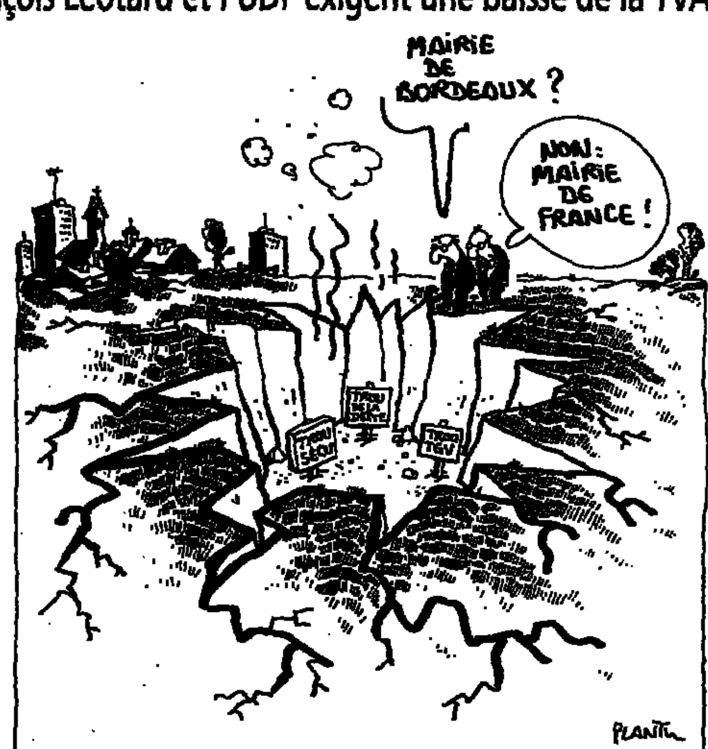
M. Juppé face aux choix imposés par la rigueur

- Le déficit du régime général de la Sécurité sociale sera ramené à 30 milliards de francs
- Deux rapports jugent trop coûteux le programme TGV
- François Léotard et l'UDF exigent une baisse de la TVA en 1997

SOUHAITANT être davantage écoutée par le gouvernement, l'UDF entend faire un test de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 1996. Le président de la confédération, François Léotard, a ainsi cosigné un amendement tendant à abaisser de 20,6 % à 20 % le 15 décembre 1997 le taux « normal » de la TVA. Pour rendre *« plus lisible »* le projet de budget, Jean-Pierre Thomas, porte-parole des membres UDF de la commission des finances, va par ailleurs soumettre un autre amendement annulant la majoration de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), souhaitée par le gouvernement.

Contesté dans ses choix budgétaires, le gouvernement éprouve, de surcroît, des difficultés dans la mise en œuvre de ses réformes sociales. Le conseil des ministres a ainsi adopté, mercredi 9 octobre, le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale. La rigueur inscrite par le gouvernement dans ce projet va peser sur les négociations qui se sont ouvertes, le même jour, entre les syndicats de médecins et les caisses. La veille, Alain Juppé avait tenté de désamorcer le conflit qui l'oppose aux praticiens libéraux, dont trois organisations (CSMF, FMF, SML) ont appelé à une *« grève générale des soins »* pour le 17 octobre. Après avoir reçu le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, le premier ministre a décidé que la plage horaire pendant laquelle les médecins majorent leurs tarifs (20 heures-8 heures) ne sera pas réduite.

Quant aux grands travaux d'infrastucture, le gouvernement s'interroge sur l'opportunité de les effectuer au rythme prévu initialement, notamment dans le cas des TGV. Deux rapports d'experts remis à Bernard Pons vont jusqu'à remettre en cause le programme TGV, estimant que l'état des finances publiques ne permet pas de réaliser les 2 300 km de lignes nouvelles.



Lire pages 5, 9 et 31

la mode en capitales — STYLES

À L'HEURE où défile à Paris le prêt-à-porter de l'été 97, *Le Monde* présente, outre les tendances de l'hiver 1996-1997 (« Futur 70 », « Techno Zen » et « Confort Racines »), cinq portraits de capitales de la mode : Paris, Londres, Milan, Tokyo et New York. Un cahier spécial pour regarder l'époque telle que la révèlent les habits, les parfums et les objets. Se dessinent alors les contours d'une nouvelle manière de vivre, à rebours des années 80, comme à la veille d'une renaissance.

Lire pages I à XVI

■ Le déficit d'Atlanta

Le déficit des Jeux olympiques pourrait atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars. p. 20

■ M. Arafat en Israël

Pour sa première visite publique en Israël, Yasser Arafat a été reçu par le président Ezer Weizman. p. 4

■ Moscou et l'OTAN

Le ministre des affaires étrangères russe confirme que son pays s'est résigné à accepter l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est. p. 3 et notre éditorial page 13

■ Le rachat d'Air Liberté

Nouvelles Frontières est prêt à se porter candidat au rachat d'Air Liberté et d'AOM. p. 14

■ Les secrets des sectes

Le procès de l'Eglise de scientologie souligne la difficulté d'enquêter sur les pratiques des sectes. p. 8 et 13

■ La santé du pape

Jean Paul II souffrait bien d'une appendicite, affirment les chirurgiens. Cette information laisse les spécialistes sceptiques. p. 3

■ La fuite des Khmers rouges

Cinq mille partisans des Khmers rouges ont rallié les forces royales cambodgiennes. p. 4

Misérable, l'armée argentine brade ses casernes

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Dans les beaux quartiers de Palermo, la plus ancienne et la plus importante caserne de Buenos Aires a été prise d'assaut. Le flanc sud de la base militaire, construite en 1806 pour combattre l'invasion britannique, est désormais occupé par un énorme centre commercial qui ouvrira ses portes dans quelques jours. D'immenses panneaux publicitaires multicolores envahissent le flanc nord, là où des pancartes menaçantes interdisaient de s'approcher pendant la dernière dictature des années 70. La cour principale a été louée il y a quelques mois pour un défilé de mode.

Les militaires qui faisaient trembler l'Argentine il y a encore vingt ans sont en banqueroute. Pour boucler les fins de mois, l'armée est contrainte de vendre ou de louer des terrains et de privatiser ses usines d'armement. La marine organise des promenades touristiques sur des vaisseaux de guerre au large de la Patagonie. La caserne de Uspallata, dans la province de Mendoza, a été louée pour le tournage du dernier film de Jean-Jacques Annaud et sert de demeure à Brad Pitt, le sex-symbol du cinéma américain.

Les coupes opérées dans le budget des forces armées depuis dix ans, après le retour de la démocratie, ont fait tomber l'Argentine à la sixième place des puissances militaires d'Amérique latine. Depuis 1986, les dépenses opérationnelles ont diminué de 75 % et les effectifs de 55 %. Conformément à sa politique d'austérité, l'Argentine ne consacre plus que 7,44 % de son budget global à la défense contre 15,72 % chez son voisin chilien.

On compte un militaire pour 154 habitants au Chili et un pour 463 habitants en Argentine, qui est deux fois et demi plus peuplée. Faute d'entretien, le matériel est devenu obsolète. Sur 49 navires de guerre, deux sont actuellement en service ; 15 avions ou hélicoptères sont en mesure de voler sur un total de 68. Seulement deux des 14 Super-Etendard de fabrication française, principale force de frappe de l'aviation navale, sont opérationnels. Depuis 1988, 45 aviateurs sont morts dans des accidents dus à la vétusté des appareils et à la réduction des heures d'entraînement. Le 8 octobre encore, un hélicoptère s'est écrasé sur un terrain de polo à Buenos Aires. Misérables, les forces armées, formées de volontaires depuis la suppression du service militaire obligatoire en 1995, assistent avec résignation à un exode massif de leurs cadres vers le secteur privé. Les pilotes d'élite sont très appréciés par les compagnies d'aviation privées où leurs salaires sont dix fois plus élevés que dans l'armée de l'air. Leur formation a pourtant coûté près d'un million de dollars par tête (environ 5 millions de francs) à l'Etat argentin. Treize ans après la cuisante défaite de la guerre des Malouines et les procès contre les militaires accusés de crimes contre les droits de l'homme pendant la dernière dictature, les forces armées ont achevé de perdre leur prestige d'antan. Un retentissant scandale de trafic d'armes a coûté son poste au ministre de la défense en juillet. Le spleen des militaires est si profond que le chef d'état-major de la marine, l'amiral Molina Pico, a évoqué en public la *« dissolution »* des forces armées.

Christine Legrand

Les cadres travaillent trop

LA MOITIÉ des cadres travaillent plus de 46 heures par semaine et cette durée tend à augmenter. Or, contrairement à une idée reçue, cette situation est souvent illégale. Le temps de travail des cadres est soumis aux mêmes règles que celui des autres salariés. Même les salariés payés au *« forfait »*, et non sur la base de 39 heures hebdomadaires, doivent être rémunérés pour les heures supplémentaires qu'ils effectuent. Si les cadres hésitent encore à protester contre leurs horaires, les syndicats recourent de plus en plus souvent à l'inspection du travail pour remédier à cette situation. Les procès-verbaux se multiplient. Siemens, une filiale de Thomson et bien d'autres entreprises ont été inquiétées.

Lire page 14

POINT DE VUE

Les habits neufs de la justice

par Jean-Denis Bredin

ETRANGE débat, décevant débat, celui qui semble, en France, s'intéresser à la justice. Tout y est mêlé : le pouvoir judiciaire, la détention, le secret, l'innocence présumée, tous devenus un même problème. Et chacun dans ce débat imagine et défend la justice qui lui conviendrait. Le gouvernement s'intéresse à la justice pour tenter de limiter les soucis qu'elle lui cause, ses adversaires pour en tirer parti. Chacun des gens de justice revendique d'accroître son rôle. Les médias rêvent volontiers d'un droit et d'une justice qui ne pourraient les contrarier. On voit s'agiter et s'opposer des images : le juge tout-puissant contre l'intraitable défenseur, le journaliste purificateur contre le politique corrompu, l'intellectuel généreux qui souhaiterait vider les prisons contre ce vilain Français qui ne voudrait que les remplir. Débat d'images. Peut-on tenter de les fuir un instant ?

Regardons d'abord l'essentiel. L'indépendance du pouvoir judiciaire a cessé d'être un mythe. La vieille tradition française, héritée de nos rois, vivifiée par la Révolution, exigeait un juge honoré, certes, mais soumis, et qui ne vînt pas déranger le gouvernement des pouvoirs « légitimes ».

Les grandes épurations de la justice au XIXᵉ siècle, les juridictions d'exception qui sévirent au XXᵉ, dirent, à leur manière, la force et la continuité de notre tradition. A son tour, la Constitution de 1958 la mit savamment en œuvre, faisant du président de la République l'apparent « garant » d'une autorité judiciaire respectée mais tenue à sa place.

Et voici que s'est faite en quelques années l'évolution que notre histoire tourmentée semblait rendre impossible : cette autorité surveillée est devenue un vrai pouvoir.

Lire la suite page 12

Jean-Denis Bredin est avocat et écrivain.

Une débutante pour un grand rôle

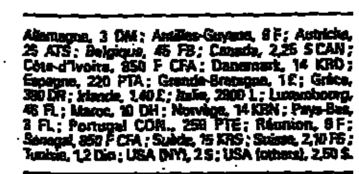


EMILY WATSON

ELLE N'AVAIT JAMAIS fait de cinéma et, pour sa première apparition, Lars von Trier lui a offert l'écrasant premier rôle de *Breaking the Waves*. L'Anglaise Emily Watson y est superbe, écrasée entre sa foi en Dieu et son amour pour son mari. Pour sa part, *Le Jaguar*, de Francis Veber, lance Patrick Bruel et Jean Reno dans des aventures en Amazonie profonde.

Lire pages 24 à 26

International	2	Aujourd'hui	20
France	5	Agenda	23
Société	7	Abonnements	23
Régions	9	Météorologie	23
Carnet	10	Mots croisés	23
Horizons	11	Culture	24
Entreprises	14	Communication	29
Finances/marchés	18	Radio-Télévision	30



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1010 - 7,00 F

CONGRÈS Les divisions à propos de l'Europe sont apparues dès le premier jour du congrès du Parti conservateur britannique, qui s'est ouvert mardi 8 octobre à Bournemouth. Les eurosceptiques ont demandé au premier ministre, John Major, de renoncer à la participation de la Grande-Bretagne à la monnaie unique. ● JOHN MAJOR s'efforce cependant de maintenir toutes les options ouvertes à propos de l'UEM. Il aura bien du mal à refaire l'unité du parti tory, à quelques mois des élections législatives, alors que les travaillistes confirment leur avance dans les sondages. ● L'ATTENTAT du 7 octobre à Lisburn a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et compromet un peu plus le processus de paix en Irlande du Nord que le chef du gouvernement britannique aurait pu espérer mettre à son actif.

Les conservateurs britanniques se déchirent sur les questions européennes

Les « eurosceptiques » ne désarment pas dans les coulisses du congrès tory. Au risque de perdre les élections, certains demandent même que les « fédéralistes » quittent le parti. John Major aura bien du mal à refaire l'unité à Bournemouth

BOURNEMOUTH
de notre envoyé spécial

La conférence annuelle du Parti conservateur s'est ouverte, mardi 8 octobre, dans la cité balnéaire de Bournemouth, au sud de l'Angleterre, sous l'ombre de Margaret Thatcher. L'ex-« dame de fer », qui ne porte pourtant pas le premier ministre dans son cœur, était venue le soutenir à quelques mois des prochaines élections. En appelant les militants à serrer les rangs pour renvoyer John Major au 10, Downing Street et en apportant sa caution à sa politique européenne, elle a renforcé la main d'un chef de gouvernement ouvertement contesté dans son parti comme au sein même de son équipe. Mais elle a en même temps montré que les tories devaient faire face à un péril tellement grave qu'ils n'avaient plus d'autre choix que d'oublier leurs querelles.

Ce message était d'autant plus important que, la veille, un des fidèles de « Maggie » et ancien trésorier du parti, Lord McAlpine, avait rejoint le parti du référendum de Sir James Goldsmith. Il devrait même en présider les assises à la fin de la semaine prochaine. Le mouvement créé par le milliardaire franco-britannique a pour unique objet d'obliger le gouvernement conservateur à organiser un référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'Union européenne. Une position qui attire certains élus, d'autant que Sir James a promis de présenter des candidats contre tous ceux qui ne se prononceraient pas en faveur de son référendum ; de quoi, pensent nombre d'analystes, assurer la défaite des tories. Mais, dans le système électoral britannique, un petit parti n'a pratiquement pas de chances d'avoir des élus ; ce qui explique pourquoi aucun député n'a, pour le moment, fait défection.

RÉUNION PARALLÈLE

M. Major espérait que la conférence de Bournemouth permettrait de ressouder la majorité. Il pensait être parvenu à un compromis sur l'Europe qui éviterait aux congressistes de s'écharper devant les caméras comme les deux années précédentes : attendre jusqu'au dernier moment pour décider ou non de rejoindre l'Union économique et monétaire et promettre un référendum en cas de décision positive.



Il comptait sur le sens de la mesure, et de la survie, de ses amis politiques. Mais, dans les coulisses, les eurosceptiques n'ont pas désarmé. Le plus en vue, l'ancien ministre John Redwood, a tenu mardi soir une réunion parallèle au cours de laquelle il a réaffirmé son opposition à l'UEM et à la monnaie unique. Dans un salon d'un grand hôtel voisin, la Fondation européenne financée par M. Goldsmith organisait une autre réunion, qui fut l'occasion de tirer des bordées contre l'Europe et les députés tories pro-européens, pratiquement qualifiés de traîtres ; le commissaire Sir Leon Brittan a même été traité de *« vendu »* par Lord Tebbit, ancien président du parti. Bill Cash, député proche de Philippe de Villiers, a appelé M. Major à rejeter l'UEM et la monnaie unique dès maintenant, seul moyen selon lui de remporter les élections. *« Nous sommes conduits vers un trou noir par une élite politique menée par l'Allemagne (...). Nous ne nous laisserons pas bousculer par une cinquième colonne »*, s'est-il écrié avant de comparer la situation actuelle *« d'apaisement déguisé et de compromis »* à celle des années 30.

Ces propos extrêmes trouvent plus d'oreilles favorables que ceux des pro-européens, comme Sir Leon, qui a appelé ses adversaires à avoir le courage de reconnaître qu'ils voulaient en fait quitter l'Europe. Mais, plus qu'au commissaire, c'est au chancelier de l'Echiquier que les anti-européens s'en prennent : Kenneth Clarke, artisan des succès économiques actuels, est aussi le partisan le plus déterminé de la monnaie unique.

Il faudra attendre le discours de M. Major, vendredi, pour savoir quel sera le ton de la campagne électorale sur l'Europe. Le premier ministre sait qu'il reste le seul à pouvoir maintenir l'unité du parti. Mais les positions entre les deux camps du parti sont devenues inconciliables ; les eurosceptiques, que certains comparent à la « tendance militante » d'extrême gauche qui fit tant de mal au Labour dans les années 80, n'hésitent plus à demander le départ de ceux qu'ils appellent les fédéralistes. Plusieurs sont prêts à perdre les élections pour rester fidèles à leurs principes. L'atmosphère est devenue telle que rares sont les aspirants à la direction du parti à oser afficher des convictions pro-européennes.

Pour rassurer des électeurs de plus en plus nombreux à être tentés par l'opposition, les conservateurs répètent que le Labour est aussi divisé qu'eux sur l'Europe et accusent Tony Blair de vouloir brader l'indépendance du pays. Mais la force du chef travailliste est d'avoir su préserver au moins l'unité de façade de son mouvement et de montrer qu'il est un homme d'autorité. M. Major a encore à en faire la preuve, et c'est ce que nombre d'électeurs lui reprochent.

Patrice de Beer

Le processus de paix en Irlande du Nord paraît gravement compromis

BOURNEMOUTH
de notre envoyé spécial

L'Armée républicaine irlandaise aura attendu vingt-quatre heures avant de revendiquer les deux attentats à la voiture piégée qui ont fait une trentaine de blessés – dont un soldat très gravement brûlé – lundi 7 octobre à Lisburn, au quartier général de l'armée britannique en Irlande du Nord. Les charges – entre 250 et 500 kilos – ont détoné à quelques minutes d'intervalle, la première dans un parking proche des bâtiments administratifs, la seconde près du dispensaire. Cette dernière avait pour objectif d'atteindre les victimes de la précédente alors qu'on allait leur prodiguer les premiers soins. Une enquête a été ouverte pour déterminer comment les voitures piégées ont pu pénétrer dans ce camp qui se trouvait en état d'alerte.

Londres était demeuré prudent dans l'attente d'une revendication ; on voulait espérer qu'il s'agissait de l'œuvre d'un des groupuscules ayant fait scission avec l'IRA, favorables à la reprise de la lutte armée comme « l'IRA républicaine » ou « l'IRA maintenue ». En effet, malgré la rupture du cessez-le-feu par les terroristes *républicains le 9 février* avec l'attentat qui avait fait deux morts à Canary Wharf, à Londres, l'IRA n'avait pas repris ses opérations en Irlande du Nord, se contentant d'attentats spectaculaires en Angleterre.

LE PIÈGE DE LA PROVOCATION

Les paramilitaires protestants, qui avaient suivi l'exemple de l'IRA en proclamant leur propre trêve, risquent fort de rentrer à leur tour dans la danse. La tension est grande depuis l'été dans leurs rangs. Déjà, des prisonniers membres de deux groupes, l'UDA et l'UFF, ont déclaré le 30 septembre ne plus reconnaître le cessez-le-feu. Lundi, des détenus d'un autre mouvement, l'UVF, qui s'entretenaient sur le même sujet avec des membres de leur branche légale à la prison du Maze, ont pu entendre l'explosion de Lisburn, à quelques kilomètres de là. Cela ne facilitera pas les efforts des « politiques » qui supplient leurs camarades de l'ombre de ne pas tomber dans le piège de la provocation. *« Tout peut arriver maintenant »*, a dit l'un d'eux, David Ervine, d'autant que les loyalistes ont menacé de porter la guerre en République d'Irlande.

Deux ans de processus de paix risquent d'apparaître comme un accident de l'Histoire après un quart de siècle de guerre civile, et les ultimes efforts du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, pour participer aux négociations semblent aujourd'hui futiles. Son chef, Gerry Adams, qui avait tant œuvré pour un cessez-le-feu, se trouve désavoué par les partisans du semtex et de l'armalite. Les efforts d'hommes comme le catholique modéré John Hume ou comme John Major et ses homologues de Dublin ont échoué. Il sera difficile de renouer les fils du dialogue.

CYCLE INFERNAL

Il y a deux ans, le congrès du Parti conservateur avait eu lieu dans l'optimisme du cessez-le-feu de l'IRA. Celui des loyalistes avait été annoncé pendant la conférence. M. Major avait reçu des félicitations de tous bords pour avoir su prendre des risques que ses prédécesseurs – dont Mme Thatcher – n'avaient pas eu le courage d'affronter. Ces efforts étaient d'autant plus louables que leur impact électoral était minime. Cette année, la conférence s'est ouverte au milieu de mesures de sécurité renforcées, alors que le processus de paix sombre dans un nouveau cycle infernal d'attentats et de provocations.

La responsabilité en incombe, bien entendu, tout d'abord à l'IRA, qui est revenue sur la parole donnée. Mais la tâche de M. Major n'a pas été facilitée par les réticences qui se sont fait jour dès le début, non seulement chez les unionistes protestants – qui se satisfaisaient d'un *statu quo* les favorisant –, mais aussi dans l'aile droite torie et au sein des services de police et de sécurité. Les hésitations du premier ministre devant les pressions qui s'amoncelaient, en particulier sur sa majorité parlementaire, ont lentement enrayé le processus entamé, qui était pourtant soutenu par l'ensemble des communautés irlandaises. Les pressions de Bill Clinton avaient poussé à un compromis au début de l'année, mais le président américain n'aura pas réussi à empêcher l'IRA de revenir à ses vieilles méthodes.

P. de B.

Les hésitations de Londres sur l'UEM inquiètent moins que le volontarisme de Rome

*« **LA DÉCISION** de joindre ou non la monnaie unique, si elle voit le jour, va être un des choix économiques et politiques les plus importants que ce pays aura à prendre depuis des décennies »* : à la veille de l'ouverture du congrès du Parti conservateur, le premier ministre britannique, qui s'exprimait dans un article publié le 5 octobre dans le *Times* de Londres, avait placé la barre très haut afin de contrer d'emblée les efforts de ses eurosceptiques pour lui lier les mains dans les négociations en cours sur l'Union économique et monétaire européenne. Comme les Italiens et les Espagnols, qui en ont tiré les conséquences sur leur programmation budgétaire, les dirigeants britanniques ont bien dû se rendre à l'évidence et reconnaître qu'il leur fallait désormais prendre pour argent comptant la décision de leurs partenaires de franchir les dernières étapes les conduisant en 1999 à la monnaie unique, décision que le conseil des ministres des finances des Quinze a confirmée le 21 septembre à Dublin.

Dans l'incapacité de prendre quelque engagement que ce soit jusqu'aux élections législatives prévues pour 1997, Londres n'a d'autre choix que de maintenir ses options ouvertes en restant partie prenante des discussions en cours et en se préparant pour pouvoir à tout moment prendre le train en route. Cette position a le mérite de faire patienter les banquiers de la City, inquiets du risque que représenterait pour eux d'être exclus de l'Europe monétaire, et qui ne peuvent se permettre d'attendre pour prendre les décisions d'investissement que leur impose la concurrence continentale en prévision de l'euro. Si elle n'est guère élégante pour les partenaires de Londres, qui ont à assumer tout le risque politique de l'opération, cette attitude permet à ceux-ci de voir venir. La préférence des principales capitales concernées, notamment de Bonn et de Paris, est d'avoir les Britanniques avec soi. Les arguments ne manquent pas pour faire pression sur eux, en particulier la menace d'exclure les banques britanniques du système de refinancement central du futur système européen.



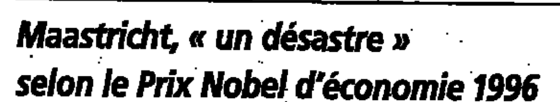
POLÉMIQUE

Malgré l'agitation de la banque centrale britannique, qui affirme que cette exclusion n'a pas de raison d'être, Français et Allemands tiennent bon. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a clairement réaffirmé lundi 7 octobre la position de son institution sur ce point. La conviction ancrée chez les partenaires de la Grande-Bretagne est que celle-ci rejoindra leurs rangs dès qu'elle sera convaincue du sérieux de l'affaire, et personne ne semble douter que ce jour-là les Britanniques se plieront à toutes les conditions exigées.

Le problème est beaucoup plus complexe finalement avec l'Italie et, dans une certaine mesure, avec l'Espagne. La polémique déclenchée par M. Chirac, à la veille du sommet franco-italien de Naples, sur la capacité de l'Italie à rejoindre l'Union monétaire a été engagée sur le mauvais terrain. En reprochant à Rome ses dévaluations compétitives, le chef de l'Etat s'est vu reprocher de ne pas tenir compte de la réalité, la lire ayant retrouvé ces derniers mois une parité plus acceptable. Ce faux pas a obligé M. Chirac, pour recoller les pots cassés, à apporter un appui sans nuances au gouvernement de Romano Prodi, qui fait feu de tout bois pour ne pas être exclu du premier groupe de pays qui adopteront l'euro. Mais la loi de finances votée en septembre par la coalition de centre-gauche pour ramener en 1997 le déficit budgétaire de l'Italie dans les normes convenues par le traité de Maastricht inquiète au plus haut point tous ceux qui, depuis des mois, s'efforcent précisément d'éviter que certains pays se qualifient pour la monnaie unique par un effort ponctuel qui ne serait pas tenu ensuite. Le chancelier Kohl a refusé d'entrer dans la polémique en rappelant à Dublin que le choix des pays qui pourront participer à la troisième phase de l'Union monétaire sera fait le moment voulu, en 1998, sur des critères objectifs.

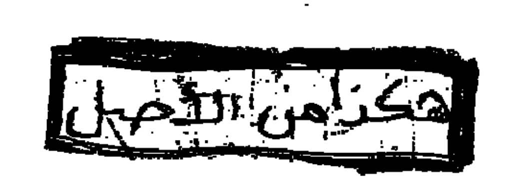
Mais la Bundesbank vient de tirer la sonnette d'alarme. Intervenant lundi soir devant une conférence organisée par le patronat allemand pour réaffirmer la nécessité de la monnaie unique, Hans Tietmeyer, le patron de la « Buba », a souligné que rien ne serait plus dangereux que d'accepter des candidats qui auraient respecté les critères grâce à des mesures conjoncturelles. *« L'Union économique et monétaire doit être bâtie sur une stabilité fiscale et monétaire qui a été ancrée profondément dans les sociétés »*, a-t-il averti.

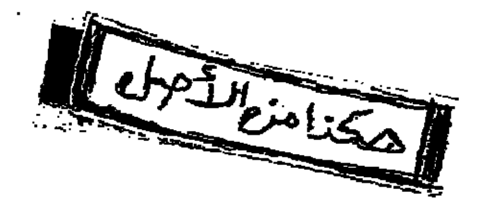
Henri de Bresson



Maastricht, « un désastre » selon le Prix Nobel d'économie 1996

L'universitaire canadien William Vickrey, lauréat du prix Nobel d'économie 1996 avec le Britannique James Mirrlees, a vivement critiqué les critères adoptés pour le passage à l'union monétaire en Europe, au cours d'une conférence de presse, mardi 8 octobre. *« Le traité de Maastricht est un désastre*, a-t-il déclaré. *L'union monétaire est une bonne idée en période de plein emploi, mais ce n'est pas le moment »* ; elle *« ne peut marcher que s'il y a un accord pour abandonner l'exigence de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB »*. Pour M. Vickrey, *« cette recherche stupide du Saint Graal qu'est un budget en équilibre »* est coûteuse en emplois : *« Chaque réduction de 10 % du déficit coûterait 100 000 suppressions d'emplois. »*







La Russie se résigne de mauvaise grâce à accepter un élargissement de l'OTAN

Le chef de la diplomatie russe a confirmé cette position à son homologue français

Recevant à Moscou le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, son homologue russe, Evguéni Primakov, a confirmé, mardi 8 octobre, que son pays se résignerait, *moyennant certaines conditions, à l'adhésion de certains pays d'Europe centrale à l'OTAN. Paris s'efforce d'accélérer la réflexion sur la future « architecture de sécurité » en Europe (lire également notre éditorial page 13).*

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Venu sonder les Russes sur la future *« architecture de sécurité en Europe »*, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a trouvé, mardi 8 octobre à Moscou, des interlocuteurs plutôt bien disposés à l'égard de l'approche française, mais préférant, pour l'heure, rester dans le vague du sujet.

Son hôte, Evgueni Primakov, a confirmé, devant la presse, que Moscou s'était résolu à accepter un élargissement de l'OTAN à quelques-uns des anciens pays membres de l'ex-pacte de Varsovie : Pologne, Hongrie et République tchèque, voire à d'autres pays, comme la Roumanie, que Paris, pour ne pas négliger le flanc sud de l'Alliance, entend bien compter dans le groupe des impétrants de *« la première tranche »*.

Pour autant, les Russes n'y consentent que de mauvaise grâce, faute de pouvoir s'y opposer, et M. Primakov a ajouté : si *« l'OTAN peut et doit jouer un rôle majeur »* dans l'organisation future de la sécurité en Europe, *« elle ne pourra* [en] *être l'axe, le pivot »*. En contrepartie de l'élargissement, les Russes obtiendront d'avoir une relation *« particulière »* avec l'OTAN, qui leur donnera droit d'être informés et consultés en priorité sur les activités de l'organisation.

Cette relation doit être codifiée dans un document, une charte, dont M. Primakov a parlé en termes nets : *« La Russie veut un document précis, clair, offrant des garanties de nature à répondre à nos problèmes de sécurité. »* Il y a accord entre Paris et Moscou sur ce point, a-t-il assuré, avant de reprocher aux Etats-Unis, sans les nommer, de n'envisager, pour l'heure, *« qu'un document à caractère très général »*.

ÉCHÉANCES PROCHES

Le problème, à en croire une bonne source diplomatique, est que les Russes, en dépit de cette affirmation de principe, ne paraissent guère pressés d'entrer dans les détails de la négociation de ladite charte. Soit que la situation politique au Kremlin soit encore trop confuse pour qu'un membre de la direction prenne déjà des engagements sur un dossier aussi important, soit que les Russes n'envisagent d'entamer sérieusement la discussion qu'avec les Américains...

Or les Français estiment, eux, que le calendrier est serré, que les échéances se rapprochent et, a expliqué M. de Charette, que *« le moment est venu de passer des déclarations générales au travail concret, pratique »*. En filigrane, il y a là comme une façon de dire aux Russes : si vous n'entrez pas maintenant dans le vif du sujet, vous risquez de vous trouver devant une OTAN élargie avant même d'avoir négocié les termes précis de votre charte d'association.

C'est que les rendez-vous se précisent. En décembre, un sommet doit réunir à Lisbonne les pays de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE, le Canada, les Etats-Unis, l'Europe occidentale, les membres de l'ex-URSS et du pacte de Varsovie). Puis, à l'automne 1997, l'autre grand rendez-vous sera celui qui doit rassembler (dans un lieu encore à préciser) les seize de l'OTAN, les candidats à l'adhésion et aussi, à la demande de Jacques Chirac, les pays *« non candidats »* ou, plus exactement, qui se sont vu refuser le droit d'entrée, comme les Baltes et l'Ukraine.

« L'année 1997 sera l'année de la sécurité en Europe », a lancé M. de Charette, insistant sur l'importance de préparer au mieux, dès la réunion de décembre, cette rencontre de l'automne 1997. Le souci de la France, a-t-il expliqué, est de n'oublier personne et, notamment, d'éviter que les Baltes et l'Ukraine, qui se voient fermer à la fois les portes de l'OTAN et de l'Union européenne, n'en ressortent meurtris, frustrés et déstabilisés. *« Il faut que tous, je dis bien tous les pays trouvent des réponses satisfaisantes aux questions de sécurité qu'ils se posent »*, a indiqué le ministre français. Ce qui laisse à la créativité des diplomates et des militaires le soin d'imaginer les mesures de compensation qu'il faudra trouver pour apaiser, si faire se peut, Riga, Tallin, Vilnius et Kiev.

PRINCIPE DE NON-EXCLUSION

Outre ce principe de non-exclusion de qui que ce soit en Europe, Paris en voit trois autres qui devraient guider l'élaboration de la future *« architecture de sécurité en Europe »* : renforcer l'OSCE, achever la négociation sur la modernisation du traité FCE (sur la réduction des forces conventionnelles en Europe), enfin accomplir la rénovation de l'OTAN (à la fois son élargissement et la mise au jour, en son sein, d'un pilier européen).

Il n'y a pas de hiérarchie des priorités. Il faut avancer simultanément sur tous les fronts, dit la France, parce que les sujets sont liés et que chacun d'eux représente un élément du prochain système de sécurité en Europe.

Alain Frachon

Offensive tous azimuts à Moscou contre le général Lebed

MOSCOU
de notre correspondant

« La Russie fait aujourd'hui penser à un bateau sans contrôle dans une tempête, quand les vagues et le vent le poussent vers les écueils. Mais le capitaine est allongé dans sa cabine avec une gueule de bois et ses assistants se disputent en s'arrachant le gouvernail. » C'est ainsi que le journal communiste d'opposition *Sovietskaïa Rossia* décrit la situation à Moscou.

En dépit d'une tentative du président russe de calmer le jeu la semaine dernière, malgré les propos officiels rassurants sur son état de santé, la guerre de succession fait de nouveau rage. Transféré ce week-end de l'hôpital à une *« maison de repos médicalisée »* dans la banlieue de Moscou, l'actuel maître du Kremlin se *« prépare »* à une opération du coeur à hauts risques dont la date n'est toujours pas fixée. Et, en son absence, ses éventuels successeurs se battent pour la première place.

L'opposant démocrate Grigori Iavlinski a dénoncé, mardi 8 octobre, l'existence de *« trois gouvernements dans le pays, constamment en conflit entre eux pour le pouvoir : celui de Viktor Tchernomyrdine* (premier ministre), *celui d'Anatoli Tchoubaïs* (chef de l'administration présidentielle) *et quelque chose qui y ressemble, dirigé par Alexandre Lebed »*, le secrétaire du Conseil de sécurité. M. Iavlinski, a estimé que M. Lebed, le plus populaire des candidats à la succession, était la cible d'un *« combat vicieux »*.

En effet, l'offensive contre le général Lebed, en cours depuis quelques semaines, s'est brusquement intensifiée. Après avoir été publiquement rabroué par Boris Eltsine, l'ex-parachutiste candidat à la présidence a ainsi été accusé lundi, publiquement et *« preuves »* à l'appui, par son ennemi déclaré, le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, d'être *« entouré de criminels »*. Parallèlement, les chaînes de télévision, toutes plus ou moins contrôlées par les autres prétendants au trône, mènent une violente campagne contre le général et son nouvel allié, Alexandre Korjakov, l'ex-chef de la garde présidentielle de Boris Eltsine.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Un vieux scandale de corruption touchant Alexandre Korjakov a aussi été réactivé. Eclaboussé, le dernier allié d'Alexandre Korjakov au gouvernement, le ministre des sports Chamil Tarpichev – financièrement très puissant grâce aux privilèges fiscaux du Fonds national de sports (importations d'alcool et de cigarettes hors taxes) –, a été contraint de démissionner lundi. *« Les chiens aboient, la caravane passe »*, a répondu mardi aux critiques le général Lebed, en visite à l'OTAN à Bruxelles.

Candidat menaçant les intérêts de la nouvelle classe dirigeante, Alexandre Lebed a aussi été de nouveau violemment critiqué par le maire de Moscou, Iouri Loujkov, un autre prétendant à la succession. Le très populaire maire de Moscou, lié aux milieux d'affaires, a dressé mardi un parallèle entre Staline et Alexandre Lebed, après avoir de nouveau accusé le général de *« trahison »* pour la signature d'un accord de paix en Tchétchénie *« totalement inacceptable »*.

Niant être entré en campagne électorale, Iouri Loujkov s'en est aussi pris à un autre candidat à la présidence, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. M. Tchernomyrdine *« n'a pas de stratégie pour le pays ou son économie »* et porte *« trop d'attention aux barons de l'énergie »*, a estimé M. Loujkov. Il a enfin accusé le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, d'abuser de sa position en l'absence de Boris Eltsine.

Moins pressé d'engager la lutte, notamment parce qu'il mise sur de meilleurs résultats économiques à venir, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine poursuit sa stratégie qui consiste à s'abstenir, en apparence, de faire campagne. Il a affirmé mardi que *« le pays* [sortait] *de la phase la plus difficile de la période de transition »*.

Jean-Baptiste Naudet

Le chirurgien du pape réfute la thèse d'un cancer

Jean Paul II pourrait rentrer au Vatican dans quelques jours

ROME
de notre envoyé spécial

Une certaine euphorie régnait, mardi 8 octobre, à la polyclinique Gemelli de Rome et au Vatican. Non seulement parce que l'opération de Jean-Paul II, le matin, était, de l'avis de l'équipe médicale, une totale réussite, mais surtout parce que les précisions du chirurgien, le professeur Francesco Crucitti, étaient destinées à mettre un terme, au moins provisoire, aux rumeurs de cancer de l'intestin qui circulaient depuis l'ablation d'une *« tumeur bénigne »*, le 15 juillet 1992, dans le même hôpital et par le même chirurgien.

Plusieurs arguments sont avancés pour plaider en faveur de la bonne foi du professeur Crucitti. D'abord, la durée de l'opération : cinquante minutes seulement, ce qui tend à accréditer la thèse de l'*« appendicectomie »* réalisée, après *« élimination des adhérences loco-régionales »*, c'est-à-dire des *« cicatrices »* laissées par les opérations précédentes. Le pape ne souffrait que d'une *« inflammation récurrente de l'appendice »*.

A le suivre, c'est donc bien cette appendicite qui avait provoqué les trois crises fébriles de ces derniers mois : le jour de Noël 1995, le 23 mars et le 13 août 1996. Il a répété que la fièvre est un *« symptôme typique »* de l'appendicite, confirmé par les examens radiologiques, et qu'il ne fallait pas aller chercher ailleurs que dans le traitement aux antibiotiques l'état de fatigue profonde du pape au cours des derniers mois. Tout risque de répétition de tels incidents serait désormais écarté.

Le chirurgien de Jean Paul II a exclu toute présence d'une tumeur cancéreuse à l'intestin. *« Le moment est venu*, a-t-il affirmé, *de mettre un terme à toutes les fantaisies que nous avons entendues au sujet de la santé du pape. Il n'y a aucun secret là-dessus. J'exclus que la tumeur de 1992 ait pu récidiver car il s'agissait, à l'époque, d'un adénome avec de petites zones de cellules légères et modérées. »*

« LE JOUR LE PLUS LONG »

Le bulletin médical précise que le pape a très bien supporté l'anesthésie générale et que *« tous les paramètres vitaux (cardio-circulatoire, respiratoire, hématologique et métabolique) sont demeurés dans la norme »*.

La presse italienne avait titré sur *« Le jour le plus long »* pour Jean Paul II. Il avait pourtant commencé presque normalement, avec la célébration de la messe et la lecture du bréviaire. C'est à 7 h 50 que le pape était entré dans le bloc opératoire pour en ressortir à 8 h 40. Il se serait réveillé presque aussitôt après l'intervention et devait être *« sur pied »* dès mercredi matin. Son retour au Vatican pourrait avoir lieu dès le début de la semaine prochaine.

Henri Tincq

Les réserves des spécialistes

La version officielle de l'*« appendicite récurrente »* soutenue par le chirurgien du pape ne convainc pas les spécialistes français interrogés par *Le Monde*. Pour eux, les termes du bulletin médical ne permettent pas de retenir le diagnostic d'appendicite.

Les chirurgiens et les médecins spécialisés comprennent mal pourquoi il a été nécessaire de pratiquer une intervention chirurgicale chez une personne de soixante-seize ans, très fatiguée. Si la pathologie dont souffre le pape était uniquement inflammatoire, seul un abcès ou une occlusion aurait justifié une intervention chirurgicale, ajoutent-ils. Il reste aussi à savoir si les médecins du Vatican parviendront à freiner de manière efficace l'évolution de la maladie de Parkinson dont souffre Jean-Paul II.

Les talibans se heurtent à une résistance militaire dans le nord de l'Afghanistan

KABOUL. Pour la première fois depuis leur prise de Kaboul, le 27 septembre, les talibans se heurtent à une résistance militaire dans le nord du pays. Des combats les ont opposés, mardi 8 octobre, aux forces ouzbèques du général Rashid Dostom, au sud du tunnel de Salang. Mercredi, les forces du gouvernement renversé, dirigées par le commandant Massoud, sont à leur tour passées à l'action, toujours à proximité du tunnel de Salang. L'ouverture de ces deux fronts semble indiquer qu'un accord a été conclu entre le général Dostom – pour l'instant resté neutre – et le président destitué Burhanuddin Rabbani. Les deux hommes se sont rencontrés, mardi, à Mazar-i-Sharif, dans le nord-ouest du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Démission du chef d'état-major des forces armées canadiennes

MONTRÉAL. La crise qui secoue l'armée canadienne a connu son épilogue avec la démission, mardi 8 octobre, du chef d'état-major, le général Jean Boyle, quatre jours après celle du ministre de la défense. Les déboires des dirigeants civils et militaires de l'armée ont pour origine les sévices commis par des hommes d'un régiment aéroporté, envoyé en Somalie dans le cadre de la mission humanitaire de l'ONU, en 1993. Responsable, à l'époque, des relations publiques au ministère de la défense, le général Boyle avait été accusé par une commission spéciale d'enquête d'avoir dissimulé des documents et autorisé la falsification d'autres, remis à la presse lorsque l'affaire fut rendue publique. – *(Corresp.)*

Le syndicat allemand IG Metall prêt à échanger salaires contre emplois

FRANCFORT. A l'approche de la renégociation des conventions collectives pour 1997, le syndicat allemand de la métallurgie IG Metall accepte des hausses de salaires modérées en 1997, si les employeurs s'engagent à créer des emplois. Les hausses devront être alignées sur l'inflation (2 %), a déclaré mardi 8 octobre, à Francfort, Klaus Zwickel, président du syndicat, mais les gains de productivité des entreprises (de 2,5 % à 3 %) devront être affectés à des mesures favorisant la création d'emplois. En septembre, le chômage a touché 3,85 millions de personnes en données brutes (10,1 % de la population active) en Allemagne. Patronat et syndicat du secteur devaient se retrouver jeudi 10 octobre pour négocier un compromis sur le dossier très sensible de la réduction des indemnités-maladie. Face à la mobilisation des salariés, le patronat a décidé de reporter sa décision de ramener ces indemnités de 100 % à 80 % du salaire net. – *(Corresp)*

Interpellation d'un militant tunisien des droits de l'homme

TUNIS. Arrêté dans la soirée du lundi 7 octobre, à son retour de Paris, le vice-président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), Salah Zeghidi, a été relâché dans la nuit de mardi, après plus de vingt-quatre heures d'interrogatoire dans les locaux du ministère de l'intérieur. Selon le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, M. Zeghidi aurait été interpellé en raison de sa participation, le 4 octobre, à Paris, à une réunion publique, aux côtés de représentants de plusieurs associations de défense des droits de l'homme. De même source, on indique que le passeport de M. Zeghidi lui a été retiré.

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : trente-quatre voyageurs ont été assassinés**, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 octobre, à Ksar el-Hirane (sud), victimes d'un faux barrage dressé par un commando islamiste, ont indiqué, mercredi 9 octobre, plusieurs quotidiens. – *(AFP.)*

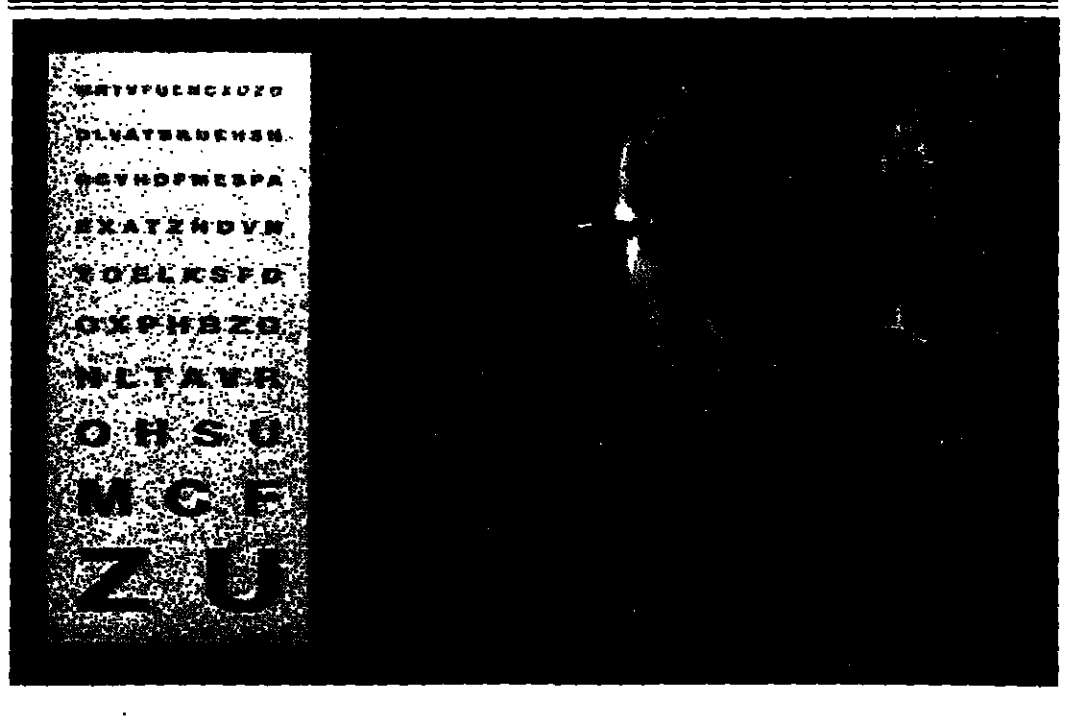
■ **MAROC : le ministre français de la justice**, Jacques Toubon, était attendu jeudi 10 octobre à Rabat pour une visite de travail de deux jours, destinée à *« renforcer la coopération judiciaire »* entre le Maroc et la France.

■ **AFRIQUE DU SUD : accusé d'avoir été impliqué** dans l'assassinat, en 1986, du premier ministre suédois Olof Palme, Craig Williamson, ancien membre de la police secrète de l'apartheid, a été arrêté en Angola, a indiqué, mardi 8 octobre à Johannesburg, son avocat. – *(AFP.)*

■ **MALI : le gouvernement a accepté de participer** à la force africaine d'intervention *« humanitaire »*, proposée par les Etats-Unis, a annoncé, mardi 8 octobre, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, au terme de sa visite à Bamako. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : l'excédent commercial italien** avec l'Union européenne a augmenté en juillet et sur les sept premiers mois de 1996, a indiqué l'Institut italien des statistiques, mardi 8 octobre. – *(AFP.)*

■ **DIPLOMATIE : le président français**, Jacques Chirac, fera, du 19 au 25 octobre, une tournée au Proche-Orient, qui le conduira en Syrie, en Israël, dans les territoires palestiniens, en Jordanie, au Liban et en Egypte.



Le chef de l'Etat juif, Ezer Weizman, reçoit Yasser Arafat à Césarée

Les délégations israélienne et palestinienne ont poursuivi leur discussion sur la mise en œuvre du redéploiement militaire partiel de l'armée israélienne à Hébron, mais aucune avancée n'a été enregistrée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Décrispation et négociations. Moins de deux semaines après l'embrasement général qui a causé la mort de 59 Palestiniens et de 15 soldats israéliens, et tandis que la reprise du dialogue entre les deux parties piétine après deux rencontres à Gaza, le chef de l'OLP Yasser Arafat, invité par le président de l'Etat juif Ezer Weizman, a effectué mardi 8 octobre sa première visite publique sinon officielle en Israël.

Le Palestinien s'était certes déjà rendu une fois à Tel Aviv, en novembre dernier, pour présenter ses condoléances à la famille du premier ministre assassiné Itzhak Rabin. Mais cette brève visite nocturne n'avait été révélée qu'après coup.

Cette fois, les caméras étaient au rendez-vous. Bien sûr, le président de l'Autorité palestinienne autonome a dû accepter de quitter son enclave de Gaza dans un hélicoptère de l'armée israélienne. Certes, contrairement au cérémonial protocolaire habituellement réservé à tous les visiteurs étrangers, la rencontre n'a pas eu lieu à la résidence officielle du chef de l'Etat à Jérusalem-Ouest, mais dans sa résidence privée, à Césarée, au nord d'Israël, sur les bords de la Méditerranée (depuis son retour en Palestine, il y a plus de deux ans, M. Arafat n'a d'ailleurs jamais été autorisé à visiter Jérusalem). Mais il suffisait de l'observer, détendu et souriant, dans le jardin du président d'Israël, pour constater qu'il appréciait à sa juste mesure l'honneur tout symbolique qui lui était accordé.

Ancien ministre de la défense dans le gouvernement Likoud de Menahem Begin avant de passer chez les travaillistes, qui l'éliront président en 1993, Ezer Weizman, âgé de soixante-douze ans, occupe un poste dont le caractère honorifique a été renforcé par l'introduction, en mai, du suffrage universel pour l'élection du premier ministre. Ces dernières années, M. Weizman avait embarrassé plusieurs fois Itzhak Rabin et Shimon Pérès en réclamant publiquement, après des attentats terroristes, la suspension du processus de paix avec les Palestiniens. Se voulant *« porte-parole du peuple »* plus qu'arbitre, toujours direct et souvent populiste, le président avait gêné à son tour Benyamin Nétanyahou à la fin août en déclarant que si le premier ministre nationaliste ne rencontrait pas rapidement *« le premier président élu des Palestiniens, que cela nous plaise ou non »*, il le ferait lui-même. Début septembre, le chef de l'exécutif avait obtempéré et renconté pour la première fois le chef de l'Autorité autonome.

La rencontre de Césarée, elle, n'est pas le résultat d'une pression, sinon celle des événements, mais la conséquence de ce qu'un observateur palestinien appelle *« la nouvelle tactique israélienne, qui consiste à flatter notre président tout en donnant à l'opinion internationale l'image d'une paix qu'elle espère mais qui n'existe pas. »* Sur le terrain, si l'armée a levé mardi le siège militaire de Ramallah, le bouclage des territoires, allégé à Gaza pour les marchandises, reste largement en place. Les chars d'assaut israéliens, déployés la semaine dernière autour des sept enclaves autonomes, ont été reculés pour être moins visibles, mais ils sont toujours là, *« prêts à servir si besoin est »*, a dit Itzhak Mordechaï, ministre de la défense.

« Après une guerre, a dit mardi M. Weizman, *les gens intelligents essaient de faire la paix et, pour cela, il faut se parler* (...). *Nous sommes d'accords pour que la tragédie récente et les pertes de part et d'autre ne se reproduisent pas. »* Son invité s'est montré tout aussi consensuel. *« L'ordre est donné aux policiers palestiniens de ne pas ouvrir le feu sur les Israéliens.* (...) *Nous n'avons pas d'autre choix que de poursuivre nos efforts en vue de protéger et de renforcer le processus »*, a assuré M. Arafat.

MODIFICATIONS

Au point de passage d'Erez entre Israël et la bande de Gaza, les délégations israélienne et palestinienne ont poursuivi mardi leur discussion sur la mise en œuvre du redéploiement militaire partiel de l'armée israélienne à Hébron. Environ 450 colons juifs messianistes campent en effet au cœur de cette ville de 140 000 Palestiniens, sous protection de l'armée. Aucune avancée n'a été enregistrée.

Les Israéliens défendent quatre principales modifications aux accords signés en 1995 : la limitation de l'armement des policiers palestiniens qui prendront la relève des Israéliens, le droit de poursuite en zone autonome contre d'éventuels agresseurs pour les soldats israéliens stationnés dans la partie d'Hébron occupée par les colons, le contrôle par des soldats israéliens des collines qui entourent le centre historique, et enfin le droit de veto sur toute nouvelle construction de bâtiment dans la ville. *« Toutes ces demandes*, a jugé Hassan Asfour l'un des négociateurs palestiniens, *sont en contradiction complète avec les accords signés il y a un an. Nous les rejetons. »*

Patrice Claude

Les Cambodgiens semblent favorables aux négociations avec les ex-Khmers rouges

La paix a priorité sur le procès du génocide

Près de 5 000 Khmers rouges, soldats et civils, viennent de se rallier aux forces royales après la chute, début octobre, du bastion rebelle de Samlot. Ces nouvelles défections surviennent alors que Phnom-Penh négocie avec la faction dissidente khmère rouge qui réclame l'autonomie de son bastion de Païlin.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Alors que des recherches financées par Washington aboutissent à la découverte de nouveaux charniers contenant les restes des victimes du passage des Khmers rouges au pouvoir, de 1975 à 1978, la lassitude de la guerre explique sans doute pourquoi les Cambodgiens accueillent plutôt favorablement les négociations en cours entre le gouvernement royal et une faction khmère rouge dissidente et dirigée par Ieng Sary, l'un des principaux responsables, quoi qu'il en dise, d'un génocide qui pourrait avoir fait jusqu'à 2 millions de victimes.

Sam Rainsy, l'un des critiques les plus acerbes du gouvernement royal depuis son limogeage du ministère des finances en 1994, a concédé, le 23 septembre, que le « second » premier ministre Hun Sen (ex-communiste) avait accompli un *« effort louable »* en ouvrant un dialogue avec les *« renégats khmers rouges »* ralliés à Ieng Sary et au Mouvement démocratique national uni (MDNU) que ce dernier vient de créer pour la circonstance.

Quand le gouvernement royal a ainsi pris langue, début août, avec l'ancien « numéro trois » du mouvement khmer rouge, pourtant déclaré hors-la-loi en juillet 1994 par l'Assemblée nationale, les seules protestations, non officielles, sont venues de l'étranger. De même quand, le 14 septembre, Norodom Sihanouk lui a accordé, avec réticence, une amnistie partielle à la demande de ses deux premiers ministres et sous réserve d'une requête formelle des deux tiers des députés.

Pour sa part, la classe dirigeante cambodgienne s'intéresse avant tout aux effets sur la marche des affaires du royaume d'une intégration des Khmers rouges dissidents. Sam Rainsy a largement tempéré les *« louanges »* adressées à Hun Sen en ajoutant que le cessez-le-feu déjà conclu avec Ieng Sary et la *« légalisation attendue »* du MDNU *« ont aggravé l'anarchie dans un Cambodge qui dessert de façon croissante sa réputation d'Etat maffieux »*. Selon lui, les bénéfices de la contrebande des pierres précieuses et du bois vont se retrouver dans les poches des *« archéo-Khmers rouges »* demeurés fidèles à Pol Pot, des *« néo-Khmers rouges »* (Ieng Sary) et des *« ex-Khmers rouges »*, son expression favorite pour désigner la direction des ex-communistes du Parti du peuple cambodgien (PPC).

Le premier premier ministre, le prince Ranariddh, a annoncé, le 2 octobre, qu'ils allaient demander aux Thaïlandais d'enquêter sur des dirigeants khmers rouges demeurés fidèles à Pol Pot, parmi lesquels Nuon Chea, ancien numéro deux du mouvement, et Son Sen, « ministre de la défense ». Ces derniers, selon des informations non confirmées, se seraient réfugiés en territoire thaïlandais après la chute, le 1er octobre, entre les mains des partisans de Ieng Sary, du village de Samlot, proche de la frontière entre les deux pays.

REVENDICATIONS AUTONOMISTES

Après avoir pris, avec l'aide du ministre thaïlandais de la défense, l'initiative de négocier avec Ieng Sary, le « second » premier ministre Hun Sen a surestimé ses capacités tactiques en annonçant tout bonnement un ralliement alors même que les discussions se poursuivaient et que le MDNU s'apprêtait à émettre plusieurs exigences : que Païlin, chef-lieu de district de la province de Battambang, soit promue province autonome et que le MDNU obtienne plusieurs postes au sein de la hiérarchie militaire régionale et nationale, ainsi qu'au ministère de l'intérieur.

Sous la pression notamment de la direction du PPC, le second premier ministre paraît avoir, depuis, fait marche arrière en déclarant, le 20 septembre, qu'il n'était pas question d'accéder à toutes ces demandes. Les nouveaux ralliements aux forces royales, annoncés mardi 8 octobre, de près de cinq mille Khmers rouges – soldats et civils – après la prise de Samlot, pourraient maintenant conforter sa position face à Ieng Sary, estiment certains observateurs à Phnom-Penh.

Une autre incidence de la scission du mouvement khmer rouge pourrait être un nouvel émiettement des partis politico-militaires qui se disputent le Cambodge depuis plus d'une décennie : en marge du Funcinpec (royaliste) et du PPC, alliés au sein du gouvernement à un mouvement moins influent et divisé (le Parti démocrate libéral bouddhiste), les derniers Khmers rouges insurgés, sous le commandement de Ta Mok et de Pol Pot, contrôleraient le Nord, alors que la faction de Ieng Sary tiendrait garnison dans l'extrême-ouest du royaume.

POURSUITES ÉVENTUELLES

L'amnistie de Ieng Sary concerne une condamnation à mort prononcée en 1979 par le régime de l'époque et la mise hors-la-loi des Khmers rouges en 1994. Le décret royal ne préjuge pas d'éventuelles poursuites par un tribunal international sur le génocide, si jamais une telle instance voit le jour. *« Le roi a clairement déclaré que si la communauté internationale veut poursuivre en justice Ieng Sary et d'autres pour crimes contre l'humanité, il n'émettrait pas d'objections »*, a confirmé, le 30 septembre à New York, Ung Huot, ministre cambodgien des affaires étrangères.

Alors que les recherches en cours sur la période 1975-1978 révèlent une réalité encore plus tragique que prévu, le procès des auteurs d'un génocide qui remonte à près de vingt ans ne sera donc probablement pas instruit par des Cambodgiens, qui, même s'ils appellent de leurs vœux la formation d'un tribunal international, s'accommodent, quelles que soient leurs réticences, de tout ce qui peut ressembler à un signe de paix.

Jean-Claude Pomonti

Une guérilla qui se désagrège

Cinq unités de Khmers rouges totalisant près de 5 000 hommes – environ 1 000 soldats et moins de 4 000 civils – ont fait défection et se sont ralliées au gouvernement royal, a-t-on appris mardi 8 octobre de sources concordantes à Phnom-Penh. Ces unités étaient stationnées dans la région de l'ancien bastion des Khmers rouges, Samlot, qui est tombée la semaine dernière aux mains des dissidents khmers rouges menés par Ieng Sary.

Cette nouvelle défection porte un coup sévère à un mouvement polpotiste dont le reste des forces est désormais concentré dans la région montagneuse de Phnom-Dangreak près de la frontière thaïlandaise. L'artisan en est le général Keo Pong, ancien commandant de l'« unité 18 » des Khmers rouges, devenu commandant militaire de cette région après s'être rallié à Phnom-Penh. Ces unités tranfuges manquaient de vivres, de médicaments et voulaient en finir avec la guerre civile, a expliqué Pich Siek, commandant de l'« unité 695 » ralliée. – *(AFP)*

La situation dans le Kurdistan irakien est un « mal tolérable » pour les Etats-Unis

COMME chaque épisode de l'interminable conflit irako-américain, la crise du Kurdistan est retombée comme un soufflé. Pour faire place à de nouvelles escarmouches inter-kurdes, dont il est encore difficile de mesurer l'ampleur. Les Etats-Unis ont rapatrié l'un des deux porte-avions qui étaient dans le Golfe, le *Carl Vinson*, parce que, selon l'expression du secrétaire à la défense, William Perry, *« l'Irak fait marche arrière par rapport aux actions menaçantes entreprises il y a un mois »*.

Washington aurait ainsi décidé de faire son deuil de l'échec de son projet, qui prévoyait de transformer le Kurdistan en bastion de la lutte contre Saddam Hussein – si tant est qu'un tel projet structuré ait jamais existé. Mais, d'une certaine manière, l'administration américaine trouve aussi son compte, ou au moins un mal tolérable dans la situation actuelle dans le nord de l'Irak.

C'est en tout cas ce que pensent nombre d'opposants irakiens. Pourquoi, s'interroge Ahmad Bamarni, ancien « député » de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) au « parlement » kurde élu en 1992, les avions américains qui patrouillent au nord du 36e parallèle n'ont-ils pas bombardé les premiers chars irakiens qui s'avançaient vers Erbil le 31 août, ce qui aurait eu pour effet, selon lui, de stopper net les quelque 450 chars et 40 000 soldats de la Garde républicaine qui volaient au secours du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani ? Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, Robert Pelletreau, avait pourtant, affirme-t-il, téléphoné à trois reprises à Jalal Talabani, chef de l'UPK, pour l'assurer que les Etats-Unis ne resteraient pas les bras croisés en cas d'intervention irakienne.

Pourquoi, demande-t-il encore, les Etats-Unis se sont-ils empressés de dire que leur action punitive contre l'Irak visait à défendre leurs intérêts stratégiques uniquement au Sud, ce qui a eu pour conséquence de démobiliser les combattants de l'UPK qui n'ont plus résisté à la progression de leurs frères ennemis du PDK ? La réponse est peut-être à trouver d'abord dans le succès que Washington estime avoir remporté, par armée de Bagdad interposée, en évinçant l'Iran de l'Irak du Nord.

> La liberté de mouvement de l'armée irakienne continuera d'obéir à certaines lignes rouges

L'Iran, dont le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, affirmait qu'il était le seul pays à pouvoir régler les querelles inter-kurdes, et dont le soutien à l'UPK devait servir de *« levier »* pour asseoir son influence en Irak et renforcer ses atouts régionaux, a manqué son but, fait remarquer Leïth Kouba, un opposant chiite indépendant. Cet échec ne déplaît, ajoute-t-il, ni aux Etats-Unis – pour qui, à tort ou à raison, Téhéran demeure le principal danger dans la région –, ni à leurs alliés occidentaux et régionaux. Exaspéré par les querelles inter-kurdes, Washington n'est sans doute pas non plus mécontent aujourd'hui de voir le Kurdistan contrôlé par une seule des deux factions kurdes.

Au demeurant, ajoute-t-il, l'accord qui a été conclu entre M. Barzani et Saddam Hussein s'apparente à une entente entre deux *« parrains »*. Le premier, *« qui ne s'est jamais vraiment posé de questions sur qui gouverne l'Irak, ni sur l'instauration de la démocratie dans ce pays, et pour qui la seule chose qui ait jamais compté est le contrôle du Kurdistan »*, ne se considère ni comme *« un agent de Saddam Hussein, ni comme son ami. »* Ce qu'il veut, c'est la stabilité du Kurdistan. C'est peut-être aussi l'objectif que se fixent désormais les Etats-Unis. Quant au président irakien, il aurait compris, estime M. Kouba, qu'il valait mieux laisser aux Kurdes une large autonomie au Kurdistan pourvu qu'elle ne soit pas dirigée contre lui.

Toutefois, l'un et l'autre jouent serré. M. Barzani peut difficilement poser ses conditions à une neutralité bienveillante réciproque avec Bagdad s'il ne s'appuie pas sur d'autres forces, principalement les Etats-Unis et la Turquie, fait valoir Raïd Fahmi, membre du Parti communiste irakien. D'où ses récents entretiens à Ankara, avec d'une part, le ministre turc des affaires étrangères, Tansu Ciller, et, d'autre part, avec M. Pelletreau. Il semble déjà assuré de la bienveillance des Turcs, mais les choses sont plus complexes avec l'administration américaine, avec laquelle de nouveaux entretiens sont prévus en octobre à Washington.

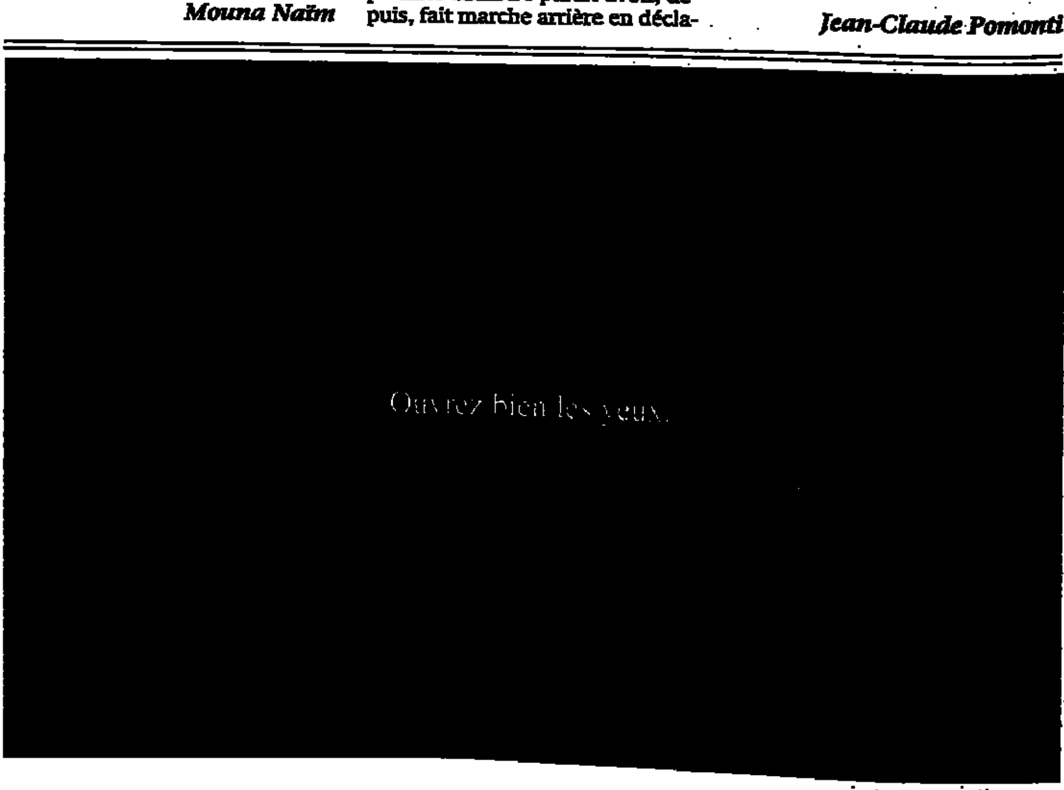
Si, souligne M. Fahmi, les Etats-Unis ont l'intention de maintenir la zone d'exclusion aérienne au nord du 36e parallèle, la liberté de mouvement de l'armée irakienne dans cette zone continuera d'obéir à certaines lignes rouges.

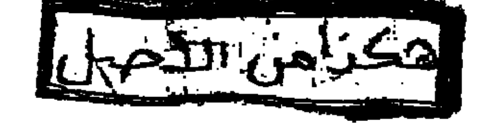
Si cette zone est au contraire supprimée, l'équilibre des forces penchera inévitablement en faveur du président irakien, ne fût-ce que parce qu'il dispose d'un appareil d'Etat. Il ne faut pas oublier non plus que M. Hussein sait promettre une autonomie attrayante aux Kurdes, puis la vider de son contenu dans la pratique. L'histoire récente est là pour le rappeler : dans sa lettre, l'accord d'autonomie signé avec les Kurdes en 1970 était très satisfaisant, mais son application unilatérale par Bagdad en 1974 l'a transformé en désastre pour les Kurdes.

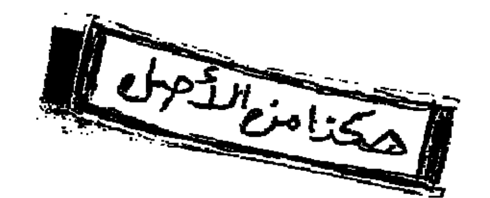
Les Etats-Unis étant en campagne présidentielle, il est peu vraisemblable qu'ils prennent une quelconque décision sur le Kurdistan avant la fin de l'année. Il est vrai qu'en laissant les troupes irakiennes intervenir dans le nord de l'Irak ils ont contribué à l'effondrement d'une opposition irakienne qu'ils tentaient de mettre sur pied, à la déroute d'agents de la CIA et à l'expression d'une opposition de plus en plus explicite régionale et occidentale à la diplomatie de la canonnière.

Mais, outre qu'ils ont mis l'Iran hors jeu dans le nord de l'Irak et l'ont dissuadé de quelque action que ce soit dans le Sud, ils ont saisi l'occasion pour étendre jusqu'au 33e parallèle le périmètre de sécurité de leurs propres troupes en Arabie saoudite et au Koweït ainsi que celle des gisements de pétrole de ces deux pays. A leurs yeux, c'est la priorité.

Mouna Naïm







SÉCURITÉ SOCIALE Le conseil des ministres a adopté, mercredi 9 octobre, le premier projet de la loi de financement de la Sécurité sociale, dont le principal objectif est de ramener le déficit du régime général, regroupant l'ensemble des salariés du privé, à 30 milliards de francs en 1997. ● LES CAISSES d'assurance-maladie et trois syndicats de médecins se sont retrouvés, le même jour, pour une première séance de négociations sur la convention médicale. Le nouveau texte devra intégrer les réformes inscrites dans le plan Juppé et prévoir des sanctions quand les médecins auront dépassé l'objectif de dépenses voté par le Parlement. ● EN ALLEMAGNE, le chancelier Helmut Kohl a engagé une réforme plus ambitieuse du système de protection sociale, notamment dans les domaines de l'assurance-maladie et des retraites.

Les négociations caisses-médecins s'engagent dans un climat tendu

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui doit ramener le déficit du régime des salariés à 30 milliards de francs en 1997. Les organismes d'assurances et les praticiens entament des pourparlers difficiles sur la convention médicale

LE CONSEIL DES MINISTRES a adopté, mercredi 9 octobre, le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui a pour principal objectif de ramener le déficit du régime général (salariés du privé) à 30 milliards de francs en 1997. De leur côté, les caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et trois syndicats de médecins libéraux (Confédération des syndicats médicaux français, Médecins généralistes-France, Fédération des médecins de France) devaient engager, le même jour, une difficile négociation afin d'adapter la convention médicale régissant les relations entre les caisses et les praticiens à la réforme de la protection sociale annoncée par Alain Juppé le 15 novembre 1995.

Ces deux rendez-vous importants sont étroitement liés, car la rigueur inscrite dans le projet de loi de financement, qui sera soumis à l'Assemblée nationale fin octobre, va peser lourdement sur ces négociations. En inscrivant dans son projet que les dépenses (hôpital, médecine de ville) ne doivent pas progresser de plus de 1,7 % en 1997 (soit 600,2 milliards de francs), le gouvernement a enserré l'activité des professionnels de santé dans un carcan que nombre d'experts jugent intenable en l'absence de véritables outils de maîtrise.

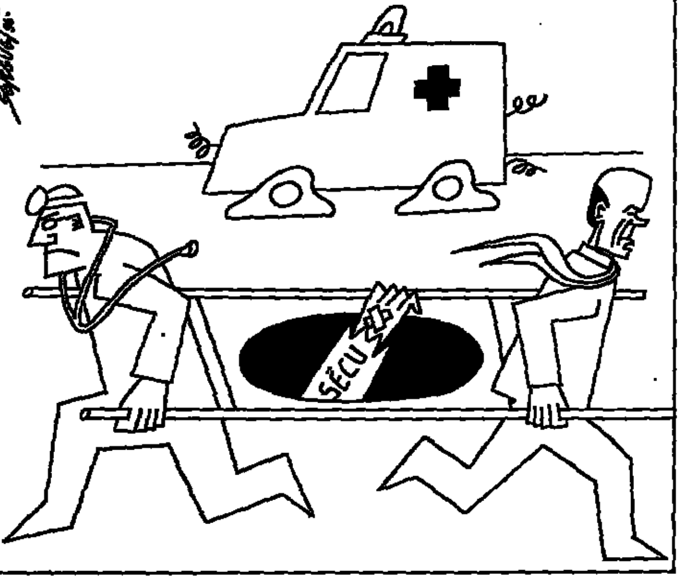
FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, n'a pas caché que *« la marge de manœuvre parlementaire sera très courte »*, voire nulle, pour infléchir cet objectif rigoureux. Il a rencontré préventivement, mardi, une quinzaine de députés du « groupe santé » de la majorité.

Pour désamorcer la crise ouverte qui l'oppose à une majorité du corps médical, le gouvernement a cédé sur l'épineux dossier des visites de nuit (*lire ci-dessous*). Ce geste risque de renforcer les organisations professionnelles les plus hostiles au plan Juppé, qui ont lancé un appel à une *« grève générale de soins »* pour le 17 octobre. Cette échéance devait aussi peser, mercredi, sur le début des discussions entre les caisses et les médecins. Le président (CFDT) de la caisse nationale, Jean-Marie Spaeth, a beau aborder ces négociations *« dans un esprit d'ouverture »*, il sait qu'au moindre incident la CSMF peut rompre le fil ténu du dialogue.

M. Spaeth n'en juge pas moins que si *« la Sécurité sociale peut aider à régler certains problèmes, c'est surtout à la profession de faire des arbitrages en son sein, notamment entre généralistes et spécialistes ». « Les temps sont révolus*, explique-t-il au *Monde, où la croissance économique ou la hausse des cotisations permettaient de régler les problèmes. »* M. Spaeth souligne que les représentants patronaux et syndicaux qui gèrent les caisses ont *« un point de convergence fort »* avec les médecins : leur intérêt à aboutir à un accord conventionnel. Sans accord, rappelle-t-il, c'est l'Etat qui, au terme des ordonnances, se substituera à eux pour imposer ses propres règles.

Les négociations, qui doivent s'échelonner dans les semaines qui viennent, porteront sur plusieurs points : la démographie médicale (préretraite, reconversions, etc.), étudiée dans le cadre d'un groupe de travail tripartite (Etat,caisses et médecins) qui devrait formuler des propositions pour inciter les médecins à cesser plus tôt leur activité ; le respect des normes de bonne pratique (références médicales) et leur caractère opposable aux praticiens, l'un des sujets les plus sensibles des discussions ; la création de filières et de réseaux de soins où les assurés seraient incités à consulter d'abord un généraliste ; l'informatisation des cabinets médicaux, pour laquelle la Caisse nationale a annoncé que chaque médecin recevra une dotation de 7 000 francs.



De son côté, le gouvernement élabore avec l'assurance-maladie d'autres instruments de maîtrise des dépenses. M. Barrot a annoncé, mardi 8 octobre, que les premiers carnets de santé, destinés à tous les assurés de plus de seize ans, seront distribués à partir du 29 octobre en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon, avant d'être généralisés courant 1997. Auparavant, tous les médecins auront reçu un exemplaire de ce carnet et une lettre les invitant à faire le meilleur usage d'un document qui se veut à la fois un outil de santé publique et un moyen de réguler le système de soins en évitant prescriptions et examens redondants. Pour l'heure, les assurés ne seront pas obligés de le présenter à leur médecin pour être remboursés. Une campagne publicitaire sur le thème : « Notre santé a une mémoire » sera lancée en novembre-décembre.

M. Barrot a précisé qu'un décret sur les médicaments génériques, définissant la notion de « bioéquivalence » (effets thérapeutiques identiques), sera publié dans les quinze jours. Le gouvernement souhaite, en effet, le développement de ces molécules qui ne sont plus protégées par un brevet et qui peuvent donc être vendues à des prix inférieurs au médicament d'origine. Ce décret permettra de comparer les médicaments – et d'encourager la prescription de traitements moins chers. De son côté, l'Agence du médicament a été chargée d'établir la liste de tous les génériques.

Le « droit de substitution », qui permettrait aux pharmaciens de donner un autre médicament que celui qui est prescrit par le médecin, n'entrera en vigueur qu'après concertation avec les acteurs de la chaîne du médicament, qui ont jusqu'au 21 octobre pour faire des propositions. Dans un premier temps, a expliqué M. Barrot, le pharmacien pourrait substituer un générique à un autre générique ; dans un second temps, il serait autorisé à remplacer un produit d'origine par un générique.

Jean-Michel Bezat

Alain Juppé recule sur les horaires de nuit

Après avoir suspendu certaines mesures destinées à limiter les dépenses de transport sanitaire, le gouvernement recule sur les visites de nuit des médecins, après la grève du 3 octobre. Pour réaliser 103 millions de francs d'économies, l'assurance-maladie souhaitait que les majorations de tarifs consenties aux médecins ne soient plus applicables qu'entre 21 heures et 7 heures (au lieu de 20 heures-8 heures). Après avoir reçu le président du Conseil national de l'ordre des médecins, Alain Juppé a annoncé, mardi 8 octobre, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, qu'il ne reprendra pas ce projet. L'Union nationale des omnipraticiens français, composante de la CSMF, s'est *« félicitée »* de cette décision.

Les partenaires de la santé font cause commune à Nancy

NANCY
de notre correspondante

« Il existe des gisements d'actes médicaux inutiles, redondants, superflus. » Jean-Louis Petit, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nancy, a précisé le champ de la campagne lancée par trois caisses de santé de Meurthe-et-Moselle sud et des syndicats de médecins libéraux : *« La qualité des soins se définit par des traitements utiles, efficaces, au meilleur coût. »* Voilà pourquoi la Confédération des syndicats médicaux français, Médecins généralistes 54, le Syndicat des médecins libéraux de Meurthe-et-Moselle, la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nancy, la caisse régionale et la Mutuelle sociale agricole ont décidé de prendre l'initiative d'une campagne de sensibilisation.

Une charte a été adressée aux 1 300 médecins libéraux de la circonscription. Les praticiens sont invités à y adhérer et à participer à la maîtrise des coûts en résistant aux pressions que les patients peuvent exercer sur eux lorsque, par exemple, ils sollicitent des prescriptions médicalement non justifiées. *« Le médecin doit aussi savoir déplaire en disant "non" »*, estime M. Masson, représentant de MG 54.

MODIFIER LES COMPORTEMENTS

« Pour autant, ajoute Patrick del Grande, président de la caisse de Nancy, *la qualité des soins reste la priorité. Certaines prestations sont prises en compte qui ne devraient pas l'être, alors qu'à l'inverse les pansements américains pour cancéreux ne sont pas remboursés. »*

L'objectif de la campagne, soutenue par une série d'affiches, est de parvenir à une modification des comportements. M. Winter, médecin-conseil chef à la CPAM, souligne que la charte concerne *« 98 % des médecins de la circonscription qui, de façon occasionnelle, sont générateurs de prescriptions non nécessaires, à la demande des patients »*.

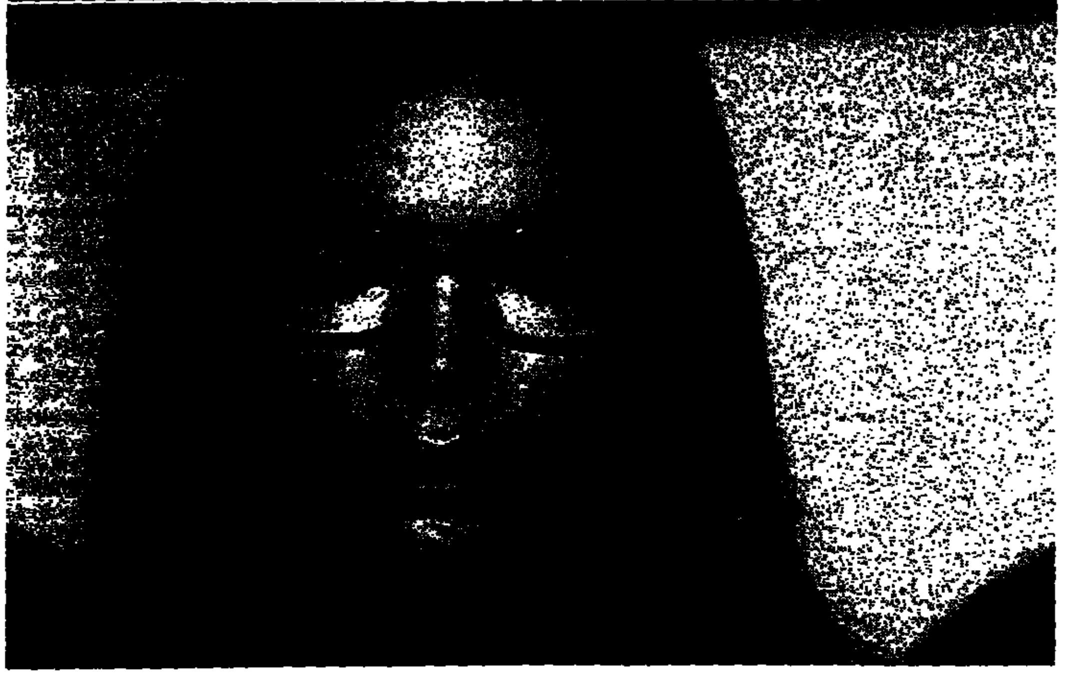
On sait, ajoute-t-il, que les cures thermales, qui ne représentent que 1 % du budget, sont, dans 80 % des cas, demandées au médecin par le malade. Le transport médical est également visé. Une étude de la caisse de Nancy a révélé que 20 % des transports en véhicule sanitaire léger n'étaient pas en rapport avec l'état du malade, et qu'une voiture particulière ou les transports en commun auraient suffi.

Les médecins libéraux concernés n'adhéreront pas à la charte ; ses initiateurs en sont conscients. Ils savent, aussi, que le secteur libéral n'est pas le seul à devoir se remettre en question. L'hôpital public participe pour 50 % au coût de la santé. Il reste, néanmoins, des pesanteurs dans le secteur libéral : des médecins soucieux de plaire à leur clientèle et des patients convaincus que, parce qu'ils ont cotisé toute leur vie, ils y ont droit.

La commission médicale paritaire locale, chargée de rappeler au bon souvenir des médecins adhérents les principes de la charte, précise qu'elle ne sanctionnera pas les dérapages, mais qu'elle étudiera les dossiers des médecins pour lesquels des anomalies auront été constatées.

Les patients, quant à eux, seront sensibilisés par un message glissé dans leurs feuilles de remboursement et par des affiches apposées dans les salles d'attente afin de faciliter le dialogue. Dans deux mois, les partenaires feront le bilan.

Monique Raux



L'Allemagne cherche à accroître la concurrence entre ses différentes caisses d'assurances

BONN
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas encore le grand soir pour l'« Etat social », mais c'est sans doute la fin d'une époque bénie où les conflits finissaient par se régler autour d'une table. Depuis le vote du volet social du plan d'austérité d'Helmut Kohl par le Bundestag, le 13 septembre, de nombreux Allemands se demandent si, au nom du respect des critères de Maastricht, de la compétitivité des entreprises et de la lutte contre le chômage, le gouvernement et le patronat n'ont pas décidé de transformer le consensus social bâti depuis plusieurs décennies en un avatar du modèle libéral anglo-saxon. Comme si l'économie souffrait d'un excès de mauvaise graisse, tous les éléments d'une couverture généreuse vont être revus à la baisse : indemnités-maladie, âge de départ à la retraite, conditions de licenciement dans les petites entreprises, prise en charge des dépenses de santé...

Au moment où Alain Juppé a du mal à traduire sa réforme de la Sécurité sociale dans les faits, M. Kohl s'engage dans une refonte plus ambitieuse de l'Etat-providence, n'hésitant pas à passer outre à l'hostilité des syndicats et à l'opposition des sociaux-démocrates (SPD) ni même, en imposant certaines réformes, à écorner le sacro-saint principe de l'autonomie des partenaires sociaux. *« Au sein du patronat et du gouvernement, certains pensent que le consensus social coûte trop cher et qu'il fallait oser s'engager dans des conflits pour régler le problème »*, déplore Erich Standfest, de la Fédération des syndicats allemands (DGB), qui compte 9 millions d'adhérents.

DOULOUREUX RÉVEIL

Le gouvernement et le patronat entendent réduire le coût du travail pour attirer les investisseurs étrangers et réduire de moitié, d'ici à l'an 2000, le chômage, qui touche aujourd'hui 4 millions de personnes. Il souhaite ramener les charges sociales de 41,3 % du salaire brut actuellement à moins de 40 %. C'est tout l'objet du « paquet » de lois voté à la mi-septembre par le Bundestag et dont M. Kohl attend rapidement environ 100 milliards de francs d'économies. L'opposition des syndicats s'est cristallisée autour de la baisse des indemnités payées par les entreprises en cas de maladie de leurs salariés, indemnités dont le montant a été ramené, au 1er octobre, de 100 % du salaire à 80 % pendant les six premières semaines d'arrêt. Cette réforme aura, selon M. Standfest, *« des conséquences très graves sur les relations entre le patronat et les syndicats »*.

La réforme du système de santé – la troisième depuis 1989 – sonne, elle aussi, comme un douloureux réveil. M. Kohl a récemment ironisé sur l'assurance-maladie qui, comme lui, reprend du poids après chaque cure d'amaigrissement ! De fait, les excédents dégagés en 1993 et 1994 grâce à la réforme de 1992 ont fait place à de nouveaux déficits, et 1996 se soldera par un « trou » de plus de 30 milliards de francs (sur 850 milliards de dépenses). Comme pour les caisses de retraite, c'est cette spirale des déficits que les pouvoirs publics ont décidé de briser.

Les cotisations (13,4 %) devraient baisser de 0,4 point début 1997 (soit 25 milliards de francs de recettes en moins) et les forfaits payés par les assurés pour chaque boîte de médicaments (de 10 à 25 francs) augmenteront de 1 deutschemark (3,50 francs). Un mécanisme a été prévu pour que les dépenses des hôpitaux ne progressent pas plus vite que leurs recettes, et leurs budgets vont être plus serrés qu'auparavant, mais l'un des moyens essentiels pour maîtriser les dépenses médicales reste, selon le ministre de la santé, Horst Seehofer, l'intensification de la concurrence entre les caisses d'assurance-maladie.

Depuis trois ans, un habitant de Munich peut s'affilier à un organisme de Cologne. M. Seehofer prévoit d'élargir le champ des prestations que les caisses ne seront plus obligées de rembourser, espérant ainsi susciter plus d'émulation entre elles et les amener à offrir des prestations au meilleur rapport coût-efficacité. Les assurés auront le droit de résilier immédiatement leur contrat dès que leur caisse relève ses cotisations, les organismes pouvant, de leur côté, rétrocéder de l'argent aux assurés qui n'ont pas été malades. *« Nous sommes passés d'un système bureaucratique à un système plus orienté vers les désirs de la clientèle »*, estime un responsable de l'AOK, la plus grosse fédération de caisses (30 millions d'assurés). Ce début de mise en concurrence n'a entraîné, pour l'heure, ni baisse des dépenses ni sélection des risques. *« Dans les milieux libéraux, on a tendance à condamner les caisses publiques* [qui regroupent 90 % des assurés, NDLR] *»*, observe un responsable du ministère de la santé, reconnaissant que le débat public-privé sera *« fort dans les vingt ans qui viennent »*.

« ÉQUITABLEMENT RÉPARTIS »

Le patronat (BDA) précise qu'il ne plaide pas pour une assurance-maladie privée pour tous, mais que le maintien du système social actuel implique des réformes. Sur la base de travaux d'experts, concluant que 10 % à 20 % des prestations de santé sont inutiles, il juge que les économies décidées en appellent d'autres et que l'on pourrait ramener la cotisation-maladie à 12 % du salaire, notamment en invitant les caisses à proposer aux assurés des « paquets » différenciés de prestations remboursables. Au-delà, ils seraient libres de souscrire une assurance complémentaire.

« Nous misons sur le sens de la responsabilité des malades », insiste Helmut Heiderich, député CDU. Réalistes, les syndicats savent que des sacrifices sont nécessaires, mais veulent qu'ils soient *« équitablement répartis »*. Las ! le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur son plan d'austérité. Il envisage même de reporter d'un an la hausse des allocations familiales prévue au 1er janvier 1997, tandis que la CDU suggère que l'âge de départ à la retraite soit porté à... soixante-sept ans.

J.-M. B.

Le Sénat vote la « confiance » sans encombre

LE SÉNAT a accordé sa confiance au gouvernement d'Alain Juppé, par 219 voix contre 94, mardi 8 octobre, comme les députés l'avaient fait le 2 octobre. Le RPR et l'UDF ont voté pour, alors que le PS et le PCF se sont prononcés contre.

M. Juppé, qui a défendu sa politique sur un ton délibérément plus pugnace qu'à l'Assemblée nationale, a estimé que la majorité RPR-UDF avait *« apporté la preuve »* qu'elle n'avait *« pas de réticences »* par rapport au gouvernement. *« Quelles que soient les difficultés du temps, que je ne sous-estime pas, nous voyons apparaître des signes encourageants »*, a affirmé M. Juppé, en citant notamment *« les perspectives de croissance »*. Les orateurs de gauche, socialiste et communiste, ont fermement critiqué la politique gouvernementale.

Alain Juppé appelle à la mobilisation contre le terrorisme corse

ALAIN JUPPÉ a lancé un appel *« à l'adhésion populaire en Corse et sur le continent pour faire barrage au fléau que constituent la violence et le terrorisme »*, mardi 8 octobre, à l'Assemblée nationale, lors des questions d'actualité. *« C'est par cette manifestation de courage collectif et de solidarité que nous parviendrons à l'objectif que nos concitoyens de Corse souhaitent : la paix, la tranquillité et le développement »*, a ajouté le chef du gouvernement. Les groupes de la majorité RPR et UDF à l'Assemblée nationale se sont déclarés d'accord pour la constitution d'une mission parlementaire d'information sur la Corse, qui pourrait devenir effective dès la semaine prochaine.

DÉPÊCHES

■ **FONCTIONNAIRES : 55 % des Français estiment que le gouvernement a tort** de vouloir réduire le nombre des fonctionnaires, tandis que 37 % pensent le contraire, et que 8 % sont sans opinion, selon une enquête de l'institut BVA pour la radio BFM, rendue publique le 8 octobre, et réalisée du 3 au 5 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de 962 personnes âgées de plus de dix-huit ans.

■ **PS : Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse,** souhaite que le Parti socialiste *« prenne nettement le cap réformiste »*. Dans un entretien publié mercredi 9 octobre par *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, l'ancien ministre regrette que *« le recentrage idéologique qui devait suivre les présidentielles* [n'ait] *jamais été fait »*.

■ **GARDANNE : Charles Pasqua ne devait pas se rendre, mercredi 9 octobre, à Gardanne,** dans les Bouches-du-Rhône, pour soutenir Hervé Fabre-Aubrespy, candidat du Mouvement pour la France (MPF) à l'élection législative partielle des 13 et 20 octobre. L'ancien ministre de l'intérieur invoque des *« raisons personnelles »*. Pour Bruno Gilles, secrétaire départemental adjoint du RPR, cette défection intervient après la mise en garde au candidat MPF adressée par Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 9 octobre).

■ **PC : Paul Mercieca, député (PCF) du Val-de-Marne,** a annoncé, mardi 8 octobre, qu'il renonçait au mandat de maire de Vitry-sur-Seine, qu'il détient depuis dix-neuf ans, pour *« pouvoir se consacrer pleinement à son activité parlementaire »* et *« laisser place à un homme plus jeune »*. M. Mercieca, âgé de soixante-trois ans, proposera la candidature d'Alain Audoubert, premier adjoint.

■ **ARTS PREMIERS : Jean-Marie Le Pen, président du Front national,** a dénoncé, mardi 8 octobre, le projet du président de la République de créer un grand musée des arts « premiers », qui impliquerait le déménagement du Musée de la marine (*Le Monde* du 9 octobre). Pour M. Le Pen, il s'agit d' *« un choix de société »* qui donne *« des gages au lobby mondialiste »*.

■ **PARIS : pour marquer leur désaccord avec Jean-François Pernin,** maire (UDF-FD) du 12e arrondissement, sur une affaire de logement, certains élus de la majorité, parmi lesquels Michel Dufour (RPR) et Jean de Gaulle (RPR), ont refusé de participer à la réunion du conseil d'arrondissement, lundi 7 octobre.

■ **TRAVAUX PUBLICS : Alain Juppé a déclaré, mardi 8 octobre,** devant un millier de dirigeants d'entreprises de travaux publics réunis à Paris, qu'il avait décidé de *« proroger en 1997 le dispositif d'accès aux prêts Codevi des collectivités locales, qui pourront ainsi bénéficier de 20 milliards de francs de prêts à des conditions favorables pour financer des équipements publics »*.

La gauche critique le pacte pour la ville

LA COMMISSION SPÉCIALE du Sénat veut pousser son avantage sur le projet de loi concernant le pacte de relance pour la ville. Satisfaite des arbitrages rendus lundi 7 octobre par Matignon, qui a avalisé bon nombre de ses amendements (*Le Monde* du 9 octobre), elle entend toutefois ne pas lâcher sur deux points litigieux : les modalités d'indemnisation-chômage des emplois-ville et la baisse de la taxe sur les assurances pour les contrats souscrits par les commerçants et artisans dans les quartiers difficiles. Gérard Larcher (RPR), rapporteur de la commission des affaires économiques, estime, sur le premier point, qu'il faut mettre fin *« à un vide juridique total »* et, sur le second, que cette baisse avait été promise par le premier ministre. Lors de la discussion générale entamée mardi 8 octobre, la gauche PS et PCF a critiqué le texte. Pour André Vezinhet (PS, Hérault), le projet de loi n'a *« ni l'ambition ni l'originalité annoncées »*. Guy Fischer (CRC, Rhône) a dit l'opposition de son groupe au texte.



Le mode de scrutin régional pourrait être calqué sur celui des élections municipales

Lionel Jospin récuse la méthode de consultation du chef du gouvernement

Alain Juppé a fait parvenir, mardi 8 octobre, aux formations représentées au Parlement un questionnaire sur les modalités d'une modernisation de la vie politique. L'Hôtel Matignon penche pour une transposition du scrutin municipal à deux tours aux élections régionales. Premier à répondre, Lionel Jospin rejette la procédure de consultation utilisée par le premier ministre et renvoie celui-ci aux conclusions de la convention du PS sur la démocratie.

ADIEU réforme du scrutin législatif, bonjour réforme du scrutin régional ! L'aménagement du mode d'élection des députés, par introduction d'une dose de proportionnelle, est définitivement abandonné. Son évocation (*Le Monde* du 7 septembre) avait suscité un tel tollé à droite – hostilité à l'UDF et réserves au RPR – que le premier ministre a fini par rendre les armes. Il avait pourtant souhaité, le 20 septembre à Auxerre, devant le Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson, l'ouverture *« dans les deux mois »* d'un débat sur cette question. *« S'il apparaît, comme c'est probable, d'après les indications que je peux avoir, que personne ne veut changer le mode de scrutin législatif,* déclarait-il, le 6 octobre, lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, *je ne le changerai pas ! »*

Le bureau politique du parti néogaulliste, réuni sous sa présidence, mercredi 9 octobre, devait confirmer cet abandon, alors que le chef du gouvernement a fait parvenir aux formations politiques représentées au Parlement une lettre accompagnée d'un questionnaire de quatre pages sur une modernisation de la vie politique.

Dans sa missive, M. Juppé souligne *« les blocages, les archaïsmes ou les contraintes »* qui affectent la participation des citoyens et qui peuvent *« accentuer la coupure souvent dénoncée »* entre eux et leurs élus. Le premier ministre *« souhaite donc recueillir d'ici à la fin novembre »* les avis des responsables de partis siégeant au Parlement, en précisant que, *« volontairement »*, il ne leur soumet pas un *« projet précis »*.

RIVALITÉS

Pour autant, Matignon commence à avoir une idée plus arrêtée sur la désignation des conseillers régionaux, qui est abordée dans le questionnaire du chef du gouvernement. *« S'il apparaît,* déclarait M. Juppé sur TF 1, *comme c'est probable, qu'il y a une majorité qui se dégage pour changer le mode de scrutin régional, on fera une réforme sur le mode de scrutin régional. »* Le premier ministre voulait, depuis plusieurs mois, obtenir un aménagement, mais il s'est heurté aux rivalités entre départementalistes du RPR et régionalistes de l'UDF et à la volonté des dirigeants de la confédération libérale et centriste de « tuer » les propositions de Valéry Giscard d'Estaing.

En fait, la solution qui a désormais la préférence de M. Juppé figure dans le questionnaire : elle consiste à transposer le mode de scrutin municipal à l'élection des conseillers régionaux. On s'oriente, comme c'est le cas dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants, vers un scrutin de liste à deux tours, combinant le scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Ce mode de scrutin est plus à même d'assurer des majorités stables, grâce à l'introduction d'une « prime », tout en maintenant la représentation des forces minoritaires.

Le reste du questionnaire évoque le cumul des mandats ou des fonctions, ainsi que le statut de l'élu, la participation des femmes à la vie politique, les conditions d'âge, tous sujets sur lesquels risque de ne se dégager aucun consensus ou d'apparaître des problèmes de constitutionnalité, à l'exception, peut-être, du rôle des fondations politiques et du financement de la vie politique.

Lionel Jospin a été le premier dirigeant à répondre, mercredi, au premier ministre, dans une lettre approuvée en début de matinée par le bureau national du PS. Le premier secrétaire rappelle d'emblée qu'il avait fait *« de la réforme de* [la] *vie politique un des grands axes de* [sa] *campagne de l'élection présidentielle »*. Il adresse donc à M. Juppé une copie des conclusions de la convention nationale du PS sur la démocratie.

« Sur la modification des modes de scrutin – si telle était votre intention –, poursuit M. Jospin, *je ne crois pas que cette question soit aujourd'hui au cœur des attentes des Français, préoccupés qu'ils sont bien davantage par les difficultés économiques et la montée du chômage. Pour autant, sur l'ensemble des questions que vous évoquez, je puis vous assurer que, si le gouvernement et sa majorité sont en mesure de présenter un projet, nous ne manquerons pas de l'examiner sans* a priori, *mais à la lumière de la réflexion que nous avons nous-mêmes engagée. »*

En conclusion, M. Jospin critique la méthode du questionnaire, qui n'est *« sans doute pas, du point de vue des relations entre le premier ministre et d'autres responsables politiques, la formule la plus habituelle ni la plus heureuse »*.

Olivier Biffaud et Michel Noblecourt

Bernard Tapie s'efforce de convaincre le gouvernement qu'il n'a pas le droit de le priver de son mandat européen

JEUDI 10 OCTOBRE, Bernard Tapie, assisté de son avocat, pénétrera dans un palais officiel pour, une fois encore, plaider sa cause. Cette fois, ce sera, quai d'Orsay, au ministère des affaires étrangères, et l'ancien ministre de la ville d'un gouvernement socialiste viendra expliquer en quoi il lui paraîtrait non conforme au droit d'être privé de son mandat de parlementaire européen par un décret du chef du gouvernement français.

La décision de la Cour de cassation confirmant le jugement du tribunal de commerce de Paris, prononçant la liquidation judiciaire personnelle de M. Tapie, est du 9 juillet 1996. Or, l'article L 202 du code électoral prévoit qu'une telle condamnation entraîne automatiquement l'inéligibilité de la personne concernée, et donc la perte de ses mandats. A la demande du garde des sceaux, le Conseil constitutionnel, le 5 septembre, en a tiré les conséquences en privant M. Tapie de son siège de député des Bouches-du-Rhône. Pour celui de parlementaire européen, l'affaire est plus compliquée, ne serait-ce que parce qu'il n'y a *pas de précédent.* Quelle que soit l'attitude de l'assemblée de Strasbourg, le premier acte doit être un décret du gouvernement français constatant la déchéance de l'élu. Ce décret n'est toujours pas signé. Pourquoi ?

Chez les anciens amis de M. Tapie, au Parti radical-socialiste, on se demande si cela n'est pas lié à sa prise de position contre Bernard Kouchner dans l'élection législative partielle de Gardanne. Dans l'entourage d'Alain Juppé, on récuse vivement une telle interprétation en expliquant que le premier ministre tient simplement à ne prendre aucun risque juridique. M. Tapie et son avocat, Frédéric Thiriez, n'en demandent guère plus.

FLOU JURIDIQUE

Leur contre-offensive juridique se développe sur deux axes. D'abord, ils ont déposé une requête devant la Cour européenne des droits de l'homme contre la décision du Conseil constitutionnel. Ils arguent qu'a été violé l'aricle 6 de la convention dont elle est chargée de surveiller le respect, article qui dispose que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement »*. Or, M. Tapie plaide que l'automaticité de la privation de mandats électoraux est contraire à ce principe. Une décision de la Cour ne peut pas intervenir avant plusieurs années, mais, sans attendre, l'ancien député français assure que le gouvernement ne peut pas le priver de son mandat européen.

Ensuite, prévenu par lettre, le 16 août, de l'intention de M. Juppé de prendre un décret en ce sens, Me Thiriez a envoyé au ministère des affaires étrangères un argumentaire et demandé à ce que M. Tapie soit reçu personnellement. Cela sera donc fait le 10 octobre. M. Tapie assurera que le décret de destitution mettrait en cause *« l'indépendance du Parlement européen »*, prévue par les traités internationaux. Il reprend les points soulevés devant la Cour européenne des droits de l'homme. Enfin, il argue du code électoral qui, à ses yeux, oblige à ce que l'inéligibilité soit prononcée par une décision judiciaire spécifique et ne soit pas la conséquence automatique d'une condamnation.

Aucune jurisprudence ne vient soutenir ces arguments, mais, à l'évidence, M. Tapie souhaite simplement gagner du temps. Il est déjà décidé à saisir le Conseil d'Etat pour abus de pouvoir si M. Juppé se décidait à signer le fameux décret. Certes, ce recours ne serait pas suspensif, mais l'ancien député a l'intention de demander aussi un sursis à exécution, en avançant que la privation d'un mandat électoral est une décision trop lourde pour ne pas être entourée de toutes les garanties judiciaires.

En fait, il espère, grâce au flou *juridique dont il s'efforce d'entourer* cette procédure, convaincre ses collègues de l'Assemblée de Strasbourg de refuser de suivre le gouvernement français le jour où celui-ci se décidera à appliquer la décision des tribunaux. Le président de la commission de vérification des pouvoirs du Parlement européen, Ben Fayot (socialiste, Luxembourg), juge *« impensable »* que celui-ci puisse faire obstruction à la justice d'un Etat membre.

Thierry Bréhier et Marcel Scotto

Les avocats pourront communiquer à leurs clients les pièces du dossier d'instruction

DÉSIR DE REVANCHE des élus contre la justice ? Lors de la suite de l'examen par les députés, mardi 8 octobre, du projet de loi sur la détention provisoire, les juges d'instruction en ont pris pour leur grade.

Soucieux de convaincre ses collègues du bien-fondé d'un amendement visant à introduire une condition d'ancienneté dans le corps judiciaire pour être nommé à cette fonction, Jacques Limouzy (RPR, Tarn) a dépeint le juge d'instruction sous des traits fort peu avenants : *« Un homme (...) qui peut mettre les menottes aux poignets, aux pieds, même ; multiplier les auditions et pratiquer ainsi une sorte de harcèlement. (...) Un homme qui, chargé de juger des présomptions, déborde souvent en jugeant des preuves. Un homme qui est devenu une juridiction et n'est contrôlé par personne. »*

La pression a été d'autant plus forte que le président de la Commision des lois a lui-même donné de la voix pour réclamer l'adoption d'une mesure *« souhaitée par les députés de tous les groupes »*. Poussé dans ses retranchements, Jacques Toubon, qui n'a pu s'appuyer que sur une courte et hétéroclite coalition composée pour l'essentiel des deux anciens magistrats Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) et Jean-Pierre Michel (RL, Haute-Saône), a simplement obtenu de repousser le débat à l'examen d'une prochaine réforme du statut de la magistrature.

« PROGRÈS REMARQUABLE »

Quasiment unanimes sur ce point, les députés ont parlé d'une seule voix, aussi, lorsqu'il s'est agi d'accorder la possibilité aux parties d'avoir communication des pièces du dossier, jusqu'alors réservées aux seuls avocats. *« Nous sommes, aujourd'hui, tous d'avis qu'il faut changer la loi et autoriser la transmission du dossier »*, a reconnu le garde des sceaux. Le dispositif finalement retenu prévoit qu'*« après la première comparution ou la première audition les avocats des parties peuvent se faire délivrer, à leurs frais, copie de tout ou partie des pièces et actes du dossier »* et qu'ils *« peuvent transmettre à leur client la copie ainsi obtenue »*, le juge d'instruction disposant d'un délai de cinq jours ouvrables pour s'y opposer par décision motivée.

Le texte, qui précise que *« seules peuvent être communiquées à des tiers des copies des rapports d'expertise pour les besoins de la défense »*, prévoit de punir de 25 000 francs d'amende la partie qui aurait diffusé d'autres pièces auprès d'un tiers. Le député balladurien et avocat Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a tenu à *« féliciter »* le garde des sceaux pour ce *« progrès remarquable, historique pour les droits de la défense »*.

M. Toubon n'a rien cédé, en revanche, quant à l'éventualité d'une présence de l'avocat dès le début de la garde à vue, disposition réclamée par la commission des lois de l'Assemblée. *« Rien ne justifie de modifier dès maintenant la loi sur ce point »*, a affirmé M. Toubon. Le ministre a obtenu gain de cause contre un autre amendement de la commission, qui tendait à relever de deux à trois ans le seuil minimum de la peine encourue par une personne placée en détention provisoire. Il a fait valoir que pourraient alors y échapper des personnes poursuivies pour profanation de sépulture avec atteinte à l'intégrité du cadavre, ou pour faits de pédophilie sur mineurs de moins de quinze ans.

Jean-Baptiste de Montvalon



JUSTICE Deux hauts responsables de la Compagnie générale des eaux, qui comparaissaient mercredi 9 octobre devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis de la Réunion, ont avoué avoir versé plusieurs millions de francs destinés à la municipalité socialiste de Saint-Denis entre 1990 et 1993, afin d'assurer *« un financement politique »*. ● CES DÉCLARATIONS contredisent la ligne de défense de l'ancien PDG de la CGE, Guy Dejouany, qui a bénéficié dans cette affaire d'un non-lieu, le 19 juillet dernier. Elles marquent un brusque revirement dans l'attitude de la direction du groupe. ● DEVANT LE TRIBUNAL, Gilbert Annette, ancien maire de Saint-Denis et aujourd'hui député apparenté socialiste, a reconnu *« un financement parallèle »*. Un de ses maires adjoints, Jules Raux, a expliqué qu'il imposait aux entreprises une commission *« de 3 % »* sur les marchés publics de la ville.

La Générale des eaux reconnaît des financements politiques illégaux

Deux hauts responsables du groupe ont avoué, devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis de la Réunion, avoir versé plusieurs millions de francs destinés aux élus socialistes de la ville. La CGE avait emporté les marchés de distribution et d'assainissement de l'eau

SAINT-DENIS DE LA REUNION
de notre envoyé spécial

Après de longues années de dénégations, deux hauts responsables de la Compagnie générale des eaux, jugés pour la première fois dans un procès de corruption politique, ont reconnu, mercredi 9 octobre, avoir versé des millions de francs destinés à la municipalité de Saint-Denis de la Réunion, entre 1990 et 1993, pour assurer *« un financement politique »*. La CGE, qui compte 2 600 filiales dans le monde entier, 221 000 salariés et 2 300 contrats actuellement en cours aux côtés des collectivités locales françaises, admet avoir passé une sorte de pacte de corruption avec une grande ville française.

On est très loin de la position ardemment défendue par l'ancien PDG de la Générale, Guy Dejouany. Mis en examen le 24 mai 1995 pour corruption active, M. Dejouany avait estimé dans un communiqué que cette décision était *« injuste »*. Il n'en comprenait, disait-il, *« ni le fondement, ni le moment »*. Le 19 juillet, le PDG de la Générale des eaux avait bénéficié d'un non-lieu, le juge d'instruction, Jacques Lameyre, estimant qu'il *« n'existait pas de charges suffisantes »* contre lui. M. Lameyre succédait à Jean-Michel Prêtre, qui a quitté la Réunion et la magistrature, un décret du président de la République daté du 29 mai l'ayant nommé sous-préfet à Langres (Haute-Marne).

Pendant les deux premiers jours du procès, la *« doctrine Dejouany »* a tenu mais le cap a été brutalement inversé, mercredi 9 octobre, après les déclarations de Jean-Dominique Deschamps, directeur général et membre du comité exécutif et de Jean-Pierre Tardieu, directeur de la compagnie chargé de la distribution d'eau. Demandant à *« revenir »* sur leurs affirmations de la veille, M. Tardieu et Deschamps ont indiqué avoir rencontré, fin 1991, au siège parisien de la Générale des eaux, deux émissaires de la municipalité de Saint-Denis au sujet de *« préoccupations de financement politique liées aux engagements pris lors de précédentes rencontres électorales »*.

Les deux émissaires de Saint-Denis étaient Jules Raux, le collecteur de fonds occultes pour le PS réunionnais depuis des années, et de René Gastaldi, qui faisait office de faux-facturier et de porteur de valises. Peu avant ce rendez-vous, le responsable de la CGE à la Réunion avait indiqué à MM. Deschamps et Tardieu que *« le chiffre sur lequel il avait pris ces engagements était de 4 millions de francs sur les quelques années à venir »*. M. Deschamps reconnaît avoir signé un *« contrat étalé sur 3 ans et sur la base d'un million de francs par an »*. Le responsable de la CGE, qui a indiqué avoir *« réglé 1 million de francs plus 750 000 francs, par le biais de la SADE »*, une filiale de la CGE spécialisée dans les canalisations, précise que cette société n'avait pas été informée de l'arrangement contracté avec la mairie de Saint-Denis. La CGE versera ensuite 1 million de francs en 1992 ainsi qu'1 million de francs au début de l'année 1993, sommes toujours destinées à la municipalité de Saint-Denis.



EXPLICATIONS EMBARRASSÉES

La veille de ces aveux tardifs, les deux hauts responsables de la CGE avaient pourtant péniblement argumenté, avançant des explications embarrassées pour répondre aux éclaircissements demandés par le procureur, Bernard Legras et le président du tribunal, Bruno Vidon. A la fin de 1990, un rendez-vous avait conduit le *« financier »* du PS, Jules Raux et l'intermédiaire, René Gastaldi, au siège parisien de la CGE, où ils avaient été reçus par Jean-Dominique Deschamps. La CGE attendait alors que le maire de l'époque de Saint-Denis, Gilbert Annette, signe deux contrats qui figurent au centre du procès. Le premier, qui concernait la distribution de l'eau, était assorti d'une avance de 30 millions de francs, consentie à la municipalité au titre d'un préfinancement remboursé sur ses bénéfices d'exploitation à venir. Le second constituait une délégation du service d'assainissement de l'eau pour une période de quinze ans. Dans les mois suivant cet entretien, M. Annette signera les deux contrats.

« CONTRATS FICTIFS »

Or, ce rendez-vous de la rue d'Anjou a donné lieu à une cascade de versements de la CGE sur les comptes des sociétés fictives de René Gastaldi à Djibouti. Pour M. Gastaldi, il s'agissait de *« contrats fictifs »* : un *« habillage des versements à la mairie »*. Pour M. Deschamps, ces sommes correspondaient au contraire à une *« prospection commerciale à Djibouti au profit de la CGE »* qui devait être menée par René Gastaldi. En février 1991, une première somme de 510 000 francs est virée. Pour le second semestre 1991, un versement de 510 000 francs suit. La CGE vire ensuite 1,26 million de francs en 1992 et un million supplémentaire en 1993. D'autres versements, d'environ 0,5 million par an, étaient programmés jusqu'en 2001. De l'aveu de M. Deschamps, la *« prospection »* de M. Gastaldi à Djibouti se révèlera décevante : *« Il n'a rien fait »*. Cet ensemble de *« cadeaux »* ont-ils constitué des *« contreparties »* aux contrats signés, a demandé avec insistance le président Bruno Vidon. Mardi 8 octobre, MM. Deschamps et Tardieu l'avaient nié avec insistance, se contentant d'évoquer les *« fortes pressions »* de la municipalité à la CGE pour *« faire travailler M. Gastaldi »*. Tout en reconnaissant qu'il a été mis en examen en 1995 dans un dossier de corruption intéressant un bureau de conseil proche du Parti communiste français, M. Deschamps avait répété lors de cette audience que, dans le dossier de Saint-Denis, il ne s'était *« pas du tout posé la question du financement politique »*.

Maintenant que les deux hauts responsables de la CGE ont reconnu les faits, il reste un paradoxe majeur : comment imaginer que Guy Dejouany, l'ancien PDG de la Générale des eaux, absent du procès a pu ignorer le versement de plusieurs millions de francs par la CGE pour financer la première ville française d'outre-mer ?

Erich Inciyan

Trois autres affaires

Outre celle jugée à Saint-Denis de la Réunion, la Compagnie générale des eaux (CGE) est impliquée dans plusieurs autres affaires examinées par la justice.

● **Sicopar** : l'enquête sur les liens entre la CGE et la Sicopar, bureau d'études situé *« dans la mouvance communiste »*, a conduit à la mise en examen de Jean-Dominique Deschamps, directeur général et membre du comité exécutif du groupe industriel, pour *« trafic d'influence, faux et usage de faux et corruption active »*. La CGE est soupçonnée d'avoir, entre 1984 et 1994, versé près de 25 millions de francs à des officines réputées proches du PCF, en contrepartie d'interventions auprès de municipalités contrôlées par la gauche.

● **Bretagne Loire Equipement** : les investigations conduites par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke sur le bureau d'études Bretagne Loire Equipement (BLE) mettent également en cause le financement du PCF. La compagnie de la rue d'Anjou aurait versé une commission de 1,8 million de francs, répartie entre Urba et BLE, lors de l'attribution du marché de l'eau de la ville de Rennes, en 1988. M. Deschamps est également mis en examen dans ce dossier, pour *« trafic d'influence »*.

● **Financement du Parti républicain** : le conseiller Van Ruymbeke avait mis en évidence les contributions d'une filiale de la CGE, la Société française de radiotéléphone (SFR), au Groupement des régies réunies (GRR), émanation du PR, après l'octroi, par M. Longuet, en tant que ministre des télécommunications, de la concession d'un réseau de téléphonie.

La « caisse noire » du PS réunionnais

SAINT-DENIS DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

Naguère dévoués à Gilbert Annette, député (apparenté socialiste) de la Réunion et ancien maire de Saint-Denis, deux socialistes – le *« financier »* du PS réunionnais et l'intermédiaire imposé à la CGE – étaient au cœur des relations financières nouées entre la municipalité et la CGE. Chargé de diriger les financements occultes des entreprises du début des années 80 jusqu'en 1994, Jules Raux, qui fut trésorier fédéral du PS, a financé la campagne électorale qui a conduit M. Annette à la tête de la ville pour un coût qu'il évalue à près de 2,5 millions de francs. Une fois la nouvelle équipe aux commandes, *« le maire et ses principaux adjoints ont décidé de solliciter les entreprises attributaires de marchés à hauteur de 3 % du montant de ces marchés »*, a indiqué M. Raux devant le tribunal correctionnel.

Selon ses dires, ce taux était *« honnête et modeste, par rapport à d'autres collectivités qui demandent davantage »*. Un pourcentage plus faible était demandé pour *« les tout petits marchés de moins de 500 000 francs, afin de ne pas pénaliser les petites entreprises »*. Le taux de 3 % s'appliquait aux *« marchés moyens, de 500 000 à 1 million de francs »*. Pour les *« gros marchés »*, la commission de la mairie était fixée au cas par cas. *« L'éthique de notre équipe était de solliciter les entreprises seulement après l'attribution du marché »*, a souligné M. Raux, qui, outre ses fonctions officieuses, présidait la commission d'appel d'offres chargée d'attribuer les marchés.

« LA RÈGLE DU MOINS-DISANT »

« J'étais d'accord pour que M. Raux collecte des fonds afin de payer les dettes contractées par le PS avant mon élection », a indiqué l'ancien maire de Saint-Denis, M. Annette, en soulignant qu'il avait donné consigne pour que *« s'applique la règle du moins-disant »* afin *« d'obtenir les meilleures conditions pour chaque marché et d'éviter une dérive vers la corruption »*. Niant l'existence de *« la règle des 3 % »*, M. Annette a estimé que le *« financement parallèle »* auprès des sociétés était *« une démarche commerciale, l'entreprise étant libre de donner ce qu'elle voulait ou de ne rien donner »*. Il a cependant concédé que le cumul, par M. Raux, des fonctions de *« collecteur de fonds et de président de la commission d'appel d'offres »* présentait *« des risques »*.

La seconde série de déclarations accablantes est venue de René Gastaldi, qui a fait office de « faux-facturier » entre la municipalité et la CGE. *« Je suis socialiste et résident fiscal à Djibouti, ce qui me permet de transporter dans mon sac des sommes en liquide supérieures à 50 000 francs, à la différence des citoyens français »*, a-t-il déclaré. Après avoir été patron de casino à Saint-Denis et à Djibouti, de discothèque à Annecy, et d'un snack-bar à Saint-Denis, M. Gastaldi a utilisé ses deux sociétés de Djibouti – *« de simples boîtes postales »*, dont il était l'unique salarié – pour encaisser les factures adressées par la CGE avant de rapporter l'argent en espèces, amputé de sa commission personnelle, à la municipalité.

Confirmant le rôle joué par M. Gastaldi, M. Annette a justifié le circuit djiboutien en notant que la loi de 1990 sur le financement des partis obligeant les donateurs à apparaître officiellement avait dissuadé certaines entreprises de continuer leurs dons. Avouant avoir reçu 1 million de francs de M. Gastaldi en 1992, le député a expliqué avoir alors eu besoin *« de sommes en liquide pour dépanner des associations et des personnes qui créaient un état de trouble permanent au Chaudron »*, un quartier marqué par des émeutes en 1991. *« J'avais conscience que ce n'était pas le système légal »*, a ajouté M. Annette. Après l'ouverture d'informations pour corruption, en 1993, M. Annette assure avoir demandé à M. Gastaldi d'*« arrêter le financement parallèle »*. Mais il a continué son œuvre, au motif que *« des contrats avaient été signés jusqu'en 2001 »*.

E. In.

La vie de château en appartement pédagogique

ILS ONT enfin décroché leur logement HLM et c'est bien pour eux la seule chose qui compte. Cent mètres carrés en duplex avec des grandes fenêtres, une petite terrasse et un bel escalier de bois verni pour monter à l'étage, ils n'avaient jamais osé en rêver. Après dix ans d'attente, entassés à cinq dans un deux-pièces de 30 mètres carrés, c'est presque trop d'un coup. Ce grand logement neuf, une fois l'APL déduite, leur coûtera 2 300 francs par mois ; ils déboursent actuellement 3 000 francs et n'ont aucune aide au logement.

En bordure de Paris, derrière la porte de Clichy, l'îlot Trouillet-Fouquet fait l'objet d'une opération de reconstruction conduite par la SA d'HLM Logement français pour la Mairie de Clichy (Hauts-de-Seine). Pour la famille Mounou, cette ZAC est une bénédiction. Leur vieil immeuble doit être rasé ; ils vont, enfin, être relogés. D'origine zaïroise et père de trois enfants, M. Mounou travaille comme agent de sécurité dans une grande école. Clichois depuis 1979, il est demandeur de logement depuis 1987.

On les a convoqués à 9 heures au 20, rue Klock, à Clichy, pour une matinée de formation dans l'*« appartement pédagogique »* que le Logement français a installé au rez-de-chaussée de l'immeuble. Le lieu tient, à la fois, de l'appartement-témoin et de l'école ménagère. Ils sont venus avec leurs enfants, comme l'a demandé la conseillère sociale. Bien intégrée, la famille Mounou n'a apparemment pas d'autre problème que celui du logement. Mais la procédure de relogement prévoit un *« accompagnement social »*. Ils se laissent donc accompagner.

Il y a là le gardien de l'immeuble, la conseillère sociale qui anime la séance, un agent administratif de l'organisme HLM. Du café et des petits gâteaux. Une cuisinière électrique et un bloc évier pour la démonstration, des échantillons d'ampoules électriques, de douilles, de vis et de tringles à rideaux. Il s'agit bien d'une *« formation »*, explique-t-on au Logement français, *« destinée à favoriser une bonne intégration et une utilisation rationnelle des appartements »*. Une véritable *« éducation »*, précise la conseillère sociale, *« indispensable à ces familles qui sortent de logements insalubres »*.

Des affiches sont fixées au mur. Au-dessus de la cuisinière : *« Adaptez vos ustensiles au diamètre de vos plaques. »* Dans l'entrée : *« Les sols sont recouverts de dalles plastiques. Ne jetez pas de seau d'eau. Pensez aux voisins d'en dessous ! »* Ou encore, ces *« consignes »* que n'auraient pas reniées les promoteurs des habitations à bon marché (HBM) qui, au début du siècle, partaient à l'assaut des taudis ouvriers : *« Le bon sens, la politesse, la discipline sont les premières qualités d'une vie en collectivité. »*

DU DÉSINFECTANT

La conseillère démarre son cours. Tout est passé en revue, du démontage d'un fusible à l'utilisation du système de ventilation qu'*« il est interdit de boucher »* et aux fuites d'eau, *« car vous aurez plusieurs points d'eau dans votre nouvel appartement »*. On n'oublie pas, non plus, de prévenir les enfants présents qu'*« on ne joue pas aux billes dans la maison »* ou qu'*« on ne monte pas les vélos au sixième étage »*, les pères qu'*« il est interdit de bricoler après 9 heures du soir »* et les mères qu'*« on ne fait sécher ni tapis ni vêtements aux fenêtres »*.

M. Mounou se risque, très poliment, à dire que, par sa fonction, il sait démonter un fusible. Au milieu d'un exposé sur les lampadaires halogènes, le fils aîné a quitté la séance pour se rendre au lycée. Mme Mounou attend patiemment que le cours se termine. Elle promet, docile, de passer au désinfectant réfrigérateur, télévision et literie, comme l'a suggéré la conseillère. L'organisme fournit d'ailleurs les produits. Mme Mounou ne dit rien ; Mme Mounou supporte. Elle aura son logement – *« un vrai château »* –, le reste n'a pas grande importance. De retour dans son petit appartement, elle proteste quand même. *« Ici, c'est petit et en mauvais état, dit-elle, trop cher, surtout, c'est vrai. Mais insalubre ? Et du désinfectant... »*

Christine Garin

Les défenseurs de l'Eglise de scientologie dénoncent un « procès-spectacle »

Les avocats dénient au tribunal le droit de juger du « religieusement correct »

Le jugement des vingt-trois responsables et membres de l'Eglise de scientologie poursuivis devant le tribunal correctionnel de Lyon pour escroquerie et homicide involontaire sera rendu le 22 novembre. Après des réquisitions demandant des peines de prison avec sursis pour les prévenus, leurs défenseurs se sont attachés, mardi 8 octobre, à démontrer que les infractions pénales n'étaient pas établies.

LYON
de notre envoyé spécial

« Procès-spectacle », *« hypocrite »*, *« en trompe l'œil »*... Les six défenseurs des vingt-trois scientologues qui comparaissaient, depuis le 30 septembre à Lyon, ont vivement critiqué, mardi 8 octobre, les conditions dans lesquelles leurs clients ont été renvoyés devant le devant le tribunal correctionnel et ont dénoncé l'*« inanité »*, selon eux, du dossier. Ils ont évoqué *« les causes médiatiques et politiques »* de la saisine du tribunal. Au début de l'année, en plein débat sur les sectes, Jacques Toubon, garde des sceaux, avait annoncé aux parlementaires le renvoi prochain de l'affaire : *« J'espère que* [celle-ci] *pourra ainsi connaître l'aboutissement que vous avez souhaité »*, avait-il dit.


PROCÈS

Un à un, les avocats eurent beau jeu de fustiger l'absence de démonstration juridique de l'accusation et les *« amalgames »*, un peu faciles, proférés la veille par le procureur Thierry Ricard. Pour souligner qu'envers les sectes *« le devoir de vigilance s'imposait »*, celui-ci avait cité, bien en marge du dossier des scientologues, les suicides collectifs de Guyana en 1978, de Waco en 1993, de l'Ordre du Temple solaire en 1994 et 1995 et les attentats de la secte japonaise Aoum.

Redoutant la *« terrible pression médiatique »*, rejetant la *« diabolisation »* et le manichéisme de bon aloi, qualifiant de *« militantisme »* les prestations télévisées de l'expert psychiatre Jean-Marie Abgrall, Mᵉ Jean-Yves Leborgne a ainsi mis en garde le tribunal : *« On vous demande un travail de prophylaxie sociale* (...), *mais où est le pénal dans tout cela ? »*

Sur le terrain de la liberté de conscience, Mᵉ Leborgne reprenait les avis des sociologues cités à la barre, qui avaient baptisé la scientologie de *« nouveau mouvement religieux »*. Certes, a-t-il relevé, la doctrine développée par Ron Hubbard n'a rien d'une religion révélée et procède d'une recherche personnelle, *« un shaker de bouddhisme et d'hindouisme hubbardisé, américanisé, technicisé »*, avant tout centré, jusqu'à l'égoïsme, sur l'individu. *« Mais si vous pouvez rejeter cette technologie de l'âme*, a-t-il dit, *vous ne pouvez la juger. Vous n'êtes pas juge de ce qui est religieusement raisonnable. Vous ne pouvez pas définir le parc du religieusement correct en dehors duquel il n'y aurait que des coupables. »* *« Aux Etats-Unis*, a précisé pour sa part Mᵉ Serge Pasta, *on ne discute plus le fait scientologique. »* L'administration fiscale américaine, après dix années d'enquête, a estimé que la scientologie ne générait pas de profits autres qu'à des fins religieuses.

Concernant l'escroquerie supposée, les défenseurs n'eurent de cesse ensuite de démontrer les difficultés qu'il y a, selon eux, à établir juridiquement le délit. L'escroquerie nécessite, en droit, l'utilisation de manœuvres frauduleuses en vue de faire miroiter un événement chimérique afin de tromper intentionnellement une victime. Or, c'est sur l'*« élément intentionnel »* que la défense allait précisément insister, estimant que le tribunal ne pouvait retirer aux scientologues le fait qu'ils agissaient *« de bonne foi »*.

De l'aveu même des policiers venus témoigner à la barre, aucun des prévenus ne peut se voir reprocher d'avoir retiré de la scientologie un quelconque profit, qui aurait été de nature à entacher sa sincérité. Seul Jean-Jacques Mazier, ancien président de l'Eglise de scientologie de Lyon, se voit accusé d'avoir encaissé des chèques d'adeptes, sans qu'il ait été cependant établi qu'au bout du compte il y ait eu enrichissement personnel. Au cours de l'instruction, sa comptabilité, comme celle des « Eglises » parisienne et lyonnaise, n'ont fait l'objet d'aucune étude alors qu'elles avaient été saisies.

« BONNE FOI »

« Le prosélytisme serait-il alors pénalement répréhensible ? », ont demandé les défenseurs des scientologues. *« Le prosélytisme, c'est cette manière d'attraper l'autre pour l'amener dans ce que l'on croit être vrai*, a dit Mᵉ Leborgne. *On ne peut pas traiter de manœuvres frauduleuses la véritable foi des prévenus. »*

A l'appui de la démonstration, Mᵉ Olivier Metzner a ainsi fait référence à trois jugements français prononcés entre 1980 et 1982 par la cour d'appel et le tribunal de grande instance de Paris, qui avaient déjà jugé et relaxé des responsables parisiens et néerlandais de la scientologie poursuivis pour escroquerie. Ces juridictions, si elles n'excluaient pas l'existence de manœuvres frauduleuses et portaient de sévères critiques sur les méthodes pseudo-psychothérapeutiques de l'Eglise de scientologie, avaient néanmoins retenu la *« bonne foi »* des prévenus ou, à tout le moins, un doute sur la mauvaise foi dans la diffusion *« de tracts et prospectus portant le copyright de Ron Hubbard, qui en a ainsi assumé l'entière responsabilité »*.

Restait enfin à Mᵉ Leborgne à contrer les charges d'homicide involontaire pesant sur Jean-Jacques Mazier, accusé d'être à l'origine du suicide, en 1988, d'un adepte de trente et un ans, Patrice Vic, à qui il avait, la veille de son geste, fortement conseillé de s'endetter à hauteur de 30 000 francs. L'avocat a écarté d'un revers de main l'expertise du professeur Abgrall, qui avait estimé que la mort de Patrice Vic était en relation directe avec son parcours en scientologie, au motif que l'expert avait pris pour hypothèse de travail qu'il avait commencé une cure de purification, alors que cela n'était pas prouvé. Il a rejeté la thèse de la *« goutte d'eau »* ayant finalement poussé Patrice Vic au suicide et a rappelé que, dans sa première audition, Mᵐᵉ Vic avait indiqué que son mari souffrait de troubles dépressifs depuis deux ans.

« On cherche à éradiquer la scientologie sans en avoir les moyens », a déclaré Mᵉ Benoît Ducos-Ader. *« On peut condamner les scientologues moralement, sociologiquement, religieusement, mais pas pénalement »*, concluait Mᵉ Leborgne, en demandant, comme ses confrères, la relaxe des prévenus. Jugement le 22 novembre.

Jean-Michel Dumay

Les dysfonctionnements de l'accès à la nationalité, selon la CFDT

DÉLAIS INTERMINABLES, moyens insuffisants, réflexions xénophobes... La CFDT brosse un sombre tableau des procédures d'accès à la nationalité française réformées par la loi Méhaignerie de 1993. Un Livre blanc, rendu public mardi 8 octobre, donne les conclusions d'une enquête menée sur le sujet auprès des administrations concernées. Le dysfonctionnement le plus spectaculaire concerne les délais d'instruction des demandes de naturalisation. A la préfecture des Bouches-du-Rhône, vingt mois d'attente sont nécessaires pour obtenir un premier rendez-vous. Dans le Nord, il faut trois ans pour constituer un dossier. La CFDT dénonce aussi l'inflation des demandes inutiles de certificats de nationalité par les administrations et s'insurge contre la variété des pièces exigées, selon les tribunaux, pour la délivrance d'une même pièce. Dénonçant la soumission du service public aux consignes de contrôle de l'immigration, la confédération réclame l'attribution de nouveaux moyens en personnels et en formation, l'élaboration de directives cohérentes et la création d'un système informatique centralisé.

DÉPÊCHES

■ **ÉCOUTES : le parquet général de la cour d'appel de Paris a décidé de ne pas se pourvoir en cassation contre l'arrêt rendu, le 30 septembre, dans l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée.** La Cour de cassation pourrait toutefois être amenée à se prononcer puisque les avocats de Christian Prouteau et Louis Schweitzer, Mᵉˢ Francis Szpiner et Philippe Lemaire, ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation.

■ **ARC : l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) lance une campagne de communication qui coûtera 8,2 millions de francs,** neuf mois après les révélations de la Cour des comptes sur la gestion de l'association par Jacques Crozemarie. Un film publicitaire sera diffusé à la télévision à partir du 11 octobre, ayant pour thème : *« Tout a changé à l'ARC, sauf le cancer »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Situb

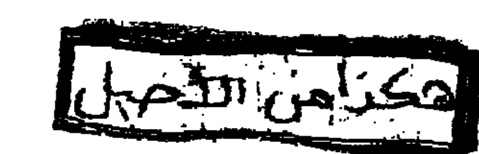
A LA SUITE de la publication, dans Le Monde *daté 29-30 septembre, d'un article intitulé « Des malfaiteurs liés au grand banditisme impliqués dans une importante affaire de travail clandestin », nous avons reçu de la société Situb la mise au point suivante :*

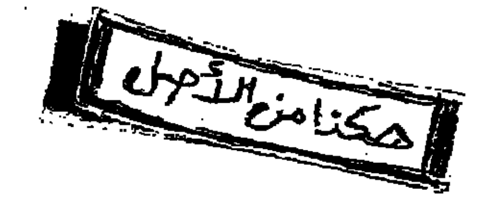
La société Situb et sa direction ne peuvent accepter la confusion qui pourrait naître dans l'esprit du public en ce qui concerne leur rôle par rapport à celui des sous-traitants impliqués dans les faits qui font l'objet des poursuites judiciaires engagées.

En effet, la société Situb et sa direction générale, loin d'être auteurs ou complices des infractions citées, sont victimes des événements dont la presse s'est fait l'écho.

La direction générale de Situb a donné au magistrat instructeur des éléments d'information qui devraient permettre à la justice de faire toute la lumière sur sa position dans cette regrettable affaire qui porte un grave préjudice à l'ensemble des salariés de cette société.

La direction générale de Situb, en rien concernée par ces accusations, qu'elle considère injustes et infondées, fait confiance à la justice pour que la vérité soit rétablie.





TRANSPORTS Le ministre des transports, Bernard Pons, a rendu publics, mardi 8 octobre, deux rapports remis au gouvernement, l'un, le rapport Rouvillois, consacré à un réexamen du schéma directeur national des TGV de 1992, l'autre, le rapport Blanc-Brossier, consacré au TGV-Est. ● LE RAPPORT BLANC-BROSSIER souligne que la rentabilité financière du TGV-Est paraît très aléatoire. Le rapport Rouvillois prône un *« redimensionnement des ambitions exprimées au schéma directeur de 1992 »*, notamment en matière de délais. ● LE RAPPORT ROUVILLOIS, au titre de l'aménagement du territoire et de la construction européenne, légitime néanmoins la poursuite, étalée dans le temps, d'un programme ferroviaire privilégiant la technique du train pendulaire. ● L'ARRIVÉE DU TGV n'a pas permis à des zones en crise, comme le bassin d'emploi du Creusot, de sortir des difficultés.

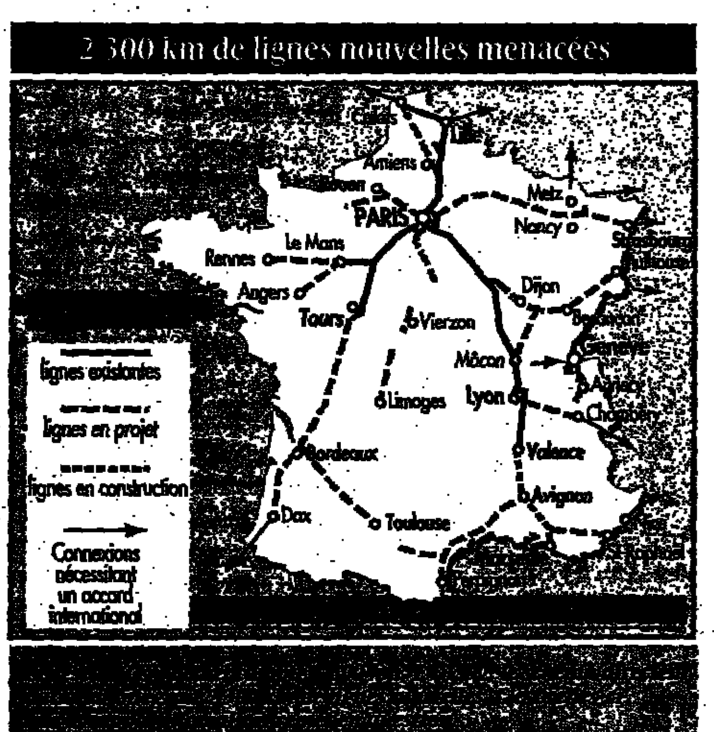
Le gouvernement est invité à remettre en cause le programme TGV

Les rapports Rouvillois et Blanc-Brossier soulignent que la crise des finances publiques ne permet pas de réaliser dans les délais prévus les projets de lignes à grande vitesse qui étaient inscrits au schéma directeur de 1992

« IL NE SERA PAS *possible de tout faire, encore moins de tout faire tout de suite.* » Après la publication, mardi 8 octobre, du rapport Rouvillois consacré à un réexamen critique du schéma directeur national des lignes à grande vitesse, il semble de moins en moins probable que la toile d'araignée du TGV continue de couvrir la France au rythme prévu. Même si ce rapport n'engage pas les politiques auxquels il était destiné, Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, s'en était manifestement inspirée dans son discours du 1er octobre, où elle évoquait la nécessité de *« rechercher l'équilibre entre le possible et le souhaitable »*. Autrement dit, de rééchelonner dans le temps la réalisation du schéma directeur de 1992 et de rechercher des solutions moins coûteuses, comme celle du TGV pendulaire, qui permet d'approcher la grande vitesse sur les lignes existantes.

Mme Idrac a provoqué un tollé en Alsace en évoquant cette possibilité pour le TGV Est, au point que Bernard Pons, son ministre de tutelle, a jugé bon de rappeler qu'aucune décision n'a été prise. Bernard Pons a d'ailleurs précisé, mardi 8 octobre, qu'il allait bientôt réunir *« tous les parlementaires (...) et tous les responsables des collectivités territoriales »* intéressés par le TGV Est et que la décision finale appartenait au président de la République.

A la lecture du rapport Rouvillois et du rapport Blanc-Brossier sur le TGV Est, également rendu public mardi, la marge de manœuvre de l'exécutif paraît faible. En procédant à un nouveau *« peignage »* des perspectives de rentabilité pour la SNCF, comparées aux coûts actualisés des infrastructures, les hauts fonctionnaires des finances et des ponts et chaussées concluent qu'*« un redimensionnement des ambitions exprimées s'impose »*, et s'inquiètent des perspectives financières du TGV Est, quelques jours seulement après la douche froide du rapport annuel de la Cour des comptes sur la rentabilité insuffisante du TGV Nord.



Pour Philippe Rouvillois, l'argent que l'Etat choisira de consacrer au TGV dans les dix ou quinze prochaines années constituera *« un élément décisif »* pour l'ensemble du programme, tant les sommes en jeu sont importantes. Ces conclusions s'inscrivent naturellement dans un débat déjà en cours : un Etat en voie de paupérisation doit-il encore doter le pays de lourdes infrastructures supplémentaires, alors qu'il est déjà bien pourvu en autoroutes, TGV, aéroports, alors même que Jean-Louis Guigou, le numéro trois de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), affirme que les grands travaux ne sont plus créateurs d'emplois ?

Dans ce contexte, l'entourage de Mme Idrac juge que le rapport Rouvillois a valeur d'outil pédagogique : *« Chacun comprend*, explique-t-on chez Mme Idrac, *qu'on ne peut pas se payer en même temps un appartement, une résidence secondaire, un chalet à la montagne et une villa pieds dans l'eau ! »*

LES GRANDES VILLES FAVORISÉES

Néanmoins, le rapport ne condamne pas la poursuite, à terme et dans des conditions moins onéreuses, du réseau à grande vitesse. *« Deux motivations majeures »* sont mises en avant : *« La constitution d'un réseau à dimension européenne »* et *« les préoccupations d'aménagement du territoire »*. Philippe Rouvillois n'entre donc pas dans un autre débat, qui reste pourtant ouvert : le TGV contribue-t-il à un meilleur aménagement du territoire ? *« Si l'aménagement du territoire*, résume un conseiller de Mme Idrac, *c'est la localisation d'activités, l'effet est discutable. Si c'est la fluidité des communications, c'est autre chose. »*

Ce jugement nuancé est le fruit de quinze ans d'exploitation : en septembre 1981, lorsque François Mitterrand inaugure la première ligne de TGV Paris-Lyon, observateurs et acteurs de cette nouvelle aventure sont persuadés que le TGV sera une arme au service de la décentralisation, elle-même conçue comme la garantie d'un meilleur aménagement du territoire. En fait, la décentralisation n'a pas entraîné de réduction des inégalités entre les régions. Quant au TGV, s'il a bouleversé les notions de distances et changé la vie de dizaines de milliers d'individus, il a eu des effets pervers inattendus, qu'intègrent aujourd'hui les manuels de géographie : *« Le TGV instaure un espace discontinu : l'itinéraire entre les gares ne compte pas. Le TGV traverse des régions sans s'y arrêter. La voie ne fixe donc pas d'activités en dehors des points d'entrée et de sortie du réseau. (...) Les réseaux à petits nombre de nœuds, comme le TGV, accentuent donc le pouvoir de polarisation des grandes villes. (...) Les effets de centralité sont renforcés »* (*Précis de géographie Nathan*, Anne-Marie Gérin-Grataloup, Nathan, 1995).

Si l'on ajoute que l'ouverture d'une ligne TGV a souvent débouché sur une certaine « recentralisation » des entreprises vers Paris – les gains de temps s'apprécient dans les deux sens –, on comprend que cet équipement soit parfois accusé de *« déménager »* le territoire plutôt que de l'aménager. Impuissant à sortir de l'ornière une zone en perte de vitesse, mais puissant auxiliaire de rayonnement là où le développement est à l'œuvre, insufflant un incontestable dynamisme à des métropoles comme Lille et Rennes, le TGV n'inverse pas les tendances. Il les accompagne, voire les accentue.

Tout cela explique que certains géographes comme l'universitaire rennais Jean Ollivro, qui a étudié le cas du TGV Méditerranée, s'inquiètent des effets *« déstructurants »* du TGV et affirment la nécessité de *« réconcilier la notion de vitesse avec un certain humanisme »*. Les décisions qui devraient suivre le rapport Rouvillois leur donneront peut-être une nouvelle chance de se faire entendre.

Jean-Louis Andreani

Retarder le TGV Est « d'une dizaine d'années » ?

Le rapport sur le projet de TGV-Est européen rédigé par André Blanc, inspecteur général des finances, et Christian Brossier, inspecteur général des ponts et chaussées, a également été rendu public mardi 8 octobre. Ce rapport, qui suggère notamment que la réalisation de cet équipement soit *« différée d'au moins une dizaine d'années »*, indique : *« La réalisation du TGV Est européen ne peut dans les conditions (...) prévisibles de trafic être soutenue sous l'angle économique (...), elle impliquerait un apport de fonds publics d'au moins 20 milliards, au profit d'un projet dont le taux de rentabilité pour la collectivité est (...) inférieur au niveau minimal exigé par le Commissariat général au Plan. »*

« Aucun des projets n'a une rentabilité intrinsèque suffisante »

VOICI *les principaux extraits du rapport demandé par le gouvernement à Philippe Rouvillois, inspecteur général des finances, ancien président de la SNCF :*

VERBATIM

« Aucun des projets actuellement à l'étude [Bretagne - Pays de la Loire, Aquitaine, Languedoc-Roussillon (Montpellier-frontière), Lyon-Turin, Rhin-Rhône (1re phase : Mulhouse - est de Dijon)] n'a, après réestimation des coûts et des recettes attendues, une rentabilité suffisante pour pouvoir être financé à partir de la seule contribution nette qu'il peut apporter à la SNCF [et] ne peut être réalisé sans une contribution importante de fonds publics. (...)

» En ce qui concerne les infrastructures, on constate pour la majorité [des lignes en projet] une augmentation des coûts, assez limitée pour le projet Languedoc-Roussillon, de l'ordre de 10 % pour le projet Bretagne-Pays de Loire, de l'ordre de 20 % pour le projet Aquitaine (...). Le trafic de référence, c'est-à-dire celui qui est attendu (...) sur la base des tendances observées, chute fortement dans la majorité des cas.

» Les projets à très faible rentabilité devront être abandonnés ou, à tout le moins, durablement différés. Il convient (...) de s'interroger sur la possibilité de substituer (...) à la construction de lignes nouvelles un aménagement des infrastructures existantes et des performances du matériel roulant. (...) C'est ici que la technique du train pendulaire peut trouver tout son intérêt. (...)

» Compte tenu de l'état des finances publiques, il est malheureusement très probable qu'il ne sera pas possible de réaliser sur les quinze ou vingt prochaines années l'ensemble des infrastructures inscrites au schéma directeur, ni même l'intégralité de celles qui ont déjà donné lieu au lancement d'études préliminaires. (...)

[A propos] « des montages juridiques et financiers pour la réalisation des infrastructures nouvelles (...), est-il opportun de recourir, pour des projets clairement individualisables, à une structure de financement spécifique ? (...) Une société d'économie mixte (...) peut présenter l'avantage d'associer des apporteurs de capitaux de diverses origines (y compris, le cas échéant, un apport minoritaire de capital privé).

» Dans une perspective à long terme, il est nécessaire de prendre en compte la complémentarité du trafic voyageur et du trafic fret. (...) Si l'on prend le pari raisonnable que la saturation de grands axes routiers et la montée des préoccupations d'environnement se traduiront, dans le long terme, par une demande fortement accrue de transport international de fret par fer (transport combiné, voire autoroute ferroviaire), il convient d'intégrer dès aujourd'hui cet élément dans l'appréciation de la rentabilité d'infrastructures nouvelles. (...) »

COMMENTAIRE

LA PAROLE À L'ÉTAT

« Aucun des projets de TGV n'a de chances d'être réalisé en l'état sans une contribution très importante de fonds publics. » Le rapport Rouvillois, attendu impatiemment par le gouvernement et les élus locaux, ne saurait être plus clair. Si l'Etat ne met pas la main à la poche, très généreusement, la France peut dire adieu au meilleur réseau mondial de train à grande vitesse et à une des plus prestigieuses vitrines de sa modernité.

Coûts vertigineux des investissements, rentabilité financière insuffisante : si les règles classiques de l'économie de marché doivent s'appliquer, le TGV est une folie. Mais si l'on intègre les services qu'une liaison à grande vitesse rend aux collectivités territoriales, aux entreprises et aux individus – donc, d'une certaine façon, au marché –, la question se pose différemment. Les plus extrêmes zélateurs du libéralisme imaginent-ils se passer, pour eux-mêmes, du TGV ? La facture des lignes en projet remet donc en selle l'Etat et son rôle éminent et irremplaçable dans les choix d'investissements d'intérêt national.

C'est à lui désormais, en la personne du président de la République, de décider ou non de l'achèvement du réseau TGV. Mais l'état des finances publiques et les critères de Maastricht sur les déficits lui permettent-ils encore d'exercer ses prérogatives ?

Jean-Paul Besset

La discrète désillusion d'un train nommé désir

TGV DU PETIT MATIN, chagrin. La brume traîne sur la campagne bourguignonne, la gare Le Creusot-Montchanin s'anime aussi brusquement que fugacement. Il est 7 h 40. Après deux minutes d'arrêt, le premier des cinq TGV quotidiens en provenance de Paris est déjà reparti vers Lyon. La buvette et le kiosque à journaux-tabac ont momentanément ouvert leurs volets – la buraliste travaille par intermittence, de 6 heures à 9 h 30, de 11 heures à midi puis de 17 heures à 18 h 30. Somptueuse évanescence, le train le plus rapide du monde, naguère nommé désir, nourrit aujourd'hui une discrète désillusion dans une région qui a beaucoup souffert de désindustrialisation.

« Le bilan est forcément positif. » Dans la formule qu'utilise spontanément André Billardon, maire (PS) du Creusot, pour qualifier l'impact du TGV sur la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines (CUCM) qu'il préside, l'important est dans l'adverbe : forcément. Quinze ans après l'inauguration de la gare de Montchanin – cube de verre fumé piqué en rase campagne –, comment les élus pourraient-ils se plaindre de disposer du seul arrêt « rural » de la ligne Paris-Lyon ? *« Sans le TGV, nous serions dans l'état de Longwy »*, précise l'ancien ministre. Son collègue, Didier Mathus, maire (PS) de Montceau et député de Saône-et-Loire, a la même appréciation : *« Je reste convaincu que c'est grâce au TGV que nous avons gardé la tête hors de l'eau. Il ne nous a pas amené d'activités de Paris mais a peut-être fixé ici des activités qui seraient allées ailleurs. »* Façon de dire que le train ne crée presque rien mais évite qu'un tissu économique déchiré ne continue de s'effilocher. Pas la panacée mais un bon moyen de freiner les chutes.

Chez les élus et les chefs d'entreprise, comme à la SNCF, chacun s'accorde à affirmer que des mesures d'accompagnement sont indispensables pour tirer parti d'un *« outil d'aménagement »* initialement conçu pour relier les grandes cités. Celles-ci ne sont pas venues ou sont venues trop tard.

« COMME LE MÉTRO »

A Montchanin, près de la gare, l'espace entreprises Coriolis créé en 1989 avec l'aide du Fonds européen pour le développement économique des régions (Feder) a ainsi attiré quelques PME dynamiques (30 à 80 emplois). *« En 1989-90, avec la croissance et les dispositifs de reconversion, nous avons obtenu des résultats très encourageants*, explique Jacques Turpin, chargé du développement de Coriolis. *Mais depuis, c'est très difficile, les petits projets cherchent de l'immobilier existant. »*

A 80 kilomètres de là, à Mâcon-Loche, où le Paris-Genève s'est ménagé une halte avant de bifurquer vers la Suisse, même paysage : un embryon de zone d'activité au cœur d'une campagne verdoyante, à 6 kilomètres du centre de Mâcon. Et même constat : le TGV n'est pas l'Eldorado mais *« une chance, un atout, un plus indiscutables pour la région »*, selon Jean-Pierre Labruyère, président de la chambre de commerce et d'industrie de Mâcon. Le revers de la médaille, c'est, pour lui, l'effet « aspirateur » de la capitale, avec les risques de mauvaises habitudes qu'ouvre la possibilité de *« faire un saut à Paris pour la demi-journée »*. M. Labruyère qui regrette que l'économie locale n'ait pas su anticiper l'arrivée du TGV, estime *« pas très glorieux »* d'avoir vingt-cinq entreprises représentant quelques trois cents emplois dans un rayon de 2 à 3 kilomètres autour de la gare.

Jean-Pierre Meilland, responsable du développement à la mairie de Mâcon, continue de penser que la cohérence de plate-forme multimodale de l'agglomération va aller s'amplifiant. Reste que pour remplir partiellement le premier immeuble high-tech de 3 000 mètres carrés, « Le Saint-Amour », face à la gare TGV, on a eu suffisamment de difficultés pour que la programmation de cinq autres immeubles soit largement différée.

Et l'effet, non mesurable, du TGV sur *« la vie des gens »*, ce qu'on pourrait appeler le désenclavement mental ? Comme dit René Beaumont, président (UDF-PR) du conseil général, maintenant *« ces dames vont faire leurs courses à Paris. Dans la gamme des commerces de luxe, on est incontestablement rentré dans la zone de chalandise de la capitale »*. Train conçu pour relier des villes riches, le TGV est aussi un train de passagers « riches ». Les deux tiers de ses occupants sont des hommes d'affaires, des élus et des cadres qui prennent *« comme le métro »* ce train-salon où l'on cause à 300 à l'heure. Et participent à une « recentralisation » qui peut prendre un tour caricatural : Le Creusot et Montceau sont ainsi reliés à Lille, à Disneyland et à Roissy-Charles-de-Gaulle – *« une heure quarante-cinq pour aller prendre l'avion ! »*, s'enthousiasme M. Billardon. L'aéroport saturé de Roissy se trouve ainsi mieux irrigué, alors que la mirobolante gare de Lyon-Satolas, à proximité de l'aéroport, reste désespérément fantomatique.

Robert Belleret

Un bilan économique « négatif » en Saône-et-Loire

René Beaumont, président (UDF-PR) du conseil général et député de Saône-et-Loire, n'hésite pas à affirmer qu'avec l'arrivée du TGV son département *« a perdu plus en fréquentation et en économie induite »* qu'il n'a gagné : *« En termes économiques, le bilan est globalement négatif. »* Au rang d'*« effet très pervers »*, René Beaumont note que le TGV a été *« surtout un outil d'exportation de la matière grise »*. Paradoxalement, précise-t-il, le TGV a surtout profité à Chalon-sur-Saône... bien qu'il ne s'y arrête pas, car cette ville était déjà le pôle dynamique du département.

Plus d'opposition contre le TGV-Méditerranée

Au début des années 90, la bataille contre le tracé du TGV-Méditerranée avait mobilisé beaucoup d'énergies dans les régions de Valence, Avignon, Aix et Marseille. Résultats tangibles : quelques modifications du tracé et des indemnisations plus importantes des riverains. Un comité de suivi a été installé. Mais la plupart des militants se sont dispersés. L'association Fare-Sud, agrégat de groupes politiques et d'associations de riverains en pointe dans ces luttes, a vu ses effectifs fondre. Elle s'est reconvertie dans la lutte contre le nucléaire ou pour la réhabilitation de l'étang de Berre. Même phénomène pour l'autre groupement, La Carde, qui s'investit maintenant dans la révision du plan d'occupation des sols de Marseille. Les anciens opposants militent désormais pour la constitution d'un réseau régional ferré solide.

Cette mobilisation, en tout cas, a marqué l'émergence des préoccupations écologistes, tant en termes d'environnement que de citoyenneté, dans une région qui y était jusqu'alors rétive. – *(Corresp.)*

DISPARITIONS

■ **LE BARON MAURICE GOLDSTEIN**, qui présidait depuis 1978 le Comité international d'Auschwitz, est mort, dimanche 6 octobre, à Bruxelles, à l'âge de soixante-quatorze ans. Maurice Goldstein avait été arrêté le 3 septembre 1943 par la Gestapo et déporté à Birkenau, puis à Auschwitz, d'où il fut libéré par l'Armée rouge le 27 janvier 1945. De retour en Belgique, il devint médecin-chef de service à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles. Il fut à l'origine de la création de la Fondation Auschwitz, destinée à perpétuer la mémoire du génocide nazi. Anobli par le roi Baudouin, il s'était attaché à préserver les lieux symboliques de la Shoah, notamment lors du conflit lié à l'installation de carmélites dans l'enceinte du camp d'Auschwitz. A l'occasion du cinquantenaire de la libération des camps, en 1995, il définissait ainsi le rôle des survivants de la Shoah : *« Notre rôle n'est plus de débusquer des nazis ni de participer à des procès contre des tortionnaires, mais de gagner la bataille du présent, qui est celle de la mémoire d'Auschwitz et de tous les camps. Une bataille non guerrière qui doit prémunir contre le retour des périls. »*

■ **PAVEL SOUDOPLATOV**, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, n'a été connu du grand public qu'il y a cinq ans, lors de la parution de ses Mémoires – traduits en français sous le titre de *Missions spéciales* (Le Seuil) – qui déclenchèrent une polémique parmi les historiens, notamment aux Etats-Unis. Ce maître espion de Staline se vantait en effet d'avoir recruté, ou à tout le moins manipulé, la plupart des savants du programme « Manhattan », à l'origine de la bombe atomique américaine. Il y révélait aussi avoir exécuté personnellement un dirigeant nationaliste ukrainien réfugié en Belgique dans les années 30 et organisé l'assassinat de Trotsky, sur lequel il apportait de nombreuses précisions. Arrêté en même temps que Béria, le chef des polices soviétiques, en 1953, Soudoplatov avait passé quinze années en prison et démarché pendant de nombreuses années pour obtenir sa « réhabilitation ». Il était resté jusqu'à sa mort un stalinien nostalgique, ne reconnaissant que quelques menues erreurs au régime. Un documentaire télévisé le montrait encore récemment en larmes devant la Loubianka, l'immeuble du KGB à Moscou, où il avait fait toute sa carrière.

NOMINATIONS

SCIENCES

Françoise Bellanger vient d'être nommée directeur général de la Géode par le conseil d'administration de la société d'économie mixte Géode, sur proposition de Gérard Théry, président de la Géode et de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Elle devient, en outre, conseiller pour la communication auprès de ce dernier. Elle est également chargée du cinéma et de la télévision scientifique pour la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette avec, en particulier, une mission de réflexion sur le développement d'une chaîne de télévision numérique scientifique.

[Née en avril 1943, diplômée d'études approfondies en nutrition, Françoise Bellanger était directeur de la communication et de la promotion de la Cité des sciences et de l'industrie depuis 1988. Auparavant, elle a été directeur de l'information et de l'action régionale à l'Association nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) entre 1983 et 1988, chargée de mission pour la presse et l'information au cabinet du ministre de la recherche et de l'industrie (1981-1983). De 1973 à 1981, elle a dirigé le service de presse de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 7-mardi 8 octobre est publié :

● **MGM** : un décret autorisant le Consortium de réalisation à faire procéder à la cession de la totalité des actions de Metro-Goldwyn-Mayer Inc. à la société P & F Acquisition Corp. ; un avis favorable de la commission de la privatisation.

Au *Journal officiel* du mercredi 9 octobre sont publiés :

● **Masseurs** : un décret relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute.

● **Finances** : un décret relatif à l'accès à l'activité de prestataire de services d'investissement.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Marc VOGEL
a 50 ans !

Heureux anniversaire.

Ses fils qui l'aiment.

Noces d'or

10 octobre 1946 - 10 octobre 1996

Alain, Catherine et Hélène,
Judith et Barbara,
Stéphanie, Juliette, Hayet,
Balthazar et Taor,
Louise-Michel, Enimie et Maïeul,
Sans oublier le petit Léo,

souhaitent de tout leur cœur 50 nouvelles années de bonheur à

Colette et Georges,

et leur disent merci d'être des parents, grands-parents et arrière-grands-parents aussi formidables.

Décès

– Françoise Creach,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre-Michel CREACH,

le 3 octobre 1996, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Henvic (Nord-Finistère), le vendredi 11 octobre 1996, à 16 heures.

17, rue Nicolaï,
75012 Paris.

– L'UFR d'histoire
a la tristesse de faire part du décès de

M. André DEBORD,
professeur émérite d'histoire médiévale,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
lauréat de l'Institut,
ancien directeur de l'UFR,

survenu le 5 octobre 1996, dans sa soixante et onzième année.

– La Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement,

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne,

font part avec tristesse de la disparition de

Jean-Michel DUFOUR,
architecte, directeur du CAUE 77,

décédé subitement dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 11 octobre 1996, à 10 heures, en l'église Saint-Denis de Coulommiers (Seine-et-Marne).

Il sera inhumé à 15 h 30 dans le caveau familial à Hellemmes-lès-Lille (Nord).

20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– M. Paul-François Luciani,
son époux,
Jacques Luciani,
Julia et Yves Doutreix,
Sylvia Luciani,
ses enfants,
Adrien et Marie-Noëlle,
ses petits-enfants,
Mlle Marie Ceccaldi,
sa sœur,
Et toute la parenté,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jeanne LUCIANI,
née CECCALDI,

survenu le 17 septembre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Son séjour a été fait de bonté et de tendresse.

Communications diverses

– Selon le désir de

Claude BOURDET

d'être uni à sa femme dans la mort comme il l'a été dans la Résistance et dans la vie, le corps de

Ida BOURDET

sera transféré au cimetière du Montparnasse, jeudi 10 octobre 1996, à 10 heures.

La famille.

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

Luc BESSIÈRE

sera dite à Paris, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le lundi 14 octobre 1996, à 18 h 30.

– Mme Eliane de Montrichard,
M. et Mme Philippe Simionesco,
Frédérique Simionesco,
M. et Mme Laurent Simionesco,
M. et Mme Gilles Simionesco,
Hubert Simionesco,
font part de la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le vendredi 18 octobre 1996, à 18 h 30, en mémoire de

Bernard SIMIOT,
écrivain,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

décédé à Paris, le 25 août.

Les anciens de Rhin et Danube et de la Koumia informent leurs camarades de cette messe célébrée en mémoire de leur ami disparu.

Messes anniversaires

– Pour l'anniversaire du décès, le 14 octobre 1995, de

Bruno MORANDO,

la messe du samedi 12 octobre 1996, à 18 h 30, à Saint-Pierre, sera célébrée à son intention. La famille et les amis de Bruno seront heureux de partager la réelle affection qu'il a toujours donnée sans retour.

Paroisse Saint-Pierre,
place Victor-Basch,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
42-17-29-94 42-17-29-96 42-17-38-42
Télécopieur : 42-17-21-36

Manifestations du souvenir

– Les membres du comité hispanique de la revue *Nouvel art du français* et de l'Association internationale des traducteurs littéraires de langue française ont l'immense tristesse de rappeler que, le 11 octobre 1995, les a quittés leur inoubliable présidente et amie,

Elisabeth CHÉRON-PAVLOVIC,
professeur agrégé d'espagnol
(lycée Michelet, Vanves),
écrivain bilingue,

et assurent de toute leur sympathie le poète et philosophe Ratimir Pavlovic, son époux.

Sa gentillesse, sa générosité et son sens exceptionnel des autres ne s'éteindront jamais dans notre souvenir !

Après-dialogue avec Elisabeth
(extraits)

Lumière, errance bien-aimée,
Amour à jamais déraciné !...
Mon plus profond livre : Tes pas.

Ton dialogue avec les passants

Ton mutisme profond
porte le regard éternisé du soleil :
l'infini du verbe VIVRE.

(Devant la tombe d'Elisabeth,
le 12 décembre 1995, à 15 h 10.)
Ratimir Pavlovic.

NADF,
BP 346,
75868 Paris Cedex 18.

Conférences

Féminité et Masculinité :
complémentarité ou rapport de forces ?

Michèle RAPOPORT, psychologue.

Conférence au Prime Hôtel Empire
3, rue de Montenotte, 75017 Paris
(*métro Ternes*)

Le jeudi 10 octobre 1996,
de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, 75116 Paris.

Marie NICOLLAS, 44-17-61-07. Participation : 40 F.

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne organise dans le cadre de l'« Université permanente » des cycles de conférences en histoire de l'art et archéologie suivis de visites de sites ou de musées. Les conférences (préhistoire, art contemporain, histoire de l'architecture...) débuteront dès la fin du mois d'octobre 1996.

Pour tous renseignements contacter Sylvie Sourmail au 40-46-28-57, fax : 43-54-66-91.

– Alliance israélite universelle, collège des études juives, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Conférence inaugurale : *« Le rabbin face au monde contemporain »*, avec MM. René S. Sirat, Jacky Amar et Philippe Haddad, lundi 14 octobre 1996, à 20 h 30 (PAF). Début des cours réguliers : mardi 15 octobre. Renseignements : 42-80-35-00.

Colloques

XIIIe Colloque « Ferrette »

Le XIIIe Colloque annuel « Ferrette » organisé par l'Ordre maçonnique mixte international « Le droit humain » a lieu les 12 et 13 octobre 1996, à *Mulhouse*, avec six cent cinquante participants, sur le thème :

Les nouveaux horizons de l'éthique
Vers une redéfinition des valeurs
essentielles de la personne humaine.

Participation sur invitation « Le droit humain ». Fédération française, 49, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

Débats

Jeudi 10 octobre :

Journée-débat organisée à l'Ecole polytechnique par Jean-Pierre RAFFARIN, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, et Nicolas HAYEK, PDG de Swatch. Thème :

« Entreprise, innovation et croissance »

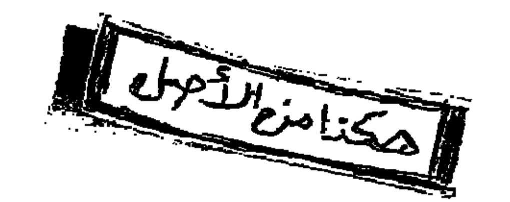
à l'Ecole polytechnique (route de Saclay, 91120 Palaiseau).

Renseignements : 43-19-23-60
ou 69-33-47-36.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 10 octobre 1996, à 20 h 30, M. J. Eladan : « Penseurs juifs de langue française » (Ed. L'Harmattan). Tél. : 42-71-68-19.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



Le grand écart des saltimbanques de Chirac



Artistes, comédiens, chanteurs, ils étaient des dizaines à avoir prêté leur voix au candidat de la droite. Seize mois plus tard, beaucoup se taisent. Ceux qui parlent encore préfèrent évoquer l'homme privé plutôt que sa politique

FRÉDÉRIC MITTERRAND n'est pas joignable. Frédéric Mitterrand n'a absolument pas le temps. Frédéric Mitterrand est sur une autre planète. Le neveu de l'ancien président de la République est inscrit aux abonnés absents du chiraquisme. Lui qui était si joignable, lui qui avait tellement de temps, lui qui se sentait si bien sur la planète Chirac, voilà seize mois, le voici empêché, ne serait-ce que l'espace de trois phrases jetées au bout du fil, de renouveler son affection pour le présidentiable qu'il avait choisi de soutenir. Ou bien pour l'éreinter, comme vient de le faire isolément Michel Sardou, un autre fan.

Ce soutien, qui n'était pas celui des ouvriers de la vingt-cinquième heure, le parent médiatique de François Mitterrand avait éprouvé le besoin de l'expliciter longuement. *« La France a un vrai problème psychologique. Elle est en pleine dépression nerveuse, dépression provoquée essentiellement par le chômage. Le discours de Jacques Chirac pour sortir ce pays de la léthargie me séduit »*, écrivait-il dans *Le Monde* du 19 avril 1995. Un Mitterrand « coachant » un Chirac, ça avait de la gueule chez les intellectuels de gauche, même si le cinéaste des *Lettres d'amour de Somalie* n'avait pas grand-chose à voir avec l'appareil socialiste. Aujourd'hui, Frédéric passe ses journées en salle de mixage... et parfois sur les plateaux de télévision : il ne peut donc pas nous dire où en est notre dépression et où en est sa séduction.

Cette discrétion n'est pas le premier souci de Michel Sardou. Lui, c'est un déçu affirmé. Il est vrai qu'il était monté sur scène, à Bagatelle, entre les deux tours de l'élection présidentielle, pour la grande réconciliation des chiraquiens avec les balladuriens. Chirac, il l'avait dans la peau. Sa déception présente se mesure à l'aune de son affection passée. *« J'ai cru à ce qu'il a dit, et puis je me suis fait mettre sur tout, puisqu'il fait l'inverse de ce qu'il a dit »*, déclare le chanteur, *« très en colère »*, le 10 septembre, sur RTL. A chacun son style. Il ajoute qu'il n'est *« pas près »* de lui accorder de nouveau son soutien.

L'ambiance, pourtant, était fort différente le 9 mars 1995. Ils étaient des dizaines et des dizaines autour du candidat Chirac, au Théâtre des Bouffes du Nord. Les artistes, les comédiens, les chanteurs, les gens du spectacle et des arts étaient tellement bien avec le maire de Paris qu'ils avaient refait la fête, le 10 avril, au Cirque d'hiver, pour réaffirmer leur confiance. Jacques Chirac promettait *« la culture pour tous »* aux gens de culture. Il promettait, notamment, pour le ministère de la culture, *« un vrai 1 % du budget de l'Etat »*. Eux, ils y croyaient. Ces personnalités des planches, des écrans, des galeries, des pinceaux, des fourneaux avaient même donné leur nom pour figurer sur une prestigieuse liste de soutien au candidat de leur cœur.

On peut y trouver, entre autres et dans l'ordre, Charles Aznavour, Pierre Bachelet, Didier Barbelivien, Claude Brasseur, Jean-Claude Camus, Claudia Cardinale, Darry Cowl, André Daguin, Jean-Pierre Darras, Olivier Debré, Pierre Delanoë, Mylène Demongeot, Raymond Devos, Alice Dona, Jean-François Fonlupt, Jean-Louis Foulquier, Annie Girardot, Johnny Hallyday, Yves Lecoq, Michel Leeb, Jean Marais, Raymond Moretti, Michèle Morgan, Maria Schneider, Daniel Templon, Alain Terzian, Daniel Toscan du Plantier ou Simone Valère. Quelques-uns n'ont, aujourd'hui, rien à dire sur l'engagement, les promesses, les satisfactions ou la déception en politique. Pour une Annie Girardot qui, dès le début, a fait connaître sa vigoureuse désapprobation de l'ultime campagne de tirs nucléaires dans le Pacifique (*Le Monde* du 8 juillet 1995), pour un Devos qui *« ne souhaite pas s'exprimer sur ce sujet »* ou un Brasseur qui n'est *« pas intéressé »* par la question, mais qui n'est *« pas étonné que nos responsables ne tiennent pas leurs promesses »*, combien optent pour un silence prudent !

Le constat, toutefois, s'impose de lui-même. Dans cet assourdissant silence culturel, ceux qui acceptent de se confier, en évitant la langue de bois, sont plutôt modérés dans leur jugement. Ils expriment souvent de la tendresse pour l'homme privé, ce qui conduit à ne pas trop évoquer l'homme public et sa politique. Quand ils s'y hasardent, c'est pour confier que dans leur domaine – *« celui que je connais le mieux, vous savez, je ne peux pas juger du reste »* –, tout baigne. Et s'il leur arrive de s'emporter, ce n'est certes pas contre un président qui aurait fait l'inverse de ce qu'il a dit, mais justement contre ceux qui le proclament ou contre cette opinion impatiente qui ne sait pas attendre.

AU rang des inconditionnels, il y a Jean Marais, qui renoue avec la cape et l'épée pour défendre sa cause. Admirateur inconditionnel, il se déclare *« très heureux que Jacques Chirac soit notre président et qu'il ait fait d'Alain Juppé son premier ministre »*. A la fin de l'envoi, il touche en ajoutant que *« tous les deux montrent un grand courage car leur but est visiblement d'aider la France et les Français sans se soucier de leur popularité et avec élégance, car jamais ils ne disent que la situation actuelle est le résultat de quatorze années de socialisme »*.

Il y a aussi la codirectrice et le codirecteur du Théâtre de la Madeleine, qui ne s'expriment qu'ensemble. Simone Valère réclame *« un peu de patience et un peu de confiance »* à l'électorat ; Jean Desailly a toujours vu en Jacques Chirac *« un homme remarquable »*. *« De parole et loyal »*, ajoute sa compagne. Ils trouvent le jugement de Sardou *« maladroit »*, pour l'une, *« excessif »*, pour l'autre. Tous deux s'accordent encore pour glisser que *« les déclarations des artistes prêtent parfois à sourire »*.

Darry Cowl : « Mais quel président au monde, et depuis des siècles, pourrait se vanter d'avoir tenu parole ? »

En tout état de cause, celles de Michel Sardou ne font pas rire du tout Pierre Delanoë. Le président d'honneur de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) considère que *« ses affirmations ne reposent sur rien »*. Certes, il admet que *« personne n'est actuellement dans l'euphorie »*, mais il estime que le chef de l'Etat *« fait ce qu'il peut, dans une conjoncture économique difficile et en tant qu'héritier d'une situation financière, administrative, sociale et morale désastreuse »*. Comme Jean Marais, Pierre Delanoë appelle à la rescousse le bilan calamiteux... du mitterrandisme, car *« on ne remonte pas en seize mois quatorze ans de démagogie et de laisser-aller socialistes »*.

Même diagnostic du producteur indépendant des célèbres *Visiteurs*, Alain Terzian, qui, *« profondément attaché à la personnalité »* du président, lui renouvelle sa *« totale confiance »*, en ajoutant : *« La tâche qu'il a entreprise est bien difficile et certainement due à l'état dans lequel était le pays au moment où il en a pris les rênes. »* Son confrère Jean-François Fonlupt, qui dirige une maison de production créée par Francis Bouygues, est sur une longueur d'ondes identique. *« Je n'ai pas varié d'un iota dans mon soutien*, dit-il. *Des chantiers sont ouverts, les choses commencent à aller dans le bon sens, ce n'est pas le moment de tirer sur le quartier général. Avant de crier haro sur le baudet, laissons-leur prendre la direction qui convient. »* Ce thème très mitterrandien – donner du temps au temps –, on le retrouve fréquemment dans les explications des chiraquiens de la culture.

« Qu'est-ce que c'est seize mois ? », s'emporte gentiment le comédien Jean-Pierre Darras, en ajoutant : *« On n'a pas le droit, quand on a gueulé pendant des années, de ne pas leur laisser faire leur boulot ! »* André Daguin, figure emblématique de la cuisine du Sud-Ouest, partage la même bienveillance. *« Chirac me paraissait, au moment de l'élection présidentielle, le plus à même de dénouer le pays*, indique-t-il. *Sa gueule me plaît, et j'en ai plein le dos des déçus en tout genre. Il faut prendre la durée en compte. »* Sans le savoir, Darras fait sien le précepte de Simone Valère quand il affirme qu'*« il faut avoir confiance dans les gens qu'on a élus »*.

De même, Jean-Louis Foulquier, le père des Francofolies, constate que *« seize mois, c'est long, mais c'est court aussi »*. Bien sûr, il aimerait que ça marche mieux, mais il insiste sur *« la différence entre l'action du gouvernement et la fonction du président de la République »*. Explication : *« Aux législatives, les Français peuvent sanctionner le premier, mais ça ne changera rien à la fonction du second. »* S'il a soutenu Jacques Chirac et voté pour lui, c'est, dit-il, *« car je pensais – et je pense toujours – qu'il était le plus valable et le mieux préparé pour occuper la fonction »*.

L'imitateur Yves Lecoq et la chanteuse Alice Dona plaident également le bénéfice du temps en faveur du président. *« J'apprécie qu'une certaine énergie soit déployée »*, fait valoir le premier. *« Il y a beaucoup à faire, et Chirac a le mérite de foncer. Il donne l'impression de vouloir faire bouger plein de choses »*, assure la seconde, en confiant son admiration pour le *« personnage »* et sa reconnaissance pour *« l'homme et le maire »*, qui lui a apporté *« énormément de soutien »* quand elle a créé son école de spectacle à Paris.

A sa manière, l'humoriste Darry Cowl ne choisit pas un autre registre quand il accorde les circonstances atténuantes au chef de l'Etat. *« Comme Michel*, dit-il, en parlant de Sardou, *j'ai voté Chirac. Je savais pourtant qu'il serait bien difficile à ce candidat de pouvoir faire face à toutes ses promesses. Mais quel président au monde, et depuis des siècles, pourrait se vanter d'avoir tenu parole ? »* Pour autant, il laisse percer, dans la précipitation Grand-Guignol, une pointe de scepticisme. *« Obligé de conclure rapidement, en raison de la cuisson d'un gigot de mouton actuellement au four et qu'il me faut surveiller avec application, j'avoue être d'accord avec Michel Sardou*, confie par lettre Darry Cowl, *sur le fait que M. Chirac aurait pu laisser un brin de côté l'Europe, son écu, sa construction et se pencher davantage sur nos problèmes sociaux très urgents. Les Français lui en seraient bien reconnaissants. »*

TOUT cela fait partie du fameux reste, sur lequel on préfère ne pas trop s'étendre. Ah, le reste ! *« Je ne suis pas du tout déçu en ce qui concerne mon champ d'action »*, lâche ainsi Daniel Toscan du Plantier, producteur et président d'Uni-France films international, en concédant que, *« à part ça, il y a le reste »*... dont on ne saura rien. Car « Toscan » préfère s'enflammer pour *« la dimension humaine, émotive et affective de Chirac »*, afin d'expliquer un soutien que Frédéric Mitterrand et Jean-Jacques Aillagon – aujourd'hui président du Centre Georges-Pompidou et, à l'époque, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris – lui avaient soutiré, en novembre 1994, quand l'avenir présidentiel de l'ancien premier ministre était compromis. Frédéric et son compère ont eu *« un rôle déterminant »* dans l'engagement de celui qui fut *« très lié à l'action culturelle de Jack Lang et de François Mitterrand »*.

Ce « reste », le galeriste Daniel Templon le voit, comme André Daguin, à travers la *« mauvaise surprise fiscale »*, alors qu'il avait bien entendu déclaré que *« trop d'impôt tue l'impôt »*. *« La baisse de 25 milliards en 1997, c'est de la rigolade, ça ne sert à rien. L'opinion a besoin d'un choc psychologique d'une tout autre ampleur car on perd du temps »*, soutient ce spécialiste de l'art contemporain, plus adepte de Madelin que de Juppé et qui mesurera peut-être sa confiance dans un an, *« si rien ne change »*. S'il attend encore sans céder au pessimisme, Yves Lecoq admet qu'il ne voit *« pas matière à se réjouir »*. Dans sa rigueur artistique, le peintre Raymond Moretti choisit de mesurer sa satisfaction et sa déception au travers du prisme d'un mandat car *« un septennat, c'est 84 mois »*. *« Je suis donc déçu dans la proportion de 16/84, mais je conserve un vif espoir à hauteur de 68/84 »*, écrit Moretti qui affiche son plein contentement sur la politique étrangère.

Compréhensif à l'égard de Sardou, le chanteur-compositeur Didier Barbelivien, référence citée par Jacques Chirac pendant sa campagne, ne pèse pas son jugement, seize mois plus tard, sur une balance d'apothicaire : il est plus que déçu, il est révolté. *« On a l'impression d'être en 1787 »*, se lamente-t-il, car *« le pouvoir croit faire et le peuple attend »*. Son verdict est sans appel. *« J'ai pensé que la désignation de Juppé était un gag. Quand il l'a nommé, je me suis dit : "C'est foutu." Je pensais que Chirac serait comme un président américain, genre Kennedy, mais il ne se passe rien. C'était un leurre. Il y a eu abus de confiance moral. »* Sardou, Barbelivien, premiers inscrits au club des déçus du chiraquisme.

Olivier Biffaud
Dessin : Frédéric Eibner

La gauche et les patrons

par Eric Zanetto

TANT *qu'il n'y aura pas dans ce pays des principes simples – par exemple, tout salaire supérieur à 40 000 ou 50 000 francs par mois est anormal –, il y aura des dérapages de violence qui seront justifiés* », déclarait un jour le député socialiste Ségolène Royal. Si l'on peut regretter la « justification » de violences que propose cette phrase – violences qu'en l'occurrence on ne voit guère venir, en tout cas en rapport exact avec cette revendication –, on peut saluer, dans ces propos, la reprise d'une position critique sur la question de l'entreprise, à tout le moins d'un « dialogue critique », entre tradition de la gauche et univers économique.

La gauche de gouvernement a, dans les années 80, rapidement opéré sa conversion sur cet article, se lançant dès lors dans une surenchère de gestes de bonne volonté, voire de cadeaux en direction de l'entreprise, que la tendance chevènementiste est presque encore seule aujourd'hui à déplorer. Voulant montrer combien elle empruntait désormais les voies de la rationalité économique propre au XXe siècle libéral, la gauche voulut donner des gages, allégeant les charges, diminuant l'impôt sur les sociétés, organisant un transfert de la fiscalité vers les ménages qu'a prolongé l'actuelle majorité, jusqu'à compromettre, semble-t-il, une reprise durable de la consommation. Erreur pourtant dénoncée depuis longtemps par la meilleure tradition libérale : agir dans l'intérêt du libéralisme économique n'est pas agir dans l'intérêt de la seule entreprise, dont les vues à court terme nuisent souvent à l'équilibre du marché.

Plaider en faveur de l'économie de marché tout en admettant que cette attitude puisse se doubler d'un certain nombre d'exigences envers les entreprises, telle serait alors la position idéale d'une future gauche de gouvernement qui, à l'heure de faire campagne, saura faire entendre sa différence. On dit beaucoup, aujourd'hui, que les programmes de la majorité et de l'opposition ne diffèrent que sur des points de détail, voire des clauses de style : la question de l'entreprise, masse critique de la *société* contemporaine, est pourtant bien un enjeu sur lequel il serait opportun de renouer avec une réflexion un tant soit peu autonome. Car, insistons-y, l'économie d'entreprise, à son extrême, rentre clairement en conflit avec l'économie de marché : la valorisation du profit indépendamment de sa signification économique ne peut être un principe authentiquement libéral.

Les rémunérations aberrantes – un patron gagnant 150 ou 200 fois plus que ne gagnent ses propres employés – ne résultent guère d'une formation rationnelle des prix. Elles sont davantage le reflet d'une position de force que de la libre formation du coût des facteurs.

Un colbertisme de la rente, où les profits sont octroyés davantage par un Etat manipulant les taux d'imposition que par le marché, s'est créé sous nos yeux

Enfin, l'insécurisation méthodique des salariés de l'entreprise sous prétexte d'émulation ne fait que rendre caduc tout espoir de reprise, l'épargne de précaution absorbant alors l'essentiel des surplus. Un colbertisme de la rente, ainsi que l'analyse l'économiste Jacques Bichot, où les profits sont octroyés davantage par un Etat manipulant les taux d'imposition que par le marché, s'est ainsi créé sous nos yeux.

C'est d'ailleurs une position très proche qu'adopte l'intéressante publication du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, éditée sous la direction de Didier Livio sous le titre *L'Entreprise au XXIe siècle*. Les jeunes entrepreneurs s'y attaquent à un certain nombre de valeurs d'entreprises qui rendent de bien mauvais services à l'économie libérale, constatant que, *« depuis vingt ans, l'entreprise, pour gagner, fait perdre la société »*. Proposant l'instauration d'un salaire maximum, d'une peine de mort pour les entreprises, plaidant pour un meilleur contrôle par l'Etat, notamment de la création de monnaie par les banques de second rang, ils martèlent leur conviction que *« le capitalisme non régulé explosera comme a explosé le communisme »*, si l'on ne saisit pas la chance de replacer l'homme au cœur de la société, et si l'on se contente de la seule régulation par la rente. Mais surtout, ils dénoncent cette mode qui veut qu'on confie à l'entreprise des missions qui relèvent clairement, soit de l'Etat, soit d'autres acteurs sociaux : intégrer, éduquer, entre autres.

On aurait aimé – attitude archaïque sans doute – que la gauche française s'intéressât à ces questions avant qu'un syndicat patronal, même dynamique, ne les propose. Il existe bel et bien une « autre politique », celle qui prendrait en compte le désarroi de nombre de Français-salariés face à l'arbitraire de nombre d'entreprises, de Français-consommateurs qui, désormais, payent en bonne part l'impôt naguère dévolu aux sociétés, lors même que, chacun le sait, ces dernières ont reconstitué des taux de profit confortables et un taux d'autofinancement record. Mais le niveau absolu des profits n'est pas, en tant que tel, un indice de bonne santé d'une économie de marché : ces profits ne sont pas forcément productifs.

On l'aura compris : ce qui inquiète à l'évidence les jeunes dirigeants, c'est que l'entreprise hypostasiée fasse pire que simplement déplaire, être antisociale... mais qu'elle compromette le milieu même dans lequel elle évolue, en laissant *volens nolens* s'agrandir la fracture sociale. Le souci, sans doute sincère, est donc aussi un intérêt bien compris. L'entreprise tend à faire du bénéfice et rien d'autre que cela. Aussi ne faut-il guère attendre qu'elle se fasse *« citoyenne »* ici ou là, choisissant parfois l'intérêt général contre le sien propre, pour faire plaisir. Sophie de Menthon, codirigeante du cercle Idées, actions, entreprises, ne dit pas autre chose quand elle avoue : *« Le concept d'entreprise citoyenne n'a pas de sens. »*

Ce dialogue critique avec des entreprises dont les patrons eux-mêmes, dans bien des cas, montrent la direction, il est temps que la gauche le renoue. Pour montrer qu'on peut avoir fait son chemin sans avoir viré de bord, démontrer aussi qu'il n'est pas forcément besoin d'aller chercher du côté de Maastricht les raisons d'un certain immobilisme économique et social national. Ainsi, la gauche pourra se définir sans nulle contradiction comme moderne, européenne et soucieuse des équilibres sociaux, tout en remettant l'économie au service de l'homme, en renouant avec la défense de l'homme au travail – clef de voûte de l'idée de gauche, ou alors il n'en reste plus rien.

***Eric Zanetto** est professeur de philosophie, maître de conférences à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.*

Quand M. Léon caricature les artistes

par Alain Kirili

Le documentaire *Le Marchand, l'artiste et le collectionneur*, diffusé, le vendredi 4 octobre, par Arte traite du mercantilisme de l'art contemporain et fut diffusé au moment précis de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), foire qui tente de doper l'activité commerciale de l'art dans une période pourtant bien difficile. Arte y va bien légèrement en finançant un film de soixante-dix minutes tout entier consacré à une caricature de la vie artistique, sans réserve, sans aucune distance, ce qui permet tous les amalgames.

Pourtant, les artistes et les galeries sont dans une situation très précaire qu'ils assument avec une *dignité remarquable* (malheureusement pas évoquée dans le film). L'indigence matérielle dans laquelle la recherche artistique se trouve est très grave. Aujourd'hui, pour un artiste, accepter une exposition, même dans la perspective prestigieuse d'un musée ou d'un centre d'art, représente un coût qu'il ne peut plus assumer seul.

Ce constat n'a pas la drôlerie kitsch du film qui célèbre la vulgarité des opérations commerciales. La réalité est plus complexe : exposer, c'est prendre contact avec un public qui a un désir de comprendre et qui demande à la création de participer à la vie d'une époque difficile et déprimée. Exposer, c'est aussi l'expérience indispensable d'un laboratoire : vérifier l'existence d'une œuvre en dehors de l'atelier.

En outre, l'artiste est aujourd'hui souvent menacé par les impayés des galeries et, à son tour, peut se retrouver dans l'incapacité de faire face à ses frais fixes. C'est la liberté de création de plusieurs générations qui est menacée. On est bien loin des signes de richesse et de l'art de vivre étalés dans ce film ! Ce documentaire aurait dû réfléchir sur ces problèmes de fond, qui touchent à toute notre culture, et révéler que la création se développe difficilement mais indépendamment des caprices du marché. Lorsque l'auteur, Jean-Luc Léon, ne laisse filtrer qu'une vision mercantile, une image discréditée de l'artiste et de ceux qui l'entourent, il prend une lourde responsabilité politique par les temps qui courent.

Si, dans le film, le peintre Dado accepte, à la demande de son marchand, d'effacer un « zizi », tous les artistes ne cèdent pas si facilement à une telle suggestion. Probablement pas même Dado. Cette séquence arrive sans aucune précaution et pourrait faire croire le contraire. Dans la majorité des cas, l'artiste imposera ses vues jusqu'à la rupture. Ce sera à prendre ou à laisser. La liberté symbolique de l'artiste est à ce prix. De tout temps, et aujourd'hui encore !

Un créateur qui défend son œuvre n'est pas, comme dans ce film, forcément un affairiste

L'humour bon marché banalise, occulte des aspects essentiels et fragiles d'un contexte artistique. Je refuse l'humour à n'importe quel prix ! Ce film ne laisse place que pour ceux qui, après un gros rire gras, veulent se replier sur les valeurs sûres des traditions et du folklore. Pour ceux-là, comme pour ce film, la création, il y en a assez ! Voilà qui concerne très vite, par extension, les écrivains, le cinéma, la liberté de pensée, toutes les libertés.

Un artiste qui défend son œuvre n'est pas comme dans ce film forcément un affairiste, mais un individu qui assume les responsabilités sociales et économiques que son œuvre exige. Il est obligé de sortir de son atelier pour faire face aux exigences, par exemple, d'une commande publique. Pour le peintre-sculpteur Louis Cane, rencontrer M. Lang ou M. Toubon participe du courage d'un artiste qui lutte pour son œuvre. Il est invraisemblable de le tourner en dérision. Cane est piégé par un montage qui juxtapose à ses dépens ses rencontres avec des personnalités politiques. Ce cadrage populiste ridiculise ses efforts.

En consacrant leur vie à leur œuvre, les artistes s'appuient sur une conception d'intégrité de l'œuvre d'art et ils sont attentifs à la perception qu'ils donnent d'eux-mêmes dans la société. Même prudent, chacun peut néanmoins voir sa confiance trahie et être victime d'une manipulation. Il faut, cependant, garder une marge de générosité et d'ouverture en accueillant photographes, critiques, journalistes et cinéastes : nous luttons ensemble pour plus de vérité, malgré quelques Léon ! A propos, M. Léon, à quelle idéologie profite ce film ?

***Alain Kirili** est sculpteur.*

Les habits neufs de la justice

Suite de la première page

Quelques-uns s'en plaindront, car la docilité de l'autorité judiciaire rendait plus facile le travail des gouvernements. Si le pouvoir judiciaire se redresse, nous avertissait Tocqueville, c'est que le pouvoir politique s'affaisse. Sans doute le pouvoir judiciaire a-t-il profité de la tourmente qu'ont traversée les pouvoirs traditionnels. Il a profité aussi de la puissance nouvelle des médias. Mais il est difficilement contestable qu'une justice libre, dégagée de la tutelle de l'exécutif, gardienne de l'Etat de droit, enfin devenue contre-pouvoir, soit un vrai progrès de notre démocratie, même si ce progrès nous secoue et parfois nous dérange.

Cette force nouvelle de la justice, les juges l'ont notamment conquise dans le combat contre la corruption. Il est probable que, s'ils n'avaient pas conduit ce combat, la corruption eût, dans notre pays comme dans d'autres, assuré sa dictature. Elle avait, progressant avec le temps, imaginé mille formes nouvelles pour habiller sa séduction.

Le capitalisme, enfin débarrassé des morales et des idéologies qui s'en méfiaient ou qui le combattaient, contraint d'être plus habile et plus sauvage dans les pays dont les vieilles traditions avaient installé sur son chemin tant d'autorisations à enlever, tant de forteresses à conquérir, pouvait-il vraiment redouter d'autre obstacle que celui de la justice ? Notre démocratie a vérifié, si elle en avait besoin, dans les secousses de ce dur combat qui n'est pas achevé, le rôle que peut jouer, pour la servir, un pouvoir judiciaire indépendant et fort.

Bien sûr, cette indépendance n'est pas sans danger. Il en est de ce nouveau pouvoir comme des autres. Porté par lui-même, souvent soutenu par les médias qui attendent beaucoup de lui, il risque à son tour de devenir un pouvoir absolu ne supportant aucun contre-pouvoir. Le rigoureux respect de l'Etat de droit, qu'il a mission d'assurer, est sa limite naturelle. Mais si la justice vient, exaltée par son rôle, à se placer au-dessus de l'Etat de droit, elle risque, débarrassant la démocratie d'un péril, de lui en faire courir un autre.

Comment borner tout pouvoir sans porter atteinte à son indépendance, dans un pays tant épris de pouvoirs absolus et de pouvoirs dociles ? Comment « responsabiliser » le juge moderne – car le temps est passé des citoyens tenus pour infaillibles et donc irresponsables – sans jamais compromettre son indépendance ? Voici quelques problèmes qui pourraient nous occuper, et beaucoup de juges s'en préoccupent. Mais la meilleure manière de ne pas se poser de telles questions reste sans doute, pour quelques nostalgiques, de ramener le juge à ce rôle subalterne qui lui convenait si bien ! Ne suffisait-il donc pas de le couvrir d'hermine et de décorations, et de lui parler avec respect ?

Vient, dans notre débat d'images, la détention provisoire, aussitôt confondue avec la justice. Le juge d'instruction est seul en scène. La justice qui n'est pas pénale, la justice pénale qui n'est pas d'instruction semblent effacées. Notre débat ne voit que ce juge, solitaire et très puissant, qui met en examen et qui met en prison.

Est-il permis de parler de la détention provisoire sans être contraint d'exalter ni de maudire le juge d'instruction ? C'est la loi – non le juge – qui réglemente la détention provisoire et permet qu'elle soit ordonnée *« pour préserver l'ordre public »*, cet ordre public si vague et si vaste que chacun peut y mettre ce qu'il veut. Mais nous avons bonne conscience chaque fois qu'une détention nous semble injuste : nous faisons porter au juge la responsabilité du législateur.

Notre droit de la détention provisoire est le fruit naturel de notre vieille tradition inquisitoriale. Moyen de pression incitant à l'aveu, satisfaction donnée à nos appétits répressifs, la détention provisoire n'a cessé de satisfaire notre mentalité. Elle a traversé tous les régimes, seulement soumise à de timides aménagements. Chacun, en France, semble supporter aisément la prison préalable à tout jugement, pourvu qu'elle saisisse ceux qu'il déteste, ceux qu'il redoute. Ce ne sont pas du tout les mêmes détentions qui indignent ici et là.

Si nous étions assez raisonnables pour modifier vraiment un droit archaïque, nourri de notre histoire, nous y parviendrions sans tant d'agitation. Les propositions sont nombreuses – pour certaines déjà votées par le Sénat – qui ouvrent la voie à une réforme qui ne soit pas que d'apparence. Nous pourrions mieux définir et limiter les cas exceptionnels où la détention provisoire peut être ordonnée, et demander au juge de préciser les circonstances particulières, propres à l'espèce, qui fondent sa décision. Nous pourrions limiter la durée de la détention en matière correctionnelle, et même en matière criminelle, sans permettre aucun renouvellement. Nous pourrions prévoir, pour tenter de décourager l'injustice, que toute détention provisoire suivie d'un non-lieu ou d'un acquittement obligera l'Etat français à réparation, alors que notre droit actuel atteste sa cruauté, exigeant que la victime d'une détention injustifiée apporte la preuve d'un préjudice *« manifestement anormal et d'une particulière gravité »*. Il serait possible, sans grands remous, de réformer la détention provisoire et de vraiment protéger les droits de l'homme. Mais ce progrès, beaucoup y sont indifférents, qui préfèrent débattre du juge d'instruction, du très méchant juge qui incarcère trop aisément, ou du très courageux juge qui défie les puissants et les jette en prison.

Le pouvoir judiciaire a cessé d'être un mythe, il est indépendant et fort, et il combat les maladies, si dangereuses pour la démocratie, que le règne de l'argent porte avec soi

Le secret de l'instruction est, lui aussi, le lieu de tous les malentendus. Il fut, à l'origine, dans la tradition de l'inquisition, une règle protectrice de l'enquête, assurant son mystère et sa tranquillité. Il a semblé devenir, avec le temps, une règle protectrice des droits de la personne poursuivie. Ce secret est édicté *« sans préjudice des droits de la défense »* et la jurisprudence n'a cessé de réduire le nombre de ceux qui y sont soumis. Quel est aujourd'hui le rôle de ce secret dont la raison d'être est équivoque ? Et quelle est la portée d'un secret auquel certains, *« qui concourent à l'instruction »*, sont astreints, tandis que d'autres en sont libérés ?

Nous pourrions aussi nous demander si la puissance et l'habileté moderne des techniques d'investigation permet le maintien de ce secret, nous interroger sur les inconvénients d'un secret tant proclamé et tant transgressé, dont chacun fait ce qu'il veut, nous pourrions réfléchir à des moyens plus efficaces de protéger les droits de la personne.

Mais dès qu'il est question du secret de l'instruction, chacun est tenté de penser à soi, pour l'attaquer ou le défendre, selon ses besoins. Le gouvernement rêve d'un secret qui le protégerait bien, ceux qui veulent le mettre en difficulté se font les partisans d'une merveilleuse transparence. Les médias, qui portent le plus grand intérêt aux instructions pénales, reprennent vite à leur compte la vieille théorie d'une liberté absolue de l'information qui ne saurait tolérer aucun secret. Beaucoup de ceux qui participent à l'instruction défendent son secret, conduits à ce noble combat par le fait qu'ils en sont dispensés ou qu'ils s'en dispensent. Ainsi risquons-nous de perdre notre temps à des affrontements d'autant plus vigoureux qu'ils sont vains.

Que d'ambiguïtés entourent aussi la présomption d'innocence ! Elle signifie, en droit judiciaire, que celui qui comparaît devant un tribunal est présumé innocent, et qu'il demeure innocent jusqu'à ce qu'il soit condamné. Nous savons bien que notre système d'instruction rend ce beau principe illusoire : la mise en examen, le renvoi, par un juge d'instruction ou par une cour d'appel, devant une juridiction de jugement sont des décisions prises par des juges, qui ne laissent à la présomption d'innocence qu'un champ symbolique.

Peut-on sérieusement prétendre que ce prévenu qui comparaît devant un tribunal correctionnel est présumé innocent quand deux décisions de justice ont déjà nourri une présomption contraire ? Ceci n'est pas le fait du juge, c'est la loi qui régit ce droit écartelé entre ses principes et sa réalité. Voudrions-nous donner à la présomption d'innocence une plus vaste portée, affirmer qu'elle protège chacun d'entre nous contre toute publicité d'un acte quelconque de l'instruction judiciaire ? Nous pourrions réfléchir aux moyens, difficiles, de défendre ce droit évident de la personne humaine, dans un monde nouveau qui ne tolère aucun secret et recherche à tout prix des coupables.

Sans doute un pouvoir judiciaire devenu indépendant et fort est-il seul capable de protéger ce que nous appelons la présomption d'innocence – qui n'est en réalité qu'un élément de l'honneur, de la dignité, de l'intimité de chacun – par l'application rigoureuse du droit. Mais nous retrouvons nos chères contradictions. Ceux qui exaltent le pouvoir judiciaire et revendiquent sa vigueur s'indignent dès que ce pouvoir les contrarie, défendant au besoin contre eux les droits de la personne. Telle est notre tentation permanente : exiger des autres qu'ils respectent le droit, mais nous en dispenser ; placer notre droit au-dessus du droit.

Oubliant cette mélancolie qui nous habite, nous pourrions observer heureusement les progrès de notre vieille démocratie. Le pouvoir judiciaire a cessé d'être un mythe, il est indépendant et fort, et il combat fort utilement les maladies, si dangereuses pour la démocratie, que le règne de l'argent porte avec soi.

Et nous pourrions réfléchir ensemble aux moyens de réduire, dans notre procédure pénale comme ailleurs, la distance qui sépare nos principes et nos lois. Mais dès que nous parlons de la justice, nous ne parlons plus d'elle. Elle n'est qu'un séduisant prétexte dont s'habillent nos utopies, nos humeurs et nos intérêts.

Jean-Denis Bredin

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les embarras de la justice face aux sectes

EN RENDANT PUBLIC son rapport le 10 janvier, la commission d'enquête parlementaire sur les sectes estimait qu'il n'était *« ni utile ni opportun »* d'élaborer une législation anti-sectes. Les difficultés tiennent en effet, en grande partie, à l'impossibilité de traduire en droit la notion de secte sans qu'il soit porté atteinte aux libertés de religion, de réunion ou d'association. La commission soutenait que le droit pénal, financier, social, fiscal, était suffisamment équipé pour permettre des poursuites et un contrôle renforcé des sectes. Le rapport présenté par Jacques Guyard, député (PS), préconisait donc, entre autres, une meilleure application de l'arsenal juridique existant, réprimant notamment les pressions d'ordre psychologique, l'atteinte à l'intégrité physique ou l'escroquerie. *« Les sanctions prévues par le nouveau code pénal à l'encontre de l'escroquerie, de l'exercice illégal de la médecine, de l'abus de faiblesse ou d'abus de vulnérabilité constituent de bons moyens de défense face à ce genre de pratiques »*, expliquait alors M. Guyard.

Est-ce suffisant ? Le procès des vingt-trois adeptes et responsables de l'Eglise de scientologie, qui ont comparu devant le tribunal correctionnel de Lyon du 30 septembre au 8 octobre, est venu pointer les difficultés qui subsistent à traduire dans les faits cette volonté d'appliquer plus rigoureusement la loi pénale, déjà recommandée en 1990 par le Parlement européen, en 1992 par le Conseil de l'Europe, puis en 1993 par la Commission nationale consultative des droits de l'homme auprès du Premier ministre.

L'Eglise de scientologie, fondée en 1954 par l'écrivain de science-fiction Lafayette Ron Hubbard, est dûment répertoriée, avec six millions de membres dans le monde, parmi les dix plus importantes des 172 mouvements sectaires recensés en France par la commission parlementaire. Elle est régulièrement dénoncée par les experts pour ses techniques de manipulation mentale. La commission parlementaire, elle-même, notait dans son rapport que les tests de personnalité pratiqués par l'église de scientologie constituaient *« une pratique très insidieuse, car elle se pare d'un fondement scientifique et s'exerce avec l'accord de la victime, de façon progressive et dans un cadre parfaitement légal »*.

A Lyon, sans préjuger de la décision des magistrats, la qualification d'escroquerie et de complicité d'escroquerie retenue à l'encontre des scientologues pose néanmoins problème. Comme elle avait posé problème en 1977, lors d'un précédent procès impliquant plusieurs dirigeants de la scientologie, dont Ron Hubbard. Condamnés en première instance ou par défaut, ces responsables – sauf Hubbard – avaient finalement été relaxés des mêmes faits, en appel ou après avoir fait opposition de leur jugement, au titre de leur bonne foi ou d'un doute sur leur mauvaise foi. La cour d'appel de Paris avait ainsi reconnu *« la ferveur spirituelle »* d'un ancien président de l'Eglise de scientologie de Paris.

La question posée à l'audience lyonnaise au professeur Jean-Marie Abgrall : « Peut-on être scientologue de bonne foi ? » a valu cette réponse : « C'est ça le drame »

C'est en fait toute la question qui a été posée à l'audience lyonnaise au professeur Jean-Marie Abgrall, expert-psychiatre : *« Peut-on être scientologue de bonne foi ? »* Et qui a valu cette réponse : *« C'est ça le drame »*.

Cependant, au fil de l'audience lyonnaise, et souvent en marge des infractions reprochées, les débats ont mis au jour des méthodes accablantes d'endoctrinement, de harcèlement, de manipulations mentales, des formes de chantage : la parfaite panoplie du missionnaire, au profil de soldat trop zélé. Des écrits internes et externes édifiants ont été lus, une organisation hiérarchisée de type quasi-totalitaire a été dénoncée. Mais rien, semble-t-il, qui n'ait fait l'objet de poursuites ou de condamnations retentissantes depuis l'introduction en France de la scientologie dans les années 60. Et qui, a fortiori, ait pu mettre un frein à l'expansion de ce que certains témoins ont comparé à une « hydre ».

En souhaitant avant tout *« éclairer l'opinion publique »* sur l'ensemble de la scientologie, le procureur de Lyon a enfourché certes les préceptes d'une autre *« riposte adaptée »* préconisée par la commission parlementaire : *« améliorer la connaissance des sectes et la diffusion de cette connaissance »*. Mais en pêchant par manque d'argumentation juridique sur la culpabilité directe de chacun des prévenus de Lyon, il a aussi implicitement accrédité l'idée qu'il n'était pas si simple de vouloir appliquer l'arsenal juridique existant.

La conséquence de ce décalage n'est pas neutre pour la justice elle-même. Enfermé malgré lui dans ce contexte pesant, le tribunal correctionnel de Lyon a été, à son corps défendant, érigé par les parties civiles comme *« dernier rempart »* contre les sectes. Sommé en quelque sorte de trancher un débat, qui, pour M[e] Patrick Maisonneuve, l'un des avocats de la défense, *« n'a pas sa place dans un tribunal correctionnel »*. En ces temps d'« hyperjudiciarisation » de la société et de la vie quotidienne, le plaideur rappelait en substance qu'un tribunal a seulement pouvoir de juger des faits et non pas des faits de société.

Jean-Michel Dumay

RECTIFICATIFS

LA MARCHE DU SIÈCLE

Le cabinet du garde des sceaux, Jacques Toubon, nous indique que, contrairement à ce que nous laissions entendre dans *Le Monde* du 9 octobre, le ministère de la justice n'a pas refusé de participer à l'émission « La marche du siècle » consacrée, mercredi 9 octobre sur France 3, à la corruption et qu'il était, au contraire, demandeur d'une participation au débat.

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Contrairement à ce qu'indiquait notre article sur les médicaments génériques *(Le Monde* du 4 octobre), les marges des pharmaciens ne sont pas proportionnelles aux prix des médicaments. Le phénomène est inverse. Elles sont calculées de manière dégressive : plus le prix est élevé, plus la marge baisse.

Le Monde

ÉDITORIAL

La Russie et l'OTAN

SI les Russes, toujours prompts à s'apitoyer sur leur sort, nourrissaient quelques doutes sur l'importance que les Occidentaux leur accordent dans la vie internationale, le ballet diplomatique de ces dernières semaines devrait les rassurer. Alors que le général Lebed finissait une visite à Bruxelles à l'invitation du secrétaire général de l'OTAN, Hervé de Charette, ministre français des affaires étrangères, discutait, le mardi 8 octobre à Moscou, avec son homogue russe, Evgueni Primakov. Quelques jours plus tôt, le ministre russe de la défense, Igor Rodionov, assistait à une réunion de ses collègues occitendaux en Norvège, après que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, eut solennellement proposé au Kremlin un nouveau partenariat stratégique.

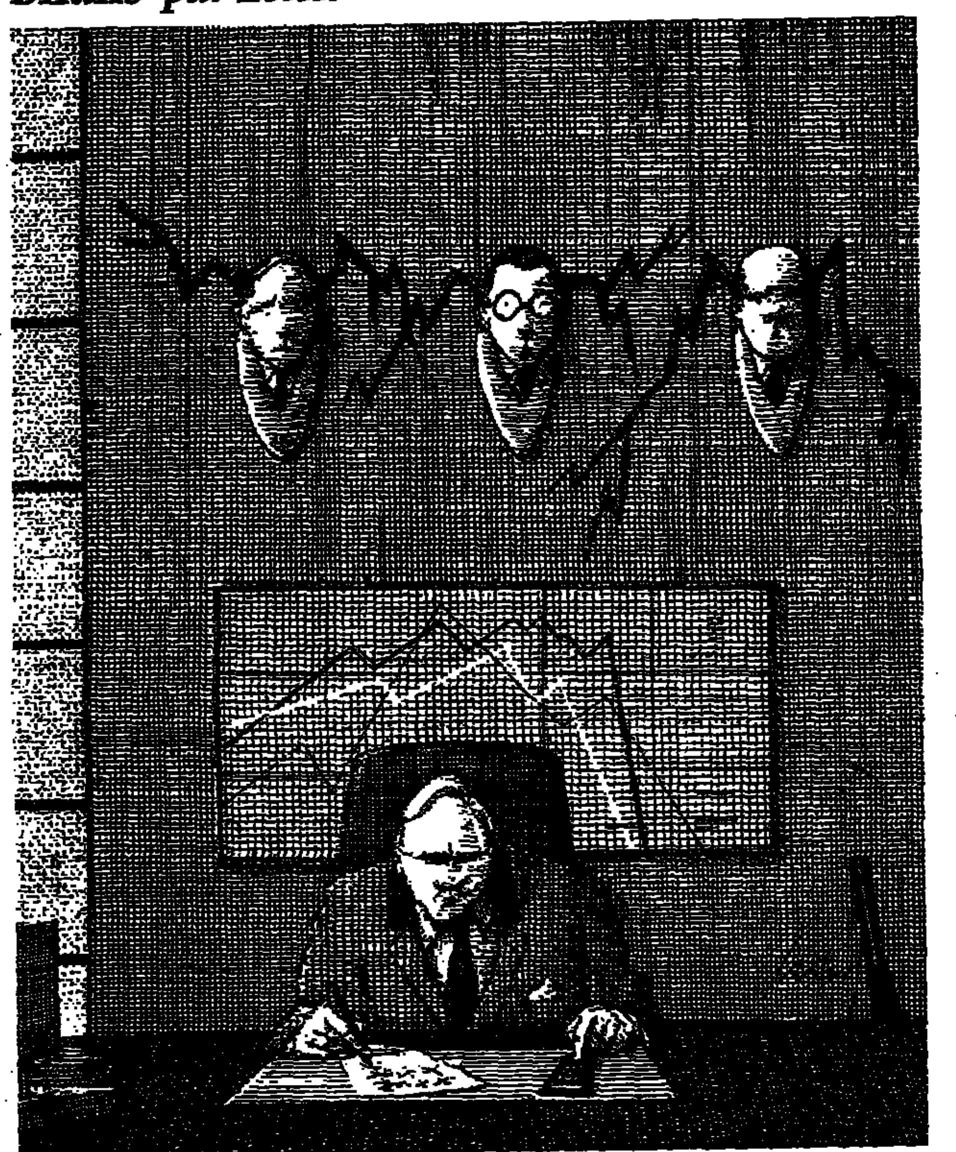
Pourtant, les Russes disent s'inquiéter des intentions occidentales. Ils dénoncent l'élargissement de l'OTAN vers l'Est comme une manifestation tardive de la guerre froide et ont prédit toutes sortes de calamités en Europe si l'Alliance atlantique menait à bien son projet d'accepter dans ses rangs les anciens satellites de l'ex-URSS. Ces menaces sont restées sans effet. Entraînés par les Américains, les seize membres de l'OTAN sont décidés à désigner dès le printemps prochain les premiers pays qui les rejoindront, si possible en 1999, à l'occasion du 50[e] anniversaire du traité de Washington.

Aussi les dirigeants russes ont-ils peu à peu infléchi leurs discours. Leur opposition de principe n'a pas varié, mais s'étant plus ou moins résignés à l'inéluctable, ils posent leurs conditions, cherchant à obtenir les compensations maximales quant à leur place dans l'architecture future de la sécurité européenne. Au-delà des considérations de politique intérieure russe, leurs déclarations apparemment contradictoires peuvent être ramenées à un dénominateur commun : retarder autant que faire se peut l'extension de l'OTAN vers l'Est et arracher un droit de regard pour Moscou sur l'ampleur et les modalités de l'élargissement.

Comme l'a déclaré Hervé de Charette à Moscou, *« l'année 1997 sera l'année de la sécurité en Europe »*. Les Occidentaux se sont donné trois objectifs : réformer l'OTAN pour faire une place plus importante à l'Europe ; accueillir de nouveaux membres ; redéfinir les relations avec la Russie. Les priorités des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Les Etats-Unis sont intéressés avant tout par l'élargissement. La Russie, au contraire, espérait convaincre certains pays européens que la réforme de l'OTAN et surtout les rapports avec Moscou devaient être des préalables à l'arrivée de nouveaux membres.

S'il comptait sur l'appui de Paris, le Kremlin aura été déçu. La France attache certes une grande importance à « l'européanisation » de l'OTAN et à la signature d'une charte avec la Russie, mais elle n'en fait pas une condition à l'élargissement, souhaitant que les trois entreprises soient menées de front et que leur succès soit couronné, l'année prochaine, par un grand sommet paneuropéen. Se retrouvant sans véritables soutiens, les Russes n'ont plus qu'à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Bilans *par Leiter*



DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Georges Suffert

■ La bombe de Bordeaux fut, en fait, une bombe de trop. Comment les terroristes corses ne l'ont-ils pas senti ? La France est un très vieux pays. Elle encaisse les coups, tente presque toujours de se sortir des impasses par des compromis – intelligents ou lamentables ; mais il ne faut pas la pousser à bout. Sinon, il se passe quelque chose dans les profondeurs de la nation. Un déclic ; un réflexe ; un refus net et clair. C'est ce qui est en train de se déclencher au sein de la classe politique française, toutes tendances confondues. Il y a des bornes qu'il ne faut pas franchir. Tout le monde sait cela. Mais pas nos illuminés corses, semble-t-il.

THE NEW YORK TIMES

■ Le mouvement fondamentaliste islamique qui a pris le contrôle de la plus grande partie de l'Afghanistan a apporté une certaine stabilité au pays pour la première fois depuis des années. Mais les actes arbitraires du gouvernement formé par les talibans ont provoqué également un sentiment de colère en Afghanistan et de malaise dans la région (...). La stabilité et le rétablissement de l'Afghanistan dépendent largement du comportement éclairé des puissances extérieures qui ont longtemps exploité les rivalités sauvages entre groupes ethniques et fiefs tribaux (...). Jusqu'à présent les talibans n'ont donné aucun signe tendant à montrer qu'ils peuvent devenir une force de réconciliation.

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ En décidant d'inviter Yasser Arafat chez lui, de le recevoir, hier, dans l'intimité de sa maison familiale, le chef de l'Etat israélien, Ezer Weizman, a pris l'exact contre-pied du premier ministre, Benjamin Nétanyahou (...). Homme du centre, pragmatique et carré, ce président sent son pays comme personne, et s'il a senti aujourd'hui qu'il pouvait se permettre d'appeler au redécollage de la paix, de recevoir Yasser Arafat et de dire à ses côtés que *« lorsque les gens se parlent, ils ne se tirent pas dessus »*, c'est que l'opinion israélienne, inquiète, attendait de lui ce geste.

Claude Lévi-Strauss et le regard nostalgique de l'homme blanc

PLUS DE QUARANTE ANS après sa parution, le livre de Claude Lévi-Strauss *Tristes Tropiques* continue de séduire et d'intriguer. La meilleure preuve en est la récente création à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg, d'un opéra de Georges Aperghis sur un livret de la philosophe et romancière Catherine Clément, qui reprend, presque mot pour mot, des passages entiers de l'ouvrage (*Le Monde* du 2 octobre). Comment expliquer un succès aussi persistant, alors que les textes d'ethnologie datant de cette époque se perdent dans l'oubli ou ne sont plus lus que par les seuls spécialistes ?

La réponse est peut-être que Lévi-Strauss, après avoir longtemps tergiversé et envisagé d'écrire un roman à partir de ses souvenirs, a choisi de se mettre en scène lui-même. Il ne s'agit donc pas seulement d'une description des Indiens Bororos, Caduveos ou Nambikwaras que l'auteur a observés au Brésil à la fin des années 30, mais de la méditation philosophique que suscite chez lui cette rencontre. Le thème dominant du livre, qui est aussi celui de l'opéra de Georges Aperghis, est celui des ravages opérés par la civilisation occidentale chez les populations dites « sauvages ». Le seul contact de l'ethnologue occidental avec des peuples demeurés à l'écart du mouvement général de la civilisation, protégés par la forêt amazonienne ou les vastes étendues marécageuses du Pantanal, modifie le comportement de ces derniers, apporte le soupçon sur les rites ancestraux et bouleverse la structure sociale du groupe. La mondialisation de la culture entraîne un appauvrissement général.

IRRÉMÉDIABLE DÉPERDITION

Le narrateur de *Tristes Tropiques* en a une conscience d'autant plus aiguë qu'il est lui-même, à son corps défendant, un des instruments de cette dégradation, de cette *« entropie »*. Il propose, dans un moment d'ironie amère, de remplacer le terme d'*« anthropologue »* par celui d'*« entropologue »*. Ce sentiment d'une déperdition irrémédiable d'une richesse culturelle à la fois ancienne et fragile constitue la modernité de *Tristes Tropiques*. Le regard de l'homme blanc sur ces groupes menacés par sa seule présence n'est plus conquérant mais nostalgique. Il sait que son passage va être suivi par celui, encore plus destructeur, des éleveurs de bétail qui brûlent la forêt et des *« garimpeiros »*, les chercheurs d'or et de pierres précieuses, qui apportent avec eux l'argent, l'alcool et la prostitution, c'est-à-dire la déstructuration du groupe.

Un des moments les plus émouvants du livre, repris dans l'opéra, est l'acquisition par l'ethnologue, après mille palabres, d'un pot décoré de motifs traditionnels qui va enrichir sa collection personnelle. Il se sent honteux d'arracher cet objet utilitaire à des êtres presque dépourvus de tout, mais il le fait quand même. L'originalité de *Tristes Tropiques* est d'être un livre d'ethnologie et une contestation de l'ethnologie, tout en étant aussi une confession personnelle. La première phrase de l'ouvrage, *« Je hais les voyages et les explorateurs »*, est devenue célèbre parce qu'elle résume cette ambiguïté. Elle illustre un sentiment éminemment moderne, la mauvaise conscience occidentale face à l'appropriation du monde et de sa diversité par l'homme blanc.

1 093 BOROROS

Tristes Tropiques n'est pas un ouvrage construit selon un plan rigoureux. Le texte progresse par associations de souvenirs, l'un appelant l'autre sans grand souci de la chronologie, et par longues digressions, comme chez Montaigne. Lévi-Strauss se disait mécontent du résultat, et du succès sans précédent qu'avait obtenu ce livre au risque d'éclipser le reste de son œuvre. C'est pourtant ce parcours capricieux, qui semble épouser le flux de la conscience du narrateur lorsqu'il évoque ses voyages passés et ses doutes sur son métier, qui donne au livre un ton inimitable. D'autant que le thème de la dégradation ne concerne pas les seuls Indiens.

Lévi-Strauss décrit, comme s'il s'agissait des mœurs d'une tribu exotique, les passages effectués dans les années 30 sur des paquebots de luxe à moitié déserts par le petit groupe de professeurs français arrachés à leurs lycées de province pour pratiquer l'ethnologie sur le terrain au Brésil. Mais, après la défaite de 1940, l'auteur connaît une traversée d'un tout autre genre pour échapper aux persécutions raciales de Vichy, l'embarquement entouré de gardes mobiles casqués et la mitraillette au poing, les questionnaires, les interrogatoires, les humiliations. L'abaissement du narrateur fait écho à celui des Indiens chez lesquels il avait séjourné.

Selon le dernier recensement effectué au Brésil par la Fondation nationale de l'Indien, l'organisme gouvernemental qui exerce la tutelle sur les premiers habitants du pays, il ne restait plus l'an dernier que 1 093 Bororos, répartis entre cinq réserves de l'Etat du Mato Grosso. Lorsque Lévi-Strauss, qui accompagnait François Mitterrand en 1981 lors d'un voyage au Brésil, a eu l'occasion de survoler la région à faible altitude à bord d'un petit avion, il n'a pas pu retrouver le village qui l'avait accueilli avant guerre pendant plusieurs mois. Le sénateur et ethnologue Darcy Ribeiro, qui a consacré une grande partie de sa vie à l'étude des Indiens brésiliens, a lui aussi tiré un bilan amer de son travail : quels que soient les efforts consentis, on ne peut rien à la longue contre les défricheurs et les *« garimpeiros »*. Dans le face-à-face avec les nouveaux arrivants, l'Indien est toujours perdant.

Dominique Dhombres

EMPLOI Alors que la durée de travail des salariés diminue, celle des cadres a tendance à augmenter. Jusqu'à présent, les entreprises expliquaient que *« les cadres n'avaient pas d'horaires »*. Or, à la demande des syndicats, les inspecteurs du travail sont de plus en plus souvent amenés à sanctionner les entreprises. ● LES RÈGLES qui s'appliquent aux cadres sont les mêmes que celles des autres salariés. Etre payé *« au forfait »* et non en fonction des heures effectuées ne doit même pas les empêcher de percevoir des heures supplémentaires. ● LES ENTREPRISES doivent être en mesure de fournir à l'inspecteur du travail un état des lieux quotidien et hebdomadaire des horaires réellement effectués durant l'année écoulée. Le respect de ces règles pourrait obliger les entreprises à repenser leur organisation du travail. ● L'EXEMPLE ALLEMAND montre que cela n'est pas impossible.

Les inspecteurs du travail dénoncent les horaires excessifs des cadres

Contrairement à une idée reçue, le droit n'autorise pas l'encadrement à travailler davantage que les autres salariés. Etre payé « au forfait » ne doit pas empêcher de percevoir des heures supplémentaires. Les procès-verbaux se multiplient contre les entreprises

C'EST LE NOUVEAU cauchemar des directeurs des ressources humaines : recevoir la visite d'un inspecteur du travail, venu se pencher, code du travail dans une main et listing de présence du personnel dans l'autre, sur la durée du travail des cadres. Peu d'entreprises sortent indemnes de ces contrôles de plus en plus fréquents. A Toulouse, Siemens-France a reçu 3 368 procès-verbaux pour cette seule infraction et n'a dû son salut – provisoire – qu'à l'amnistie présidentielle de 1995.

Le cas de Thomson-CSF Radars et contre-mesures (RCM) en dit long sur le désarroi des entreprises. Lors du passage en mars 1996 de l'inspection du travail sur son site d'Elancourt (Yvelines), la direction a expliqué que c'est par *« amour du travail »* que les cadres effectuaient en moyenne quarante-six heures par semaine. Peu convaincu, l'inspecteur a incité la direction à négocier avec les syndicats : un accord a été conclu le 12 septembre avec FO, la CGC, mais surtout Supper, un petit frère du syndicat Sud, majoritaire à Elancourt, mais absent sur les sites de Pessac (Gironde) et Brest.

Alors que le délit constaté ne concernait que certains cadres d'Elancourt, les 3 300 salariés se voient attribuer cinq jours de congé supplémentaires et une prime brute de 1 335 francs. Dans l'attente d'une négociation sur le statut des ingénieurs et cadres, leur horaire hebdomadaire moyen *« ne devra pas dépasser quarante-trois heures »*. Enfin, l'organisation du temps de travail fera l'objet d'un examen mensuel entre direction et syndicats et une note de service précisera que les réunions ne doivent pas dépasser la plage de l'horaire variable.

INQUIÉTUDE DES DIRECTIONS

Ces cas ne sont pas isolés. Suite à la visite d'un inspecteur, une entreprise de la région parisienne a décidé de fermer ses portes à 19 heures. Dans une autre, les cadres qui travaillent plus de dix heures par jour reçoivent une lettre de *« mise en garde »* ! Signe de l'inquiétude des directions : le quotidien *Liaisons sociales* et l'institut Entreprise & Personnel avaient prévu de tenir une journée de formation sur ce thème en octobre ; ils en organiseront trois, tant les inscriptions sont nombreuses...

« Le temps de travail des cadres a toujours été supérieur à celui des non-cadres, mais, depuis 1985, il continue d'augmenter alors que celui des autres catégories diminue. Résultat : un cadre travaillait deux heures de plus par semaine qu'un non-cadre en 1974 et trois heures et demie de plus dans les années 80. Actuellement, selon l'Insee, 50 % des cadres travaillent plus de quarante-six heures par semaine et 26 % plus de cinquante et une heures. Dans le contexte général du malaise des cadres, cette situation est de moins en moins bien supportée », explique Xavier Baron, d'Entreprise & Personnel.

Si les cadres hésitent à se plaindre individuellement, les syndicats appellent désormais l'inspection du travail à la rescousse. Car, contrairement à une idée longtemps admise par tous, les cadres sont exactement soumis aux mêmes règles que les autres salariés. Ils sont protégés par l'article L 212-1 du code du travail annonçant, en 1982, que *« la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine. (...) La durée quotidienne du travail effectif ne peut excéder dix heures, sauf dérogations dans des conditions fixées par décret »*. En 1990, la Cour de cassation a même précisé que *« la qualité de cadre ne suffit pas à exclure le droit au paiement des heures suppplémentaires »*. L'individualisation des horaires et la rémunération de nombreux cadres au forfait n'exonèrent pas les employeurs de leurs responsabilités. *« Le code du travail prévoit que lorsque les salariés ne sont pas occupés selon le même horaire collectif de travail, la durée du travail de chaque salarié doit être décomptée quotidiennement et chaque semaine. (...) Le fait qu'un salarié soit payé au forfait ne l'exclut pas de cette réglementation. (...) Par conséquent, les cadres devraient en principe pointer, la jurisprudence n'excluant que les cadres de direction »*, rappelle l'inspection du travail des Yvelines dans un courrier adressé à Thomson.

De plus, le *« forfait »*, derrière lequel se retranchent nombre d'entreprises (en expliquant qu'un cadre n'est pas payé sur la base de trente-neuf heures) doit être formalisé et *« faire l'objet d'une convention individuelle détaillée (...), précisant explicitement le nombre d'heures comprises dans le forfait »*, explique l'inspecteur du travail des Yvelines.

Désormais, sous la double pression des syndicats et des inspecteurs du travail, les entreprises sont de plus en plus souvent obligées de calculer les horaires effectués par leurs cadres, mais également d'en garder la trace. Le décompte quotidien et hebdomadaire des heures travaillées par chacun doit, en effet, être conservé durant un an : une obligation que peu d'entreprises respectent.

Pour sortir du piège actuel, les entreprises ont le choix entre acheter la paix sociale, comme Thomson-RCM, ou tenter de s'en sortir *« par le haut »* en négociant l'annualisation du temps de travail. Ces décisions vont obliger les entreprises à repenser en profondeur leur organisation et le travail des hiérarchies. Bien peu y sont préparées.

Frédéric Lemaître

Les Allemands partent tôt, surtout le vendredi

COLOGNE
correspondance

Efficacité ou souci de préserver leur vie privée ? Mythe ou réalité ? Les cadres allemands ont la réputation de rester maîtres de leur temps de travail. En fin d'après-midi, il est souvent difficile de pouvoir joindre un responsable au téléphone dans les entreprises. La journée moyenne s'achève autour de 18 heures, et les « cols blancs » ne s'éternisent guère au bureau. Par ailleurs, le vendredi, l'heure de sortie avoisine fréquemment les 16 heures. *« Cela dépend des branches : les grands groupes industriels sont souvent les plus concernés par cette mentalité de fonctionnaires »*, estime-t-on dans un cabinet de conseil. Paradoxal, dans un pays où les salariés passent pour être consciencieux et attachés à leur entreprise.

En fait, la journée normale commence plus tôt qu'ailleurs : vers 7 h 30 ou 8 heures. Elle est en général quasi continue : *« Nous ne faisons qu'une pause d'une demi-heure à midi »*, explique un ingénieur, qui ajoute : *« C'est à chacun de s'organiser. »* Dans nombre d'entreprises, les cadres sont tenus de respecter un temps de présence obligatoire, le *Kernzeit* – en général entre 9 heures et 16 heures –, où ils doivent *« être disponibles pour des appels téléphoniques ou des réunions avec leurs collègues »*, rapporte cet ingénieur. En dehors de cet impératif d'horaire, on leur demande d'être surtout flexibles, et de rester un peu plus tard certains jours. Pourtant le rythme de travail semble s'intensifier depuis des décennies, et les méthodes allemandes ne sont plus étanches aux influences venues de l'étranger. Les hauts dirigeants retardent leur départ du bureau. *« De plus en plus de sociétés réduisent les niveaux hiérarchiques, et ceux qui restent doivent supporter une charge plus grande »*, constate un représentant syndical. Les journées ont donc sensiblement tendance à s'allonger. Mais on est loin des prolongations à la française...

Philippe Ricard

Nouvelles Frontières, « chevalier blanc » du ciel français face à British Airways

BRITISH AIRWAYS ne lésinera pas sur les moyens pour devenir le numéro deux du transport aérien en France, derrière Air France. La compagnie la plus rentable du monde, déjà présente en France *via* TAT, est donc naturellement sur les rangs pour racheter Air Liberté, en redressement judiciaire depuis le 26 septembre. *« Nous sommes candidats pour reprendre Air Liberté dans son ensemble »*, explique Bob Ayling au *Monde*, directeur général de British Airways. Avec TAT et Air Liberté, British Airways détiendrait près du quart des créneaux (droits d'atterrissage et de décollage) d'Orly, limités à 250 000 par an et fort recherchés.

British Airways étudie deux schémas de reprise ; l'un maintient les lignes sur les Antilles, l'autre se concentre sur l'Europe. *« Nous essaierons de conserver l'ensemble des emplois* [1 300 titulaires] », développe Bob Ayling. *« Nous voulons d'abord redresser Air Liberté et TAT, et les fusionner une fois qu'elles se porteront bien toutes les deux. Cette nouvelle compagnie, à bas coûts, aurait la taille critique suffisante. »* Le groupe a déjà dépensé 1,8 milliard de francs dans TAT (qui perdra encore 160 millions de francs en 1996), et M. Ayling se dit prêt à investir ce qu'il faudra pour qu'Air Liberté retrouve une exploitation viable. Les professionnels estiment à environ 300 millions de francs le besoin d'argent frais de la compagnie, dont 150 millions très rapidement.

British Airways sait que le marché français, le premier d'Europe avec 22 millions de passagers transportés en 1995, a deux particularités. La première, c'est l'existence d'Air France, qui est, et restera, en position dominante. Mais la compagnie britannique entend lui mener la vie dure. *« Nous allons déposer plainte à Bruxelles contre Air France, qui s'apprête à lancer des navettes* [des vols toutes les demi-heures ou toutes les heures] *sur les lignes au départ de Paris vers Toulouse, Marseille et Nice sans que ce projet ait un fondement commercial réel. Air France ne gagnera pas d'argent avec ces navettes. C'est un produit prédateur destiné à tuer la concurrence »*, considère Bob Ayling.

UNE OFFRE EN NOM PROPRE

Seconde particularité du ciel français, l'interventionnisme du gouvernement, qui défend la création d'un second pôle aérien français, privé, aux côtés d'Air France. Objectif : empêcher l'arrivée en force de British Airways et protéger Air France. Depuis plusieurs mois déjà, il réfléchit à un regroupement d'AOM, filiale du Consortium de réalisation (CDR) chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais, et d'Air Liberté. Alexandre Couvelaire a remplacé Marc Rochet à la tête d'AOM en mai pour mener à bien ce projet. Depuis, les choses se sont compliquées : les salariés d'AOM sont clairement hostiles à ce mariage et Air Liberté a déposé son bilan. Surtout, le 4 octobre, British Airways a demandé à la Commission européenne de bloquer le rachat d'Air Liberté par AOM, *« qui constituerait une utilisation abusive des subventions de l'Etat accordées au Crédit lyonnais »*.

Le gouvernement a remisé son projet de rachat d'Air Liberté par AOM. Mais M. Couvelaire n'a pas abandonné son rêve. Il pourrait déposer une offre en nom propre, associé à deux investisseurs extérieurs, pour reprendre AOM au CDR, racheter Air Liberté et, ensuite, Euralair. M. Couvelaire a vendu le 30 septembre ses 33 % dans Euralair à Antoine de Bisemont, un des fondateurs de la compagnie à ses côtés. Celui-ci lui rétrocéderait ces titres, une fois AOM et Air Liberté rachetées.

Le gouvernement français a, de son côté, imaginé une solution de rechange. Jacques Maillot, président de Nouvelles Frontières et de Corsair, pourrait jouer les « chevaliers blancs » du transport aérien français et racheter à la fois AOM et Air Liberté. *« Je regarde très sérieusement les dossiers d'AOM et d'Air Liberté, et je prendrai une décision sous peu »*, explique M. Maillot, le premier voyagiste français, qui, dans le secteur sinistré du transport aérien français, aligne des bénéfices chaque année depuis 1990. Air Liberté ne vaut rien, de l'avis de tous les spécialistes. M. Maillot ne garderait pas les lignes sur les DOM-TOM, déjà desservies par Corsair, ce qui réduirait considérablement le montant à investir dans la compagnie pour la redresser. Pour AOM, le CDR sera probablement prêt à lui faire des conditions avantageuses, puisque Alain Juppé a demandé au ministre des finances, l'autorité de tutelle du CDR, de soutenir *« une solution nationale »*.

Les candidats à la reprise ont jusqu'à lundi 14 octobre pour déposer un dossier officiel de reprise d'Air Liberté. Le britannique Virgin Express a également fait connaître son intérêt, mais semble devoir rester à l'écart de la bataille furieuse qui s'ouvre entre British Airways et les Français.

Virginie Malingre

Les administrateurs d'Eramet déjouent les projets du gouvernement

MALGRÉ les pressions grandissantes du gouvernement, le conseil d'administration d'Eramet a choisi de tenir bon. Convoqués précipitamment pour le 8 octobre, à la demande de l'Etat, principal actionnaire avec plus de 55 % du capital du groupe de nickel au travers de l'Erap, les administrateurs devaient examiner le changement de statut de la société pour la doter d'un conseil de surveillance et d'un directoire (*Le Monde* du 4 octobre). Cette transformation juridique devait permettre de remplacer Yves Rambaud, président d'Eramet, et les administrateurs, qui refusent de se plier aux souhait du gouvernement et céder le gisement de nickel de Tiebaghi aux indépendantistes néo-calédoniens. Philippe Pontet, PDG de l'Erap, eut beau demander une convocation rapide d'une assemblée générale extraordinaire, nécessaire pour entériner le changement, le conseil d'administration (où l'Etat ne détient que 4 sièges sur 15) résista. Tout en soulignant l'intérêt du projet, il a décidé *« de faire procéder à une étude approfondie sur le sujet »*.

Le gouvernement est plus pressé. Alors que le conseil d'administration n'était pas encore achevé, les ministères de l'industrie et des finances publiaient un communiqué commun, confirmant leur volonté de voir examiner la composition du conseil de surveillance. *« Le souhait de l'Etat est que les nouvelles équipes dirigeantes soient choisies en fonction de leur capacité à défendre au mieux les intérêts de long terme d'Eramet. »* Dans le même texte, l'Etat, en tant qu'actionnaire majoritaire d'Eramet, opposait *« un démenti formel aux graves allégations tendant à accréditer un projet de spoliation d'Eramet d'une partie de son domaine minier »*.

Suite à ce démenti, le titre Eramet, qui avait perdu plus de 12 % au cours de la séance du 7 octobre, regagnait un peu de terrain, pour terminer à 277,8 francs, en hausse de 4,4 %. Beaucoup d'analystes boursiers, cependant, jugent que le malaise autour d'Eramet est loin d'être dissipé. *« L'Etat, en tant qu'actionnaire, affirme aujourd'hui vouloir veiller aux intérêts des minoritaires. Mais il ne dit rien sur ses intentions en tant qu'Etat, puissance publique. Veut-il toujours ou non forcer Eramet à céder son gisement de nickel de Tiebaghi, qui représente 30 % des réserves minières du groupe, comme certains de ses représentants semblent s'y être engagés auprès du FLNKS ? »*, s'interroge l'un d'entre eux.

INQUIÉTUDE DES INVESTISSEURS

L'inquiétude demeure chez les grands investisseurs. Des fonds de pension prestigieux comme Fidelity, Mercury Asset Management, les Scottish Widows ou Templeton ont écrit à la direction d'Eramet pour demander des explications sur le différend avec l'Etat, qui leur a coûté une perte de valeur de 30 % sur leurs titres depuis juin. Le sidérurgiste japonais Nisshin Steel, qui a investi, il y a plusieurs années, 400 millions de francs pour prendre 10 % de la SLN, la filiale nickel du groupe, a envoyé un représentant à Nouméa pour veiller à ses intérêts.

Les salariés du groupe restent aussi inquiets. *« L'Etat dit qu'il veut défendre les intérêts d'Eramet mais il veut limoger le principal défenseur du groupe »*, s'interroge l'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC et FO), nouvellement créée. Celle-ci devait rendre publique, mercredi 9 octobre, une lettre ouverte au président de la République pour faire part de ses craintes sur l'avenir d'Eramet.

La situation pourrait peut-être s'éclaircir le 14 octobre. Le gouvernement a prévu de réunir, à cette date, sous l'égide des ministères de l'industrie et de l'outre-mer, l'ensemble des intervenants dans le nickel en Nouvelle-Calédonie. Les demandes, les projets de chacun d'entre eux, comme les promesses de l'Etat à leur égard pourront alors être exposés.

Si le conseil d'administration d'Eramet a reprécisé qu'il *« était disposé à apporter son soutien à la réalisation d'un projet dans le nord de la Nouvelle-Calédonie »*, mais sans obérer ses actifs miniers, la position des autres protagonistes est moins claire. La SMSP, groupe de nickel lié aux indépendantistes néo-calédoniens, et son associé canadien Falconbrigde n'ont jamais expliqué clairement leur projet d'usine de retraitement de minerai dans le nord de l'île. Un mémorandum, rédigé par le groupe canadien, a été remis au gouvernement en mars sur le montage du dossier, mais il est resté secret. L'étude de faisabilité n'est pas encore commencée.

« Sur les gisements du nord, beaucoup d'espoir a été suscité par des projets successifs », souligne Gaston Emeun, conseiller économique et social représentant la Nouvelle-Calédonie, en remettant en mémoire deux projets successifs qui n'ont jamais vu le jour. *« Ce rappel doit nous conduire à être prudent et constructif, afin de mieux définir les conditions d'une réussite. »*

Martine Orange



AXA est en passe de réussir son pari australien après l'introduction en Bourse de sa filiale National Mutual

L'assureur affiche une plus-value de plus 2 milliards de francs

National Mutual, la filiale australienne d'AXA, a été introduite en Bourse mardi 8 octobre avec un grand succès sur les places de Sydney (Australie) et Wellington (Nouvelle-Zélande). La hausse de 12,5 % de l'action par rapport au prix proposé lors de la vente initiale aux investisseurs institutionnels permet à AXA d'afficher instantanément une plus-value confortable, de plus de 2 milliards de francs, sur son investissement initial aux antipodes.

APRÈS AVOIR réussi de façon presque inespérée la démutualisation et l'introduction en Bourse en 1992 de sa filiale américaine Equitable, la compagnie d'assurance française AXA est en passe de rééditer la même performance en Australie. Sa filiale National Mutual a été mise sur le marché avec succès mardi 8 octobre sur les Bourses de Sydney et de Wellington.

Pour sa première séance de cotation, le titre National Mutual Holding a terminé la journée à 1,8 dollar australien, contre un prix de 1,5 dollar payé par les assurés et anciens sociétaires et 1,6 dollar par les investisseurs institutionnels. La capitalisation boursière de l'ancienne mutuelle ressort à 3,06 milliards de dollars australiens, et AXA en détient 51 %, qu'il a payés 1,08 milliard. La plus-value instantanée pour l'assureur français ressort à 560 millions de dollars australiens, soit près de 2,3 milliards de francs. Parmi les 1,2 million d'assurés-sociétaires de National Mutual, 540 000 ont choisi de recevoir des actions au lieu d'une soulte de 1,5 dollar par titre.

National Mutual, deuxième assureur-vie en Australie, possède une position très forte à Hongkong, où il emploie 2 000 personnes et compte bien obtenir une licence en Chine. Au-delà de l'opération financière, National Mutual sert aujourd'hui de plate-forme pour permettre à AXA de se développer rapidement en Asie.

ACQUISITIONS À VENIR

Contrepartie de son expansion aux Etats-Unis et en Asie, AXA dispose d'une base proportionnellement de plus en plus faible en France et en Europe. La part du marché français ne représentait plus, au premier semestre, que 28 % du chiffre d'affaires (87,5 milliards de francs), contre 33 % un an auparavant. L'Europe (41 %) est passée derrière les Etats-Unis (42 %). AXA disposant d'un trésor de guerre évalué par son président, Claude Bébéar, à 30 milliards de francs, les spéculations vont bon train sur les acquisitions à venir d'un groupe en perpétuel mouvement.

Une rumeur récurrente évoque un rapprochement avec l'UAP. Une opération jugée politiquement peu réaliste, compte tenu de la levée de boucliers qu'entraînerait la constitution d'un tel géant, mais ayant, sur le plan économique, du sens pour la plupart des experts. AXA serait complémentaire d'une UAP dont le développement a été uniquement européen. L'acquisition de l'UAP pourrait aussi être une opportunité financière, alors que le groupe dirigé par Jacques Friedmann affiche une rentabilité jugée faible. Mais il pèse tout de même 35 milliards de francs en Bourse.

AXA dispose aujourd'hui d'une marge de manœuvre financière non négligeable. En dépit de critiques sur l'aspect hétéroclite du groupe, AXA n'a presque jamais eu une aussi bonne image auprès des grands investisseurs internationaux. Coup sur coup, des banques américaines comme Merrill Lynch et Salomon Brothers viennent de publier des études dithyrambiques sur le groupe. L'introduction réussie à la Bourse de New York, le dénouement des liens en capital avec l'italien Generali et la publication de résultats semestriels meilleurs que prévu (2 milliards de francs), se traduisent par des recommandations à l'achat. Salomon Brothers et Merrill Lynch prévoient des bénéfices nettement supérieurs à 4 milliards de francs en 1997 et de l'ordre de 3,7 milliards cette année.

Eric Leser

■ BOUYGUES : le groupe de BTP a annoncé le 8 octobre une perte semestrielle de 146 millions de francs, en raison de la mauvaise conjoncture dans les travaux routiers. La firme se dit, toutefois, très satisfaite du développement de sa filiale Bouygues Telecom, qui revendique 50 000 abonnés. Le groupe avait prévu d'atteindre 70 000 abonnés à la fin de l'année.

■ SHELL CHIMIE : Lors d'un comité central d'entreprise réuni le 8 octobre, la direction a annoncé la réorganisation de son siège social ainsi que celle des activités industrielles du site pétrochimique de Berre dans les Bouches-du-Rhône, soit la suppression de 274 emplois sur 1 720 d'ici à la fin de 1997, sans licenciements secs.

■ L'ÉPÉE : d'anciens salariés de l'entreprise fabriquant les pendulettes de prestige à Sainte-Suzanne, près de Montbéliard, ont décidé le 8 octobre de lancer une souscription pour racheter la marque et poursuivre l'activité de l'entreprise placée en liquidation judiciaire. Une « *association des amis de la manufacture L'Epée* » a été créée dans ce but, présidée par le maire RPR de Sainte-Suzanne, Pierre Mory.

■ LA LAINIÈRE : l'intersyndicale de La Lainière de Roubaix (Nord) a provoqué le 8 octobre l'arrêt de la production de l'usine du groupe textile, dont la reprise le 17 septembre par Jacques Chapuriat, sur décision du tribunal de commerce, s'est traduite par 314 licenciements à ce jour. L'intersyndicale réclame notamment pour le personnel licencié des congés de conversion de 10 mois et non de 6 comme prévu.

■ BLENHEIM : le groupe britannique spécialisé dans les Salons professionnels, « *n'encourage pas les actes* » du groupe d'édition néerlandais Verenigde Nederlandse Uitgeversbedrijven (VNU), qui a racheté le 8 octobre 14,99 % de son capital et envisage, sous certaines conditions, d'en prendre le contrôle. De son côté, VNU a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de déposer, pour l'instant, une offre pour le rachat de Blenheim.

■ RWE : le groupe allemand se retire de l'alliance avec VIAG et British Telecom en raison de divergences sur la quatrième licence allemande de téléphonie numérique, qui doit être attribuée début 1997. Toutefois, RWE a précisé qu'il collaborerait avec VIAG en matière d'infrastructures des télécommunications.

■ AMERICAN BRANDS : la firme américaine achève son désengagement du tabac en cédant sa filiale britannique Gallaher (marques Benson and Hedges, Silk Cut...) aux actionnaires d'American Brands. Ce dernier groupe, recentré sur les produits de grande consommation, sera rebaptisé Fortune Brands.

■ SONY : La compagnie japonaise Sony a nommé le 8 octobre un vétéran de Hollywood, M. John Calley, actuellement président d'United Artists, à la tête des studios Sony Pictures Entertainment.

■ HYATT : Donald Trump a annoncé le 8 octobre la vente au groupe hôtelier américain Hyatt pour 140 millions de dollars de ses parts dans l'hôtel Grand Hyatt de Manhattan à New-York.

L'action Eurotunnel s'effondre en Bourse

L'extension de la concession augmenterait sa valeur de moitié

LA RÉACTION des marchés financiers au plan de restructuration d'Eurotunnel a été fortement négative. Les cotations, suspendues depuis vendredi 27 septembre, ont repris mardi 8 octobre. A Paris, l'action a cédé 8,7 %, passant de 9,15 francs à 8,35 francs, après avoir touché un plus bas de 8,25 francs. A Londres, l'action a terminé en baisse de 6,6 %. Mercredi 9 octobre à Paris, le titre abandonnait 4,2 %, à 8 francs au début de la séance.

Les réactions des associations d'actionnaires minoritaires sont diverses. L'Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel (Adacte) est mécontente. « *Nous demandions un abandon de dette de 50 %, il n'y en a aucun. Nous proposions un prix de 25 francs pour la conversion de la dette, et nous sommes à 10 francs. C'est une déclaration de guerre* », a déclaré le vice-président de l'association, Jean Salwa. L'Adacte a annoncé son intention de lancer un « *référendum national* » auprès des actionnaires d'Eurotunnel, afin qu'ils se prononcent.

L'association pour l'action Eurotunnel, présidée par Christian Cambier, est plutôt satisfaite. M. Cambier a toujours pensé que le dépôt de bilan, prôné par l'Adacte, relevait du suicide. Avant d'approuver le plan, M. Cambier veut que celui-ci soit accepté par les 225 banques créancières de l'entreprise et que les Etats prolongent la concession d'Eurotunnel, la faisant passer de 65 à 99 ans. Ces 34 années supplémentaires, qui peuvent apparaître très lointaines, augmenteraient financièrement la valeur de la société d'environ 50 %.

La prolongation de la concession bute sur l'opposition des Britanniques, qui, par principe, n'aiment pas revenir sur un contrat signé. Les autorités françaises sont franchement partisanes d'une extension de cette concession.

PLAN DE SAUVETAGE

Cette mesure faciliterait l'approbation du plan de sauvetage d'Eurotunnel par ses actionnaires. « *Si l'action s'effondre à 4 francs, les actionnaires n'auront plus à perdre que 4 milliards, contre 8 milliards aujourd'hui. Ils pourraient refuser ce plan* », prévient Mᵉ Georges Berlioz, avocat de l'Adacte.

En théorie, les actionnaires devraient être satisfaits. Si la loi du marché s'était appliquée, la société aurait fait faillite et ses actionnaires auraient tout perdu. En revanche, de nombreux observateurs estiment que le cours de Bourse actuel est largement surévalué : l'action vaudrait deux fois moins. Le fait que les banques convertissent 8 milliards de francs de dette en capital au prix de 10,40 francs l'action n'y change rien. Les prévisions de recettes de l'entreprise – qui n'ont pas été dévoilées – ne justifieraient pas un tel cours de Bourse, d'autant que, pendant sept ans, l'essentiel du cash-flow ira aux banques.

« *Ce plan est une fuite en avant* », résume M. Cambier ; « *un pari sur l'avenir* », diront les optimistes. Si l'entreprise ne se redresse pas, les actionnaires retourneront à la case départ et perdront tout. Si ses recettes explosent grâce à la fin de la guerre des prix sur le trafic trans-Manche, le cours de Bourse remontera et – c'est tout le génie du plan – les actionnaires seront mis à contribution sans s'en apercevoir. Grâce à des bons de souscription gratuits, qui leur permettront d'acheter des actions au prix de 10,40 francs avant 2001 et 12 francs avant 2003, les actionnaires actuels vont injecter dans l'entreprise, qui vaut en Bourse 7,7 milliards de francs, 4,9 milliards de francs supplémentaires. Cette somme s'ajoutera aux 8 milliards de francs de dettes convertis immédiatement en actions par les banques et 8 milliards de francs d'obligations remboursées en actions en 2003. *In fine*, la société, qui a déjà demandé 23 milliards de francs à ses actionnaires, aura engrangé, d'ici à 2003, 20,9 milliards de francs supplémentaires. Pour la joie de la société, qui va pouvoir se désendetter, et de ses banquiers, qui espèrent retrouver leurs créances.

Arnaud Leparmentier

La Coface prend le contrôle de l'allemand AKV

LA CONCENTRATION en cours dans les différentes activités financières s'accélère aussi dans l'assurance-crédit. Les groupes bancaires et d'assurances se rendent compte que cette activité peut leur servir de produit d'appel dans leur relation avec les entreprises. La Coface (Compagnie d'assurance des exportateurs français) a annoncé en début de semaine l'acquisition de 50,1 % du capital du numéro deux en Allemagne de l'assurance-crédit AKV (Allgemeine Kreditversicherung) au groupe Rewe. Rewe va conserver 37,4 % d'AKV, et le groupe Munich Re, numéro un mondial de la réassurance, va également garder sa part de 12,5 % dans AKV. Renforcée par AKV, la Coface devient le numéro deux en Europe de l'assurance-crédit, derrière la SFAC (AGF) et devant l'allemand Hermes (Allianz), le néerlandais NCM (ABN-Amro) et l'allemand Gerling (Deutsche Bank).

La Coface devient même le premier assureur européen dans le domaine des crédits à l'exportation. Elle assure déjà 25 % des exportations françaises (300 milliards de francs) et va dorénavant assurer une part non négligeable des exportations allemandes (20 % du chiffre d'affaires d'AKV). Au total, le nouveau groupe devrait réaliser 4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Il possède 2 800 agents et 2 milliards de fonds propres. Il est présent dans plus de quarante pays en assurance-crédit ou en information commerciale.

AKV est l'un des principaux assureurs-crédit allemand, avec un chiffre d'affaires de 401 millions de deutschemarks en 1995 (1,37 milliard de francs) et un effectif de 580 personnes. Il est le premier actionnaire d'OKV, numéro un en Autriche de l'assurance-crédit. La Coface a réalisé pour sa part l'an dernier un chiffre d'affaires de 2,46 milliards de francs et dégagé un bénéfice consolidé de 207 millions. Le groupe est passé dans le secteur privé en 1994 (ses actionnaires principaux sont le Crédit national, la Scor, les AGF et la Sfac). Il emploie 2 260 personnes en France, en Europe et dans le monde, est l'initiateur du premier réseau international d'assureurs-crédit, Crédit Alliance, dont les membres peuvent offrir à leurs clients et leurs filiales des couvertures de risque dans dix-neuf pays, qui représentent ensemble les trois quarts du commerce mondial.

E. L.

AVIS FINANCIERS DES ENTREPRISES

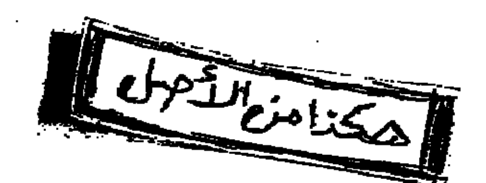
SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

Rapport semestriel d'activité

Au premier semestre, les résultats de la Société de la Tour Eiffel s'élèvent à F. 302 271 contre F. 546 953 pour le premier semestre de l'année précédente, cette diminution des résultats étant due à la baisse des taux.

Pour la même raison, les comptes consolidés qui comprennent les résultats de deux sociétés filiales récemment acquises, la Société Financière Tronchet et le Pavillon d'Antin, font apparaître un bénéfice consolidé de F. 269 000 au 30 juin 1996 contre F. 299 000 au 30 juin 1995.

Selon les informations actuellement disponibles, il n'y a pas lieu de prévoir d'évolution majeure au cours du second semestre 1996 et les résultats de l'année entière pourraient être en diminution par rapport à 1995.


هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 9 octobre en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 0,80 % pour s'établir en clôture à 20 870,83 points.**

■ **LE DOLLAR était stable, mercredi matin, lors des premières transactions sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5282 mark, 5,1627 francs et 111,41 yens.**

■ **WALL STREET a cédé du terrain, mardi. Après avoir atteint 6 010 points dans la matinée, l'indice Dow Jones s'est replié de 0,22 % et il s'est inscrit en clôture à 5 966,77 points.**

■ **LES COURS du pétrole ont nettement progressé, mardi à New York. Le prix du baril de référence light sweet crude, échéance novembre, a gagné 30 centièmes, à 25,54 dollars.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 381,10-381,20 dollars, contre 380,70-381,00 dollars la veille en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

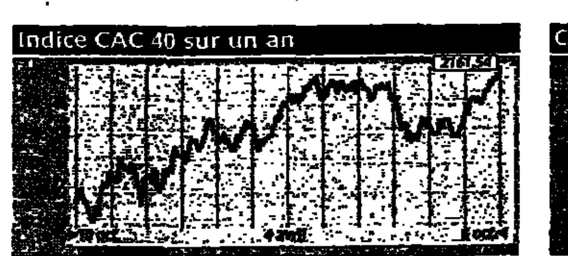
Paris marque le pas

LA BOURSE DE PARIS était irrégulière mercredi 9 octobre dans des transactions relativement calmes. *L'indice CAC 40, qui avait* ouvert en repli de 0,15 % s'inscrivait en hausse quelques minutes plus tard et perdait à nouveau du terrain en milieu de journée. Le CAC 40 cédait 0,19 % à 2 157,64 points.

Le Matif est en grande forme, atteignant un nouveau record de l'année à 126,52, en hausse de 0,38 %. Cette fermeté du marché *obligataire profite* au franc français qui face au mark est échangé à 3,3775 francs. Le pilotage par la Banque de France d'une petite baisse du loyer de l'argent au jour le jour (3,37 % contre 3,43 %) favorise l'achat d'obligations françaises.

Sur le marché des actions, les prises de bénéfice pèsent légèrement sur la cote, qui a gagné environ *10 % en un mois. Eurotunnel* était à nouveau en très forte baisse et cédait 14,4 % à 7,15 francs. Le plan révélé lundi n'a pas rassuré les opérateurs. Ils se posent des questions sur la capacité bénéficiaire de l'entreprise. Par ailleurs, l'UAP gagne 3,5 %. Le bénéfice net, part du groupe, a crû à 860 millions de francs au premier semestre 1996, contre 806 millions. L'UAP pense que ces résultats *« reposent sur des bases saines »* et *« constituent le gage de progrès futurs »*.

Indice CAC 40 sur un an



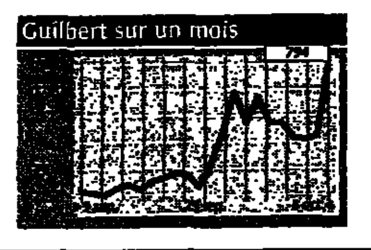
CAC 40/5 jours

Guilbert, valeur du jour

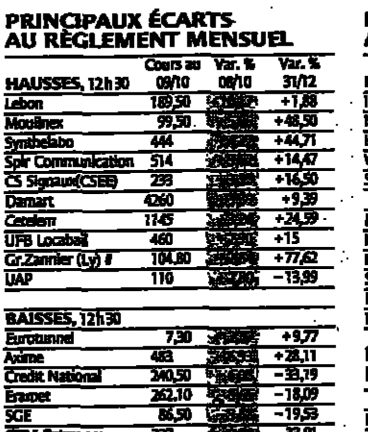
LE TITRE GUILBERT a fortement progressé, mardi 8 octobre, à la Bourse de Paris, affichant la deuxième plus forte hausse des valeurs cotées au règlement mensuel. Il a gagné 5,9 %, pour s'inscrire en clôture à 794 francs, dans un volume de 40 000 pièces.

Les investisseurs ont accueilli très favorablement la publication des résultats semestriels. *Le groupe spécialisé dans le matériel de bureau a dégagé au premier semestre 1996 un* bénéfice net de 140 millions de francs, après 122 millions de francs un an plus tôt. Il prévoit pour le second semestre une poursuite de *« sa croissance, grâce à l'étranger »*.

Guilbert sur un mois



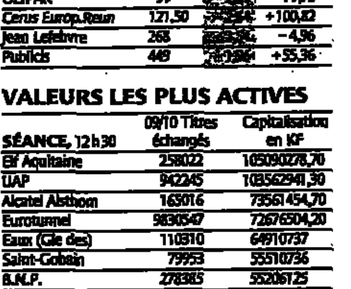
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 09/10	Var. % 08/10	Var. % 31/12
Lebon	189,50	[illegible]	+1,88
Moulinex	99,50	[illegible]	+48,50
Synthelabo	444	[illegible]	+44,71
Spir Communication	514	[illegible]	+14,47
CS Signaux(CSEE)	233	[illegible]	+16,50
Damart	4260	[illegible]	+9,39
Cetelem	1145	[illegible]	+24,59
UFB Locabail	460	[illegible]	+15
Gr.Zannier (Ly) #	104,80	[illegible]	+77,62
UAP	110	[illegible]	−13,99

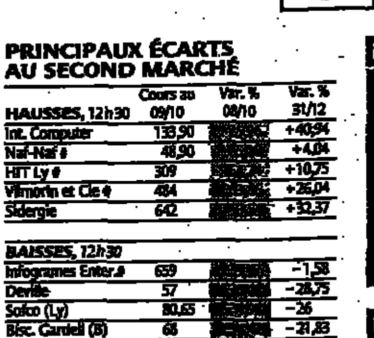
BAISSES, 12h30			
Eurotunnel	7,30	[illegible]	+9,77
Axime	483	[illegible]	+28,11
Credit National	240,50	[illegible]	−33,19
Eramet	262,10	[illegible]	−18,09
SGE	86,50	[illegible]	−19,53
GTM-Entrepose	227	[illegible]	−33,91
OLIPAR	91	[illegible]	−71,73
Cerus Europ.Reun	121,50	[illegible]	+100,82
Jean Lefebvre	268	[illegible]	−4,96
Publicis	449	[illegible]	+55,36

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	09/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	258022	105090278,70
UAP	942245	103562941,30
Alcatel Alsthom	165016	73561454,70
Eurotunnel	9830547	72676504,20
Eaux (Gle des)	110310	64910737
Saint-Gobain	79953	55510736
B.N.P.	278385	55206125
Air Liquide	66682	51926913
Christian Dior	82720	50786354
Thomson-CSF	312349	50045553,60

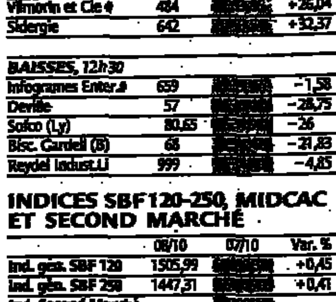
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



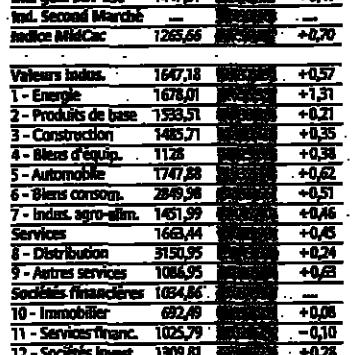
HAUSSES, 12h30	Cours au 09/10	Var. % 08/10	Var. % 31/12
Int. Computer	133,90	[illegible]	+40,94
Naf-Naf #	48,90	[illegible]	+4,04
HIT Ly #	309	[illegible]	+10,75
Vilmorin et Cie #	484	[illegible]	+26,04
Sidergie	642	[illegible]	+32,37

BAISSES, 12h30			
Infogrames Enter.#	659	[illegible]	−1,58
Deville	57	[illegible]	−28,75
Sofco (Ly)	80,65	[illegible]	−26
Bisc. Gardeil (B)	68	[illegible]	−21,83
Reydel Indust.Li	999	[illegible]	−4,85

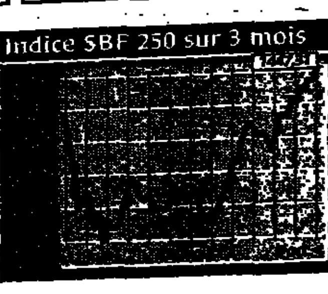
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



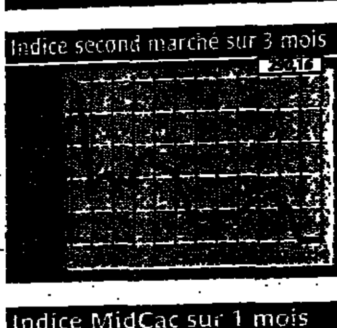
	08/10	07/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1505,99	[illegible]	+0,45
Ind. gén. SBF 250	1447,31	[illegible]	+0,41
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1265,66	[illegible]	+0,70
Valeurs indus.	1647,18	[illegible]	+0,57
1 - Energie	1678,01	[illegible]	+1,31
2 - Produits de base	1533,51	[illegible]	+0,21
3 - Construction	1485,71	[illegible]	+0,35
4 - Biens d'équip.	1128	[illegible]	+0,38
5 - Automobile	1747,88	[illegible]	+0,62
6 - Biens consom.	2849,98	[illegible]	+0,51
7 - Indus. agro-alim.	1451,99	[illegible]	+0,46
Services	1663,44	[illegible]	+0,45
8 - Distribution	3150,95	[illegible]	+0,24
9 - Autres services	1086,95	[illegible]	+0,63
Sociétés financières	1034,86	[illegible]	—
10 - Immobilier	692,49	[illegible]	+0,08
11 - Services financ.	1025,79	[illegible]	−0,10
12 - Sociétés invest.	1309,81	[illegible]	+0,28



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Repli à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi 8 octobre en baisse. *L'indice Nikkei* des valeurs vedettes a cédé 0,80 % pour s'établir en clôture à 20 870,83 points.

La veille, Wall Street avait cédé du terrain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 13,04 points (0,22 %), à 5 966,77 points, dans un volume de 439 millions de titres. En début de séance, la Bourse de New York avait une nouvelle fois franchi la barre des 6 000 points (à 6 010 points) avant de se replier.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts du Trésor à 30 ans, principale référence, avait progressé à 6,80 %.

Les investisseurs étaient restés prudents et attentifs aux publications de résultats des sociétés.

Le titre du groupe Motorola, qui avait annoncé, lundi, après la clôture du marché, une forte baisse de son bénéfice au troisième trimestre 1996, s'était replié.

En Europe, la Bourse de Londres avait terminé la séance en légère hausse (l'indice Footsie avait gagné 0,10 %, à 4 035,6 points), établissant un nouveau record, tandis que l'indice DAX de la Bourse de Francfort avait perdu 0,42 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/10	Cours au 07/10	Var. en %
Paris CAC 40	2161,54	2151,55	+0,46
New-York/DJ indus.	5990,62	5929,81	+0,18
Tokyo/Nikkei	21038,50	21161	−0,58
Londres/FT100	3907,50	3907,58	—
Francfort/Dax 30	2691,17	2703,64	−0,43
Frankfort/Commer.	944,62	945,80	−0,12
Bruxelles/Bel 20	2121,58	2123,42	+0,01
Bruxelles/Général	1778,05	1777,92	+0,01
Milan/MIB 30	972	972	—
Amsterdam/Gé. Cbs	404,50	402,50	+0,49
Madrid/Ibex 35	371,51	372,75	−0,33
Stockholm/Affarsal	1667,13	1667,15	—
Londres FT30	2874,60	2874,50	+0,01
Hong Kong/Hang S.	12106,80	12133,10	−0,22
Singapour/Strait t	2116,04	2126,66	−0,50

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

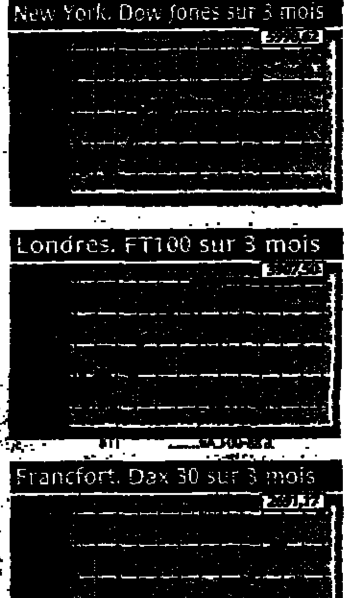
	08/10	07/10
Alcoa	56,25	58,37
American Express	47,50	47,75
Allied Signal	65	65,87
AT & T	39,37	40
Bethlehem	8	8,25
Boeing Co	98	98,50
Caterpillar Inc.	72,25	72,87
Chevron Corp.	65,87	65,37
Coca-Cola Co	50	50,37
Disney Corp.	63,75	64,12
Du Pont Nemours&Co	93,87	92,50
Eastman Kodak Co	76,25	75,37
Exxon Corp.	87,50	87,87
Gén. Motors Corp.H	50	49,25
Gén. Electric Co	93,50	94,12
Goodyear T & Rubbe	45	45,75
IBM	128,62	127,87
Intl Paper	41,62	42,62
J.P. Morgan Co	86,37	87,50
Mc Don Dougl	53,37	53,50
Merck & Co.Inc.	71,50	70,37
Minnesota Mng.&Mfg	70,12	70
Philip Moris	93,50	93,62
Procter & Gamble C	97,37	98,87
Sears Roebuck & Co	48,50	48
Texaco	97,50	96,75
Union Carb.	44,62	45,12
Utd Technol	122,62	121,50
Westingh. Electric	19,12	18,87
Woolworth	21,50	21,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	08/10	07/10
Allied Lyons	4,44	4,43
Barclays Bank	9,67	9,74
B.A.T. industries	4,28	4,22
British Aerospace	11,20	11,20
British Airways	5,92	6,02
British Gas	1,86	1,80
British Petroleum	7	6,99
British Telecom	3,56	3,58
B.T.R.	2,68	2,68
Cadbury Schweppes	5,11	5,11
Eurotunnel	1,05	1,12
Glaxo	10,21	10,30
Grand Metropolitan	4,80	4,77
Guinness	4,47	4,44
Hanson Plc	0,86	0,88
Great Ic	6,30	6,28
H.S.B.C.	12,23	12,19
Impérial Chemical	8,46	8,45
Legal	8,30	8,33
Marks and Spencer	5,04	5,02
National Westminst	7,07	7,11
Peninsular Orienta	6,36	6,40
Reuters	7,56	7,79
Saatchi and Saatch	1,12	1,12
Shell Transport	10,40	10,15
Tate and Lyle	4,70	4,69
Univeler Ltd	13,90	13,81
Zeneca	16,50	16,62

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	08/10	07/10
Allianz Holding N	2700	2755
Basf AG	49,95	49,99
Bayer AG	58,30	58,93
Bay hyp&Wechselbk	43,70	43,55
Bayer Vereinsbank	54,80	55,02
BMW	882,80	885,50
Commerzbank	34,40	34,53
Daimler-Benz AG	84,35	84,33
Degussa	599	593
Deutsche Bank AG	71,50	71,33
Dresdner BK AG FR	39,70	39,85
Henkel VZ	65,70	66,65
Hoechst AG	58,27	58,53
Karstadt AG	541	540
Linde AG	987	991
DT. Lufthansa AG	221,70	220,50
Man AG	391	393,50
Mannesmann AG	586,30	583
Mettallges AG	28,37	27,33
Preussag AG	371	370,80
Rwe	57,65	58
Schering AG	124,20	124,40
Siemens AG	80,14	80,55
Thyssen	279,60	281
Veba AG	80,85	80,86
Viag	602	599



New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

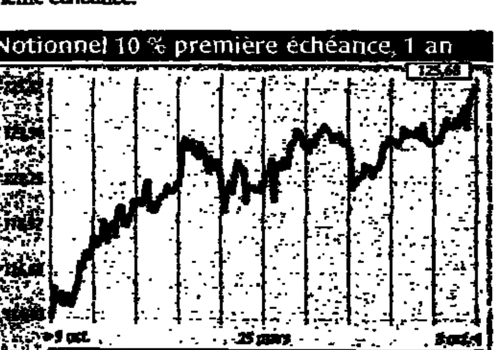
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Léger recul du Matif

*LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la per*formance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, mercredi 9 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 4 centièmes, à 126,10 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,96 %, soit 0,03 % au-dessous du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, affecté par les résultats décevants de l'adjudication de titres à dix ans. Le taux de l'obligation à trente ans était remonté, en clôture, à 6,81 % (6,78 % lundi soir). La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,38 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs ne prévoient pas de baisse des taux à l'issue du conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 10 octobre.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



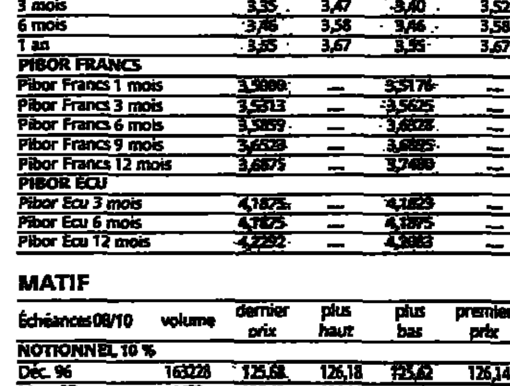
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	6,02	6,85	2,30
Allemagne	3	6,02	6,86	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,36	7,73	2,20
Italie	8,20	8,32	8,76	4,30
Japon	0,44	2,73	—	−0,20
Etats-Unis	5,06	6,52	6,79	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/10	Taux au 07/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,65	4,76	101,94
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,36	5,39	103,98
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,76	5,81	104,70
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,06	6,09	105,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,67	6,68	107,31
Obligations françaises	6,10	6,15	104,97
Fonds d'État à TME	−2,05	−2,04	101,41
Fonds d'État à TRE	−1,75	−1,66	101,48
Obligat. franç. à TME	−1,68	−1,67	101,13
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)



	Achat 08/10	Vente 08/10	Achat 07/10	Vente 07/10
Jour le jour	3,3750	—	3,4375	—
1 mois	3,34	3,46	3,38	3,50
3 mois	3,35	3,47	3,40	3,52
6 mois	3,46	3,58	3,46	3,58
1 an	3,55	3,67	3,55	3,67
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5000	—	3,5176	—
Pibor Francs 3 mois	3,5313	—	3,5625	—
Pibor Francs 6 mois	3,5859	—	3,6028	—
Pibor Francs 9 mois	3,6523	—	3,6875	—
Pibor Francs 12 mois	3,6875	—	3,7480	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1823	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2292	—	4,3083	—

MATIF

Échéances 08/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	163228	125,68	126,18	125,62	126,14
Mars 97	6478	125,62	126,16	125,62	126,14
Juin 97	2	124,54	124,54	124,54	125,06
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	10206	—	96,40	96,36	96,40
Mars 97	6554	96,37	96,39	96,34	96,39
Juin 97	4702	96,34	96,36	96,38	96,37
Sept. 97	1120	96,21	96,28	96,19	96,29
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	2697	93,90	94,30	93,80	94,30
Mars 97	1	93,44	93,44	93,44	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	11582	2150	2170	2146	2168,50
Nov. 96	61	2154	2170	2152,50	2173,50
Déc. 96	1464	2159	2179,50	2155,50	2178,50
Mars 97	40	—	2196	2196	2196

LES MONNAIES

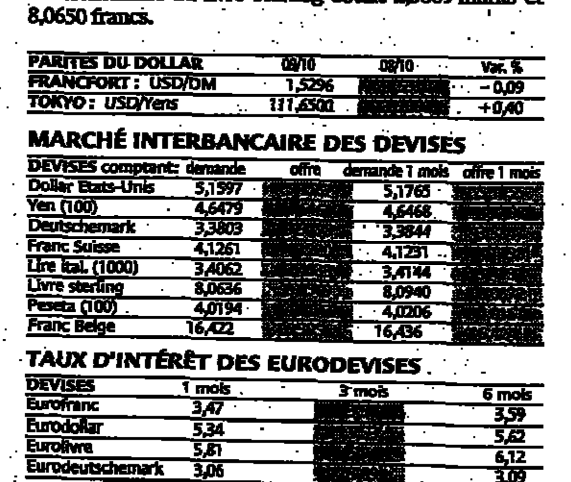
US/F ↘ 5,1585 | US/DM ↘ 1,5296 | US/¥ ↗ 111,6500 | DM/F ↘ 3,3815 | £/F ↘ 8,0575

Fermeté du franc

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 9 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5282 mark, 5,1627 francs et 111,41 yens.

La veille, le premier ministre, Alain Juppé, avait estimé que *« le dollar fait l'objet d'une sous-évaluation chronique »*. Selon les experts de Merrill Lynch, le juste cours du dollar, selon la théorie de la parité des pouvoirs *d'achat, se situerait à 5,87* francs. En Europe, le franc affichait une grande fermeté, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3790 francs, soutenu par la hausse des marchés d'obligations et d'actions françaises et un afflux de capitaux étrangers en France.

La lire restait bien orientée, à 993 lires pour un deutschemark. La livre sterling cotait 2,3889 marks et 8,0650 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/10	% 07/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1500	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,4665	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,1585	[illegible]	4,8800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4190	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,3000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4000	[illegible]	3,1600	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2600	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2770	[illegible]	7,9000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,0575	[illegible]	7,6700	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1515	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	78,1300	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	413,9400	[illegible]	399	[illegible]
Norvège (100 k)	79,4600	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0670	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0190	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8082	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6423	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	113,1800	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	08/10	08/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5296	[illegible]	−0,09
TOKYO : USD/Yens	111,6500	[illegible]	+0,40

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1597	[illegible]	5,1765	[illegible]
Yen (100)	4,6479	[illegible]	4,6468	[illegible]
Deutschemark	3,3803	[illegible]	3,3844	[illegible]
Franc Suisse	4,1261	[illegible]	4,1231	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4062	[illegible]	3,4144	[illegible]
Livre sterling	8,0636	[illegible]	8,0940	[illegible]
Peseta (100)	4,0194	[illegible]	4,0206	[illegible]
Franc Belge	16,422	[illegible]	16,436	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	[illegible]	3,59
Eurodollar	5,34	[illegible]	5,62
Eurolivre	5,81	[illegible]	6,12
Eurodeutschemark	3,06	[illegible]	3,09

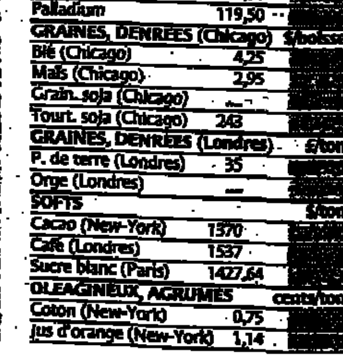
L'OR

	cours 08/10	cours 07/10
Or fin (k. barre)	62700	62300
Or fin (en lingot)	63450	63200
Once d'Or Londres	380,10	380,85
Pièce française(20f)	362	363
Pièce suisse (20f)	362	364
Pièce Union lat(20f)	362	364
Pièce 20 dollars us	2490	2480
Pièce 10 dollars us	1330	1350
Pièce 50 pesos mex.	2340	2345

LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/10	cours 07/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

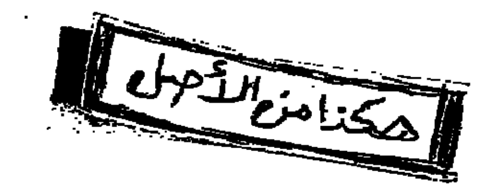
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	08/10	07/10
Dow-Jones comptant	222,74	[illegible]
Dow-Jones à terme	374,84	[illegible]
CRB	248,21	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1908	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1903	[illegible]
Aluminium comptant	1304,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1339	[illegible]
Plomb comptant	770	[illegible]
Plomb à 3 mois	769	[illegible]
Etain comptant	6000	[illegible]
Etain à 3 mois	6050	[illegible]
Zinc comptant	999	[illegible]
Zinc à 3 mois	1024,50	[illegible]
Nickel comptant	6940	[illegible]
Nickel à 3 mois	7040	[illegible]

METAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	4,90	[illegible]
Platine à terme	387,50	[illegible]
Palladium	119,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	4,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,95	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	243	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	35	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1370	[illegible]
Café (Londres)	1537	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,14	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 9 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +0,04 %
CAC 40 : 2162,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P.(T.P)	890	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	828	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1645	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1808	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1181	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	—	[illegible]
Accor	648	[illegible]	- 0,92	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	151,70	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Air Liquide	781	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Alcatel Alsthom	442,20	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Axa	314,80	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Axime	519	[illegible]	- 6,93	[illegible]
Bail Investis	760	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Bancaire (Cie)	546	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	464	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Bertrand Faure	186,70	[illegible]	- 0,74	[illegible]
BIC	712	[illegible]	—	[illegible]
BIS	551	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
B.N.P.	196,30	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Bollore Techno	495	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2114	[illegible]	- 1,84	[illegible]
Bouygues	485	[illegible]	- 1,03	[illegible]
Canal +	1260	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Cap Gemini	226	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	177	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Cipe France Ly #	570	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Clarins	685	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Club Mediterranee	375	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Coflexip	241	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Colas	678	[illegible]	- 1,62	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,85	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Comptoir Moder.	2436	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
CPR	415	[illegible]	+ 0,45	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Cred.Fon.France	68,60	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Credit Local Fce	442	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	137	[illegible]	—	[illegible]
Credit National	256	[illegible]	- 6,05	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	225	[illegible]	+ 3,55	[illegible]
Damart	4120	[illegible]	+ 3,39	[illegible]
Danone	749	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	971	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Dassault Electro	345	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Dassault Systemes	208	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
De Dietrich	194,50	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Degremont	380	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	153	[illegible]	- 1,89	[illegible]
Docks France	1226	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	129	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Cie des)	586	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Eiffage	276,50	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Elf Aquitaine	408	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Eramet	277,80	[illegible]	- 5,65	[illegible]
Eridania Beghin	786	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Essilor Intl	1347	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Essilor Intl ADP	1007	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Esso	540	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	2075	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Euro Disney	10,95	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1040	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Eurotunnel	8,35	[illegible]	- 12,57	[illegible]
Filipacchi Medias	1049	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Fimalac SA	480	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	79,50	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Fives-Lille	474	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Fromageries Bel	4460	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Galeries Lafayette	1586	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
GAN	122	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Gascogne (B)	440	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Gaumont #	373,20	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2047	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Geophysique	330	[illegible]	- 1,51	[illegible]
G.F.C.	405	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Groupe Andre S.A.	388	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Lagardere	128,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	265	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	172	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	873	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	537	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust.	195	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	685	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1844	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Toshiba #	35,05	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unilever #	820	812	- 0,97	[illegible]
United Technol. #	626	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Vaal Reefs #	441	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Volkswagen A.G #	1973	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Volvo (act.B) #	109,50	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	170,10	172,80	+ 1,58	[illegible]
Yamanouchi #	106,40	106,40	—	[illegible]
Zambia Copper	5,70	5,70	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,41	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,47	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,31	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,80	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	[illegible]	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,68	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,51	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	121,85	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,33	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,47	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,44	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,79	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,65	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,92	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,97	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,32	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,34	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,77	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,99	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,92	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,81	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,10	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,18	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,52	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,40	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,80	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	953	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	[illegible]
Commerzbank AG	116,90	[illegible]
Fiat Ord	17	16,90
Gevaert	293	[illegible]
Gold Fields South	157,60	[illegible]
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	40,50	40,50
Robeco	398,20	398,90
Rodamco N.V.	143,20	144,90
Rolinco	424,40	423
Solvay SA	2960	2960

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	[illegible]
AFE #	517	[illegible]
Algle #	160	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	132,90	[illegible]
Altran Techno. #	1398	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	730	[illegible]
Assystem #	398	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	564	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	231	[illegible]
Bque Vernes	161	[illegible]
Beneteau #	545	[illegible]
B I M P ◆	54	[illegible]
Boiron (Ly) #	581	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	252,90	[illegible]
But S.A.	330	[illegible]
Cardif SA	705	[illegible]
C.E.E #	210	[illegible]
CEGEP #	250	[illegible]
Cermex # (Ly)	338	[illegible]
CFPI #	225	[illegible]
Change Bourse (M)	283	[illegible]
Christ.Dalloz #	1494	[illegible]
CNIM CA#	174	[illegible]
Codetour	299	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	399	[illegible]
Confandey S.A	254,90	[illegible]
C.A.Haute Normand	346	[illegible]
C.A. Paris IDF	790	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	343,50	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	525	[illegible]
C.A. Oise CCI	268,50	[illegible]
Creeks	32,90	[illegible]
Devanlay ◆	495	[illegible]
Devernois (Ly)	440	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	64	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	440	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	296	[illegible]
Europ Propulsion	490	[illegible]
Expand s.a	312	[illegible]
Factorem	657	[illegible]
Faiveley #	310	[illegible]
Finacor	90,10	[illegible]
Fininfo	538	[illegible]
Fructivie	608	[illegible]
Gautier France #	270	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	118	118
Coil	230	230
Electronique D2	479	[illegible]
FDM Pharma n.	198	197,90
Genset	267,10	274
High Co.	231	238
Infonie	180	177,50
Joliez-Regol	99,50	99,50
Mille Amis	97,50	98
Picogiga	160,90	160
Proxidis	53,40	54
Stelax	4,60	4,60

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	750	750
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	67	73,70
Mumm ◆	1380	1380
Sema Group. SA ◆	750	675
Sté lecteurs du Monde ◆	131	131

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,30	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2461,06	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9542,64	[illegible]
Arbitr. Première	9413,45	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17504,09	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	864819	[illegible]
Natio Court Terme	13892	[illegible]
Natio Court Terme2	377285	[illegible]
Natio Epargne	2225,33	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16203,25	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2409,79	[illegible]
Natio Ep. Obligations	222,14	[illegible]
Natio Epargne Retraite	138,65	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10901,10	[illegible]
Natio Epargne Valeur	568,97	[illegible]
Natio France Index	1160	[illegible]
Natio Immobilier	1212,84	[illegible]
Natio Inter	1908,64	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5386,54	[illegible]
Natio Opportunités	157,81	[illegible]
Natio Patrimoine	1532,45	[illegible]
Natio Perspectives	1272,18	[illegible]
Natio Placements C/D	77224,83	[illegible]
Natio Revenus	1112,53	[illegible]
Natio Sécurité	11705,12	[illegible]
Natio Valeurs	1075,63	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	90322,71	[illegible]
Oblig. très caté.	244,36	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	666,22	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	890,71	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D	2244,10	[illegible]
Patrimoine Retraite C	303,56	[illegible]
Sicav Associations C	2383,12	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19214,57	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18721,74	[illegible]
CAISSE D'ÉPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	218,13	[illegible]
Ecur. Capicourt C	226	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	234,39	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10980,79	[illegible]
Ecur. Expansion C	81029,34	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2931,65	[illegible]
Ecur. Investis. D	178,44	[illegible]
Ecur. Monépremière	11082	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12805,82	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	314,95	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22543,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	240,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1261,01	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1783,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1110,16	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37289,92	[illegible]
Actimonétaire D	31738,16	[illegible]
Cadence 1 D	1084,48	[illegible]
Cadence 2 D	1072,16	[illegible]
Cadence 3 D	1059,50	[illegible]
Capimonétaire C	403,58	[illegible]
Interoblig C	6689,20	[illegible]
Intersélection France D	592,91	581,38
S.G. France opport. C	1687,13	1654,05
S.G. France opport. D	1626,97	1595,07
Sogenfrance C	1512,94	1483,27
Sogenfrance D	1396,27	1368,89
Sogépargne D	320,71	317,53
Soginter C	1833,59	1797,64
Fonds communs de placements		
Favor D	1183,76	1160,55
Sogelance D	1659,43	1643
Sogenfrance Tempo D	148,05	148,05

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

OLYMPISME Deux mois après la fin des Jeux olympiques d'Atlanta, la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) examine à son siège de Lausanne, jusqu'au 11 octobre, le bilan financier des Jeux du centenaire. ● LES PREMIERS DÉCOMPTES laissent entrevoir un déficit de plusieurs dizaines de millions de dollars. Selon les premières constatations, le comité d'organisation (ACOG) a vu trop grand. ● LE BUDGET, estimé à environ 7,5 milliards de francs, était le plus ambitieux de l'histoire des Jeux. Les dépenses ont dépassé les prévisions et les recettes n'ont pas suivi : les touristes n'ont pas rempli les hôtels comme prévu. ● L'INQUIÉTUDE DU CIO se manifeste pour les jeux olympiques d'hiver de Nagano de 1998 au Japon, dont les prévisions financières ont déjà été dépassées, *imposant* au CIO d'aider le comité d'organisation.

Les Jeux d'Atlanta finissent dans le rouge

Le bilan financier du comité d'organisation américain présente un « déficit », assurent des membres du CIO qui se réunissent à Lausanne. Plusieurs dizaines de millions de dollars manquent dans les caisses d'un organisme fier de se passer de subventions

ATLANTA
correspondance

La promesse était séduisante. Elle avait été répétée par Billy Payne, sur tous les tons et dans toutes les langues, puis reprise en chœur par ses associés du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Atlanta (ACOG). « *Les Jeux paieront les Jeux* », récitaient-ils tous comme un refrain. Une bien belle promesse, mais un résultat décevant.

A Atlanta, le bilan financier de la dernière quinzaine olympique n'est pas encore sorti des bureaux vitrés de l'ACOG. « *C'est trop tôt*, assurait encore récemment Billy Payne, le patron de l'organisation. *Nous ne possédons pas encore tous les chiffres.* » Mais la commission exécutive du CIO, dont la première réunion de l'automne a débuté mercredi 9 octobre à Lausanne, n'a pas attendu les derniers comptes d'Atlanta pour faire la moue et prédire le pire. « *Il va falloir éponger un déficit* », murmure-t-on dans les milieux olympiques. Un trou budgétaire dont l'ampleur pourrait atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars.

Les raisons de cet échec ? Faute de chiffres précis, il est encore hasardeux de désigner les vrais responsables. Une chose, pourtant, ne fait plus le moindre doute : l'ACOG a vu trop grand. Et il a sans doute commis l'erreur de penser *qu'il lui serait possible de* mener seul, sans aide publique directe, la barque jusqu'à son port.

« *Organiser un événement de cette taille sans subvention locale ou nationale ne peut être réalisable que dans notre pays*, affirmait encore Billy Payne à quelques mois des trois coups olympiques, en promenant ses regards sur les chantiers des Jeux. *Il n'existe pas un autre endroit au monde, en dehors des Etats-Unis, où l'on puisse trouver autant d'entreprises susceptibles de soutenir une telle organisation.* » Il se trompait, au moins sur les chiffres.

PEU DE CONSOMMATEURS

Le budget des Jeux du Centenaire, estimé en juillet à 7,5 milliards de francs, a effectivement été constitué en totalité de fonds privés et de ressources propres. Le partenariat, les droits de télévision et les ventes au public (billetterie, souvenirs, logement...) ont contribué chacun pour un tiers à rendre l'utopie réalisable. Mais les dépenses, *elles*, se sont emballées au point de faire finalement basculer tout l'édifice.

A en croire certains échos renvoyés *depuis ces derniers jours* par les tours de verre qui forment le *downtown* d'Atlanta, le triste bilan financier des Jeux du Centenaire serait la conséquence de prévisions nettement trop optimistes quant aux recettes réalisées auprès du public pendant la compétition. Au total, ces Jeux ont été suivis par plus de huit millions de spectateurs. Un record d'affluence qui dépasse les résultats enregistrés par ceux de Los Angeles 84 et Barcelone 92 réunis.

Mais Atlanta 96 espérait mieux. Onze millions de billets avaient été mis en vente. Plus d'un quart d'entre eux n'ont pas trouvé preneurs. Plus grave : les spectateurs ont peu, voire pas du tout, consommé pendant leur séjour. Une bonne moitié du public américain était constituée d'habitants d'Atlanta ou de l'Etat de Géorgie.

Conséquence de cette situation : les hôtels ont réalisé, pour certains, leurs plus mauvaises semaines de l'année. Et 94 % des maisons proposées à la location étaient encore vides au premier jour des Jeux. Une pénurie de clientèle qui a pesé lourd sur les comptes de l'ACOG, les organisateurs américains ayant eu la présumée bonne idée de prendre à leur charge, par le biais d'agences créées pour la circonstance, la délicate question du logement olympique.

Les dépenses, elles, ont suivi une route inverse. A une année de l'ouverture, l'ACOG *croyait bien* avoir évité le pire en établissant un programme de constructions jugé modeste et raisonnable. Mais l'agrandissement de la marina de Savannah, imposé à force de menaces de boycott par les dirigeants de la Fédération internationale de voile, ont creusé un premier trou budgétaire.

Quelques mois plus tard, une brouille entre les dirigeants de l'ACOG et les entreprises engagées dans l'aménagement du stade olympique a encore alourdi la note.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Enfin, le retard enregistré dans les travaux de finition du parc du Centenaire a contraint les organisateurs américains à oublier pour un temps leur ligne budgétaire et à multiplier les embauches de personnel, souvent payé en heures supplémentaires.

Annoncés trop tôt comme « les plus beaux Jeux de l'Histoire », les JO d'Atlanta n'auront donc atteint aucun de leurs objectifs. La faillite du système de transport et les dérapages informatiques ont perturbé leur déroulement. Puis la bombe du parc du Centenaire les a tristement endeuillés. Fâcheux. Mais le pays leur aurait volontiers pardonné ces incidents de parcours si leurs caisses avaient été pleines d'or. Elles semblent, au contraire, sonner désespérément creux.

Alain Mercier

Les vaines promesses de Nagano

Avant même d'avoir remboursé le déficit des Jeux olympiques d'Atlanta, le Comité international olympique doit aussi subir l'incurie des organisateurs des Jeux d'hiver de Nagano, au Japon, qui auront lieu en février 1998. Là-bas, des obstacles subsistent sur l'aménagement des sites. De plus, malgré sa promesse, Nagano ne financera pas le déplacement des athlètes vers le Japon. Avec l'inflation, le coût des travaux est passé de 76 milliards de yens (3,7 milliards de francs, environ) à 100 milliards. Les partenaires, peu nombreux, ne tiennent pas à honorer le dépassement. Le CIO a cédé, qui accordera 1 000 dollars à chaque athlète et a promis que les accompagnateurs rentreraient dans leurs frais. Par ailleurs, le doute subsiste sur l'organisation de la descente. Jugeant le tracé trop court, la Fédération internationale de ski (FIS) a demandé une course en deux manches. Le principe ayant été refusé par l'organisation, la FIS tente de faire rallonger la piste... Mais les écologistes résistent.

Le gardien Fabien Barthez en quête de rédemption

Le joueur monégasque défend les buts de l'équipe de France de football

LE CRÂNE DÉSERTÉ ne donne plus d'âge à Fabien Barthez. Le suppléant de Bernard Lama (blessé lors d'un match de championnat à Cannes) dans le but de l'équipe de France, mercredi 9 octobre contre la Turquie, n'a pourtant que vingt-cinq ans. En dépit de cent quarante matches disputés en première et deuxième divisions, le successeur de Jean-Luc Ettori dans le but de l'AS Monaco présente un curriculum vitae discret en sélection nationale.



PORTRAIT

Mercredi, Fabien Barthez foule pour la première fois la pelouse du Parc des Princes sous les couleurs tricolores. A l'inverse d'une carrière rectiligne, il a connu avec les Bleus un parcours orné seulement de deux sélections, contre l'Australie, en 1994, et lors de la campagne victorieuse en Roumanie, en 1995, en phase qualificative du championnat d'Europe des nations.

La rivalité avec Bernard Lama aurait pu faire grincer des dents. Fabien Barthez est resté fidèle à sa philosophie du « *match par match* ». Pas bavard, peu enclin à traîner au stade après les matches et les entraînements, il fait presque figure d'enfant gâté, un tantinet ingrat avec un milieu qui lui a tout donné. « *Ces gens qui tournent autour des joueurs m'énervent un peu* », concède-t-il comme seule peinture de la famille du football professionnel.

Il préfère se souvenir de l'ambiance du rugby, dans son Sud-Ouest natal. Les matches d'Alain, son père, coéquipier de Walter Spanghero et Jo Maso dans le grand Narbonne des années 70. Fabien n'a pas oublié ces dimanches soir de troisième mi-temps en chansons que les amateurs osent affronter le lendemain, une fois l'usine retrouvée. Mais, à Lavelanet, dans l'Ariège terre d'Ovalie, le football a aussi droit de cité. Il commence ailier gauche, avec les copains, avant de rejoindre la cage du centre de formation du Toulouse football club, à quatorze ans.

UN GARÇON PRÉCOCE

Mercredi, le remplaçant de Bernard Lama se souviendra sans doute de la blessure de Robin Huc, le gardien titulaire de Toulouse, qui lui permit d'accéder à la première division, en septembre 1991. La division d'honneur s'éloigne subitement, viennent les regards pesants et les menaces déguisées après une faute. Quelques rencontres suffisent pour convaincre.

On guette les envolées de ce garçon teigneux mais talentueux, et si précoce. Lors d'un match contre le Paris-Saint-Germain, Joël Bats lui glisse un avertissement en forme de compliment : « *Ce que tu es en train de réussir reste le plus facile. Garder le but d'une équipe moyenne est beaucoup plus valorisant que de toucher deux ou trois ballons par match dans une grande équipe.* »

Ces soirées d'attente se profilent déjà. L'Olympique de Marseille lui offre un pont d'or – dix millions de francs pour quatre ans –, mais Pascal Olmeta s'annonce comme le gardien titulaire. Et, dans la Ville rose, il y a La Terrasse, le bistrot dans lequel Fabien rejoignait ses partenaires et amis avant l'entraînement. La rupture est difficile.

Mais après quelques semaines, Pascal Olmeta se blesse et encaisse deux buts malheureux contre Lens. Bernard Tapie digère mal, et propulse la doublure derrière la défense de fer marseillaise. Fabien Barthez, à vingt et un ans, se retrouve en coupe d'Europe des clubs champions, jusqu'au triomphe de Munich contre le Milan AC.

Dans une fin de match terrible, le culot du minot d'adoption déroute même Marco Van Basten. Oubliées les soirées en solitaire dans son pavillon de la banlieue marseillaise, loin des copains toulousains. Même la descente aux enfers du club phocéen et une saison en deuxième division n'entament pas l'ambition de Fabien Barthez. Seuls les embrouillaminis financiers lors de son transfert dans la principauté ternissent son parcours et l'éloignent un peu plus du milieu du football.

La famille l'a même laissé « *seul* » au moment de l'erreur. La fumée d'un joint de cannabis qui lui coûte, en janvier 1996, deux mois de suspension. Le téléphone ne sonne plus, hormis quelques jeunes de l'OM. « *Mais je ne suis pas dupe du système, je sais comment cela fonctionne, c'est chacun pour soi* », rappelle-t-il.

L'histoire se renverse, et le jeune Richard Porato, la doublure de l'AS Monaco, commet un sans-faute. Les dirigeants monégasques passent cependant l'éponge sur une « *maladresse de jeunesse* », et Fabien Barthez reprend son territoire du stade Louis-II. Tout comme Bernard Lama devrait retrouver sa place naturelle de meilleur gardien de l'Hexagone. Devenu patron à Monaco, Fabien Barthez se placera à nouveau en embuscade, après un match qui pourrait faire oublier les volutes d'une soirée entre copains.

Fabrice Tassel

Le cycliste Lance Armstrong est opéré d'un cancer

L'AMÉRICAIN LANCE ARMSTONG, champion du monde sur route en 1993, a subi une opération chirurgicale, jeudi 3 octobre, aux Etats-Unis. Souffrant d'un cancer des testicules, il a commencé une chimiothérapie qui devrait durer au moins douze semaines. Les médecins situent la maladie à un stade « *entre moyen et avancé* ». Le Texan, « *déterminé à combattre la maladie et à l'emporter* », a déclaré que le taux de guérison de ce type de cancer se situait « *entre 70 et 90 %* » et qu'il espérait être en mesure de participer à quelques courses en 1997. Il venait de signer un contrat d'un an avec la nouvelle équipe cycliste Cofidis.

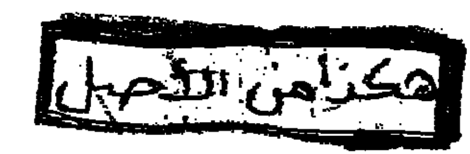
Devenu professionnel en août 1992, juste après sa participation aux Jeux olympiques de Barcelone, Lance Armstrong est entré dans l'équipe américaine Motorola. Il est devenu en 1993, à Oslo, un des plus jeunes champions du monde sur route de l'Histoire. Il a notamment remporté deux étapes du Tour de France (1993 et 1995), dix étapes au Tour du Pont, aux Etats-Unis, et s'est imposé dans la Flèche wallonne 1996. Il espérait conquérir aux JO d'Atlanta la médaille d'or sur route, mais il avait échoué.

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : la France ira rencontrer l'Australie** au premier tour de la Coupe Davis, qui sera disputé du 7 au 9 février 1997. D'après le tirage au sort effectué, mardi 8 octobre, à Londres, le tableau est le suivant (le premier pays cité reçoit) : Brésil - Etats-Unis, Roumanie - Pays-Bas, Australie-France, République tchèque-Inde, Italie-Mexique, Espagne-Allemagne, Afrique du Sud-Russie, Suède-Suisse. En cas de victoire contre l'Australie, la France jouerait au deuxième tour (4-5-6 avril) soit la République tchèque en France, soit l'Inde en Inde.

■ **FOOTBALL : Martigues a pris la tête du championnat de France** de deuxième division, mardi 8 octobre, à la faveur d'une meilleure différence de buts. Le club est allé faire match nul à Niort (1-1).

■ **BASKET-BALL : Montpellier a été sévèrement battu par le KK Belgrade** (87-60), mardi 8 octobre à Belgrade, lors de la deuxième journée aller du tour préliminaire de la Coupe Korac. Le PSG-Racing est allé perdre face au FC Porto (90-79). Dans la quatrième journée aller du tour préliminaire de l'Eurocoupe, Antibes a été dominé en Lituanie par le Zalgiris Kaunas 65-57.



L'abeille régule la température de son corps à tire d'ailes

L'OBSESSION du thermostat n'est pas, dans le monde vivant, l'apanage de l'être humain. L'abeille est elle aussi un animal endotherme, qui doit maintenir constante la température de son corps, malgré les variations de l'environnement. On connaissait le soin qu'elle mettait à réguler, à coups d'ailes énergiques, l'ambiance qui règne dans la ruche. Mais on ignorait comment, en vol, elle pouvait conserver une température presque homogène au niveau du thorax, y compris pendant de brusques changement météorologiques.

Une équipe du département de zoologie de l'université d'Arizona et de l'université de Floride a montré que ce mécanisme thermorégulateur s'appuie sur une variation de la fréquence du battement de ses ailes. Dans un article publié le 4 octobre dans la revue *Science*, Jon Harrison et ses collègues décrivent comment, lorsque la température extérieure augmente, l'abeille a tendance à faire baisser sa production d'énergie, à ralentir son métabolisme, en jouant sur le rythme de ses ailes.

Ils ont placé divers types d'abeilles – africaines, européennes et hybrides – dans un récipient destiné à mesurer leur émission de dioxyde de carbone, qui traduit leur production d'énergie et les ont filmées en vol tout en faisant passer la température au sein de ce respiromètre de 20 à 40° C. Ils ont pu observer que leur métabolisme baissait alors de 50 % et que la fréquence des coups d'ailes diminuait de 16 %, de 230 à 200 Hertz environ. Ainsi, alors qu'à l'oeil nu l'abeille paraît avoir le même comportement, les enregistrements ont permis de montrer qu'elle réduit en fait sa production d'énergie.

Ces résultats sont comparables, quel que soit le type de vol, agité, stable ou lorsque l'insecte transporte son lot de nectar. Tout se passe comme si, pour éviter la surchauffe, l'abeille pouvait se permettre de réduire l'efficacité de sa musculature. On pensait jusqu'alors qu'un tel mécanisme était destiné à régler la production d'énergie en fonction des conditions aérodynamiques – vent contraire et tourbillons – que l'insecte peut rencontrer en vol. La fonction de thermorégulation paraît aussi importante, et les chercheurs pensent qu'elle pourrait s'appliquer à d'autres insectes.

LA FLEUR DU LOTUS SACRÉ

En Australie, un autre jeu thermostatique a lui aussi été mis au jour, au sein du règne végétal cette fois, par Roger Seymour et Paul Schultze-Motel, du département de zoologie de l'université d'Adélaïde (*Nature* du 26 septembre). Ils ont constaté que durant l'épanouissement de la fleur du lotus sacré, *Nelumbo nucifera*, la température au sein de la corolle était maintenue à 30° C environ, même lorsque la température ambiante était plus basse de dix degrés.

Il semble que cette production de chaleur soit le résultat de l'oxydation d'amidon présent dans le réceptacle, les étamines et les pétales de la fleur. Les deux Australiens montrent que cette régulation s'opère pendant les deux jours au cours desquels la corolle s'ouvre, et où la pollinisation peut commencer. Le phénomène pourrait être destiné à protéger les fleurs du froid, à augmenter l'évaporation des parfums qui attirent les insectes, mais aussi à « *récompenser* » ces pollinisateurs, qui iront répandre la semence du lotus après s'être gorgés de son suc.

Seymour et Schultze-Motel notent que la température thoracique minimale à partir de laquelle les coléoptères et les abeilles peuvent prendre leur essor est précisément de 30 C. En leur économisant une séance de *warm-up*, le lotus sacré garantit aux insectes une plus grande autonomie de vol et favorise sa propre reproduction. Bien avant que les entomologistes s'intéressent à la thermorégulation des insectes, *Nelumbo nucifera* avait été assez perspicace pour en faire son miel.

Hervé Morin

Comment les trains se déforment pour encaisser les chocs

L'université de Valenciennes vient de s'équiper d'une catapulte destinée à tester, sur des modèles réduits, la résistance aux chocs des véhicules ferroviaires

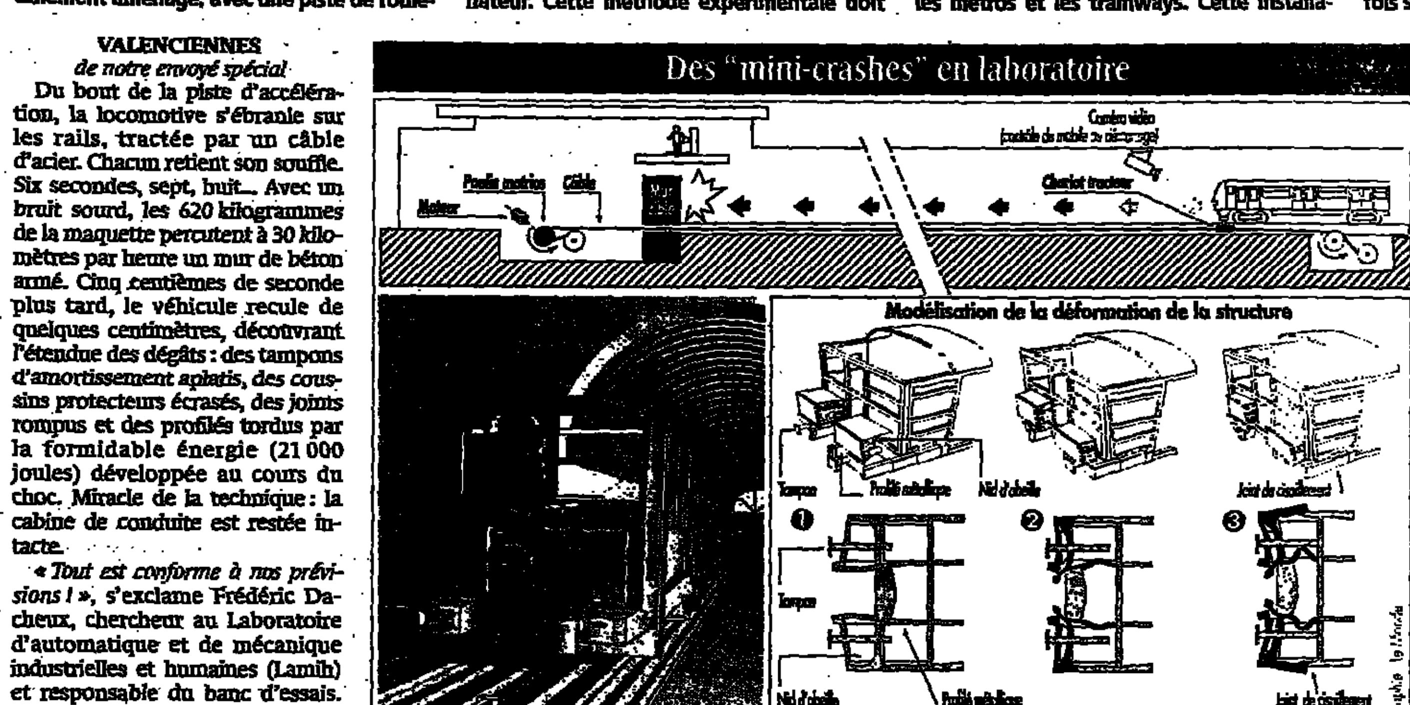
L'université de Valenciennes a inauguré, jeudi 26 septembre, un banc d'essais destiné à éprouver la « tolérance » aux chocs des transports ferroviaires. Dans un tunnel spécialement aménagé, avec une piste de roulement, un câble de traction et un mur d'impact, sont effectués des tests de collisions de maquettes. Ils viennent appuyer des simulations réalisées dans les laboratoires sur ordinateur. Cette méthode expérimentale doit permettre de valider l'efficacité de dispositifs d'absorption d'énergie et celle des structures déformables conçus par la SNCF et GEC-Alsthom pour les TGV, les automoteurs, les métros et les tramways. Cette installation, dont le coût est d'un peu plus de 8 millions de francs, suscite aussi l'intérêt des constructeurs automobiles qui réalisent des tests de crash dans des centres d'essais parfois saturés.

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Du bout de la piste d'accélération, la locomotive s'ébranle sur les rails, tractée par un câble d'acier. Chacun retient son souffle. Six secondes, sept, huit... Avec un bruit sourd, les 620 kilogrammes de la maquette percutent à 30 kilomètres par heure un mur de béton armé. Cinq centièmes de seconde plus tard, le véhicule recule de quelques centimètres, découvrant l'étendue des dégâts : des tampons d'amortissement aplatis, des coussins protecteurs écrasés, des joints rompus et des profilés tordus par la formidable énergie (21 000 joules) développée au cours du choc. Miracle de la technique : la cabine de conduite est restée intacte.

« *Tout est conforme à nos prévisions !* », s'exclame Frédéric Dacheux, chercheur au Laboratoire d'automatique et de mécanique industrielles et humaines (Lamih) et responsable du banc d'essais. Pour confirmer cette première impression, il faudra analyser les mesures de déformation enregistrées par les capteurs embarqués sur l'engin, les cellules disposées sur le mur-cible et les caméras ayant filmé la scène à la vitesse de mille images par seconde. Plusieurs jours de calculs d'un superordinateur Cray y seront nécessaires.

Ce « crash » d'un modèle réduit est, il est vrai, moins spectaculaire que celui d'une rame de TGV, auquel la SNCF a déjà procédé à des fins expérimentales (*Le Monde* du 23 février 1994). Mais il présente l'avantage d'être moins onéreux.



Le test de "crash" d'une maquette de locomotive (échelle 1/4) permet de valider les résultats de la simulation de collision effectuée sur ordinateur. L'énergie du choc est successivement absorbée par des tampons en matériaux composites, des coussins en nid d'abeille, des joints de cisaillement et des profilés métalliques prédéformés.

« Casser » une maquette ne coûte en moyenne que 100 000 francs alors que le sacrifie d'un élément de TGV réclame cent cinquante fois plus. D'où l'intérêt de la nouvelle installation, dont le financement (8,2 millions de francs), assuré en majorité par des fonds publics et européens, associe également la SNCF et GEC-Alsthom.

« *Notre objectif est d'améliorer la tolérance des trains à la collision, en répartissant l'absorption d'énergie le long des rames – afin que tout l'effort ne soit pas seulement supporté par l'avant des motrices – ainsi qu'en « sécurisant » les zones occupées par le mécanicien et par les passagers* », explique Bruno Marguet, chef du service d'études de GEC-Alsthom Transport.

ABSORPTION DE L'ÉNERGIE

Les nouveaux véhicules que la SNCF s'apprête à mettre en service ont tous été conçus pour mieux encaisser les chocs : les TGV Duplex (à deux niveaux) dont l'exploitation commerciale doit débuter à la fin de cette année sur le réseau Sud-Est, entre Paris et Lyon ; les trains express régionaux à deux niveaux (TER-2N) et les automoteurs X-TER qui devraient circuler à partir de 1998 sur le réseau régional ; ou encore les futurs matériels interconnexion à deux niveaux (MI-2N), ainsi nommés parce qu'ils sont destinés à la fois à la SNCF, pour la liaison express Est-Ouest (EOLE) en cours de réalisation à Paris, et à la RATP, pour la ligne A du RER.

Avec des variantes liées aux caractéristiques de chacun, ces modèles ont été renforcés par différents dispositifs d'absorption d'énergie : boucliers protecteurs en « nids d'abeille » d'aluminium à l'avant et à l'arrière des motrices ; structures déformables capables de se plier en accordéon sur la première et la dernière remorques ; tampons, barres ou butées « fusibles » entre les voitures...

En outre, ils ont été dotés de systèmes anti-chevauchement, qui empêchent les déplacements verticaux des voitures et évitent ainsi qu'elles ne s'encastrent de façon meurtrière. « *Les tests que nous avons commencé à effectuer à Valenciennes vont permettre d'améliorer ces dispositifs*, espère M. Marguet. *Nous cherchons à mettre au point des ensembles plus performants, dans un encombrement identique, voire réduit, et à des coûts plus compétitifs.* »

L'université de Valenciennes n'est certes pas seule, en France, à être équipée d'une semblable catapulte. L'Ecole centrale de Nantes, plusieurs organismes publics et privés liés au secteur des transports, ainsi que les constructeurs automobiles et même, depuis peu, des équipementiers, en sont eux aussi pourvus.

Mais l'originalité du nouveau banc d'essais est de combiner les tests à échelle réduite, à l'échelle d'un quart ou d'un demi, et la simulation numérique sur ordinateur à l'aide d'un logiciel spécifique et de complexes modèles mathématiques. Il est ainsi possible, en vertu des lois de similitude, d'extrapoler les résultats obtenus au comportement des véhicules réels.

Cette méthode est-elle totalement fiable ? Apporte-t-elle une garantie de sécurité suffisante, dans l'hypothèse d'un véritable accident où l'énergie cinétique en jeu ne se mesure pas en milliers, mais en dizaines de millions de joules ? « *L'utilisation d'un modèle réduit présente l'intérêt de montrer un processus global de déformation. Mais elle ne permet pas d'apprécier toutes les déformations véritables. Aussi ne remplace-t-elle pas un essai en grandeur nature* », estime Louis-Marie Cléon, chef du département des caisses, structures et aménagements à la SNCF. Du moins les recherches développées à Valenciennes doivent-elles permettre de multiplier les essais en phase de conception, donc de limiter les « *crashes* » de matériels ferroviaires aux tests ultimes. Comme celui que doit encore subir, avant sa mise sur les rails, l'automoteur X-TER. Le choc final est prévu, près de Strasbourg, à la mi-97.

Pierre Le Hir

Vingt collisions par an

Depuis le dramatique accident survenu, en juillet 1988, en gare de Lyon, où un train avait violemment embouti une rame à l'arrêt et fait cinquante-six morts, l'exploitant et le constructeur ferroviaires ont amélioré la sécurité « active » de leurs matériels. Ils les ont notamment équipés de systèmes automatiques de contrôle de vitesse et de freinage, destinés à prévenir les collisions. Dans le même temps, les techniciens ont cherché comment renforcer la sécurité « passive » des voitures, afin de minimiser les conséquences d'un accident.

Le risque, même faible, est bien réel : chaque année, selon la SNCF, une vingtaine de trains heurtent un camion, une automobile ou un tracteur ayant forcé un passage à niveau ou se trouvant accidentellement immobilisé sur une voie ferrée. Les TGV eux-mêmes, lorsqu'ils empruntent des lignes classiques, ne sont pas à l'abri d'une « mauvaise rencontre ». Il est même arrivé qu'une rame tamponne de plein fouet un bloc de pierre détaché d'un pont et tombé sur le ballast.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le Centre national d'études spatiales (CNES) devrait** faire l'objet d'une réorganisation qui sera rendue publique le 1er novembre. Elle doit combler des lacunes dont l'organisme a, par exemple, souffert lors du récent échec de la fusée européenne Ariane-5. La direction a lancé un plan stratégique consultable sur Internet. Ce texte, qui s'organise autour de trois axes – stratégie du CNES et relations avec l'industrie ; mise en place d'une « excellence technique » ; importance du facteur humain –, devrait faire l'objet d'un débat avec les partenaires impliqués lors d'un colloque mercredi 6 novembre, à *Paris*.

■ **CLIMATOLOGIE : les taux de monoxyde de carbone dans l'atmosphère** au cours de la période préindustrielle étaient deux fois plus élevés dans l'hémisphère Nord que ne l'imaginaient les experts. En analysant les bulles d'air emprisonnées dans des carottes de glace prélevées au Groenland et en Antarctique, trois chercheurs du laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble (CNRS) ont montré que cette teneur augmente à partir de 1850 au Groenland, alors qu'elle reste stable pour la période 1850-1916 en Antarctique, plus éloigné des zones à forte densité de population. Une explication : une sous-estimation de l'impact sur l'atmosphère des feux de forêts boréales et de l'utilisation du bois et des déchets agricoles comme combustibles.

■ **ARTS PREMIERS : les syndicats du Muséum national d'histoire naturelle** dénoncent le caractère « *antidémocratique* » de la décision, annoncée par le président de la République, Jacques Chirac, de créer un Musée des civilisations et des arts premiers (*Le Monde* du 9 octobre). Selon les délégués de la CGT, de la FEN, de FO, du SNE-Sup et du SNCS, cette décision « *aboutirait au démantèlement du Muséum* ».

Rodrigues, île oubliée de l'océan Indien

A 600 kilomètres de Maurice, cette ancienne terre française s'efforce, sans ostentation, de courtiser le voyageur

PORT-SUD-EST
correspondance

Un dimanche après-midi, à l'ombre des filaos, poissons pavillons et « madame tombé » grésillent sur la braise. Les hommes, allongés sur la plage, boivent un « petit fort » (rhum). Le propriétaire de L'Hermitage, un Chinois au sang mêlé comme les eaux de l'océan, allume les deux spots qui métamorphosent son café en « discothèque ». Gonzague Pierre-Louis, entouré de ses musiciens, empoigne son accordéon. La semaine, ce chanteur aveugle travaille au centre d'artisanat local. Ici, personne ne vit de la musique, mais la musique fait battre le cœur de l'île.

Cette tradition remonte au siècle dernier, lorsqu'un marin joua de l'accordéon à la résidence de Port-Mathurin, devant le gouverneur. Aujourd'hui, Rodrigues est en manque : à peine une vingtaine d'instruments pour cinq cents praticants. L'accordéon demeure l'quinstrument roi des mazoks (mazurka), kotis (scottish) et lavals (valse), que les Rodriguais affectionnent. Il a donné naissance à une musique spécifique, le *sega tambour*, avec accordéon. Une quinzaine de groupes comme Réveille plaine coco, Bois sirop du bois dur ou Ziskakan perpétuent ce sega qui mêle apports européens et africains.

AMOURS DE PASSAGE

Rodrigues, terre de basalte, a ancré ses 110 kilomètres carrés à 600 kilomètres de l'île Maurice. Ses monts, plissés comme la crête d'un iguane, émergent d'un lagon turquoise deux fois plus grand qu'elle. Découverte en 1528 par un pilote portugais, Diego Rodrigues, cette île de 18 kilomètres connut bien des amours de passage. Au XVII siècle, les vaisseaux hollandais y faisaient relâche pour emplir leurs cales de tortues. Ses premiers habitants, François Leguat et sept compagnons, y abordèrent le 1er mai 1691. Fuyant la révocation de l'édit de Nantes, ces protestants y trouvèrent refuge par hasard, leur capitaine néerlandais ayant refusé de les débarquer à la Réunion. Pendant trois ans, ils vécurent parmi « *ses agréables côteaux, couverts de beaux arbres, dont la verdure perpétuelle est tout à fait charmante* » (Leguat). Lassés d'avoir pour seules compagnes des milliers de tortues, ils finirent par gagner Maurice en radeau. Chargé de collecter les tortues, un détachement occupa ensuite la Cendrillon des Mascareignes. Il en ramassa tant que cinquante ans plus tard l'espèce avait disparu.



DESSINS D'OLCE

A nouveau déserte, Rodrigues attendra 1795 pour accueillir son premier colon, Philibert Marragon. Aujourd'hui encore, des enfants lui doivent leurs yeux verts aux reflets d'océan. D'autres Français, accompagnés d'esclaves africains et malgaches, le rejoindront. En 1809, ils auront la surprise de voir 16 000 soldats de Sa Majesté s'y regrouper avant d'aller bouter les Français hors de Maurice. Deux siècles plus tard, rien, excepté le délicieux bacon local, ne rappelle cette occupation, qui se prolongera jusqu'en 1968. Les villages se nomment toujours Patate-Théophile, Pointe-Cotton ou Rivière-Cocos, et les fillettes aux chapeaux de paille se prénomment Verlaine plutôt que Victoria.

Rodrigues, la discrète, n'a pas l'exubérance de Maurice. Les minuscules lopins de maïs et de patate douce s'accrochent aux monts pelés. De ci de là, un bois pipe, un café marron ou un bois gandine témoignent des forêts primitives. Le long des routes, sinueuses et crevassées par les rares pluies, des bus dépassent avec peine troupeaux de chèvres, bœufs plantureux et cochons noirauds. Ici, ni usine ni zone franche. L'île, avec ses petites maisons posées sur les coteaux, n'affiche aucune ostentation. Les 35 000 Rodriguais sont catholiques.

L'île, circonscription électorale de Maurice, s'est d'ailleurs choisi comme députés Benoit Jolicoeur, qui étudia la théologie à Angers, et Serge Clair. Aujourd'hui père de deux enfants, cet ancien prêtre est parfois comparé à un nouveau Moïse. Ce qui le fait bien rire. Lorsqu'il a été élu, en 1982, l'île comptait un taxi, une route, une pension de famille et un unique facteur, qui distribuait le courrier sur la grand-place. Depuis, elle s'est dotée de la télévision, a gagné une centaine de kilomètres de routes et deux « grands » hôtels.

Pour le visiteur, rien n'a changé. Au petit matin, des grappes de femmes, protégées par des chapeaux tressés en vacoa, s'éloignent vers la barre qui marque la limite du lagon. Ces piqueuses d'ourites (poulpes), le corps immergé jusqu'à la taille, les traquent dans les coraux à l'aide d'une longue fouine. Elles les font sécher près des maisons, telles des porte-jarretelles. Les hommes, accroupis dans leurs pirogues aux voiles triangulaires, jettent leurs hameçons pour attraper carangues et vielles. Un jour peut-être, ils s'éloigneront de ce lagon protecteur pour monter à bord du Mauritius Pride et quitter, comme d'autres, leur île.

L'ARRIVÉE DU CARGO

L'arrivée de ce cargo qui, longtemps, assura les communications avec le monde demeure un événement. Deux fois par mois, il accoste à Port-Mathurin. Les îliens, descendus des montagnes, se bousculent dans les quatre ruelles de la capitale pour vendre cochons, vaches et moutons aux commerçants mauriciens. En 1902, lorsque Léon Le Clézio débarqua pour la première fois à Port-Mathurin, il dut découvrir un spectacle encore plus extraordinaire car les bateaux ne pouvaient accoster.

Ce magistrat, « *chercheur de chimères* », laboura pendant près de trente ans l'Anse-aux-Anglais, en quête du trésor de *La Buse*. Parti sur ses traces, son petit-fils, J.M.G. Le Clézio, écrira : « *J'ai senti que j'étais dans un lieu exceptionnel, que j'étais arrivé au bout d'un voyage, à l'endroit où je devais venir depuis toujours. Je savais cela, je l'ai su à l'instant où j'ai marché sur Rodrigues.* » A défaut d'émeraudes et de pièces d'or, l'écrivain avait trouvé l'âme et le coeur de Rodrigues, les deux véritables trésors de cette île oubliée.

Jean-Pierre Reymond

Carnet de route

● **Y aller.** Un ATR-42 d'Air Mauritius (tél. : 44-51-15-55) dessert, une à trois fois par jour, en 1 h 15, Plaine-Corail, situé à 600 km de Maurice. Il existe une connection directe avec les vols d'Air Mauritius de Paris. Egalement, vols Air France (avec escales) pour Maurice. Africa Tours (tél. : 40-60-22-22), MVM (tél. : 40-47-78-28) et Beachcomber Tours (tél. : 47-03-40-04) y proposent des séjours. Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58) inclut Rodrigues dans un circuit combinant la Réunion et Maurice.

● **Y résider.** Le Cotton Bay (46 chambres climatisées avec accès direct à la plage, piscine, activités sportives...) est commercialisé par Air Mauritius. Confortable et bien situé à Port Sud-Est, le Mourouk Ebony (tél. : 19-230-83-13-350) est une étape de charme. Egalement, des maisons à louer et des pensions de famille bien tenues, à Anse-aux-Anglais, dont les Filaos (tél. : 83-11-644) et les Cocotiers (tél. : 83-11-800). A Maréchal, Eliane Prudence propose une table d'hôtes dans une charmante maison à la campagne (tél. : 83-11-244).

● **Activités.** Bordée d'un superbe lagon, Rodrigues permet tous les sports nautiques ainsi que la pêche au gros, la randonnée à pied, en 4 x 4 ou à cheval. Nombreuses plages de sable blanc et criques rocheuses.

PARTIR

■ **CHAMEAUX ET MOTOS.** A l'occasion de la Foire de Pushkar, Nouveau Monde propose, du 28 octobre au 12 novembre, de sillonner le Rajasthan, en auto ou à moto. De Delhi, le circuit en individuel plonge dans l'Inde via Mandawa, Bikaner, Pokaran, Jaïlsamer, Jodhpur, Samode, Jaipur et Agra. De Paris, 9 460 F par personne pour la formule auto (avec transferts, chauffeur, hébergement et petit déjeuner) et 11 610 F (8 500 F pour le passager) pour l'option moto (une Royal Enfield Bullet 350 cm³).
★ **Nouveau Monde, tél. : 53-73-78-80.**

■ **LA GRANDE-BRETAGNE À VAPEUR.** Le British Pullman et ses neuf voitures ressuscite les voyages ferroviaires du début du siècle avec stewards et brunchs au champagne. Au programme, de la gare de Victoria, à Londres, des visites d'une journée vers Bath (23 octobre, 6 et 20 novembre, 1 400 F), Winchester (26 octobre, 13 novembre, 15 décembre, 1 250 F), Leeds et Canterbury (18 octobre, 8 novembre, 1 250 F) ou Portsmouth (16 octobre et 22 novembre, 1 330 F) et des week-ends à travers la campagne anglaise, Chester, pour le réveillon de Noël (3 470 F ou 4 290 F selon l'hôtel).
★ **Informations au 45-62-00-69.**

■ **LA FLORIDE EN DÉCAPOTABLE.** Découvrir la Floride au volant d'une décapotable en séjournant dans des hôtels ayant conservé l'ambiance des années 20, c'est ce que propose, jusqu'au 15 décembre, le Comptoir des Amériques, avec un forfait de 9 jours/7 nuits dont 5 nuits à South Miami Beach au Delano Hotel et 2 nuits à Key West. A partir de 8 830 F par personne Paris/Paris avec vol sur Continental Airlines. Non compris : repas, essence et assurances.
★ **Comptoir des Amériques, tél. : 40-26-20-71.**

Un dimanche en ville

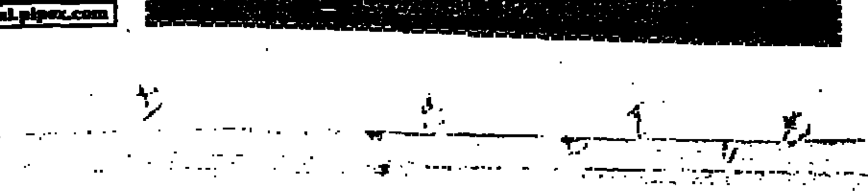
Découvrir une capitale régionale, une cité d'art ou une ville marine, descendre à l'hôtel avec un bonus calculé à l'image des promotions affichées dans les supermarchés : *« deux nuits pour le prix d'une », voilà une formule, « Bon week-end en villes »*, qui devrait séduire plus *d'un Français sur trois, amateur de tourisme* urbain, comme l'affirme la statistique. Lancée en 1991 par la Maison de la France et la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI), l'opération a, la saison passée, engendré quelque 5 000 réservations. Un piètre score. A croire que les Français sont bien mal renseignés sur ce qui se passe chez eux. Depuis la fermeture au public de la Maison de la France, il n'existe plus de centrale d'information couvrant l'ensemble du territoire. Les « Maisons » régionales ayant pignon à Paris, les Services Loisirs-Accueil départementaux et les offices du tourisme renseignent localement. Le serveur télématique 3615 France Secrète, annoncé pour le début de l'année 1997, devrait combler cette lacune.

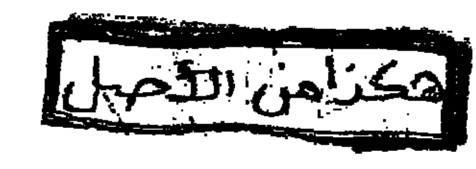
Pour sa nouvelle édition 1996-1997, le mini-guide *Bon week-end en villes met en scène 61 cités dans 48 départements, et plus d'un millier d'établissements, 1 à 4 étoiles (sur demande, tél. : 44-11-10-33). Les quatre catégories tarifaires offrent une fourchette de prix évoluant, selon le standard de l'hôtel, de « moins de 260 F » à « plus de 850 F ». Pour bénéficier de l'opération :* « deuxième nuit offerte », il faut réserver 8 jours à l'avance auprès de l'hôtelier. On règle, la première nuit au tarif affiché, hors taxe de séjour et sans petits déjeuners. Ainsi, à Amiens (une heure de Paris en train), le Grand Hôtel de l'Univers (3 étoiles), maison bourgeoise du siècle dernier, avec patio intérieur et verrière, située à cinq minutes à pied de la plus vaste cathédrale d'Europe, réserve ses chambres « style », les plus belles, à la formule « Bon week-end en villes », soit 475 F pour deux personnes... et pour deux nuits. Au Parc de Belmont, dans cette citadelle gourmande de la Touraine qu'est le Relais et Châteaux dirigé par Jean et Sophie Bardet, la chambre double, la plus simple (avec douche) est facturée 750 F, la suite : 1 500 F ; on reste deux nuits pour le même prix. En prime, dans chaque ville, les offices de tourisme concernés délivrent des tarifs préférentiels pour visites ou spectacles. Demandez le programme : « court métrage » à Brest, « jazz » à Rennes, « festival Massenet » à Saint-Etienne ou « journées du polar » à Vienne ?

Il existe d'autres forfaits « week-ends » appliqués, notamment, par les chaînes hôtelières. Exemple, les 75 établissements affichant le label Best Western (3-4 étoiles), en centre-ville, qui annoncent des promotions ponctuelles de novembre à février et disposent d'une centrale de réservation (numéro vert : 05-90-44-90). Même démarche chez Inter Hôtel, regroupant 174 maisons indépendantes (2-3 étoiles, réservation : 42-06-46-46), dont les tarifs « week-ends » font apparaître une remise de 25 %. Restent les formules « train-hôtel » de Frantour, ou « avion-hôtel » de Visit France, opportunes alors qu'on renonce aux longues traversées hexagonales dans les brumes d'automne.

Florence Evin







Temps sec mais très nuageux

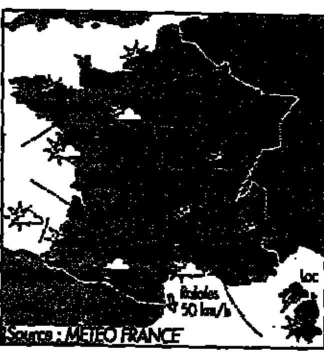
JEUDI MATIN, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, les nuages et les éclaircies alterneront. Le vent de nord-est sera faible à modéré près des côtes de la Manche. Du Languedoc-Roussillon jusqu'à la basse vallée du Rhône, le ciel sera dégagé, avec le mistral soufflant à 60 km/h en rafales. Des Alpes du Sud à la Côte d'Azur jusqu'à la Corse, le soleil fera de belles apparitions, avec toujours un risque d'averse isolée. Le vent de nord-est soufflera modérément entre la Corse et le continent. Sur le reste du pays, les nuages seront abondants et les brumes ou brouillards fréquents, surtout sur les régions nord.

Jeudi après-midi, les éclaircies deviendront belles de la Bretagne à la Normandie, mais le ciel sera très nuageux sur le Nord-Pas-de-Calais. Des Pays de Loire au Centre, à l'Ile-de-France et à Champagne-Ardennes, le ciel restera le plus souvent couvert. Des Alpes du Sud à la Corse, une averse ou un orage isolé sont possibles en cours d'après-midi. Il fera beau sur le reste du pourtour méditerranéen. Au sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg, le soleil fera de courtes apparitions au cours de l'après-midi.

Les températures minimales iront de 7 à 10 degrés au Nord, et de 11 à 15 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 16 à 18 degrés au Nord, et 19 à 22 degrés au Sud.

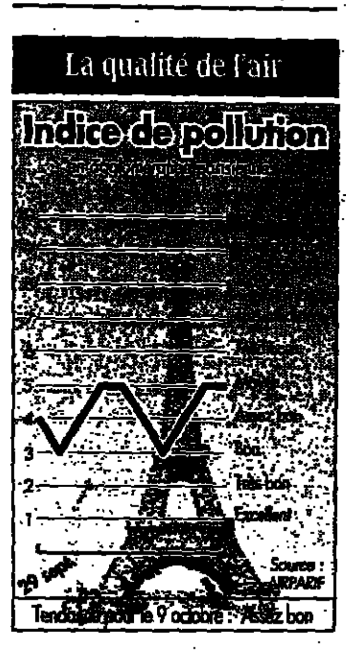
Vendredi, de la Bretagne jusqu'aux régions situées au nord de la Loire, les nuages et les éclaircies alterneront toute la journée. Des Alpes au pourtour méditerranéen et à la Corse, le soleil sera prédominant, avec un risque d'averse isolée sur le relief l'après-midi. Sur le reste des régions au sud de la Loire, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous, surtout l'après-midi. Les températures minimales avoisineront 7 à 9 degrés en général, jusqu'à 13 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera 15 à 17 degrés au Nord, et 18 à 21 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

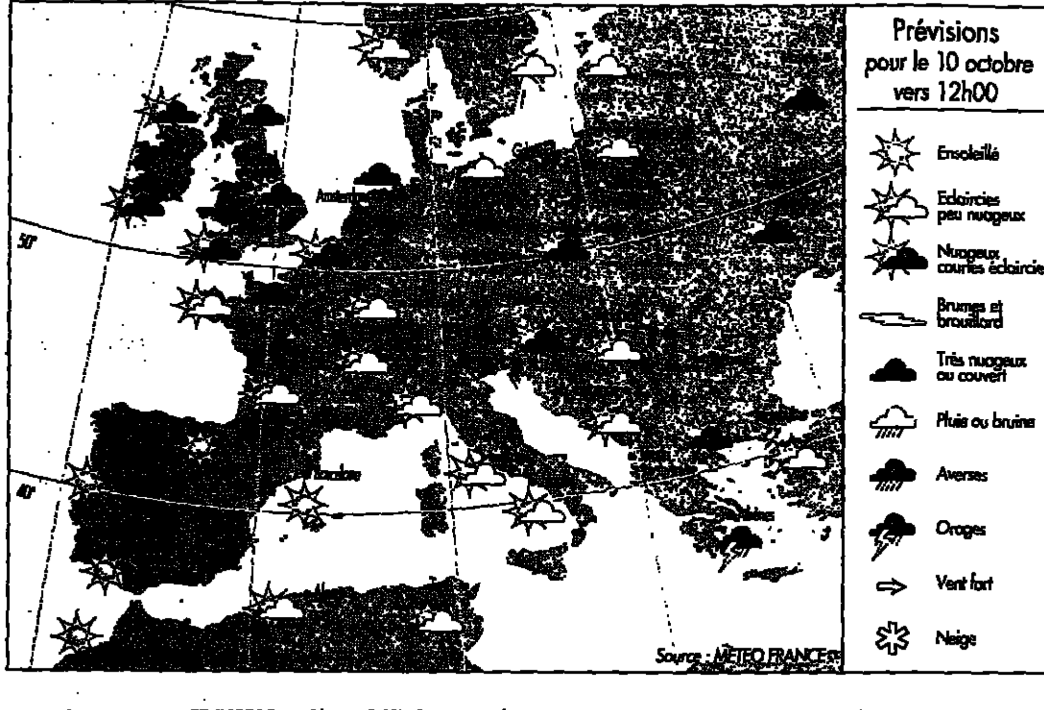


Prévisions pour le 10 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



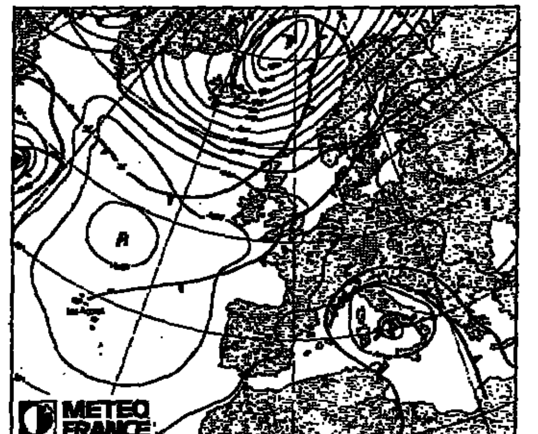
Tendance pour le 9 octobre : Assez bon

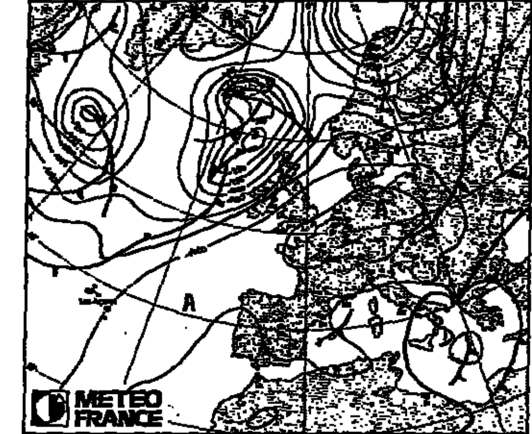




TEMPÉRATURES du 8 octobre maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	22/11
BIARRITZ	17/13
BORDEAUX	18/13
BOURGES	17/7
BREST	16/10
CAEN	16/12
CHERBOURG	16/12
CLERMONT-F.	12/5
DIJON	15/12
FORT-DE-FR.	31/-
GRENOBLE	13/11
LILLE	17/12
LIMOGES	17/6
LYON	14/13
MARSEILLE	15/10
NANCY	14/11
NANTES	17/12
NICE	16/15
PARIS	18/13
PAU	17/11
PERPIGNAN	18/15
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	16/12
ST-DENIS-RÉUNION	25/17
ST-ÉTIENNE	11/10
STRASBOURG	14/12
TOULOUSE	17/11
TOURS	18/11
ÉTRANGER	
ALGER	23/11
AMSTERDAM	17/12
ATHÈNES	22/15
BANGKOK	36/26
BARCELONE	20/11
BELGRADE	21/13
BERLIN	12/11
BOMBAY	33/26
BRASILIA	25/18
BRUXELLES	16/9
BUCAREST	17/6
BUDAPEST	19/11
BUENOS AIRES	24/17
CARACAS	27/21
CHICAGO	10/4
COPENHAGUE	12/9
DAKAR	33/24
DUBAI	31/25
DUBLIN	12/9
FRANCFORT	18/8
GENÈVE	14/12
HANOÏ	23/20
HELSINKI	11/10
HONGKONG	29/23
ISTANBUL	18/14
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	28/23
KIEV	16/7
KINSHASA	27/23
LE CAIRE	29/21
LIMA	19/15
LISBONNE	25/13
LONDRES	18/10
LOS ANGELES	20/16
LUXEMBOURG	16/9
MADRID	21/7
MARRAKECH	27/12
MEXICO	18/13
MILAN	16/9
MONTRÉAL	20/11
MOSCOU	12/9
MUNICH	12/10
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	31/21
NEW YORK	16/13
PALMA DE M.	20/8
PÉKIN	23/7
PRAGUE	15/8
PRETORIA	29/17
RABAT	23/9
RIO DE JAN.	24/19
ROME	23/13
SAN FRANC.	18/9
SANTIAGO	20/7
SÉVILLE	22/10
ST-PÉTERS.	12/10
STOCKHOLM	14/11
SYDNEY	24/10
TENERIFE	26/20
TOKYO	16/14
TUNIS	23/14
VARSOVIE	16/5
VENISE	19/14
VIENNE	19/11


Situation le 9 octobre, à 0 heure, temps universel


Prévisions pour le 11 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Intuition bergsonienne

IL Y A quarante ans, Bergson publiait son chef-d'oeuvre, *L'Evolution créatrice*. Philosophe, il s'y gardait de toute allusion politique. S'il écrit : *« Telles sociétés sont admirablement disciplinées et unies, mais figées ; telles autres sont ouvertes à tous les progrès, mais divisées et en luttes incessantes avec elles-mêmes »*, ce n'est pas qu'il confronte les Etats totalitaires aux nations démocratiques, mais les fourmis aux hommes. Est-ce parce que nous vivons aujourd'hui dans la rumeur des conférences et le remuement des Constitutions que son ouvrage nous donne l'impression d'un roman à clés, d'une thèse politique déguisée en thèse philosophique ?

Dès les premières pages, l'idée s'en éveille. Discutant des théories de l'évolution, Bergson apporte en ces termes sa contribution au problème : *« La variation qui aboutit à produire une espèce nouvelle naît de l'effort même de l'être vivant pour s'adapter aux conditions où il doit vivre. »* Il nous semble qu'on pourrait en dire autant des nations, avec leur tempérament moral aussi caractérisé et aussi stable que la physionomie d'une espèce animale : ne sont-elles pas nées de l'effort de l'homme pour s'adapter à sa patrie ?

Les précisions dont Bergson entoure son propos nous paraissent appropriées au nôtre aussi. Une telle adaptation, dit-il, *« consiste non à répéter, mais à répliquer »* ; nous dirions : à traduire des données géographiques et physiques en valeurs morales et sociales. La chose *« a dû commencer par une adaptation passive et se poursuivre par un mécanisme qui réagisse activement »*. Organisme délibéré, car, si *« toute adaptation animale implique conscience et volonté »*, combien plus encore l'évolution politique et sociale qui aboutit aux nations ?

Jean Thorrilhon
(10 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6927

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■						■
V				■		■		■	
VI		■							
VII				■					
VIII					■				■
IX				■				■	
X					■				
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Quand il n'y en a pas, on ne fait pas de cadeaux. – II. Capable de nous empoigner. – III. Sommaires quand on ne fait pas de frais. – IV. A éclaté. Sociologue allemand. – V. Ne se dégonfla pas. – VI. Bénéficiait d'un privilège. – VII. Peut être plein de tours. Honoré chez le patissier. – VIII. Un passage rapide. Peuple du Nigeria. – IX. Période. Coule en Alsace. – X. Bande de zèbres. Eut affaire à un drôle d'oiseau. – XI. N'est pas destiné à toutes les oreilles.

VERTICALEMENT

1. Relever des affaires. – 2. De grands troubles. Au pied du Jura. – 3. Objet de culte parfois. Peut se faire au centre. – 4. A de quoi marcher. Conjonction. – 5. Qui n'ont rien à perdre. – 6. Une veuve vraiment brûlante. Se moqua. – 7. Auxquels on ne peut pas toucher. – 8. Pas conservés. Nourrit un dieu. Note. – 9. Apparus. En état de franchise. Peut marquer le coup.

SOLUTION DU N° 6926

HORIZONTALEMENT

I. Glaneuses. – II. Ratissage. – III. Enracinée. – IV. Nié. Ondes. – V. Oc. Oter. – VI. Uélé. Serf. – VII. Out. – VIII. Larvicide. – IX. Loire. Soc. – X. Eu. Erreur. – XI. Tasse. Bu.

VERTICALEMENT

1. Grenouille. – 2. Lanice. Août. – 3. Atre. Lori. – 4. Nia. Œuvres. – 5. Escot. Tiers. – 6. Usines. Ré. – 7. Sandre. Ise. – 8. Egée. Radoub. – 9. Sées. Ecru.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 11 octobre

■ ***DE SAINT-MERRI*** *au quartier* du Temple (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Rambuteau, côté rue Rambuteau (Paris passé, présent).
■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 11 heures, devant Saint-Eustache, côté rue du Jour (Claude Marti).
■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; *L'Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; les tapisseries du Moyen Age et de la Renaissance, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **HÔTELS DU PRÉ AUX CLERCS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).
■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (50 F), 14 h 30, parvis de Notre-Dame, devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).
■ **MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Institut culturel de Paris).
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** 1er parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).
■ **QUATRE COUVENTS** et leurs jardins dans le 14e arrondissement (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 277, boulevard Raspail (Le Passé simple).
■ **L'ANCIEN VILLAGE DE VAUGIRARD** (60 F), 15 heures, sortie du métro Vaugirard (Vincent de Langlade).
■ **L'ENCLOS TRAGIQUE DE PICPUS** (55 F), 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).
■ **HÔTELS DE LA PLAINE MONCEAU** (55 F), 15 heures, sortie du métro Monceau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **LE MARAIS DE Mme DE SÉVIGNÉ** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, centre de la place des Vosges (Mathilde Hager).
■ ***MUSÉE PICASSO*** (45 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).
■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

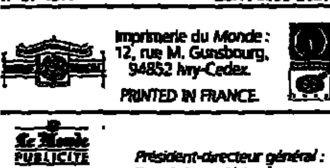
■ **FINLANDE.** Le nouveau terminal aérien de l'aéroport d'Helsinki-Vanda, inauguré lundi 7 octobre, augmentera sa capacité d'accueil d'un million de passagers par an tout en reliant les terminaux des lignes intérieures et internationales. – *(AFP.)*
■ **SUISSE.** Crossair, filiale de Swissair, a été élue compagnie aérienne régionale de l'année 1996-1997 par l'Association européenne des compagnies aériennes régionales (ERA). Crossair, qui possède une flotte de 61 appareils, dessert 86 destinations. – *(AFP.)*
■ **TRANSMANCHE.** Le trafic des navettes touristes empruntant le tunnel sous la Manche a plus que doublé en septembre par rapport au même mois de l'année dernière. Le nombre des véhicules est passé en un an de 108 947 (105 914 voitures et 3 033 autocars) à 224 759 (219 009 voitures et 5 750 autocars). Dans le même temps, le trafic des Eurostar a enregistré une augmentation de 66 % (486 966 passagers contre 293 502 en septembre 1995). – *(Reuter, Bloomberg.)*
■ **SCANDINAVIE.** La compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) desservira à partir du 6 janvier 1997 Francfort (deux fois par jour) et Oslo (une fois par jour) au départ de Billund, à l'ouest du Danemark. – *(AFP.)*
■ **PAYS-BAS.** L'aviation civile japonaise a autorisé la compagnie aérienne néerlandaise KLM à effectuer des vols à destination de Nagoya via Sapporo. Mais la compagnie ne pourra opérer qu'après avoir reçu l'accord des autorités russes. – *(Reuter.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617LMDOC ou 36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.


Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA L'un des événements de la compétition cannoise, *Breaking The Waves*, marque une rupture prometteuse dans l'œuvre du cinéaste danois Lars von Trier. ● LA COMÉDIE de *Francis Veber, Le Jaguar*, ne retrouve pas le savoir-faire de *La Chèvre*. ● PASSIONNANT reportage *sur le fonctionnement du régime* chinois, *Ronde de flic à Pékin*, de la jeune réalisatrice Nin Yin, est une réussite. ● LE FESTIVAL de *Tokyo* a dressé un panorama complet, mais contrasté, des cinématographies extrême-orientales.



D.R.





Entre érotisme et religion, le dialogue d'une femme avec le ciel

Breaking The Waves. L'un des événements du Festival de Cannes, le film du Danois Lars von Trier, décrit le sacrifice d'une jeune épouse pour son mari handicapé, au sein d'une austère communauté presbytérienne. Une œuvre qui donne au miracle un équivalent cinématographique

Film danois de Lars von Trier. Avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, *Udo Kier*, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett (2 h 38).

Depuis *The Element of Crime*, son premier film, Lars von Trier met en scène *des personnages qui* manifestent le besoin urgent de s'en remettre à une autorité supérieure. *Dans Europa, un petit employé* des chemins de fer allemands, faible et influençable, se laissait manipuler *par sa hiérarchie et se retrouvait* indirectement complice d'un groupuscule terroriste qui tentait de rétablir *l'ordre nazi* dans l'Allemagne de l'immédiat après-guerre. Dans *The Element of Crime*, c'était à son psychothérapeute qu'un commissaire confiait ses troubles à la suite d'une enquête menée en Europe *où, à force de s'identifier au criminel* qu'il recherchait, il avait perdu tout repère. Dans *Breaking The Waves*, Lars von Trier place le dialogue sur une tout autre échelle. Dans un petit village de pêcheurs *sur la côte écossaise, au début* des années 70, Bess, malgré le conseil des sages de l'église presbytérienne, se *marie* avec Jan, un travailleur sur une plate-forme de forage pétrolier. Pour pallier ses *longues absences, la jeune femme* trouve refuge dans de longues conversations avec Dieu.

A la différence des précédents personnages *mis* en scène par Lars von Trier, Bess est en mesure d'obtenir des réponses de la part de ses *interlocuteurs. Tourné peu de* temps après que le cinéaste a embrassé la foi catholique, *Breaking The Waves est d'abord marqué par* sa conversion à un nouveau type de narration pour lui, plus épuré et plus lisible. *The Element of Crime* et *Europa* étaient marqués par d'incessants retours en arrière et sauts *en avant dont on avait* du mal à saisir l'utilité. Cette préciosité, à laquelle s'ajoutaient quelques sophistications techniques gratuites – utilisation de la couleur en contre-point du noir et blanc dans *Europa*, apposition d'un logo dans le coin gauche de l'écran dans *Epidemic* – minait le récit et avait tendance à en alourdir la compréhension. Le parti-pris de *Breaking The Waves* est, lui, strictement linéaire.

AMOUR SACRÉ

S'inspirant du découpage du *roman picaresque*, le film est divisé en une série de tableaux intitulés : « Bess se marie », « La vie avec Jan », « La maladie de Jan », « Le sacrifice de Bess ». *Breaking The Waves* est le premier film de Lars von Trier *qui ne se donne* pas à déchiffrer, et qui renonce à l'énigme pour mieux privilégier la révélation.

Autant *The Element of Crime* et *Europa* étaient marqués par l'influence du *Troisième Homme* de Carol Reed, *autant Breaking The Waves* est tout entier traversé par *Ordet* de Dreyer, au point d'en *reprendre la problématique* et de l'adapter à une petite communauté très religieuse de l'archipel des Hébrides. *Dans Ordet*, Dreyer dressait une différence entre un christianisme noir, sévère, fanatique, intolérant, et une autre forme de christianisme, clair, joyeux, illuminé, c'est-à-dire entre les deux formes de religion qui, au Danemark, se sont toujours historiquement opposées. Quand, dans *Ordet*, le père dit : *« Elle est morte... Elle n'est plus ici. Elle est au ciel... »*, et que le fils répond : *« Oui, mais j'ai aussi aimé son corps... »*, Dreyer montre qu'il ne fait pas de différence entre l'amour sacré et l'amour charnel. *Breaking The Waves* s'inscrit dans cette même indifférence.

A la suite d'un grave accident de travail, Jan, totalement paralysé, demande à Bess de se donner à d'autres hommes, de manière à ce que son sacrifice – faire l'amour dans la douleur en utilisant ses partenaires occasionnels comme un simple moyen – puisse prolonger leur relation. Celle-ci est alors excommuniée de la communauté presbytérienne à laquelle elle appartenait. Partisan d'un christianisme éclairé, Lars von Trier s'intéresse aux différentes manières d'honorer le corps et d'associer le plaisir à la spiritualité, le corps et les différents usages que l'on peut en faire venant, dans le cas de Jan et de Bess, prolonger une union marquée du sceau du sacré. C'est là tout le sens du miracle final mis en scène dans *Breaking The Waves* : faire cohabiter l'humain et le surhumain.



DESSIN JACQUES VALOT

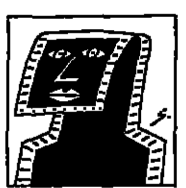
Tout le problème de Lars von Trier est d'arriver à traduire à l'écran ce miracle, d'en donner un équivalent cinématographique. C'était déjà la question posée par Dreyer dans *Ordet*. Celui-ci y parvenait par un travail sur les images où s'affrontaient violemment le blanc et le noir, censés refléter l'âme de ses personnages partagés entre la lumière et les ténèbres. L'approche de Lars von Trier est, elle, réaliste, et c'est caméra à l'épaule, en choisissant une photo granuleuse, qu'il filme ses personnages comme s'il s'agissait de donner aux dialogues entre une femme et le ciel, et à son assomption finale, à la suite de son sacrifice, les allures d'un reportage.

Il y a dans *Breaking The Waves* tous les attributs d'un film fantastique, mais un film fantastique à l'envers, où les forces de la vie l'emporteraient pour une fois sur la mort. Un film fantastique qui s'efforcerait de banaliser le miracle pour rendre quotidienne l'utopie.

Samuel Blumenfeld

Lars von Trier, phobique comme Kubrick, traumatisé comme Dreyer

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, Lars von Trier *n'a cessé de multiplier les barrières entre* lui, son public, et les journalistes. Cette gestion mûrement réfléchie du secret a trouvé son *point culminant durant* le Festival de Cannes.



PORTRAIT

D'abord annoncé dans le train en partance de *Copenhague vers Nice, il s'en* échappe au dernier moment, réalisant qu'il ne *s'agit* pas d'un train allemand, qu'il affectionne tout particulièrement, mais d'un wagon-lit danois où il est impossible d'ouvrir les fenêtres. Nullement découragé, le réalisateur décide de se rendre à Cannes en voiture, mais décide en chemin de faire marche arrière, effrayé par l'atmosphère glauque d'un hôtel où il s'était arrêté en chemin... La liste des phobies affichées par Lars von Trier est interminable.

Il ne peut pas monter dans un avion – il avait laissé son assistant tourner les scènes d'hélicoptère de *Breaking The Waves* et communiquait avec lui par écran vidéo. Il est incapable de descendre dans le métro et d'aller au cinéma, *et sa plus grande peur est de rester coincé* dans un embouteillage. Cette manifestation au grand jour de ses frayeurs, qui colle à ravir à *l'atmosphère névrotique de ses films*, rappelle les excentricités d'un Stanley Kubrick, réputé pour sa paranoïa et vivant reclus dans sa demeure londonienne. *Lars* von Trier a *aussi* toujours clamé son admiration pour la manière dont David Bowie a su bâtir son image androgyne. *Il y a, chez le cinéaste* danois, une fascination pour la figure démiurgique du créateur, accompagnée d'une volonté de médiatiser sa propre image, indépendamment de son propre travail de cinéaste.

Lars von Trier a souvent répété que sa vie sortait tout droit d'un roman de Barbara Cartland. Elle ressemble pourtant de manière troublante à celle de Carl Theodor Dreyer, avec qui il entretient un rapport presque mimétique. *Dreyer avait appris à dix-sept ans*, de la bouche de sa mère, que son père n'était pas son vrai père. C'est sur son lit de mort que la mère de *Lars von Trier apprend, en 1990, à son fils*, alors âgé de trente-quatre ans, que l'homme qui l'avait élevé, mort vingt ans plus tôt, n'était pas son vrai père. Depuis, von Trier ne cesse de s'étendre sur ce traumatisme, après avoir été délesté d'origines juives venues de celui qu'il prenait pour son géniteur.

S. Bl.

L'étonnante vitalité du septième art dans un pays « ridiculement petit »

COPENHAGUE
correspondance

Avec douze semaines d'exploitation et plus de deux cent mille entrées – dans un pays qui compte cinq millions d'habitants –, *Breaking The Waves* bat tous les records de fréquentation d'un film danois... au Danemark. A la différence de ses illustres prédécesseurs, Carl Dreyer ou Bille August, qui avaient déjà prouvé l'existence d'un cinéma national, Lars von Trier fait figure de « locomotive » dans son pays. Derrière l'arbre de *Breaking The Waves* se cache aujourd'hui une forêt de réalisateurs, comme Peter Schroder, né en 1946, dont le second film *Just a Girl* a totalisé 500 000 entrées en un an, ou Nicolas Winding Refn, un marginal dont le premier film, *Pusher*, a déjà attiré 120 000 spectateurs en cinq semaines. D'autres films, dont les sorties sont programmées d'ici à la fin de l'année, sont attendus avec curiosité comme *Beast*, de Susan Brier, tourné avec une équipe à 100 % féminine *« mais non lesbienne »*, précise son producteur, *Heroes*, de Thomas Vinterberg, un *road-movie* mâtiné de policier, ou encore *The Island on Bird Street*, de Soren Kragh-Jacobsen, l'histoire d'un petit garçon dans un ghetto polonais pendant la seconde guerre mondiale.

Pourtant, rien il y a un an encore ne laissait présager d'aussi bons chiffres. Avec 700 000 entrées pour les films danois contre 8 millions de spectateurs pour les films étrangers, la production nationale ne semblait guère en mesure d'attirer un large public. La reconnaissance internationale gagnée à Cannes par le film de Lars von Trier n'est sans doute pas étrangère à son succès au Danemark puisque, dès la première semaine d'exploitation, il dépassait au box-office le sous-marin américain de Gene Hackman, sorti le même jour sur les écrans. Mais la politique d'encouragement à la production cinématographique menée par les gouvernements depuis plusieurs années s'avère également payante.

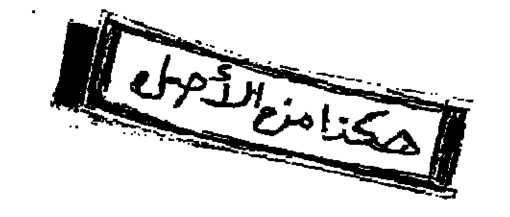
Dans un pays aussi *« ridiculement petit »*, comme s'amuse à le souligner le producteur de *Breaking The Waves*, Peter Aalbeck, l'existence d'une école de cinéma de qualité, dont sont issus la plupart des jeunes réalisateurs, à commencer par Lars von Trier, est un atout. Et la prolifération d'ateliers de vidéo financés par des fonds du gouvernement contribue à vivifier la création. *« Il suffit d'apporter un scénario, pour emprunter le matériel vidéo ou super huit, et avoir à disposition un studio de montage »*, confirme Michael Winther, chargé de la communication au Danish Film Institute à Copenhague. C'est ainsi que Jorgen Leth, célèbre commentateur du Tour de France, a d'abord réalisé *Eighteen*, un premier film à quatre personnages, tourné le 18 mai 1993. Un jour historique au Danemark puisque les électeurs étaient amenés à se prononcer pour ou contre l'entrée dans le Marché commun. Aujourd'hui, il réalise un long métrage documentaire sur Haïti, qui sera projeté en salle. D'autres mesures complètent ce dispositif : un programme d'incitation à l'écriture de scénario récemment mis en place, qui facilite le financement de réécritures successives, mais aussi l'abandon, le cas échéant, de scénarios médiocres.

« DÉPRIMANT ET FORT »

Avec 28 nouveaux films en 1996, documentaires et courts métrages compris, la production cinématographique danoise est donc étrangement vaillante. Est-elle d'ailleurs vraiment danoise ? Dans un pays où le doublage est considéré comme une aberration – *« Henri Fonda parlant danois, vous imaginez ? »* – et réservé exclusivement aux films pour enfants – le caractère national d'une production n'a semble-t-il pas la même importance qu'en France. *Breaking The Waves* a ainsi été tourné en Ecosse et en anglais, avec des fonds en provenance de toute l'Europe. *« Les seuls Danois dans l'histoire, ce sont Lars et moi »*, ironise Peter Aalbeck, avant de nuancer, *« mais aussi ce côté très nordique, déprimant et fort, qui caractérise ces petites sociétés sans joie ni bonté... »*. Carco-production européenne ne signifie pas euro-pudding. *« Aussi plus le film est local, meilleur il est »*, assure le directeur de Zentropa qui considère que l'Europe est aujourd'hui un cadre très favorable pour le développement des talents de toutes nationalités. Une situation d'autant plus favorable qu'au Danemark, contrairement à la France, la règle dite des 50/50 a pour effet d'apporter les subventions complémentaires à tout film dont le financement est déjà assuré pour moitié. *« Quel que soit le genre, commercial ou non, ce n'est pas difficile de faire un film au Danemark »*, commente ainsi Peter Aalbeck, dont la maison de production, avec 10 longs métrages chaque année et 5 coproductions, est aujourd'hui la plus grosse structure des pays scandinaves.

Comme pour fêter la bonne santé du cinéma danois, c'est dans des locaux tout neufs – une ancienne imprimerie entièrement restructurée, en plein cœur de Copenhague – que viennent de s'installer l'Institut du film, le Musée du cinéma, la Cinémathèque et le National Film Board. Délaissant les faubourgs de la capitale, le nouvel ensemble veut être *« la vitrine du cinéma danois, accessible au public »*, explique Michael Winther. Officiellement inauguré par la reine, le 11 novembre, il pourrait accueillir chaque année plus de 50 000 visiteurs et programmer dans les trois salles de projection, des films du Danemark et d'ailleurs.

Annette Vezin



Les héros de « La Chèvre » changent de tête

Le Jaguar. Francis Veber remplace le duo Depardieu-Richard par Jean Reno et Patrick Bruel. Le réalisateur et scénariste les propulse en Amazonie avec un air de déjà-vu

Film français de Francis Veber. Avec Jean Reno, Patrick Bruel, Patricia Velasquez, Danny Trejo, Roland Blanche (1 h 40).

On attendait avec appétit le retour des Amériques de Francis Veber. Après avoir plaisamment débuté avec *Le Jouet* (1976), ce réalisateur a donné au cinéma français des années 80 une trilogie – *La Chèvre* (1981), *Les Compères* (1983), *Les Fugitifs* (1986) – qui représente le meilleur de la comédie populaire de cette époque. Plutôt que de voir ses scénarios rachetés par Hollywood, il a choisi de s'y établir et de travailler sur place, avec un résultat décevant. Retour des Amériques ? Pas complètement : la moitié du film se déroule sur ce continent (en Amazonie), et l'usage (très différent de celui de *La Chèvre*) qui y est fait des paysages exotiques comme le grand nombre de scènes d'action et de bagarre dégagent un fort relent hollywoodien.

Pour cette septième réalisation, Francis Veber a tenté le pari de faire évoluer le principe de ses comédies les plus réussies sans le renier. Retrouvant donc un duo masculin contrasté, on imagine sans peine comment Jean Reno et Patrick Bruel peuvent succéder à Gérard Depardieu et Pierre Richard (les noms des personnages, Campana et Perrin, sont les mêmes que ceux de *La Chèvre*). Mais la caractérisation des protagonistes a changé. Le grand costaud est aussi le « gentil » porteur de bons sentiments : Campana-Reno se bat pour la défense des Indiens et de la forêt d'Amazonie. Pour soutenir la cause, il a amené en France un chamane qui, sans raison apparente, élit comme âme soeur Perrin-Bruel, jeune écervelé baratineur et tricheur poursuivi par des truands à cause d'une dette de jeu. Il sera entraîné dans la jungle par le samaritain baraqué pour sauver à distance le bon sorcier cloué sur un lit d'hôpital.

Un léger malaise naît dès les premières images : bien qu'il s'agisse d'un homme mûr et non d'un enfant, la vision de cet Indien emplumé et aux trois quarts nu place de la Concorde rappelle de trop près le contraste sur lequel jouait *Un Indien dans la ville*. Veber est, depuis bien avant ses débuts de réalisateur, un scénariste suffisamment fécond pour échapper à tout soupçon d'imitation. L'idée devait être dans l'air, mais elle est un tantinet éventée. Ce serait péché véniel si le film, de ce point de départ connu, s'inventait un trajet original. Malheureusement, une fois la machine scénaristique enclenchée, elle ira à son terme avec un manque de surprise déprimant.

PRÉVISIBLES PÉRIPÉTIES

Les deux comédiens déploient pourtant toute leur efficacité pour donner un peu de punch à des répliques sans grand relief émaillant de prévisibles péripéties. Le réalisateur lui-même, paraissant prendre conscience du peu de consistance d'une histoire qui plus est filmée avec une imperturbable langueur, tente de redonner du tonus à son *Jaguar*. Il recourt à des épices parfois puériles (les gros mots) ou, dans ce contexte, déplaisants (une main puis une tête coupées, une bagarre exagérément sanglante). Ces ruptures de ton donnent au projet un côté composite et déséquilibré, où humour et action font mauvais ménage. Reflet, peut-être, de la situation personnelle de son auteur, le film paraît comme perdu à mi-chemin entre deux continents, ayant abandonné les ressorts – sens du dialogue, définition des personnages – de la comédie à la française sans atteindre à l'élan des films d'aventures hollywoodiens teintés d'humour du type *Indiana Jones*. Francis Veber a bien un atout dans sa manche, son « truc » en plus : la magie, la puissance du surnaturel par lequel le chamane malade habite occasionnellement le corps de Bruel pour lui faire accomplir avec la force de son animal totem sa noble mission (casser la tête du maléfique ratiboiseur de forêt). Malgré le recours aux effets spéciaux, autre « américanisation » à laquelle s'est récemment frottée la comédie grand public *Les Anges gardiens*, cette intervention des puissances occultes est si « téléphonée », si peu productive de rire ou d'émotion, elle intervient dans un monde si stéréotypé et peu crédible qu'elle en passerait presque inaperçue.

Jean-Michel Frodon

Portrait de flic avec drame et sourire

Ronde de flics à Pékin. Un passionnant témoignage politique livré par une jeune cinéaste chinoise

Film chinois de Nin Yin. Avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Ziming. (1 h 42.)

Nombreux sont les cinéastes qui ont bien du mal à faire un film de ce qu'ils réalisent. Nin Yin, jeune cinéaste chinoise coincée entre contrôle politique tatillon et moyens matériels dérisoires, fait au moins trois films en un, tous réussis. Il ne paie pourtant pas de mine, ce *Ronde de flics à Pékin*. Il commence comme son nom l'indique : deux policiers parcourent à vélo les rues d'un quartier de la capitale, en hiver. Un vétéran et un novice, comme dans les films américains. Le vieux explique son boulot au pied tendre : *« On doit s'occuper de tout, sauf de ce que les gens mangent et quand ils vont pisser. »* La qualité d'image est celle d'un reportage saisi au vol.

Ronde de flics à Pékin, dont les protagonistes sont de vrais agents de la police populaire, est donc d'abord un document sur la vie d'un commissariat de quartier. Il évoque *Faits divers*, de Raymond Depardon : même attention aux détails quotidiens, même refus de juger *a priori*, même rapidité de regard à saisir ce qui se joue sous la routine, ou à cause d'elle. S'y ajoute, pour nos yeux occidentaux, des décalages parfois violents et parfois subtils avec des situations similaires dont nous avons connaissance. L'interrogatoire d'un joueur de bonneteau, l'arrestation d'un type qui harcèle les jeunes filles dans la rue, le face-à-face avec un dirigeant d'entreprise sûr de ses privilèges, la lourdeur procédurière, le matériel qui ne fonctionne pas, la fascination pour les flics américains (les vrais et ceux des séries télé confondus), leurs uniformes et leurs gadgets construisent une mosaïque d'éléments modestes et intrigants, qui suffirait à rendre ce documentaire passionnant.

LES FILS D'UN RÉCIT RÉALISTE

Mais ce n'est pas un documentaire. Le deuxième long métrage de la réalisatrice de *Zhaole, jouer pour le plaisir* qui la révéla en mars 1994, est un film de fiction – c'est le deuxième niveau. Ces gens qu'on voit à l'écran sont tous de vrais policiers mais ils ont été choisis par Nin Yin, et rassemblés par ses soins dans un commissariat qui n'est pas le leur, ils jouent pour la caméra. La mise en scène entrecroise à la trame des faits les fils d'un récit réaliste mais construit. La « fiction » tient surtout à la manière de filmer de la cinéaste, à la façon dont elle se décale du point de vue objectif. Ainsi, parmi les tâches des policiers figure la traque des chiens, interdits dans les villes. D'abord montrée de manière documentaire (un raid tragi-comique chez un couple qui a dissimulé son caniche dans un tiroir sous le lit), le film dévie avec une expédidition de l'effectif au grand complet du commissariat contre un clébard des rues. *Ronde de flics* tourne au burlesque. Et sans autre transition qu'un remarquable changement de cadre – un plan qui signe la présence derrière la caméra d'une véritable artiste du cinéma –, la poursuite comique devient scène d'horreur quand la bête est massacrée à coups de bâtons. *Ronde de flic* est au sens strict un mélodrame, où le rire et le drame sont mêlés pour donner non un reflet, mais une représentation de la vie.

La vie, ce n'est pas seulement celle d'une poignée de flics pékinois. Le « troisième film », qui se déroule en filigrane au cours de *Ronde de flics*, est une très fine mise en évidence du fonctionnement du régime chinois. Pas seulement le régime communiste actuel, l'immémorial régime impérial, celui qui fait tenir ensemble et contrôle un continent depuis trois mille ans. Par la force, mais aussi par la proximité, la capillarité savamment entretenue entre le pouvoir et la société : les techniques de l'îlotage, la circulation des ordres, les procédures du renseignement par la délation (du « bas » vers le « haut ») et la « formation » (du « haut » vers le « bas »), l'intervention des autorités dans la vie intime à un degré disparu sous nos longitudes depuis que l'Eglise ne se soucie plus de *« sonder les cœurs et les reins »* rendent visible, avec des moyens très simples, la toile d'araignée de ce qu'on appelle, au sens strict, le pouvoir totalitaire. Document et mélodrame, *Ronde de flics* est à ce titre aussi un grand film politique.

J. M. F.

L'histoire méconnue d'un studio privé chez les Soviets

Festival Mejrabpom. Au Musée d'Orsay, un cycle sur une maison de production entre 1924 et 1934

EN 1989, le Musée d'Orsay avait organisé en un panorama de films russes muets à peu près inconnus en France, dont certains datant de l'époque tsariste. Prolongement de cette manifestation, le cycle proposé aujourd'hui (une quarantaine d'œuvres comprises entre 1924 et 1934) présente deux intérêts majeurs. Il permet d'élargir la connaissance du fameux « âge d'or» du cinéma soviétique à travers des films méconnus, mais en leurs temps plus populaires que ceux des classiques de l'avant-garde. Il offre ensuite la possibilité de retracer l'étrange aventure d'une maison de production (temporairement) privée, la Mejrabpom, sous le régime des Soviets. Une approche qui rétablit le lien entre conditions de production, enjeux esthétiques et dogmes politiques, à une époque où ces derniers n'avaient pas définitivement placé les arts sous le marteau du réalisme socialiste.

C'est en 1924 que naît la Mejrabpom-Rouss, d'un accord entre le Secours ouvrier international (dont l'acronyme russe est Mejrabpom), organisme communiste de solidarité installé à Berlin depuis 1921, et le collectif artistique Rouss, issu d'un des rares studios de cinéma à s'être maintenu après la Révolution. A sa tête, le producteur Moïsseï Aleïnikov en fera le « Hollywood rouge», et y attirera de prestigieux anciens (Protazanov), comme de géniaux modernes (Boris Barnet). On peut difficilement parler d'une esthétique propre au studio, dans la mesure où des cinéastes aussi différents y cohabitent, au même titre que deux écoles de mise en scène antagonistes (héritées de Stanislavski et de Koulechov), ou encore des scénaristes traditionnels (Valentin Tourkine) et d'avant-garde (Ossip Brik).

C'est justement ce foisonnement, caractéristique de la période de la Nouvelle Politique économique (NEP), qui imprime sa marque au studio, ainsi que la liberté d'aborder des genres plus ou moins prohibés. *« Il est difficile de faire une comédie soviétique parce que nous ne savons pas de quoi nous devons rire»* : citée par François Albéra dans le catalogue de la manifestation, cette pointe d'Ossip Brik résume la situation.

A la Mejrabpom, on fera donc des comédies – *La Vendeuse de cigarette du Mosselprom* de Youri Jeliaboujski (1924), *La Poupée aux millions* de Sergueï Komarov (1928) –, des mélodrames – *La maison des Goloubine* de Vladimir Gardine (1924), *Le Garçon de restaurant* de Yakov Protazanov (1927) –, voire des polars à épisodes (*Miss Mend* de Boris Barnet et Fedor Ozep, 1927). On mesurera la vitalité du studio en ajoutant que Poudovkine y débuta (*La Fièvre des échecs*, 1925), que des cinéastes étrangers vinrent y travailler (Joris Ivens, Erwin Piscator) ou que Nikolaï Ekk y réalisa le premier film sonore soviétique (*Le Chemin de la vie*, 1931).

Le régime de liberté dont bénéficie la Mejrabpom ne dure pas. Dès l'année de sa création, le studio est privé des bénéfices de la distribution, et malgré sa réussite, il est en butte aux critiques du pouvoir et de l'ARK, l'association des cinéastes révolutionnaires. En 1928, peu après l'abandon de la NEP et suite à la première conférence nationale du Parti sur la cinématographie, le studio est nationalisé. En 1930, Aleïnikov limogé. La fermeture définitive a lieu en 1936, laissant place à Soyouzdetfilm, un studio de films pour la jeunesse.

Jacques Mandelbaum

★ *Les Formalistes russes et le cinéma*, collectif paru initialement en 1927 à Léningrad (Fac Cinéma, éd. Nathan, 256 p.).



LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

CAMELEONE

Film français de Benoît Cohen. Avec Chiara Mastroianni, Jackie Berroyer, Seymour Cassel, Antoine Chappey, Alban Guitteny (1 h 32).

■ Le prologue précède le générique : sur fond de paysage enneigé, un type change la roue de sa Mercedes, allongé sous le châssis. Selon ce point de vue, on voit deux baskets oranges descendre de la voiture, puis la contourner, et donner un coup violent dans le cric. La boucle sera bouclée lors de l'ultime séquence, se déroulant quelques instants avant ce meurtre dont les raisons seront élucidées. Entre ces deux scènes on a suivi un polar froid et décalé dont Léa (Chiara Mastroianni), serveuse de bistro, est la principale protagoniste. Léa, et les hommes qui l'entourent. Celui qu'elle tue et qu'on ne connaîtra jamais, celui qu'elle appelle à l'aide (le commissaire Jackie Berroyer), celui avec lequel elle vit (Seymour Cassel en peintre américain), et celui qu'elle prend pour amant (Antoine Chappey, livreur de journaux). Paris la nuit, un mystère regretté aussitôt que levé, pas mal de silences et des personnages qui ne sont généralement pas ce que l'on croit qu'ils sont composent la gageure relevée par Benoît Cohen, qui voudrait prouver (à l'instar du domaine littéraire et avec la collaboration du spécialiste François Guérif) que le genre noir peut se décliner à la mode de chez nous. Mais le film, malgré l'intérêt de ses partis pris, manque de chair, même s'il donne envie de retrouver ce réalisateur. *J. M.*

LES ENFANTS DE LA NATURE

Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson. Avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz (1 h 25).

■ Ce film, qui date de 1991, précède *Movie Days* (1994), sorti en salles cet hiver dans le parcours du réalisateur islandais Fridrik Thor Fridriksson. Il s'agissait alors de l'histoire d'un petit garçon de la ville qui, amoureux du cinéma, découvrait lors d'un séjour chez ses grands-parents d'autres mythes, plus anciens et plus nordiques. L'interrogation sur le temps qui passe, les rapports entre générations, l'opposition entre la ville et la campagne sont apparemment des thèmes chers au cinéaste, puisqu'ils nourrissent aussi ces *Enfants de la nature*. L'histoire concerne cette fois un vieux paysan, Thorgeir, quittant sa région désolée pour Reykjavik où sa fille le place en maison de retraite. Parti sur une veine réaliste, le film fait alors une embardée du côté de la fable lorsque Thorgeir, retrouvant dans ce mouroir une compagne de jeunesse, s'enfuit avec elle vers les contrées sauvages de leurs souvenirs communs. L'apparition angélique de Bruno Ganz dit assez sur quelles ailes Fridriksson désire emmener le spectateur : si les foudroyants paysages islandais sont de son côté, la lourdeur des symboles plombe, hélas !, son envol. *J. M.*

UNE VIE NORMALE

Film britannique d'Angela Pope. Avec Martin Donovan, Joely Richardson, Ian Hart, Jason Flemyng (1 h 40).

■ *Une vie normale* semble être le prétexte idéal à un débat télévisé sur les « sujets de société ». Un enfant de couple séparé peut-il, parce qu'il est battu par le compagnon de sa mère, être confié à la garde de son père sachant que celui-ci, homosexuel, vit en ménage avec un homme ? Sur cette interrogation, Angela Pope a réalisé un film entièrement au service d'un scénario « à thème ». Les événements sont tous « sursignifiants », et les motivations psychologiques d'un simplisme criard. Pourtant, pendant un moment, l'intrigue ménage un suspens plutôt réussi, digne d'une série B de terreur, à partir du sort du petit garçon. Et celui-ci est incarné par un comédien remarquable, dont le mutisme buté est sans doute le seul élément non immédiatement lisible du récit. Mais, militant pour l'intégration sociale de l'homosexualité, le film prend le minimum de risque en en donnant une image rassurante, c'est-à-dire monogami et conjugale. *Jean-François Rauger*

WALKING AND TALKING

Film américain de Nicole Holofcener. Avec Catherine Keenern, Anne Heche, Liev Schreiber, Todd Field (1 h 23).

■ Amelia et Laura, deux amies d'enfance, ont du mal à passer le cap de la trentaine. Alors que l'une se débat dans des galères sentimentales, l'autre se retrouve désespérément seule. Premier film d'Alice Holofcener, *Walking and Talking* lorgne vers le public féminin post-adolescent mal à l'aise dans le monde adulte. Mais à force de viser une cible de manière si précise et de chercher à coller à un prétendu phénomène de société – le problème des femmes seules et du stress urbain –, la réalisatrice en oublie qu'il lui faudrait bâtir des personnages au lieu de s'en tenir à des profils psychologiques caricaturaux. Le scénario, à la limite de l'ineptie, avance surtout à coups de conversations téléphoniques et de messages laissés sur un répondeur : certains sitcoms font preuve d'une plus grande inventivité visuelle et scénaristique. *S. Bl.*

REVUE

TRAFIC

Nº 19, éditions P.O.L., 142 p., 95 F.

■ C'est marron, emballé de papier kraft, ça ne ressemble, de l'extérieur comme de l'intérieur, à rien de connu, et on trouverait presque lassant de n'avoir à en dire, livraison après livraison, que du bien. Voici le nouveau numéro de *Trafic*. On y lira des textes très divers, toujours exigeants, anciens ou nouveaux, oscillant cette fois-ci exclusivement entre l'Amérique et la France. Côté hexagonal, on se jettera bien sûr avec avidité sur un ensemble de textes consacrés à Chris Marker, un des plus secrets et des plus grands cinéastes de ce siècle. Bernard Eisenschitz offre la vue d'ensemble, Louis Seguin dresse un pont entre le cinéaste et Jean Giraudoux, tandis que Jean-Louis Leutrat évoque le méconnu Marker romancier du *Cœur net* (1949) et Jean-André Fieschi invoque cet objet singulier qu'est le film *L'Ambassade*. Côté américain, beaucoup d'énergie, au profit notamment d'un plaidoyer pour Abel Ferrara par Kent Jones. Mais au sein de cet ensemble de haute tenue, le plus beau texte reste *Le Regard intérieur*, par Claire Bartoli sur *Nouvelle Vague*, de Godard. Ce dernier avait dit : *« Si vous entendez la bande-son sans les images, ce sera encore meilleur. »* Claire Bartoli, qui est aveugle, l'a pris au mot, et s'est prise au jeu. Le résultat, d'une intelligence cristalline, donne envie d'aller au cinéma les yeux fermés. *J. M.*

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Semaine paradoxale,** avec l'énorme déferlante *Independance Day*, et une nuée de « petits » films d'auteur. La superproduction américaine fait un triomphe historique avec 418 000 entrées dans ses 54 salles auxquelles s'ajoutent les 26 000 spectateurs des avant-premières le mardi soir précédant la sortie.

■ **Les films d'auteur** font, à tout autre échelle, bonne figure : les 2 400 entrées d'*Afriques, comment ça va avec la douleur ?* sont un succès, dans une salle et compte tenu de sa longueur. Réussite aussi avec 850 spectateurs pour *La Rencontre* dans une salle et une seule séance. A 12 000 dans 11 salles, *Au loin s'en vont les nuages* s'en tire honorablement ; le résultat est un peu décevant pour *Party*, à 3 300 invités devant 4 écrans, et tout juste satisfaisant pour *L'Appartement*, 22 000 dans 22 salles.

■ **On peut regretter** l'accumulation de titres visant le même public : chacun d'entre eux aurait, en d'autres circonstances, sans doute fait davantage. La concertation entre distributeurs indépendants a encore des progrès à faire. Cette conjoncture nuit davantage à des films qui auraient prétendu à une certaine ampleur commerciale : l'échec est patent pour *Anna Oz*, à 8 000 dans 13 salles, et à peine moins sévère pour *Le Roi des aulnes* à 22 000 dans 20 salles.

■ **Deux succès des semaines précédentes** se confirment, ceux de *Secrets et mensonges* à 58 000 dans 37 salles (228 000 en trois semaines) et d'*Encore* à 24 000 dans 16 salles (53 000 en deux semaines).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.



La Corée se révèle, la Chine confirme ses talents et le Japon déçoit au Festival de Tokyo

TOKYO
de notre envoyé spécial

La neuvième édition du Festival de Tokyo, qui s'est tenue du 27 septembre au 6 octobre, a confirmé la schizophrénie d'une manifestation qui souffre de son mode d'organisation, tout en restant un rendez-vous important des cinémas du monde. Tokyo est le seul festival de cette taille entièrement entre les mains des « majors » locales.

Ce sont des employés des grandes sociétés nippones qui en assurent la préparation et le déroulement et, outre l'intérêt secondaire que cette activité représente à leurs yeux, la sélection de la compétition officielle sert essentiellement de plate-forme promotionnelle pour les films que Shochiku, Toho-Towa ou Daiei s'apprêtent à sortir prochainement. Ce n'est évidemment pas le critère le plus cohérent pour une programmation.

Simultanément, les sections parallèles présentent un intéressant assortiment de films, significatifs surtout de l'état du cinéma extrême-oriental. Ainsi de la compétition du jeune cinéma, d'un bon niveau, avec, outre les cinéastes de la région, *Encore* de Pascal Bonitzer, *Few of Us* de Sharunas Bartas, et l'impressionnant *Dernières Vacances* du réalisateur kazakh Amir Karakulov, heureux récipiendaire du premier prix, doté de 20 millions de yens (1 million de francs).

Trois pôles géographiques dessinent l'essentiel de la carte du cinéma extrême-oriental. Déjà présenté dans son pays d'origine lors du premier Festival de Pusan, qui s'est aussitôt posé comme rival de celui de Tokyo (*Le Monde* du 26 septembre), *Le Jour où un cochon est tombé dans le puits*, du Sud-Coréen Hong Sang-Soo, souligne par l'audace de sa construction et la justesse de sa mise en scène l'émergence de son pays dans le domaine du film. Vu de Tokyo, le monde chinois donnait une image contrastée. Alors que Hongkong présentait des productions sans grand relief, Taïwan avait envoyé des œuvres remarquables, à commencer par celles des deux cinéastes majeurs de l'île, *Bye-Bye South, Bye-Bye* de Hou Hsiao-Hsien et *Mahjong* d'Edward Yang. Ce dernier film avait été découvert à Berlin, le précédent à Cannes, qui avait également révélé le débutant Lin Cheng-Sheng avec son très beau *A Drifting Life* (lauréat du deuxième prix, doté de 10 millions de yens – environ 500 000 francs).

De Chine populaire, le Festival a montré trois films notables : la comédie antibureaucratique *Signal à gauche, tournez à droite* du spécialiste du sujet Huang Jian-Xin voisinait avec une critique de l'organisation traditionnelle, *Oncle Shangang accusé*, du débutant Fan Yuan. Et, malgré une mise en scène un peu trop sage, *Le Roi des masques* de Wu Tian-Ming, signalait le retour du véritable mentor de la « cinquième génération », injustement laissé dans l'ombre au moment de l'essor de ses protégés Zhang Yimou et Chen Kaige.

Reste le Japon, dont on attendait le sursaut depuis que des producteurs indépendants, des chaînes de télévision et même les patrons des vieilles « majors » ont décidé de miser sur les jeunes talents (*Le Monde* du 1er août). Les films étaient effectivement là, mais bien décevants. L'avant-gardisme cultivé et soigneusement décadent de *Closing Time* de Masahiro Kobayashi, le modernisme appliqué de *Focus* de Satoshi Isaka critiquant les mœurs télévisuelles, les deux versions – une « nouvelle vague », l'autre « téléfilm » – de la même histoire de jeune marginal tentant d'échapper aux codes de la mafia comme aux lois de la société officielle (*Chimpira* de Shinji Aoyama, *Cœurs innocents* de Koji Enokido) n'apportaient pas le souffle espéré, face aux réalisations très académiques de leurs aînés, également représentés au Festival.

Le système nippon, contrôlé par une poignée de grands trusts, est sclérosé. Un rapport du MITI recommande davantage de souplesse

Décevant aussi, *Swallowtail Butterfly* de Shunji Iwaï, remarqué auparavant pour *Undo* et *Love Letters*. Cette histoire d'immigrants débrouillards dans Tokyo, « *la ville du yen* », se taille néanmoins un joli succès en salles, grâce à son accumulation erratique de scènes complaisantes, grâce sans doute à ses effets appuyés. Les meilleurs films japonais modernes vus durant le Festival auront sans aucun doute été ceux de Takeshi Kitano, auquel un hommage était rendu (avant l'intégrale que lui consacrera le Festival d'automne du 13 au 26 novembre). Lui aussi révélé à Cannes, le nouveau film de l'auteur de *Sonatine*, *Kids Return*, est la version la plus réussie de ce thème dominant qu'est devenu le refus des codes traditionnels, légaux ou pas, par la jeune génération.

Organisateurs de l'hommage à Kitano, les deux « têtes pensantes » de la cinéphilie japonaise, le professeur Shigehiko Hasumi et le critique Sadao Yamane, ont également mené à bien une rétrospective de grands films classiques d'avant-guerre, signés Naruse, Gosho, Kimura, Shimizu, Ito... La difficulté qu'ils ont eue à en obtenir les copies auprès des « majors » peu soucieuses d'une entreprise si peu rentable témoigne à sa manière de la sclérose d'un système jusqu'à présent contrôlé par une poignée de grands trusts. Une sclérose telle que le MITI (Ministery of International Trade and Industry), jusqu'alors fort peu soucieux de cinéma, s'est récemment fendu d'un rapport pour recommander davantage de souplesse dans le fonctionnement du secteur.

Cet assouplissement est rendu d'autant plus nécessaire par l'arrivée, pilotée par Hollywood, des multiplexes, dans un pays où les salles fonctionnent encore comme il y a quarante ans. Le choc pourrait être salutaire, encore faudrait-il que le cinéma japonais témoigne de davantage de vitalité créative que n'en a montré ce neuvième Festival de Tokyo.

Jean-Michel Frodon

Le palmarès

● **Compétition officielle**
Grand Prix : *Kolya*, de Jan Sverak (République tchèque)
Prix spécial : *Au grand galop*, de Krzysztof Zanussi (Pologne)
Libertarias, de Vicente Aranda (Espagne)
Mise en scène : *Le Roi des masques*, de Wu Tian-Ming (Chine)
Meilleure contribution artistique : *Gabbeh*, de Mohsen Makhmalbaf (Iran)
Ryokhan, de Masahisha Sadanaga (Japon)
● **Prix du jeune cinéma**
1er prix : *Dernières Vacances*, d'Amir Karakulov (Kazakhstan)
2e prix : *A Drifting Life*, de Lin Cheng-Sheng (Taïwan)
3e prix : *Bandwagon*, de John Schultz (Etats-Unis)

Les films britanniques en majesté à Dinard

DINARD
de notre envoyée spéciale

« Attention, courant très violent, danger ! » Le panneau qui, sur le chemin des douaniers de Dinard, met en garde les nageurs contre le courant venu de l'ouest pourrait bien s'adresser aussi aux producteurs français. Après avoir versé pendant des années des larmes de crocodile sur le mauvais état du cinéma britannique, ils découvrent aujourd'hui sa bonne santé insolente. Au point d'en prendre ombrage. Réunis en colloque à l'occasion du Festival de Dinard, qui a eu lieu du 3 au 6 octobre, producteurs français et britanniques n'ont pu que constater que les coproductions franco-britanniques étaient dans l'impasse, contrairement à l'accord signé en novembre 1994. Mais aussi que les films britanniques faisaient merveille dans les salles françaises, sans que la réciproque soit vraie.

« *En un week-end en France,* Secret and Lies *a rapporté autant d'argent que pendant toute la durée de son exploitation en Grande-Bretagne* », affirme Andrew Eaton, producteur de *Jude*, le film primé par le jury à Dinard. Après *Quatre mariages et un enterrement*, *The Crying Game*, *La Folie du roi Georges* et, plus récemment, *Trainspotting*, l'attribution de la Palme d'or au film de Mike Leigh lors du dernier Festival de Cannes conforte le mouvement. Dopé par ses réussites, le cinéma britannique bénéficie aussi, depuis un an, de la manne du Lotery Fund, la loterie nationale, soit 20 millions de livres (160 millions de francs environ) en 1995, qui ont permis le financement de trente longs-métrages. Au total, pas moins de quatre-vingts longs-métrages ont été produits en 1995, contre seulement une trentaine il y a dix ans. Quant aux Américains, il y a belle lurette qu'ils ne cachent plus leur intérêt pour la Grande-Bretagne. Après James Ivory et son producteur Ismail Merchant, auxquels le festival rendait hommage à l'occasion des trente-cinq ans de leur collaboration, les capitaux américains ne cachent plus leur intérêt pour les projets britanniques. Présentée en compétition à Dinard, *La Nuit des rois*, de Trevor Nunn, une adaptation – tirée vers la farce, mais pleine de charme – de la pièce de Shakespeare, est ainsi coproduite avec les Etats-Unis, tandis que *Intimate Relations*, une comédie noire très britannique sur les obsessions sexuelles d'une ménagère, signée par le jeune réalisateur Philip Goodhew, a bénéficié d'une coproduction avec le Canada.

ÉVENTAIL DE STYLES

Présidé par Greta Scacchi, le jury du festival s'est vu proposer un éventail très large de styles cinématographiques. L'étrange et légèrement indigeste *Gallivant*, tourné par Andrew Kotting, le long des côtes de Grande-Bretagne, en compagnie de sa grand-mère de quatre-vingts ans et de sa fille handicapée de six ans, est aux antipodes de *Jude*, superbe et puissante reconstitution historique de Michael Winterbottom, déjà sélectionné à Dinard en 1995 pour son très discutable *Butterflykiss*. Ce jeune réalisateur, ancien élève de Cambridge, fils d'un ouvrier et d'une institutrice, a suivi un itinéraire proche de celui de son héros. Il s'est attaqué au roman de Thomas Hardy avec une énergie peu commune. Winterbottom donne vie à ses personnages avec une crudité frisant parfois l'insupportable. Une facture classique mais aussi une réalisation personnelle et maîtrisée ont justement été récompensées par le Prix du jury.

C'est une tout autre idée de l'Angleterre qui a séduit le public, dont le prix a été attribué à *Hollow Reed*, de la réalisatrice Angela Pope (*lire page 25*). *Une vie normale* (titre français de *Hollow Reed*) raconte la vie d'un petit garçon de parents divorcés, habitant chez sa mère et son compagnon, le père homosexuel n'ayant pas le droit de garde. Un film pétri de bonnes intentions, sur la maltraitance des enfants et l'aveuglement des adultes, sauvé du naufrage mélodramatique par l'épatante prestation des deux comédiens formant le couple homosexuel, Martin Donovan – acteur fétiche de Hal Hartley – et Ian Hart. A l'instar aussi de Stephen Rea, bonimenteur de marché dans *Trojan Eddie*, de Gillies Mackinnon, capable de vendre n'importe quoi à n'importe qui, ce sont ces comédiens britanniques, célèbres ou inconnus, qui s'affirment comme l'atout le plus sûr d'un cinéma décidément en pleine forme.

Annette Vezin

A Biarritz, les heures glorieuses du cinéma brésilien

BIARRITZ
correspondance

En reconstituant la majeure partie (quinze films sur vingt) de la production de la Vera Cruz (1949-1954), le Festival de Biarritz a apporté, du 30 septembre au 6 octobre, une contribution importante à l'histoire du cinéma mondial, et pas seulement brésilien. Cette production, dont nous n'eûmes en France qu'un unique témoignage de quelque éclat, *O Cangaceiro*, de Lima Barreto (1953), fut en effet le fruit d'une collaboration très internationale.

Si le modèle était hollywoodien, les artisans venaient d'Europe, principalement d'Italie, tels Luciano Salce (*Floradas na serra*, 1954), amours un peu languissantes, mais contées avec une grande délicatesse, de deux tuberculeux, qui allait, de retour dans son pays, devenir un auteur de comédies à succès, et Adolfo Celi, plus connu comme interprète, et qui signa le premier film de la Vera Cruz, *Caiçara*. Ces cinéastes étaient entourés de techniciens anglais, autrichiens, danois. Le maître d'œuvre était Alberto Cavalcanti, né brésilien mais qui avait déjà fait une longue et glorieuse carrière française. A la Vera Cruz, il assuma les fonctions d'auteur et de producteur.

Le retentissement chez nous du Cinema novo, dont l'esprit correspondait mieux sans doute au climat politique de l'Europe dans les années 60, fit très vite tomber dans l'oubli les bien rares réalisations de la Vera Cruz diffusées sur nos écrans. En 1954, *O Canto do mar*, de Cavalcanti, était projeté à Cannes dans l'indifférence. L'œuvre, pourtant, annonçait les films du sertao de Nelson Pereira Dos Santos. Si la Vera Cruz devait, certes, son existence aux grands industriels et aux banques de Sao Paulo, il y a une réelle continuité entre les œuvres qui sortirent de ses studios et celles qu'allaient réaliser les jeunes auteurs révolutionnaires avec, à leur tête, Glauber Rocha. Ainsi, dans *Caiçara*, ne sont pas seulement évidentes les influences conjuguées du romanesque nord-américain et du néo-réalisme. Bien présents y sont les éléments dramaturgiques du Cinema novo, comme la totale confusion de la magie traditionnelle et du merveilleux chrétien.

Les jeunes cinéastes militants ne feront que structurer ces éléments de façon différente pour leur donner un sens nouveau, c'est-à-dire politique. Mais il arrive que l'élève dépasse le maître, et les plus délirants des mélos musicaux d'Hollywood paraissent soudain bien pâles, comparés à *Appassionata*, de Fernando De Barros (1952), extraordinaire portrait d'une pianiste dévorée par son art. Quant à la fresque anti-esclavagiste de Tom Payne, *Sinha Moça* (1953), elle n'est convenue qu'en apparence, puisque ce sont les femmes blanches, riches héritières des haciendas, qui mènent le combat pour l'abolition.

Christian Zimmer

Avec onze enfants des banlieues comme acteurs, un jeune réalisateur adapte « Le Gone du chaâba », d'Azouz Begag, à l'écran

SUR UN TERRAIN vague des hauts de Montreuil (Seine-Saint-Denis), une fiction de bidonville *écroulé et partiellement brûlé*. Seul demeure debout, comme un castel indestructible, le chaâba (littéralement : un endroit où l'on se cache), une baraque dont l'auvent est maintenu par un tuyau, et sous lequel trône une cuisinière, intransportable. Une 403 familiale chargée s'en arrache doucement. Pilote et passagers sont penchés vers l'avant, vers l'avenir et la cité (celle de la « deuxième génération » qui va les accueillir). Seul, un gosse au regard intense écrase son nez contre la vitre arrière. Il est arabe, il s'appelle Omar, neuf ans. Il est le héros du *Gone du chaâba*.

Le réalisateur Christophe Ruggia vient de tourner le dernier plan en extérieurs du film tiré du roman d'Azouz Begag. Une autobiographie cocasse et édifiante, narrant, entre parler lyonnais et algérien, l'enfance dans un bidonville de Villeurbanne au milieu des années 60 de celui qui deviendra docteur en économie et un héraut de la « première génération » de l'émigration algérienne en France. Les animateurs de Vertigo productions (producteurs notamment de films de Romain Goupil, Cédric Klapisch, Manuel Poirier) avaient acheté les droits du roman et demandé à Christophe Ruggia, âgé de trente et un ans, dont ils avaient vu *L'Enfance égarée* (un moyen métrage), d'en assurer l'adaptation et la réalisation.

« *En trois ans, depuis* L'Enfance égarée, *les gamins ont beaucoup changé*, dit le metteur en scène. *Ils n'ont plus d'attaches, et plus aucune confiance dans les adultes. Ils vivent dans un zapping permanent, où les décisions se prennent presque à la seconde sans le moindre recul. Ils peuvent être pris dans un tourbillon qui les emmènera n'importe où très vite, y compris dans une folie destructrice qu'on ne peut maîtriser à aucun niveau. Au début, cela m'a frappé à un point tel que je ne savais plus que faire dans le film. Il m'a fallu aller puiser au fond d'eux ce qui restait d'enfance, ce qu'il y avait de plus positif, au lieu de filmer ce qu'ils projetaient, ce masque de violence qu'ils se créent dans un rapport de forces permanent.* »

C'est à Lyon et dans sa banlieue que le réalisateur est allé chercher ses acteurs. Il a rencontré deux mille gosses dans les écoles, la Ddass et même le bureau d'un juge des enfants, et en a retenu onze. Une aide à la production espérée de Rhône-Alpes-Cinéma n'est pas venue et il lui a fallu se rabattre sur Montreuil pour le tournage et y faire venir les onze « gones » (« enfants » dans le parler lyonnais) âgés de cinq à douze ans, leur trouver des familles d'hébergement, et des éducateurs. L'équipe de production a estimé nécessaire d'intégrer des gens de la cité La Noue, riveraine du tournage, en leur confiant des travaux (décors et figuration). Ce qui n'a pas empêché l'incendie volontaire du décor.

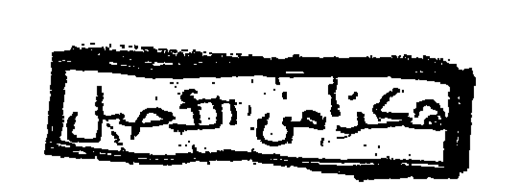
ÉQUIVALENT ORAL

Comment restituer la langue – essentielle – du roman ? Le film, par le sous-titrage, fera circuler entre les langues française (les enfants) et arabe (les mères). Les pères essayant un entre-deux dont l'écriture joue et dont il fallait trouver un équivalent oral qui évite le ridicule. Le comédien algérien Mohamed Fellag (réfugié en France), qui s'exprime dans un français d'école, a dû la réinventer. En cherchant quelque chose de compréhensible aux oreilles françaises qui ne soit pas une trahison de l'arabe, il a trouvé une prononciation intermédiaire.

« *Je me suis tenu à distance pour ne pas interférer dans le travail de Christophe Ruggia*, dit le romancier Azouz Begag. *Nous partageons la même sensibilité. Ce livre, c'est ma peau. Je n'ai pas l'impression qu'il m'en ait déshabillé. Au contraire. Sauf quand j'ai vu un jeune sortir un couteau. Ça m'a griffé. Ça m'a fait peur. Est-ce que ça ne va pas donner une image caricaturale de l'enfant immigré ? Nous, on en était aux coups de poing, pas de couteau. C'étaient les années 60, pas 90.* »

Le réalisateur confirme : « *Le livre d'Azouz contenait plus d'espoir, plus de chaleur, plus d'exemplarité. Je voulais des gamins très durs. C'est un film sur les gamins d'aujourd'hui dans un décor d'hier. Ils m'intéressent plus que les bidonvilles. Au tournage, les mômes ont tiré dans leur direction et j'ai suivi. Ils se sont défoncés : ils ont tant de choses à défendre et à prouver. Mais plus j'avance et plus le film me paraît triste. Pas pathétique : triste. Ce sont pourtant des scènes de comédie, mais au final, lorsqu'elles sont montées, elles prennent à la gorge.* »

Jean-Louis Perrier





LA SÉLECTION DU « MONDE »

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (français, 2 h 45), de Raymond Depardon.
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (finlandais, 1 h 36), d'Aki Kaurismäki.
BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT (américain, 1 h 27), de Todd Solondz.
CHRONIQUE COLONIALE (hollandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
LES CORNEILLES (polonais, 1 h 06), de Dorota Kedzierzawska.
LES DIABLES, LES DIABLES (polonais, 1 h 26), de Dorota Kedzierzawska.
ENCORE (français, 1 h 36), de Pascal Bonitzer.
FARGO (américain, 1 h 37), de Joel Coen.
FEW OF US (lituanien, 1 h 45), de Sharunas Bartas.
FOURBI (suisse, 1 h 54), d'Alain Tanner.
MIKHAÏL KOBAKHIDZE (cinq courts-métrages inédits) (géorgien, noir et blanc, 1 h 13), de Mikhaïl Kobakhidze.
PONETTE (français, 1 h 37), de Jacques Doillon.
LA RENCONTRE (français, 1 h 15), d'Alain Cavalier.
LES VOLEURS *(français, 1 h 57)*, d'André Téchiné.

FESTIVALS

12e FESTIVAL DU CINÉMA BRITANNIQUE DE CHERBOURG
Six films inédits participent à la compétition de cette 12e édition. Parallèlement, sont présentés un hommage à John Boorman au travers d'une rétrospective en dix films, une sélection d'une vingtaine de courts métrages produits par les principales école de cinéma britanniques et par des producteurs indépendants, un programme « Rock et cinéma » avec une sélection de films marquants ou méconnus, un panorama de films d'horreur réalisés dans les années 50 et 60 et une brève *histoire du cinéma d'animation* britannique depuis 1899.
Du 15 au 22 octobre. Association Travelling, 8, passage Digard, 50100 Cherbourg. Tél. : 33-93-38-94.

XVIIes RENCONTRES CINÉMA ET MONDE RURAL DE SAINT-FLOUR
La ville de Saint-Flour et le département du Cantal accueillent des films témoins, par la fiction comme le documentaire, de la vie des hommes et des femmes qui sont, en 1996, la moitié de la population mondiale. D'un village russe oublié par l'histoire jusqu'à la terre meurtrie des paysans mayas, d'Iran en Kabylie, en passant par les rizières de Camargue ou la campagne du sud de la France, ces XVIIes Rencontres offrent l'opportunité de s'interroger sur les mutations en cours. Un colloque sur le thème « Paysages ruraux : un patrimoine pour le futur » est également prévu le 12 octobre.
Du 12 au 19 octobre. Salle des Jacobins, rue de Belloy, 15100 Saint-Flour. Tél. : 71-60-49-17.

Ve QUINZAINE DU CINÉMA FRANCOPHONE
Le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris présente des documentaires et des fictions récents et inédits. Cette Quinzaine, placée dans le cadre du festival Francophonie métissée, donne des coups de projecteurs cette année sur le Zaïre, sur des documents concernant des femmes remarquables par leur résistance aux guerres, aux massacres et au pouvoir. Les longs métrages de fiction mêlent les nouvelles réalisations de cinéastes reconnus (Férid Boughédir, Jean-Pierre Améris, Gilles Carle) et celles des cinéastes qui ont été remarqués dans des festivals (Luc et Jean-Pierre Dardenne, Paul Ruven, Pol Cruchten).
Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16.

7e FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE D'HUMOUR DE MEUDON
Le principe de ce festival est de permettre à de jeunes réalisateurs *de présenter leurs films dans une* compétition. Sur deux cent cinquante films visionnés en 1996, dix ont été retenus. D'autre part, cette manifestation présente des programmations thématiques de films humoristiques et des hommages. Un concours d'affiches est aussi lancé auprès des graphistes professionnels du département.
Les 11, 12 et 13 octobre. Maison Saint-Philippe, 1, rue du Père-Brottier, 92190 Meudon. Tél. : 41-14-81-74.

CINÉMA POUR FRANCIS BACON AU CENTRE POMPIDOU
Parallèlement à l'exposition qui lui est consacrée jusqu'au 14 octobre, le Centre Pompidou propose une série de films sur le peintre britannique Francis Bacon. Au programme, *Francis Bacon*, mercredi 17 heures, jeudi 17 heures et 20 heures, vendredi 20 heures ; *Francis Bacon, l'ultime regard*, mercredi 20 heures ; *Francis Bacon and the Brutality of Fact*, jeudi 15 heures ; *Le Cuirassé Potemkine*, vendredi 15 heures ; *Francis Bacon par Michel Leiris*, vendredi 17 heures .
Centre Georges Pompidou, rue Rambuteau, Paris 3e, Studio 5, 5e étage. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 13 octobre.

IIe RENCONTRES INTERNATIONALES DE CINÉMA À PARIS
La Vidéothèque de Paris accueille dix-neuf longs métrages, des documentaires et des courts métrages pour des Rencontres qui s'associent désormais avec le Prix Georges-et-Ruta-Sadoul, décerné à un premier ou deuxième film français et étranger. Les spectateurs sont aussi appelés à attribuer un Grand Prix du public à un film qui bénéficiera d'une aide à la distribution.
Le public de la Vidéothèque pourra découvrir en avant-première des films du monde entier : *Carla's Song*, du Britannique Ken Loach, *Brigands, chapitre VII*, du Géorgien Otar Iosseliani, *Les Conspirateurs du plaisir*, du Tchèque Jan Svankmajer, *Le Feu*, de l'Indo-Canadienne Deepa Mehta, *Hu-Du-Men*, de Shu Kei (Hongkong), *Ne meurs pas sans me dire adieu*, de l'Argentin Eliseo Subiela, *Nénette et Boni*, de la Française Claire Denis, *Le Nid*, du Letton Aivars Freimanis, *Quand les étoiles rencontrent la mer*, du Malgache Raymond Rajaonarivelo, *Un instant d'innocence*, de l'Iranien Mohsen Makhmalbaf. Par ailleurs, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset (France), est sélectionné dans la catégorie « débutants » pour le Prix Georges-et-Ruta-Sadoul, de même que *Miel et cendres*, de Nadia Fares (Suisse-Tunisie), *Marian*, du Tchèque Petr Vaclav, *Méfie-toi de l'eau qui dort*, de Jacques Deschamps (France), *La Murciaiola*, de l'Italienne Odetta Ciancarelli, *Tesis*, du jeune Espagnol Alejandro Amenabar.
Ce rendez-vous d'automne se veut un tremplin pour la sortie en salle du cinéma indépendant (certains films n'ont pas encore de distributeurs) et un espace de dialogue avec des ateliers où le public pourra rencontrer des réalisateurs, des distributeurs, des professionnels.
Du 9 au 20 octobre. Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles. Tél. : 44-76-62-00.

NOUVEAUX FILMS

BREAKING THE WAVES (*)
Film danois de Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

CAMELEONE
Film français de Benoît Cohen, avec Chiara Mastroianni, Seymour Cassel, Jackie Berroyer, Antoine Chappey, Alban Guitteny, Eddie Bunker (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e.

LES ENFANTS DE LA NATURE
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson, avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagàlin, Bruno Ganz, Egill Olafsson (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE JAGUAR
Film français de Francis Veber, avec Jean Reno, Patrick Bruel, Harrison Lowe, Patricia Velasquez (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
Film chinois de Ning Ying, avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu (1 h 42).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UNE VIE NORMALE
Film britannique d'Angela Pope, avec Martin Donovan, Joely Richardson, Jason Flemyng, Ian Hart, Sam Bould (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

WALKING AND TALKING
Film américain de Nicole Holofcener, avec Catherine Keener, Anne Heche, Liev Schreiber, Todd Field, Randall Batinkoff, Kevin Corrigan (1 h 23).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

A TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e.

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

ANNA OZ
de Eric Rochant,
avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Sami Bouajila, Grégori Derangère, Emmanuelle Devos, Jim-Adhi Limas.
Français (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10).

L'APPARTEMENT
de Gilles Mimouni,
avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain.
Français (1 h 56).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

BEAUTIFUL THING
de Hettie MacDonald,
avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels.
Britannique (1 h 30).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er.

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CONTE D'ÉTÉ
de Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CORNEILLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade.
Polonais (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CRI DE LA SOIE
de Yvon Marciano,
avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London.
Français (1 h 50).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

DARKLY NOON
de Philip Ridley,
avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers.
Britannique (1 h 36).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
de Nick Cassavetes,
avec Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedziezarwska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szaflarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
de Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
de Billy Hopkins,
avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo.
Franco-britannique (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

INDEPENDENCE DAY
de Roland Emmerich,
avec Jeff Goldblum.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

PARTY
de Manoel De Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

PHÉNOMÈNE
de Jon Turteltaub,
avec John Travolta, Kyra Sedgwick, Forest Whitaker, Robert Duvall, Jeffrey DeMunn, Richard Kiley.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Léopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
avec Florence Malraux, Françoise Widhoff.
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE ROI DES AULNES
de Volker Schlöndorff,
avec John Malkovich, Armin Mueller-Stahl, Gottfried John, Marianne Sägebrecht, Volker Spengler, Heino Ferch.
Franco-allemand (1 h 58).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

LES SABLES MOUVANTS
de Paul Carpita,
avec Beppé Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon.
Français (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30).

THE CELLULOID CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE VAN
de Stephen Frears,
avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ;

LES VOLEURS
de André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

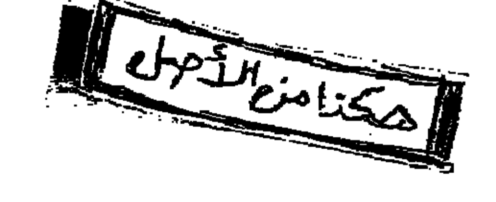
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

EPIDEMIC
de et avec Lars von Trier.
Danois (1 h 45).
VO : 14 Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Les imprimeries françaises souffrent de la concurrence des entreprises du sud de l'Europe

EN 1995, l'imprimerie n'est pas sortie de la crise. Certes, le chiffre d'affaires du secteur a progressé par rapport à 1994, en passant de 50,7 milliards de francs à 52,4 milliards, mais il s'agit d'une hausse en trompe-l'œil. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation du prix du papier, mais la part de la valeur ajoutée des entreprises est en baisse. Le volume des activités est en hausse mais les prix baissent.

« Le volume de travail est là, souligne Henri Mialhe, président de la commission économique de la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique, *mais la pression du marché et la concurrence des pays sud-européens entraînent une baisse des prix. Ce mouvement précipite des restructurations profondes. La dévaluation de la livre sterling, de la lire et de la peseta ont entraîné une baisse des prix de 25 % dans ces pays. Cela a eu lieu au moment où le secteur a lourdement investi. Aujourd'hui les résultats sont insuffisants, la marge brute d'autofinancement couvre juste les investissements. »*

En cinq ans, le nombre d'entreprises du secteur a baissé de 20,7 %, comme les effectifs. Les industries graphiques emploient aujourd'hui 74 000 salariés, contre 92 000 en 1990. Cent dix-sept entreprises de plus de 100 salariés réalisent un chiffre d'affaires de 20,6 milliards de francs (contre 18 milliards en 1990), tandis que 1 589 imprimeries de moins de 50 salariés représentent un chiffre d'affaires de 22,4 milliards (contre 25,5 milliards en 1990).

Par secteur d'activités, deux évolutions croisées sont notables. Depuis 1980, la part des périodiques (magazines) dans le chiffre d'affaires de l'imprimerie a baissé – de 15,4 % à 11,8 % –, tandis que celle des imprimés publicitaires est passée de 13,7 % à 19,5 %.

MAUVAISE ANNÉE 1996

Les concentrations et les restructurations vont donc continuer. En témoigne le rachat, en moins de deux ans, par l'imprimeur canadien Québecor des entreprises Jean Didier, Jacques Lopès et Cino del Duca. On assiste aussi à des reprises dans le secteur des petites entreprises. *« On passe d'un univers de petites entreprises à un monde de moyennes,* explique M. Mialhe. *Ceux qui ont un savoir-faire en termes de management arrivent à dominer la situation. »*

Les perspectives de 1996 ne sont pas bonnes non plus. La situation devrait même s'aggraver par rapport à 1995. *« L'année 1996 sera mauvaise en termes de chiffre d'affaires, le volume en tonnage devrait baisser, tout comme les effectifs et la marge brut d'autofinancement »*, s'alarme Henri Mialhe. Seules consolations : les exportations progressent et le prix du papier devrait, selon M. Mialhe, *« baisser ou en tout cas ne pas augmenter. La tendance à la hausse que nous avons observée au début de l'été semble bien arrêtée ».*

A. S.

Les chaînes publiques gratuites sur TPS

Le président de France Télévision a réaffirmé que l'accès à France 2 et France 3 sur le bouquet numérique ne pourrait être payant

CANNES
de notre envoyé spécial

Après Patrick Le Lay, président de Télévision par satellite (TPS), Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a évoqué l'avenir du numérique en France, mardi 8 octobre au Mipcom de Cannes (*Le Monde* du 9 octobre). Il a répété que *« les chaînes publiques France 2 et France 3 doivent être accessibles gratuitement »* au sein du futur bouquet de programmes numériques TPS, et préconisé *« la création d'un système de cartes gratuites d'accès à France 2 et France 3 ».*

Le président de l'audiovisuel public a détaillé les chaînes payantes qui doivent faire partie du futur bouquet et dans lesquelles France Télévision (détenteur de 8,5 % de TPS) serait impliquée : une chaîne de proximité baptisée France 3 Régions, gérée par France 3, et dont le budget prévu – 50 millions de francs – indique qu'elle ne sera *« pas la moins chère des chaînes »* à créer par TPS ; une chaîne Histoire, qui devrait accueillir, outre France Télévision, Arte et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), des *« partenaires privés »* ; et une chaîne destinées aux jeunes, Télétoon, bâtie *« en commun au sein de TPS ».*

S'exprimant sur le contrat signé par le futur bouquet numérique avec Paramount – *« un accord cher, mais vital »* – et la MGM, le président a indiqué que TPS devrait s'en tenir là, *« son mandat étant de conclure des accords avec deux grands studios »*, mais qu'il pourrait signer également des accords *« de complément »* avec Fox et Sony-Columbia.

Xavier Gouyou Beauchamps a profité de sa rencontre avec la presse pour effectuer *« une mise au point »* concernant le coût de construction du futur siège de France 2 et de France 3. Selon lui, *« il n'y a pas de dépassement budgétaire »* et les critiques font *« la confusion entre des notions différentes »*. Ainsi, le budget alloué à l'édification du siège social de France Télévision est *« fixé à 1,738 milliard de francs »* et non 3,7 milliards. Le budget se décompose *« en 1,411 milliard de francs, affecté aux frais de construction, aux frais financiers et aux charges foncières, et 327 millions destinés à l'aménagement de l'immeuble, aux frais techniques et au déménagement ».*

PAS DE REPRISE DE LCI

« Les 3,7 milliards de francs représentent le coût global du crédit-bail établi sur vingt ans », au terme duquel le siège social sera la propriété de France Télévision. *« La surface utile du futur siège sera de 39 000 mètres carrés et devra loger près de 2 300 personnes. »* Le président de France Télévision a indiqué, pour preuve de bonne gestion, que *« l'enveloppe de quelques dizaines de millions de francs destinée aux aléas n'a été qu'en partie entamée ».*

A France Télévision, on estime que les critiques sur le coût du nouveau siège social émanent de partisans de la privatisation de France 2, la réunion sur un même site des équipes des deux chaînes publiques rendant plus improbable un éventuel transfert au secteur privé de la chaîne. Selon des responsables de France Télévision, les travaux devraient être terminés au premier trimestre de 1998.

Le président de France Télévision a aussi précisé le calendrier du *« pôle télévision extérieur adossé à France Télévision »*, confirmé par le gouvernement cet été. La création d'une société holding, détenue à 60 % par France 2 et France 3, destinée à détenir le capital de Canal France International (CFI) et de la partie française de TV5, chaîne francophone internationale, sera soumise aux comités centraux d'entreprise de France 3, jeudi 10 octobre, et de France 2, lundi 21.

M. Gouyou Beauchamps a confié à Michel Meyer une *« mission de réflexion sur les programmes et l'information »* qui devra *« étudier plusieurs hypothèses de développement de chaîne d'information destinée à l'étranger ».* Si *« le travail de chiffrage »* du projet de chaîne d'information en continu n'est pas encore achevé, la proposition de M. Meyer d'utiliser La Chaîne info (LCI, filiale de TF 1) a été qualifiée d'*« étonnante »* par Xavier Gouyou Beauchamps, et ne devrait pas être retenue. La reprise d'Euronews (dont France Télévision est actionnaire) est probable, à condition qu'elle accentue *« la régionalisation »* de son antenne.

Guy Dutheil

■ **SYNDICAT : le 76e congrès du Syndicat national des journalistes** (SNJ, autonome), réuni à Lyon du mercredi 2 au samedi 5 octobre, a traité du projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 % et du rapport de Michèle-Laure Rassat menaçant le droit à l'information (*Le Monde* du 4 octobre). Il a adopté sa première « plate-forme » tentant de poser un cadre pour la déontologie, la formation et les droits des journalistes. Plus de 80 % des congressistes ont voté l'adhésion du SNJ à l'Union syndicale interprofessionnelle que veut créer le groupe des Dix, qui rassemble une vingtaine de syndicats ou fédérations autonomes. Cette union doit *« favoriser l'unité d'action »*. François Boissarie a été réélu premier secrétaire général du SNJ. – (*Corresp.*)

■ **CÂBLE : le procureur général de New York** enquête sur d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles du câblo-opérateur Time Warner, à la suite de la décision de ce dernier de ne pas reprendre sur ses réseaux new-yorkais la chaîne d'information en continu de Rupert Murdoch, Fox News Channel. Time Warner a fusionné avec TBS, qui contrôle la chaîne d'information en continu CNN. Cette initiative a lieu au moment où les chaînes d'information en continu se disputent le marché américain (*Le Monde* daté 6-7 octobre).

■ **PRESSE : une nouvelle formule de *Sud-Ouest Dimanche*** a paru dimanche 6 octobre. L'hebdomadaire du groupe Sud-Ouest offre deux éditions, l'une pour la zone Nord (Charente et Charente-Maritime), l'autre pour le Sud (Aquitaine et Gers). La nouvelle maquette impose une coupure nette entre les pages magazine et celles relevant du quotidien. *Sud-Ouest Dimanche* est vendu à 292 700 exemplaires, *Sud-Ouest* à 347 772 exemplaires.

MERCREDI 9 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top modèle. Série. Le verdict.
15.35 Superclub Dorothée. les Années fac ; Power Rangers ; Conan l'Aventurier ; les Chevaliers du Zodiac.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. L'agent ne fait pas le bonheur.
18.10 *Le Rebelle.* Série. Le procès de Reno Raines.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.30

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Match amical : France-Turquie. 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Météo ; 21.45 2e période (130 min). 7348480
Un match perturbé par l'absence d'un grand nombre de joueurs français blessés.

22.40

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine. Cris d'enfants ; l'inceste devant la justice (75 min). 8148808
Le témoignagne de trois jeunes femmes, victimes de pères ou beau-père incestueux.
23.55 Ushuaïa. Venezuela, bains de couleurs à Los Roques. Beau comme un camion ; Clive et les rhinocéros... (60 min). 7782880
0.55 Journal, Météo.
1.05 et 3.10, 5.00 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05 TF 1 nuit. 2.10 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.15 Cas de divorce. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Derrick. Jeu de mort. Série.
14.50 Le Renard. Série. Une femme a disparu.
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Querelle d'amis. Série.
17.50 Hartley cœurs à vifs. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Changements de prénoms.
19.20 et 1.35 Studio Gabriel. Invitée : Elsa.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA GRANDE FILLE
Téléfilm de Jean-Paul Salomé, avec Zabou, Christian Charmetant (100 min). 8834712
Une mère de famille, architecte de trente-sept ans au chômage, sombre dans l'alcoolisme.

22.35

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Comment s'en sortir sans savoir lire ? (88 min). 715422
0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. International. Invité : Francesco Biamonti (*Attente sur la mer*). Thèmes : les élections *américaines* ; Le tabac est-il une drogue comme une autre ? (70 min). 9219478
2.05 Emissions religieuses (rediff.). 3.05 Chasseurs de cyclone. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.10 Outremers (rediff.).

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 Mike Hammer. Série. Une balle, trois cibles.
14.30 Y a *pire* ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Le cirque.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Une ville bâtie en l'air*, de Jean-Marie Planes.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 *Tout le sport.*
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par J.-M. Cavada. Corruption : l'union sacrée des juges. Van Ruymbeke et trois juges européens parlent. Invités : Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour d'appel de Rennes ; Bernard Bertossa, procureur général de Genève ; Benoît Dejemeppe, procureur du roi à Bruxelles ; Edmundo Bruti-Liberati, secrétaire général de l'association des magistrats italiens ; Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction du « Figaro » ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du « Monde ». (110 min). 986828
22.40 Journal, Météo.
23.15 Un siècle d'écrivains. André Gide, de Jean-Denis Bredin et Jean-Pierre Prévost (50 min). 2900977
Portrait du prix Nobel de littérature 1947, un écrivain souvent qualifié de "scandaleux". Avec un témoignage de Marc Allégret.
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.35 Capitaine Furillo. Au travail, les filles. Série. 1.45 Musique Graffiti (20 mn).

La Cinquième

12.25 Santé et travail. 12.30 Va savoir. Un couteau de corne et d'acier. 12.55 Image et science. 13.00 Planète blanche. 13.30 Demain le monde. La sécurité. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Michel Drucker. 15.00 Singes tamarins, lions du Brésil.
16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [1/6].
En Nouvelle-Zélande, huit collégiens sont invités à passer leurs vacances à bord d'un voilier. Mais une découverte les entraîne dans de « drôles » d'aventures...
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [23/52] Western Circus (30 min). 7793
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Afghanistan : Les armes du Coran (30 min). 8064
20.00 Libellules et demoiselles. Documentaire (30 min). 3977
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES COMPLICES D'HITLER
Documentaire. [2/6] Himmler, l'exécuteur, de Guido Knopp (55 min). 1320828
Himmler régna sur les SS, sur la Gestapo et sur l'organisation des camps d'extermination. Le bras droit du Führer restera attaché aux pires entreprises du IIIe Reich.

21.40

MUSICA. CARMINA BURANA
De Carl Orff, livret de Mathias Kaiser, chorégraphie de Birgit Scherzer. Avec Barbara Hendricks, Jeffrey Black, Michael Chance, l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Franz Welser-Möst, les danseurs Anke Glasow, Sven Grützmacher, Roman Frischknecht, Ute Brühmann et les élèves de l'école du ballet du Staatstheater de la Sarre (85 min). 7915064
23.05 Contes cruels de la jeunesse ■ ■ Film japonais de Nagisa Oshima avec Yusuke Kawazu, Miyuki Kuwano (1960, v.o., 96 min). 7887278
Une adolescente fait de l'auto-stop avec des inconnus, rencontre un beau et mauvais garçon qui la viole et avec lequel elle part en cavale et commet des délits.
0.40 Une enfance en Flonie. Film danois d'Erik Clausen avec *Morten Gundel, Anders Forchhammer* (1994, v.f., 126 min). 67996478

M 6

12.20 *Les Routes du paradis.* [1/2] La grande classe.
13.15 M 6 Kid. Kidimot : Oscar. The Mask ; Creepy Crawlers ; *Les Rockamis* ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.40 Hit Dance. Magazine.
17.00 et 1.45 Faites comme chez vous. Invité : Jango Edwards.
18.00 Space 2063. Série. *Cavalier seul.*
18.50 Highlander. Vendetta. Série.
19.45 et 0.30 Mode 6. Issey Miyake et Thierry Mugler.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.50

SEULEMENT PAR AMOUR, CLARA
Téléfilm d'Andrea et Antonio Frazzi, avec Barbara De Rossi, Jean Dalric, Pierre Malet [1/2] (84 min). 889441 [2/2] (89 min). 1948998
A Rome, une psychologue pour enfants et le propriétaire d'une agence de publicité forment un couple idéal depuis près de huit ans. Le bonheur est à son comble lorsque la jeune femme annonce à son mari qu'elle est enceinte. Mais à la suite d'une fausse couche, elle se réfugie dans l'alcool et doit être hospitalisée.
0.05 Sexy Zap.
0.40 Best of pop-rock. Musique.
2.30 Turbo. Magazine. 2.55 La Croisière rouge. Documentaire. 3.35 L'Ile aux plongeuses nues. Documentaire. 4.00 E = M 6. Magazine. 4.25 Fréquenstar. Magazine. I AM (45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Les Superstars du catch.
15.30 *Flairs ennemis.* Téléfilm de Robin Davis, avec Samuel Labarthe (90 min). 51847
17.00 Football américain. Championnat de la NFL : Détroit-Atlanta.
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Steve Buscemi, Nadia Farès.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

MOTHER'S BOYS ■
Film d'Yves Simoneau avec Jamie Lee Curtis (1994, 93 min). 4751828
Film d'angoisse sans originalité foncière mais bien ficelé, et qu'on n'a pas envie de quitter en route.
22.35 Flash d'information.

22.40

L'ÂME DES GUERRIERS ■ ■
Film de Lee Tamahori avec Rena Owen (1995, v.o., 99 min). 9564288
Le portrait d'une lutteuse en plein conflit familial, humain, sociologique, dans la misère d'une banlieue-ghetto.
0.20 Le Regard d'Ulysse ■ ■ Film de Théo Angelopoulos avec Harvey Keitel (1995, v.o., 170 min). 39881300
Un cinéaste grec exilé aux Etats-Unis revient dans sa ville natale pour la projection d'un de ses films controversé.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Henri Tomasi, 1901-1971. Le voyageur immobile (3).
20.30 Antipodes. Les deux faces de la Caraïbe.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Bernard Crettaz, ethnologue et conservateur du musée ethnographique de Genève (2). Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. Sur un air d'opéra (2).
0.05 Du jour au lendemain. Eduardo Manet (Rhapsodie cubaine). 0.45 Les *Cinglés du Music Hall. Journées des* 29 et 30 mars 1945 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Autour d'Elias Canetti (2) ; 1.57, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor (2) ; 3.56, La route des fleurs ; 5.35, Michel Collot (Œuvres poétiques complètes) ; 6.05, La petite fabrique du bonheur.

France-Musique

20.00 Concert. (rediff.). Festival de Salon-de-Provence. Donné le 5 août, au Château de l'Empéri : Sérénade pour deux clarinettes, deux cors et deux bassons K 375, de Mozart, Paul Meyer et Philippe Berrod, clarinettes, Gilbert Audin et Gustavo Nunez, bassons, Ab Koster et Stefan Dohr, cors ; Quintette pour hautbois, clarinette, basson, cor et piano op. 16, de Beethoven, François Meyer, hautbois, Philippe Berrod, clarinette, Ab Koster, cor, Gustavo Nunez, basson, Frank Braley, piano ; Œuvres de Janacek, Ravel, Connesson.
22.30 Musique pluriel. Préludes pour bande magnétique, de Mimaroglu.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de George et Ira Gershwin.
0.00 Jazz vivant. Festival Banlieues Bleues. Le groupe Prosodie, de Aldo Romano (batterie) avec Paolo Fresu, Stefano Di Battista, Jean-Michel Pilc et Michel Benita. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Salomé, de R. Strauss, par l'Orchestre de l'opéra de Lyon, dir. Nagano. Huffstodt (Salomé), Dupouy (Hérode), Van Dam (Jokaan), Jossoud (Hérodias), Viala (Narraboth).
22.40 Les soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Pergolese, Haendel, Gluck, Beethoven, Wolf, R. Strauss, Mozart, R. Schumann, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Cœur, à *corps*, à *cris*. [1/3].
23.20 Comment ça va ?
0.30 Soir 3 (France 3).
0.20 Louise Bourgeois.
1.15 L'Examen ou la Porte (55 min).

Planète

20.35 Jamais sans ma Barbie.
21.10 Trinidad, prix Nobel de carnaval.
21.35 La Légende des bateaux volants. [2/6].
22.30 Golda Meir.
23.30 Transantarctica. [2/3].

Paris Première

21.00 Paris modes à Milan.
21.55 ▶ Le J.T.S.
22.25 Concert : Juliette Gréco (60 min). 2838482
23.25 Yma Sumac. D'Annie Amsellem.

France Supervision

20.30 World Music. De Jimmy Glasberg. Papa Wemba.
21.25 Concert : Michel Fugain. Enregistré à La Rochelle en 1996 (90 min). 75249441
22.55 Contes et légendes de Bretagne.
23.45 Concert : Sonates de Ludwig van Beethoven (95 min). 53738080

Ciné Cinéfil

20.30 Miranda ■ Film de Ken Annakin (1947, N., v.o., 80 min) 68698538
21.50 Le Cirque ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1928, N., 70 min) 25884083
23.00 Une journée de plaisir ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1919, N., 25 min) 9018354
23.25 Fra Diavolo ■ ■ Film de Charles Rogers et Hal Roach (1933, N., v.o., 85 min) 86872808

Ciné Cinémas

20.30 Jason's Lyric ■ Film de Doug McHenry (1994, 115 min) 8112147
22.25 Flic Story ■ Film de Jacques Deray (1975, 110 min) 37584783

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Les émigrants.
20.45 Flash. Le saut dans le temps.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. *Les Margils.*
22.30 Colonel March. *Missel diabolique.*
23.00 Les Champions. L'homme de fer.
23.50 Quincy. Drôles de vacances (50 min).
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Jeu dangereux.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Décalage.
22.40 Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous.
23.00 Father Ted. Ah les filles ! Ah les filles !
23.30 The New Statesman. Convocation impérative chez madame Selway.

Canal Jimmy

20.30 VR5. La cryogénie.

Eurosport

16.00 Tennis. En direct d'Autriche. Tournoi messieurs de Vienne (180 min). 83987557
20.00 et 22.45 Football.
20.45 Football. En direct de Paris. Match amical : France - Turquie (120 min). 949480

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 L'Extrême Limite. Film de James Harris (1993, 95 min). Avec Wesley Snipes. *Policier.*

RTL 9

22.15 Article 99. Film de Howard Deutch (1991, 100 min). Avec Ray Liotta. *Comédie dramatique.*
0.40 Les Evadés. Film de Jean-Paul Le Chanois (1955, N., 115 min). *Aventures.*

TMC

22.50 A la poursuite de l'étoile. Film d'Ermanno Olmi (1983, 150 min). Avec Alberto Fumagalli. *Chronique.*

TSR

21.20 Rien que pour vos yeux. Film de John Glenn (1981, 130 min). Avec Roger Moore, Carole Bouquet. *Suspense.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



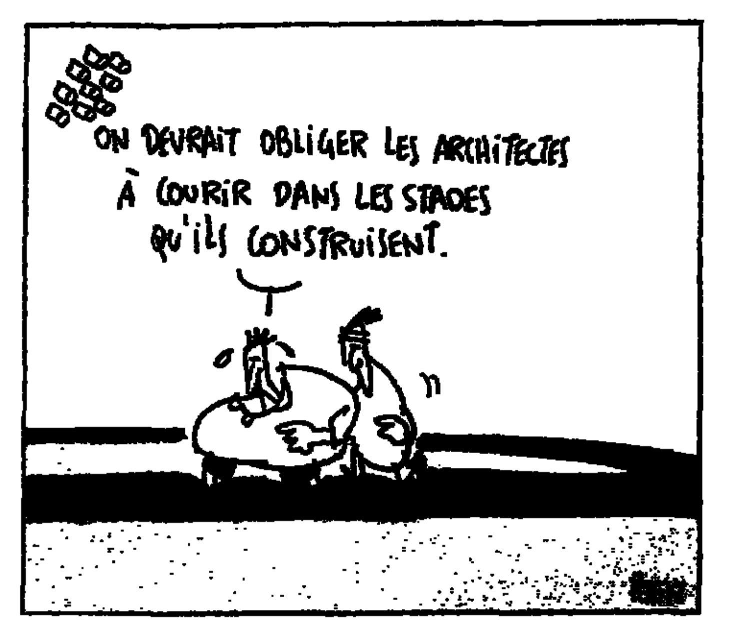
Charléty, une architecture de l'allégresse

Ce documentaire d'Olivier Horn sur le stade parisien est emblématique de la série « Architectures », présentée chaque jeudi sur Arte. Une approche pédagogique, légère et précise

IL EXISTE des bâtiments heureux. En choisissant de montrer le stade Charléty, construit près de la porte Gentilly, à Paris, par Henri et Bruno Gaudin, architectes père et fils, les auteurs de la série diffusée sur Arte éclairent leur démonstration d'un exemple sans ombre. Une parabole de l'effort couronné d'allégresse, à l'image du plaisir sportif lui-même, où la grâce ne s'obtient pas sans travail.

Avec cette remarquable suite de films courts, conçus et réalisés par Richard Copans et Stan Neumann, le public est initié à des architectures de l'époque, d'une manière à la fois intime et ouverte. Une approche légère et précise, qui fait alterner la présentation du site ou du quartier, l'intention et le propos de l'architecte, l'analyse du bâtiment par la manipulation d'une maquette, et la manière dont il vit. *Architecture vécue, frottée au réel*, pour le meilleur et pour l'aléatoire.

C'est sans doute le plus important, ce lien essentiel avec la réalité, qui manque le plus souvent aux tentatives pédagogiques dans un domaine réputé difficile d'accès, où les architectes se plaignent d'être incompris et les usagers d'être tenus à distance. C'est la réussite de cette série de savoir faire la part de chacun, sans réconcilier ce qui n'a pas toujours à l'être : ainsi, dans le film consacré à Nemausus, l'ensemble de logements construit par Jean Nouvel *à Nîmes* (diffusé le 26 septembre), il était clair que les habitants n'obéissaient pas tous aux invitations de l'architecte à vivre autrement, à partager son utopie.



Avec Charléty, nul besoin de réconcilier : chacun trouve sa juste place. De même que l'immense structure, avec ses pleins et ses déliés, se pose avec l'exactitude et la force d'une prouesse physique dans ces confins encombrés de la capitale. Site difficile, entre le cimetière de Gentilly et le boulevard périphérique, mais terrain vaste (*8 hectares*), où les architectes ont placé le grand stade, ses gradins et ses tribunes, mais aussi le bâtiment du comité olympique et une longue étrave de bureaux qui en sont comme la clôture et la porte monumentale. Chantier exemplaire où les exercices d'assouplissement et de gymnastique géométriques auxquels Henri Gaudin avait su astreindre ses constructions trouvent leur parfait accomplissement.

UN GRAND NAVIRE STYLISÉ

Comme on pourra le voir avec l'émission suivante, flash-back vers *l'oeuvre de Viollet-le-Duc*, le précurseur, la modernité de l'architecture est affaire de structure ; et nulle part mieux que dans un stade, où la même question est posée depuis l'Antiquité. Ici, à Charléty, les architectes ont mis à nu les tensions et les efforts, sans jamais renoncer à une forme de lyrisme des formes qui donne, même quand le stade est vide, l'impression d'une clameur sur le point de naître.

Henri Gaudin a été marin au long cours avant de choisir l'architecture, et on sait que ses bâtiments ne perdent jamais de vue la mer, la vague, le mouvement des nuages. Non seulement le bâtiment sur rue, avec son étrave brillante et vitrée vers Paris, est la figure stylisée d'un grand navire, mais les courbes des auvents, l'élan des tribunes, les nervures et les haubans, les voiles qui font d'immenses cornettes, les mâts d'éclairage inclinés, la manière dont l'ensemble se cale dans la pente naturelle du terrain pour émerger sans écraser, forment la résultante harmonique d'un immense travail de calcul et de dessin.

Rien ne peut être gratuit ici, et c'est sans doute ce qui accentue le caractère joyeux d'un projet qui n'a pas à s'expliquer pour convaincre. Mais ces bonheurs d'écriture obéissent à une morale de l'architecture qui pourrait être contenue dans cette règle de conduite énoncée par Henri Gaudin : « *Il ne suffit pas qu'une structure tienne. Encore faut-il qu'elle ait l'air de tenir.* »

Michèle Champenois

★ « **Architectures [4/5] : Charléty, un stade de notre temps », Arte, jeudi 10 octobre, à 20 heures.**

Le voile noir

par Agathe Logeart

TF1 ET FRANCE 2 ont dépêché deux envoyées spéciales en Afghanistan. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que la télévision confie à des femmes le soin de rendre compte de conflits internationaux. Ce fut particulièrement éclatant au moment de la guerre du Golfe. Depuis, on s'est habitué à voir les femmes journalistes sur le terrain, alors que leurs confrères hommes se livraient dans le même temps à des analyses savantes, bien au chaud, sur les plateaux de télévision. Même si le reportage de guerre n'est pas, loin s'en faut, devenu exclusivement unisexe, la tendance s'est enracinée.

On en déduira ce que l'on veut : au choix, que le féminisme a conquis là l'un des derniers bastions du machisme. Ou que, dévalorisé au profit du journalisme assis, de celui qui préfère se montrer et grimper les postes hiérarchiques, le genre n'a été colonisé par les femmes que parce qu'il avait du mal à trouver preneur. Ces dernières années, on les a vues partout, ces jeunes femmes, en Bosnie, en Somalie, au Rwanda, au Proche-Orient... Comme on pouvait s'y attendre, les voilà donc à Kaboul, aux côtés des talibans.

Les « *étudiants en religion* » poursuivent leur conquête du pays. Après les principales villes d'Afghanistan, ils se sont lancés à l'assaut du Panshir, cette vallée réputée inexpugnable où résistent encore les troupes du légendaire commandant Massoud. Ne *s'agirait-il d'une guerre*, on contemplerait avec ravissement les images que l'on nous montre.

Ces lignes de crête qui se découpent sur un ciel pur. Ces rivières vertes qui déchirent la pierre. Ces silhouettes de combattants au regard fier. Ces champs qui ont résisté à la guerre et dont il est temps de récolter le grain. Ces enfants aux grands yeux noirs qui trottent au milieu des étals de légumes. Ces charettes tirées par des ânes dans la lumière froide du petit matin. De l'Afghanistan de ces dernières années, on se rappelait surtout le choc des bombes, les maisons en ruines, les habitants terrés dans des abris de fortune.

Dans les villes, les bombes se sont tues. Mais la loi islamique, la plus intégriste des lois islamiques, a remplacé la guerre. On nous dit l'obligation faite aux hommes de porter la barbe ; et la télévision, la presse, les jeux interdits. Les femmes, les filles bannies des bureaux, des écoles. On nous dit l'interdiction faite aux femmes de sortir sans être accompagnées d'un homme de leur famille. On nous les raconte battues si elles ne portent pas ce voile qui les recouvre comme une housse, noire, pistache, bleue ou jaune d'or, de la tête aux pieds et leur cache même le visage. On en arrive à la conclusion du sujet : retour sur les journalistes, dont on n'avait jusque-là entendu que la voix. Marine Jacquemin et Dorothée Olliéric, nos baroudeuses des quatre coins du monde, elles aussi portent le long voile, noir. On pourrait croire à une exhibition. Mais cette image-là, par ce *qu'elle dit en raccourci, vaut bien* le plus indigné des commentaires.

JEUDI 10 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le sourire du cobra.
15.30 Hôtel. Série. L'emprise du passé.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.00 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Le groupi.
18.10 Le Rebelle. Série. Evasions.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES BŒUF-CAROTTES
Série. Sonia, de Peter Kassovitz, avec Jean Rochefort, Philippe Caroit (110 min). 762294
Une jeune infirmière devient la proie d'un proxénète et de deux flics ripoux qui l'arrêtent pour racolage...

[illegible]

FAMILLE JE VOUS AIME
Magazine Invitée : Jeane Manson. Souvenir d'enfance d'Enrique Iglesias ; La vie quotidienne d'un enfant diabétique ; Quand l'enfant disparaît ou comment faire le deuil d'un enfant au sein d'une famille... (100 min). 9435720
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Michel Godde, PDG d'Astra-Calvé.
0.40 Unis pour vaincre. Le point sur « Je te donne mon cœur ».
1.40 Journal, Météo.

1.55 et 3.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.20 et 3.20, 4.25 TF 1 nuit. 2.30 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.35 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.45 Derrick. Choc. Série.
14.50 Le Renard. Le mensonge. Série.
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.10 La Chance aux chansons. Folklores de France.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Bonne nuit, les petits. Je m'imite ou je m'imite pas ?
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Charles Aznavour, Mireille Dumas.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. Spécial Corse (130 min). 9127590
Un unique reportage sur la violence en Corse, réalisé par cinq équipes de reporters, envoyés spéciaux dans l'île.
23.05 Expression directe. UNSA.

23.10

PAROLE DE FLIC ■
Film de José Pinheiro avec Alain Delon (1985, 98 min). 9616403
Thème de la justice individuelle et de l'autodéfense.
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Le retour du surnaturel, pourquoi ? Invités : Isidore Froc (*Les Exorcistes*) ; George Minois (*Histoire de l'avenir, des prophètes à la prospective*) ; Raphaël Confiant (*La Vierge du grand retour*) ; Marek Halter (*Le Messie*, 70 min). 1506508

2.50 Eurocops. Etoiles filantes. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 5.00 Aux marches du Palais. Dominici.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 Un jour, une fête.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.05 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Un chien des Flandres.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Enterrement à Sabres*, de Bernard Manciet.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE PACHA
Film de Georges Lautner (1967, 90 min). 229519
Pour venger son ami, inspecteur compromis par des truands, un commissaire divisionnaire franchit les limites de la légalité.
22.15 Journal, Météo.

22.50

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire. Merci Kodak ; Effets de Manchette ; Polac plus ; Une histoire ; Prière d'insérer. Avec Jacques Sassier et John Minihan, photographes ; Michel Tournier et Michel Houellebecq, écrivains ; Brice Matthieussent, traducteur (50 min). 5375768
Après avoir été régionale et bimensuelle, l'émission devient nationale et hebdomadaire.

23.40 Espace francophone. Ecrans francophones (n° 14). 0.05 Capitaine Furillo. La vie est bien difficile. Série. 0.55 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.30 Signes de vies. 12.55 Image et science. 13.00 Chasseurs de trésors. La ruée vers l'or du mont Diwata [2/2]. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 L'Héritage de l'Atlantide. 15.00 Nés pour tuer. Esprits violents [2/2]. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. Les poissons. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. Vatican II. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [24/52] Fingers, de Philippe Landrot, d'après *Morris et Goscinny (30 min).* 7855
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. BD business (30 min). 6128
20.00 Architectures. Documentaire [4/5]. Charléty, un stade de notre temps, d'Olivier Horn (30 min). 3039
● Lire ci-dessus.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! LES FONCTIONNAIRES SONT-ILS DES INDISPENSABLES ?
proposée et présentée par Daniel Leconte.
20.46 ▶ Austerlitz... Tout le monde descend ! Documentaire de Cathy Dory-Mespoulede (49 min). 105582039
21.35 et 23.05 Débat. Enregistré en direct au Centre Georges-Pompidou. Avec Marc Blondel, François de Closets, Michel Boyon, Jean-Noël Jeanneney, Elmar Brok, John Stevens, Klaus Windeck.
22.15 *Que la reine sauve la BBC.* Documentaire de Daniel Leconte et Fabrice Gardel (50 min). 9356942
23.55 ▶ Les Alsaciens : 125 ans et 107 jours. Documentaire de Jean-Marie Boehm (25 min). *Les à-côtés du tournage de la fiction* Les Alsaciens ou les deux Mathilde, *de Michel Favart, diffusé les vendredis 11 et 18 et les samedis 12 et 19 octobre.* 9721590
0.20 L'Absence. Film franco-germano-espagnol de Peter Handke avec Jeanne Moreau, Alex Descas (1992, 95 min). 8278256
Adaptation du livre de Peter Handke par lui-même.

2.05 Lutter pour vivre. Documentaire de Robert Young (rediff., 55 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [2/2] La grande classe.
13.25 Mariage au noir. Téléfilm de James Goldstone (90 min). 2345519
15.15 Drôles de dames. Ces dames prennent la route. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.00 et 2.25 Faites comme chez vous. Gilbert Montagné.
18.00 Space 2063. Série. La face cachée du Soleil.
18.50 Highlander. Série. Education criminelle.
19.45 et 1.15 Mode 6. Christian Lacroix.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine.

20.50

DIABOLO MENTHE ■
Film de Diane Kurys avec Eléonore Klarwein (1977, 95 min). 460233
En 1963, la vie quotidienne, au lycée, d'une adolescente et de sa jeune sœur, dont les parents sont divorcés.

22.45

LE BLOB ■
Film de Chuck Russell avec Kevin Dillon (1988, 95 min). 3994590
Une substance gélatineuse en provenance de l'espace s'abat près d'une petite ville américaine dans laquelle elle s'introduit par les égouts. Les effets spéciaux sont renouvelés, et il y a de l'humour. Interdit aux moins de douze ans.
0.25 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre 23. Série. *Dernier chapitre.*
1.20 Best of Trash. Musique.

3.15 Jazz 6. Magazine. 4.20 Hot Forme. Magazine. 4.45 Top models, oh là là ! Documentaire (45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Le Plus Bel Age ■ Film de Didier Haudepin (1995, 81 min). 7884788
14.55 L'Hebdo de Michel Field.
15.55 Avec ou sans hommes ■ Film de Herbert Ross (1995, 112 min). 6430671
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

COUPS DE FEU SUR BROADWAY ■ ■
Film de Woody Allen avec D. Wiest (1994, 99 min). 650519
New York, années 20. Un auteur est obligé, pour que sa pièce soit montée, d'accepter le financement d'un gangster.
22.10 Flash d'information.

22.15

▶ DON'T DRINK THE WATER
Téléfilm de Woody Allen, avec Woody Allen, Mayim Bialik (1994, v.o., 89 min). 7010836
Téléfilm de Woody Allen réalisé d'après sa pièce jouée pour la première fois en 1966 à Broadway.
23.45 Mi-fugue *mi-raisin* ■ Film de Fernando Colomo avec Pere Ponce (1994, v.o., 98 min). 6718687
1.25 La Nuit des masques ■ ■ Film de John Carpenter avec Jamie Lee Curtis (1978, 90 min). 1713904
2.55 Surprises (5 min.).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Henri Tomasi, 1901-1971. Le voyageur immobile (4).
20.30 Lieux de mémoire. L'Alsace au cœur de la France (1).
21.30 *Fiction.* Avignon 96. Didier Sandre lit A la recherche de la Berma, de Marcel Proust.
22.40 Nuits magnétiques. Sur un air d'opéra (3).
0.05 Du jour au lendemain. Christine Lapostolle (Les Bruits du monde). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 29 et 30 mars 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture *(rediff.). Autour d'Elias* Canetti (3) ; 1.29, Philippe Moreau à propos de Vie d'Adrien. Vie d'Heliogabale ; 1.57, Entretiens avec *Léopold* Sedar Senghor (3) ; 2.58, Les jésuites de la Renaissance ; 4.29, Alain Buisine (Les Ciels de Tiepolo) ; 5.08, A la découverte de Witold Gombrowicz ; 5.57, Etre Basque ou la chronique du pays des Aldudes.

France-Musique

19.05 Soliste. Gil Shaham, violon. Œuvres de Saint-Saëns, Wieniawski.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Donné en direct de Lyon, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Kurt Sanderling : Concerto pour violoncelle et orchestre op. 104, de Dvorák ; Symphonie n° 4, de Brahms, Michael Sanderling, violoncelle.
22.30 Musique pluriel. Symphonie n° 7 Ange de lumière (1er mouvement), de Rautavaara, par l'Orchestre philharmonique d'Helsinki, dir. Leif Segerstam.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Mahler, Mozart, Haydn, Brahms.
0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Gavin Bryars. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Stephen Kovacevich. Danses allemandes, de Schubert, Concerto n° 2, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Sawallisch ; Trio K. 498, de Mozart, Brymer, clarinette, Ireland, alto ; Sonate n° 30, de Beethoven ; Concerto pour piano n° 1, de Bartók, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Davis.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Roman, Tartini, Stanley, Bach, Couperin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Mors aux dents ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1979, 105 min) 71810720
21.45 Correspondance.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.40 Ça se discute (France 2 du 2/10/96)
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.35 Trinidad, prix Nobel de carnaval.
0.00 La Légende des bateaux volants. [2/6] (115 min).

Planète

19.30 Paroles peintes.
20.00 Au gré du temps.
20.35 ▶ Gospel.
22.05 Sofia-Berlin : La Voie vers l'Europe.
23.00 Jamais sans ma Barbie.

Paris Première

20.00 et 0.50 Paris modes prêt-à-porter.
21.00 *Picnic* ■ Film de Joshua Logan (1955, v.o., 108 min) 94281294
22.55 Le J.T.S.
23.25 Le Concert d'été du philharmonique de Berlin. *Enregistré au Waldbühne de Berlin en 1992 (105 min).* 24742818

France Supervision

20.30 Surcouf, le tigre des sept mers. Film de Sergio Bergonzelli (1966, 90 min) 81842836
22.00 La Patrouille des sables ■ ■ Film de René Chanas (1954, 100 min) 38716519

Ciné Cinéfil

20.05 Une journée de plaisir ■ ■ *Film muet* de Charles Chaplin (1919, N., 25 min) 5182923
20.30 Rendez-moi ma femme ■ Film de Harmon Jones (1951, N., v.o., 75 min) 68584381
21.45 Le Père Goriot ■ Film de Robert Vernay (1944, N., 95 min) 88452923
23.20 Le Club. Invité : Jean-Jacques Tacchella.

Ciné Cinémas

20.30 Guérillas ■ Film de Fritz Lang (1950, v.o., 100 min) 4591120
22.10 Le Pas suspendu de la cigogne ■ ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1991, v.o., 115 min) 39802478
0.05 Festival de Deauville 96.
0.30 La Vie et rien d'autre ■ Film de Bertrand Tavernier (1989, 135 min) 98153817

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. La selle d'argent.
20.45 Les Anges de la ville. Harcèlement.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. L'usine Castel.
22.30 Colonel March. Le caniche aux diamants.
23.00 Flash. Le saut dans le temps.
23.50 Quincy. Complice de meurtre.
1.30 Les Anges de la nuit. Echec au marquis. (60 min).

Canal Jimmy

20.35 My Beautiful Laundrette ■ ■ Film de Stephen Frears (1985, 95 min) 39521774
22.10 Blade Runner ■ ■ ■ Film de Ridley Scott (1982, v.o., 115 min) 94209720

Eurosport

19.30 Basket-ball. En direct. Euroligue (4e journée, groupe A) : CSP Limoges - Ülker SC Istanbul (Tur, 120 min). 520478
21.30 Sumo.
22.00 Football.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Le Grand Pardon. Film d'Alexandre Arcady (1981, 140 min). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant. *Policier.*
22.50 La Reine de la nuit. Film de Arturo Ripstein (1993, 115 min). Avec Patricia Reyes Spindola. *Drame.*

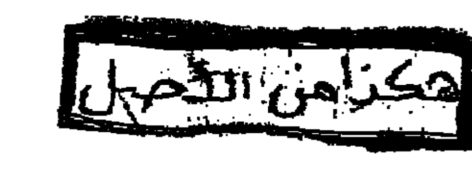
RTL 9

20.30 Le Grand Sam. Film de Henry Hathaway (1960, 120 min). Avec John Wayne. *Western.*
0.10 C'est pas moi, c'est l'autre. Film de Jean Boyer (1962, N., 90 min). Avec Fernand Raynaud. *Comédie.*

TMC

20.35 L'Eté des roses blanches. Film anglo-yougoslave de Rajko Grlic (1989, 105 min). Avec Tom Conti. *Comédie dramatique.* 22.20 Boléro.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
JEUDI 10 OCTOBRE 1996

François Léotard demande au gouvernement de réduire le taux « normal » de la TVA en 1997

L'UDF souhaite obtenir une diminution des dépenses de fonctionnement de l'Etat

« VOUS AVEZ notre confiance, mais vous devez nous accorder la vôtre », avait dit en substance Gilles de Robien, président des députés UDF, à Alain Juppé, le 2 octobre, lors de l'engagement de responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale. Dès mardi 8 octobre, les députés UDF ont entrepris de vérifier s'ils avaient été entendus par le premier ministre. Lors de leur réunion hebdomadaire, ils ont décidé de déposer quelques amendements significatifs au projet de loi de finances pour 1997, qui sera examiné en séance publique à partir du 15 octobre.

M. de Robien a pris soin de préciser qu'il ne s'agit pas *« d'amendements de combat »* contre le gouvernement, mais *« d'amendements d'appel à la discussion et à la concertation »* avec l'exécutif. Cependant, François Léotard, président de la confédération libérale et centriste, a lui-même cosigné avec Jean-Pierre Thomas, porte-parole des commissaires UDF aux finances, un premier amendement prévoyant de commencer à baisser de 20,6 % à 20 % le taux de TVA dès le mois de décembre 1997. L'UDF entend que cette première baisse, essentiellement symbolique pour le budget de 1997, soit accompagnée *« d'un échéancier de cinq ans pour revenir au taux de 18,6 % »*, a précisé M. de Robien. Le groupe défendra, en outre, un amendement supprimant la hausse de la taxe sur les produits pétroliers (TIPP).

La commission, qui a commencé mardi à examiner le volet « recettes » du projet de budget et les 230 amendements déposés, a permis de tester ce nouvel activisme des députés UDF. Coté RPR, l'absence de Nicolas Sarkozy a été remarquée, tranchant avec l'assiduité des balladuriens en 1995. Tout en rappelant qu'on ne peut qu'approuver les trois orientations du gouvernement – la baisse des dépenses, celle des déficits et les allègements d'impôts –, Pierre Méhaignerie (UDF-FD) estime que les économies budgétaires doivent être opérées surtout sur les dépenses de fonctionnement de l'Etat et non sur les dépenses d'investissement.

Ces déclarations liminaires effectuées, dans un souci d'améliorer *« la lisibilité de la réforme fiscale »*, les députés UDF sont parvenus à faire adopter, par la commission des finances, dès mardi soir plusieurs de leurs amendements. Ainsi en est-il de celui présenté par M. Thomas visant à supprimer l'avantage fiscal dont bénéficient les soucripteurs de Sofica (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel). Pour M. Thomas, la suppression de cette « niche », qui permet de déduire de son revenu 25 % des investissements effectués dans ces sociétés, répond à *« un souci d'équité »*, cette disposition ne profitant qu'à de très hauts revenus.

POSSIBLE CONTROVERSE

Le régime fiscal des Sofica a trouvé toutefois ses défenseurs en la personne de Laurent Dominati (UDF, Paris) et d'Yves Rousset-Rouard (UDF, Vaucluse). A été retenu un amendement déposé par M. Méhaignerie et plusieurs députés de son groupe excluant des avantages fiscaux introduits par la loi Pons les investissements dans le tourisme et les navires de plaisance. Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne) a fait adopter un amendement supprimant l'allocation de logement social (ALS) pour les étudiants rattachés au foyer fiscal des parents.

De son côté, le rapporteur général Philippe Auberger (RPR) a fait adopter une disposition qui porte de 5 % à 6 % le taux de réduction du premier acompte provisionnel payable en février 1997. M. Auberger se montre, cette année, peu critique à l'encontre du projet de loi de finances. Il relève quelques imperfections de détail, concernant notamment les crédits de l'aménagement du territoire ou encore du logement. En revanche, le rapport qu'il va publier risque d'alimenter la controverse sur certaines failles de ce projet de budget.

D'abord, le gouvernement a peut-être dit un peu vite que les dépenses vont stagner en francs courants en 1997. Si l'effort d'économies est réel, la commission des finances a établi que la progression des dépenses devrait atteindre 0,81 %, contre 0,06 % affiché par le gouvernement. Selon un autre mode de calcul, la hausse pourrait même atteindre 1,38 %. Le rapport dresse, aussi, un bilan global des hausses et des baisses fiscales engagées depuis l'élection présidentielle.

Selon la commission, les prélèvements fiscaux et sociaux ont ainsi été majorés de 116,5 milliards de francs depuis le printemps 1995. L'allègement des charges des entreprises a par ailleurs porté sur 53,5 milliards de francs. Le solde net de ces mesures fait donc apparaître une majoration de 63,2 milliards de francs, tandis que le projet de budget pour 1997 prévoit 31,6 milliards de francs d'allègements. L'UDF pourra en tirer argument pour demander davantage de baisses fiscales.

Laurent Mauduit et Caroline Monnot

M. Péricard s'indigne des pressions de certains journalistes

LA SUPPRESSION de l'abattement fiscal de 30 % pour les journalistes va-t-elle occuper l'essentiel de la discussion sur le projet de loi de finances pour 1997 ? Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, a dénoncé, mardi 8 octobre, les pressions exercées par certains journalistes sur les parlementaires.

M. Péricard, lui-même ancien journaliste, vise ceux qui ont annoncé leur intention de boycotter, dans leurs articles et comptes rendus d'information, les députés et sénateurs qui voteraient la suppression de l'abattement. *« C'est une atteinte à la Constitution, qui interdit d'exercer des pressions sur les parlementaires »*, a affirmé le député des Yvelines, en précisant qu'il possède *« la liste »* de ces journalistes et que *« des poursuites judiciaires pourraient être engagées »*. Lors de la conférence des présidents, M. Péricard a saisi le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, pour que celui-ci use de son autorité afin de mettre un terme aux pressions.

Les syndicats de journalistes ont aussitôt réagi aux propos du président du groupe RPR. Au *Provençal*, cinquante-sept journalistes ont adressé une lettre à M. Péricard pour qu'il ajoute leurs noms à sa *« liste des journalistes à poursuivre »*. Pour sa part, Gilles de Robien, président du groupe UDF, s'est dit prêt à discuter des problèmes posés par la suppression de l'abattement fiscal, mais *« pas avec un pistolet sur la tempe »*.

Alors que le débat n'est pas encore tranché au sein du groupe UDF, M. de Robien juge envisageable, à titre personnel, de faire en sorte qu'il n'y ait *« pas d'augmentation d'impôt »* pour les journalistes, en 1997, *« à revenus constants et à situation familiale équivalente »*. Il est également favorable à ce que, dans le cadre de la politique de baisse des charges sociales, priorité soit donnée aux entreprises de presse.

Dior, en attendant John Galliano

« PARIS est la capitale physique de la mode. Mais il n'y a pas de relève. La France doit se réveiller », a déclaré Gianfranco Ferré, à l'issue de son dernier défilé de prêt-à-porter Christian Dior, présenté mardi 8 octobre au Carrousel du Louvre. Gianfranco Ferré, qui affirme ne pas savoir le nom de celui qui lui succédera, lui conseille *« d'appartenir totalement à la maison »*.

C'est le 15 octobre que François Beaufumé, président de Dior, annoncera officiellement le nom du successeur de Gianfranco Ferré. *« C'est John Galliano »*, assure le président d'une autre maison de couture, tandis que dans le *Herald Tribune* du 8 octobre, Suzy Menkes confirme l'arrivée du créateur anglais de trente-sept ans, directeur artistique de Givenchy depuis 1995. Une manière de mettre fin à toutes les rumeurs estivales, qui citaient Jean-Paul Gaultier, Vivienne Westwood et Marc Jacobs. Ce dernier serait aujourd'hui amené à créer la nouvelle ligne de prêt-à-porter de Louis Vuitton.

Impériale, la maison Dior se refuse à toute déclaration avant le 15 octobre. Depuis la mort de Christian Dior, en 1957, seulement dix ans après la création de sa maison, le nouveau directeur artistique sera le quatrième à succéder à Christian Dior, après Yves Saint Laurent (1957-1960), Marc Bohan (1960-1987) et Gianfranco Ferré (1989-1996). Pour le couturier italien, huit ans de collaboration avec la maison Dior s'achèvent, au sein du puissant empire LVMH (Louis Vuitton-Moët-Hennessy), numéro un du luxe dans le monde.

« Aujourd'hui, je suis ému », a-t-il déclaré. Il se consacrera désormais exclusivement à la société qui porte son nom. Cet empire à l'italienne – sept griffes, un parfum – a réalisé, en 1995, un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs. L'homme a été plus applaudi que ses modèles, défilant, une fois n'est pas coutume, sur fond de panneau à médaillon. *« J'ai découvert un monde de finesses et de symboles que j'ai intégrés dans mon langage. Je les ai façonnés en art de vivre et j'en ai fait les repères de « mon » style Dior. Naturellement, je veux leur rendre un bel hommage en leur dédiant cette collection. »*

Devant les yeux éblouis de la chanteuse et animatrice Karen Cheryl, la collection qu'il a présentée en forme d'autorétrospective, plus proche de Miami que de la Riviera, a décliné, selon lui, *« les thèmes du style Dior »* : la marinière, le bustier-guêpière, la rayure tennis, le chemisier blanc, le gris, la lingerie couture, la plage en noir et blanc, le pastel des fleurs, dont Dior disait qu'après les femmes *« elles sont le plus beau cadeau que Dieu ait fait au monde »*.

Gianfranco Ferré laisse sa marque en signant des chemisiers d'organdi qu'il affectionne, surpiqués comme les fameux sacs Lady Dior à l'effigie du motif cannage, inspiré par les chaises dorées de style néo-Louis XVI. Entre deux sacs matelassés, on a vu passer des petits tailleurs de soie et des robes Directoire, lancés sans doute comme des signes de bienvenue à John Galliano, qui présente à Paris son propre défilé de printemps-été 97, le 9 octobre, et le prêt-à-porter Givenchy, le 13 octobre.

Laurence Benaïm

La France affecte le « Clemenceau » à une force méditerranéenne

LA FRANCE a décidé d'affecter à la force maritime européenne (Euromarfor) son porte-avions *Clemenceau* et un sous-marin nucléaire d'attaque. Depuis le début du mois d'octobre, cette escadre d'une vingtaine de navires, à laquelle participent l'Espagne, l'Italie et le Portugal, est placée sous l'autorité du vice-amiral d'escadre Philippe Durteste, commandant la zone maritime Méditerranée et préfet maritime à Toulon. Le Portugal est membre associé de cette force, dont la mise sur pied a été décidée en mai 1995, à Lisbonne, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères et de la défense des quatre pays.

C'est en 1993 que l'Italie a proposé à ses partenaires européens de créer une force aéromaritime et une force terrestre d'intervention qui seraient préplanifiées et oeuvreraient, de façon autonome, pour le compte de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Cette force a été baptisée Euromarfor. Depuis, les états-majors ont déterminé les divers modes d'emploi, y compris les rapports avec l'OTAN, et, en avril-mai 1996, ils ont organisé un premier exercice, avec une vingtaine de bâtiments. Les missions attribuées à l'Euromarfor correspondent aux objectifs formulés par l'UEO dans la *« déclaration de Petersberg »*, en application des principes arrêtés à Maastricht. Il s'agit de missions humanitaires (comme l'évacuation, d'urgence, de ressortissants européens menacés à l'étranger), de missions de maintien ou de rétablissement de la paix, mais aussi d'actions de combat en cas de crise.

SOUS PAVILLON DE L'UEO

Accessoirement, cette force navale quadripartite en Europe, qui naviguera sous le pavillon de l'UEO, est susceptible de recueillir des renseignements et elle est en mesure d'intervenir pour le contrôle du trafic commercial. Elle agira en Méditerranée, mais, de source militaire française, on indique que son champ d'action ne sera pas limité à ce seul théâtre.

Pour les six prochains mois, la France vient notamment d'affecter à l'Euromarfor, depuis leur base de Toulon, son porte-avions *Clemenceau* et un sous-marin nucléaire d'attaque (lance-torpilles et lance-missiles SM. 39 Exocet à changement de milieu) sur les six qu'elle entretient en Méditerranée. Elle aligne également trois frégates, un transport de chalands de débarquement (TCD), un chasseur de mines et un ravitailleur. L'Italie a mobilisé six navires ; l'Espagne six aussi, dont un sous-marin à propulsion diesel/électrique, et le Portugal une frégate. L'ensemble de cette force, dite de réaction préstructurée, sera tenue à un niveau d'alerte quasi permanent et réactivée selon les besoins.

Jacques Isnard

La presse qui tache

par Pierre Georges

PRESSE du trou de la serrure, journalisme qui tache ceux qui le pratiquent et salit ceux qui le lisent. Ainsi donc, *The Sun*, organe de caniveau, vient-il de se faire prendre en flagrant délit de voyeurisme. Un peu comme ces maniaques que la police interpelle régulièrement quand ils usent d'un miroir pour regarder sous les jupes des dames.

Le quotidien populaire anglais avait flairé une bonne piste. Du bon, du chaud, du *hard*. Pensez ! Les ébats amoureux de la princesse Diana et du capitaine de cavalerie en vidéocassette. Tout un programme à forte charge héroïque, érotique. De quoi fouetter le sang, les sens et, accessoirement, les ventes.

Tout avait été vérifié. C'était bien elle et c'était bien lui. *L'Amant de Lady Di* pour D.H. Lawrence du pauvre, une vraie littérature d'alcôve. C'était elle et c'était lui, elle chevauchant lui ou l'inverse. La preuve : la vidéo et les photos qu'en tira *The Sun*. Bingo ! Mieux ou pis que du Ducruet et Miss Belgique Seins nus. Mieux que tout. Un fantasme national enfin assouvi pour trois sous six pence.

Et puis, catastrophe ! Ce n'était ni elle ni lui. Mais une mystification, des sosies dans un jeu de rôle pour attrape-mouches à sexe. Des faussaires ayant inventé les amours de Lady Di et du cavalier, comme d'autres les *Carnets secrets* d'Adolf Hitler.

The Sun – toute honte bue, ce qui ne doit pas lui être une bien grande épreuve – a admis son erreur. Il a confessé s'être fait *« rouler par des imposteurs rusés »*. Il s'est confondu en excuses auprès de la princesse et de James Hewitt. Et Stuart Higgings, son rédacteur et voyeur en chef, a déclaré bravement qu'il *« assumait l'entière responsabilité de cette erreur »* et qu'il allait *« s'excuser par écrit [...] pour tous les préjudices causés »*.

Des excuses en chasse d'eau. Comme si les mots de contrition avaient vertu à javelliser les écuries. Tout cela est indigne, profondément indigne, et beaucoup plus grave que l'anecdote ou le dérapage. Sans doute les victimes se retourneront-elles contre *The Sun* pour lui demander raison de cette vilenie dans le seul langage que puisse comprendre cet organe de presse : celui du portefeuille. Cela ne changera pas grand-chose au fond. La Grande-Bretagne a un problème avec sa presse, avec cette presse-là, scandaleuse, vulgaire, xénophobe, faisant son miel ou son beurre de tout ce qui avilit l'homme-lecteur. L'imposture, la vraie, est là, qui commence dans le guet des alcôves et s'achève dans l'atteinte permanente aux libertés et aux droits. Une imposture qui débute dans la licence et se termine sous forme de fascisme, fût-il en culotte rose.

Toujours plus fort. Toujours plus tordu. Toujours plus bas. On aurait tort de prendre cela pour négligeable. Comme on aurait tort, en France, de tenir pour anodins ces livres faits d'accusations sans preuves, de complots sans témoins, de meurtres par suicide, d'informations tronquées ou orientées, d'écoutes téléphoniques tordues, dérobées, caviardées, interprétées. Ces livres, en tête de toutes les ventes, qui sont à l'édition ce que *The Sun* est à la presse : pourris. Ces livres, en un mot, qui tachent eux aussi à la lecture.

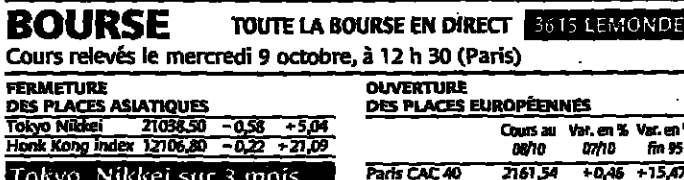
Le Nobel de physique revient à trois spécialistes des basses températures

LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE a été attribué, mercredi 9 octobre, aux Américains David M. Lee, Douglas D. Osheroff et Robert C. Richardson, pour leur découverte, en 1972, du phénomène de superfluidité (écoulement sans frottement) dans une forme rare de l'hélium, l'hélium-3. Ces travaux constituent, selon les académiciens suédois, *« un triomphe pour la physique des basses températures »*.

■ **RAPPORT : la Chambre régionale des comptes d'Ile de France** vient de rendre son rapport sur les comptes du département de Paris entre 1987 et 1993. Après avoir noté la forte hausse des dépenses d'aide sociale depuis 1991, la baisse des recettes issues des droits de mutation, les magistrats constatent que le département *« a, en conséquence, contracté, sur les exercices 1992 à 1994, sept emprunts d'un montant total de 1,211 milliard de francs »*. Ce rapport aborde également la passation des marchés. Les magistrats ont retenu quatre opérations dans des établissements scolaires. Selon eux, les restructurations et les extensions des lycées Charlemagne et Henri IV n'ont fait *« l'objet d'aucune publicité, d'aucune mise en compétition et ont été conclues sans l'avis de la commission d'appel d'offres »*. Enfin, les magistrats de la chambre régionale constatent que *« la collectivité ne dispose d'aucun état de ses biens, meubles et immeubles »*.

Deuxième sélection pour les Fémina

LA DEUXIÈME SÉLECTION des prix Femina, qui seront décernés le 4 novembre, a été rendue publique. Dix romans français sont en lice : *Bambous*, de Jean-Marc Aubert (Fayard), *Week-end de chasse à la mère*, de Geneviève Brisac (L'Olivier), *Aimer*, de René de Ceccatty (Gallimard), *La Verrière*, de Régine Detambel (Gallimard), *Mademoiselle Chambon*, d'Eric Holder (Flammarion), *Instruments des ténèbres*, de Nancy Huston (Actes sud), *L'Enfant perdu*, Cédric Morgan (Phébus), *La Province éternelle*, de Jean-Pierre Ostende (L'Arpenteur), *Le Chasseur zéro*, de Pascale Roze (Albin Michel), *La Métamorphose du père*, de Joël Schmidt (Le Rocher). Neuf romans concourent pour le prix Femina étranger : *Dans les coulisses du Musée*, de Kate Atkinson (Fallois), *Corps et âme*, de Frank Conroy (Gallimard), *Tout pour plaire*, de Carmen Covito (Grasset), *Amore*, d'Andrea De Carlo (Grasset), *Demain dans la bataille pense à moi*, de Javier Marias (Rivages), *Sonietchka*, de Ludmila Oulitskaia (Gallimard), *A contrevie*, d'Augusto Roa Bastos (Seuil), *Au-delà des illusions*, de Duong Thu Huong (Picquier), *De si bonnes amies*, de Joanna Trollope (Calmann-Lévy).

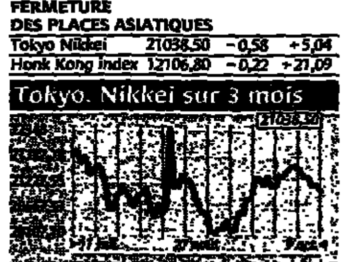


Cours relevés le mercredi 9 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21038,50	−0,58	+5,04
Honk Kong index	12106,80	−0,22	+21,09

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

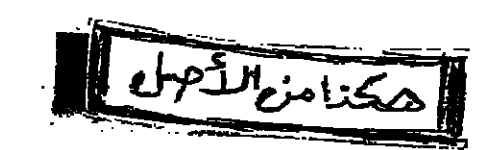


OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/10	Var. en % 07/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2161,54	+0,46	+15,47
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1807,08	+0,29	+18,12
Milan MIB 30	1070	−0,37	+14,93
Francfort Dax 30	2689,98	−0,47	+19,34
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1476,59	+0,36	+1,30
Madrid Ibex 35	372,75	+0,13	+16,45
Amsterdam CBS	402,50	+0,83	+25,19

Tirage du *Monde* daté 9 octobre 1996 : 487 056 exemplaires





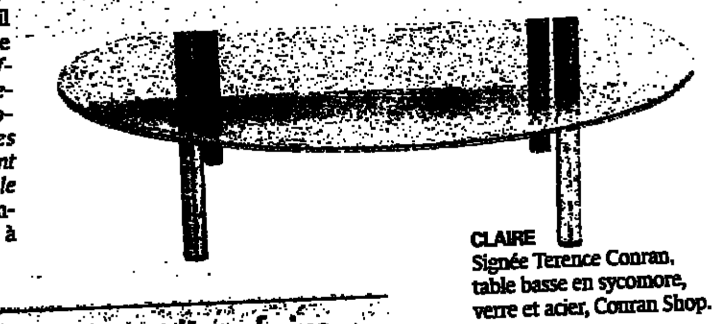
la mode en capitales

En glorifiant la mode comme une idole, les années 80 l'ont peut-être rendue intouchable. Avec la crise économique, les certitudes se sont écroulées, les caprices sont devenus des exigences, et le mouvement une urgence. En s'épurant, la silhouette s'est libérée des détails pour se construire d'une manière rigoureuse autour d'un corps souple, nomade, mixte. Le savoir-faire industriel s'est plié à ses désirs et tout a évolué avec lui, pour lui : le mobilier, les cosmétiques, les textiles, les styles, élargissant l'horizon des possibles. *« Les temps changent. Dessiner un vêtement, c'est comme construire une maison, ou concevoir une voiture. Sans la technologie, il ne peut y avoir de design »*, affirme Issey Miyake. *« Mais l'industrie seule ne suffit pas... »* Quelque chose est mort, et quelque chose est en train de naître : une sensibilité moderne, capable de tirer le meilleur de l'innovation et de la mémoire, de mettre en formes et en couleurs le passage du prochain siècle.

Entre le puritain-utilitariste, sans âme, et la surenchère décorative, les créateurs contemporains explorent de nouvelles voies, au plus près de l'homme. C'est de la dimension affective, sensible, dont il est question, dans la mode comme dans l'habitat : *« Les goûts s'affinent, s'individualisent. En contrepoint à l'accélération technologique, les gens veulent des matériaux qui vieilliront bien, seront encore plus beaux, patinés par le temps »*, dit Terence Conran, fondateur d'Habitat et aujourd'hui à la tête des Conran Shops. A l'heure où défile le prêt-à-porter de l'été 97 à Paris, au Carrousel du Louvre, *Le Monde* présente, outre les tendances de l'hiver 1996-1997 (« Futur 70 », « Techno Zen », « Confort Racines »), cinq portraits de capitales de la mode : Paris, Londres, Milan, Tokyo, New York, où les influences se télescopent. Le but est de regarder, d'écouter, d'essayer de donner à voir l'époque telle que la révèlent la mode, les parfums, les objets. Ensemble, ils reflètent une nouvelle manière de vivre, qui est peut-être, comme à la veille d'une renaissance, la recherche d'un nouvel idéal de beauté et d'harmonie, à l'appel de tous les sens.

Laurence Benaïm

RADIEUSE
La première œuvre d'art lavable en machine. Robe-tableau Pleats Please, d'Issey Miyake, à partir d'une photographie de Yasumasa Morimura, d'après *La Source*, d'Ingres (1856).

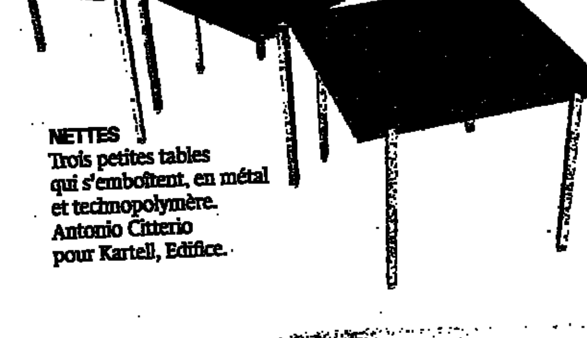


CLAIRE
Signée Terence Conran, table basse en sycomore, verre et acier, Conran Shop.

> « L'important, ce n'est pas d'en faire moins, mais de faire mieux. La simplicité d'aujourd'hui exige qualité et humour. Sinon, elle reste banale »
> *Terence Conran*



EXTRA-PLAT
Sac en veau lisse et brillant cerné de métal or, Gucci.



NETTES
Trois petites tables qui s'emboîtent, en métal et technopolymère. Antonio Citterio pour Kartell, Edifice.

EN FLEURS
Coupes à fruits, Emmanuel Babled, Idée, Tokyo.





POÉTIQUES
Bols en porcelaine (dont l'un avec platine à l'extérieur) aux formes non géométriques des Tsé-Tsé, Sentou Galerie.

TENDANCE

futur 70

Sous forme de flash-back, c'est un optimisme que la décoration et la mode revendiquent, comme pour retrouver l'âge d'or de la consommation qui précéda le choc pétrolier. Le temps d'un clin d'œil, le futur retrouve l'année 1969, érotique, androgyne, libérée, ses tissus synthétiques infroissables assortis aux tapis-moquettes de l'époque. A l'heure de l'*easy-listening*, et de la génération bi, les meubles bas, les vêtements et les objets prennent des couleurs. Le trio vert-orange-marron revient en force dans les vitrines et les intérieurs, à l'échelle du « tout-design » qui parlait de bonheur, de détente et d'amour

il-elle le bazar unisexe

Taille basse et hanches plates, la silhouette androgyne revient au sommet

Madame Leprince, modéliste chez Bernard Zins, pionnier de l'industrie du pantalon en France (1967), l'affirme : « *Dans le temps, le bas était plus large, et la fesse plus moulée. Aujourd'hui, la cuisse est plus appuyée, la silhouette plus douce, et les tissus sont moins raides.* » Les pantalons « patte d'eph », les vrais de vrais d'hier, que l'on trouve aux puces de Montreuil, chez Guerrisold ou sur les Deschiens, semblent mettre le corps en boîte. A l'époque de l'après-guerre le corps se libérait. Nourri au lait Gloria, il semblait avoir poussé trop vite, découvrant en même temps la soupe en sachets, la pilule, et les joies de l'Instamatic. Aujourd'hui ce n'est plus un, mais deux sexes qui se libèrent ensemble des tabous, des clichés du pouvoir ou de la séduction siliconée. Une nouvelle génération (Christophe Lemaire) semble abolir les vieilles règles. Hanches plates, jambes longues, buste fin, l'androgyne s'impose naturellement : mocassins à bout carré, chemisiers, sous pulls et petits sweaters aux couleurs acidulées des berlingots de shampoing Dop ... Les pattes d'éléphant sont devenus des pattes trompette, la taille basse, remise au goût du jour de manière radicale par les anglais (Alexander McQueen), s'affirme comme un nouveau classique, au nom de ce charme neuf que le magazine *Elle* appelait en 1968 : « La féminetteté ».

Laurence Benaïm

TIE DIE
Pull fuchsia et blanc, 100 % laine shetland, Joseph. 990 F.

ROUGE
Pantalon taille basse, 100 % laine, Bernard Zins, 950 F.

PSYCHÉDÉLIQUE
Polo en éponge coton violet, rouge, blanc. APC, 450 F.

BIEN ÉCHANCRÉE
Tunique noir en satin jacquard stretch, col roulé à manches longues en polyamide orange à fines côtes, Jean-Paul Gaultier, 4 335 F et 870 F.

PRIMORDIALE
Toujours éditée, la lampe Œuf (1972), FontanaArte, chez Espace Lumière, 2 600 F.

ORANGE
Mocassin de cuir à talon bloc, Free Lance, 1 100 F.

RASE-MOQUETTE
Canapé canari, Kristian Gavoille, Galerie Néotu, 30 000 F.

ACIDE
Bureau aux pieds en fonte d'aluminium, et plateau de médium laqué mat (couleur sur commande), Frederic Ruyant, Design Affair, 14 600 F.

la nostalgie des utopies

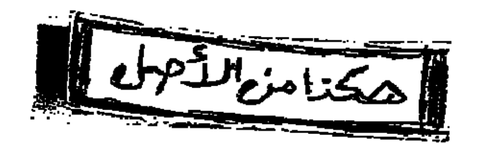
Avoir vingt ans dans les années 70, c'était être pris dans un formidable bouillonnement de l'après-1968, avec son aréopage d'intellectuels brillants qui fournissaient des grilles de certitudes et des modèles indépassables. C'était l'Amérique, avec la fascination puissante de la culture pop (Woodstock, Lou Reed, l'herbe avec la libération sexuelle et la diabolisation du géant hégémonique). Toute idée du confort nous paraissait sottement bourgeoise, et l'Orient extrême, zen si possible. Chine et Japon en tête nous fournissaient les nouveaux modèles de nos intérieurs : un vide salvateur et une horizontalité qui nous ramenaient près du sol et que les charmes technologiques de l'Ouest venaient gonfler de plastique blanc, de tissu violet et vert pomme. Pourtant, les Arts décoratifs (Chareau avec Rulhman), nous faisaient vivre une jouissance de maîtres, comme la mode rétro de Christian Aujard et Saint Laurent, et en fait de contemporanéité, nous nous contentions des globes orange, des Skaï marrons, des moquettes géométriques des troquets à la mode et des outrances optiques à l'acier brossé des discothèques de périphérie. Les designers italiens s'engageaient dans un radicalisme très idéologique, Habitat déjà nous fournissaient en cubes de base et en structures high-tech. En France, Pompidou s'appropriait un style en confiant à Agam et Paulin la salle à manger de l'Elysée, entraînant une nouvelle querelle des anciens et des modernes. Vingt ans plus tard, les années 70 apparaissent comme le souvenir d'une innocence et d'une foi que le libéralisme économique des années 80, d'une part, et l'accélération de la vitesse d'information, d'autre part, auront bien mises à mal. Les jeunes designers reprennent l'histoire des utopies des années 70 où la crise du pétrole l'avait laissée... Michael Young, Kristian Gavoille, Adrien Gardère se nourrissent plus du Web que d'idéologies repérables. Ils triturent, décortiquent, exploitent nos fascinations d'hier, ils ironisent sur nos croyances. Ils introduisent un fun décapant sans être forcément cyniques. Pas moyen donc, pour ma génération, de fétichiser ce *revival*.

Pierre Staudenmeyer

MAUVE
Chemise 100 % jersey de soie, à pattes d'épaule, Equipment, 850 F.

SMART
Chemise d'homme 100 % coton, Agnès B, 340 F.

ANTI-CHOC
Façon « Sacco » (Zanotta, 1968/1969), une « poire » garnie de petites billes de polyester. Les Trois Suisses, 469 F.



TENDANCE

PANORAMIQUE
Canapé « Met », P. Lissoni, S. Kim, pour Cassina, à partir de 12 000 F.

TONIQUE
Foulard 100 % soie, Le Printemps, 399 F.

AU ZÉNITH
Total look Prada : Veste jersey nylon stretch imprimé toile cirée vert-beige (4 700 F), pantalon en nylon ceinturé marron (1 950 F), chemise en georgette stretch, marron et beige (2 200 F).

ÉPATANTS
Mocassin en faux croco violet à talon et boucle sur l'empeigne, Patrick Cox, 1 390 F. Boot en veau noir avec bride, Manfield, 1 100 F.

retour
poufs, mousse et couleurs

Des sièges comme des nuages et le plastique redécouvert pour retrouver, comme à l'époque, le goût de la conversation

Vert pomme, orange, blanc vinyle, violet violent, les couleurs de la décoration épousent celles de la mode. A l'époque (1964-1974), il s'agissait d'inventer une nouvelle manière de vivre, plus fonctionnelle, plus rationnelle, plus conviviale surtout. On s'asseyait au ras du sol. Si les « fosses » de conversation n'ont pas encore entamé leur *come-back*, les canapés, eux, sont descendus de leur hauteur. Comme celui de Kristian Gavoille, présenté lors de son exposition à la galerie Néotu, au printemps dernier. Un jeune créateur qui a même poussé la parodie jusqu'à créer un tapis aux coins-dossiers, triangles de mousse pour s'adosser par terre. Une réplique du célèbre « Sacco », le pouf de Gatti, Paolini et Teodoro créé en 1969 pour Zanotta, est présente dans les pages du catalogue des Trois Suisses. Une tendance ludique, que révèlent les « Smarties » en mousse rouge, jaune et bleu de l'Anglais Michael Young (Galerie Néotu) et les boules nuages en plastique du Français Vincent Beaurin. Au sol encore, les fibres coco et jonc de mer qui grattent les pieds cèdent le pas à la moquette ou au tapis moquette. Timidement unie pour l'instant, quand retrouvera-t-elle les motifs psychédéliques ou géométriques bicolores que la marque Codimat fabrique toujours ? Et dans la foulée, sans doute parce qu'on la posait par terre, la lampe œuf de FontanaArte (1972) (Espace Lumière) refait surface. Comme la Pipistrella de Gae Aulenti (Bon Marché) et celle dont les couleurs psychédéliques bougent avec la chaleur (Galerie Dream On).

1996 marque c'est la redécouverte du plastique, le matérian-phare de la décennie. A Paris, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts lui consacre une exposition mise en scène par le designer Sylvain Dubuisson, jusqu'au 10 novembre prochain. Son histoire, son application dans des domaines aussi différents que le TGV, l'automobile, l'emballage, ne nous font pas perdre de vue son règne dans le domaine de la maison. Sa malléabilité permet toutes les fantaisies, toutes les couleurs, tous les touchers, et pour un coût de fabrication modique. Un rêve pour une génération à la culture nourrie de science-fiction. Verner Panton, Joe Colombo imaginaient leurs sièges en plastique moulé, Enzo Mari ses objets de bureau pour Danese. Matière vouée aux gémonies au moment de la crise pétrolière, elle est réhabilitée aujourd'hui par les jeunes créateurs. Si Werner Aisslinge réalise un fauteuil orange en polyuréthane intégral pour Capellini au petit air « néo » (Collectania), si Axis réédite un fauteuil en plastique gonflable, d'autres s'attachent à étudier la translucidité de la matière : Jasper Morrison et ses casiers à bouteilles (Rooming), Christophe Pillet ses caissons, Philippe Starck et son téléphone incolore (Thomson)... Histoire, malgré la déprime de cette fin de siècle, de se ressourcer en retrouvant l'optimisme d'une période qui croyait encore au progrès.

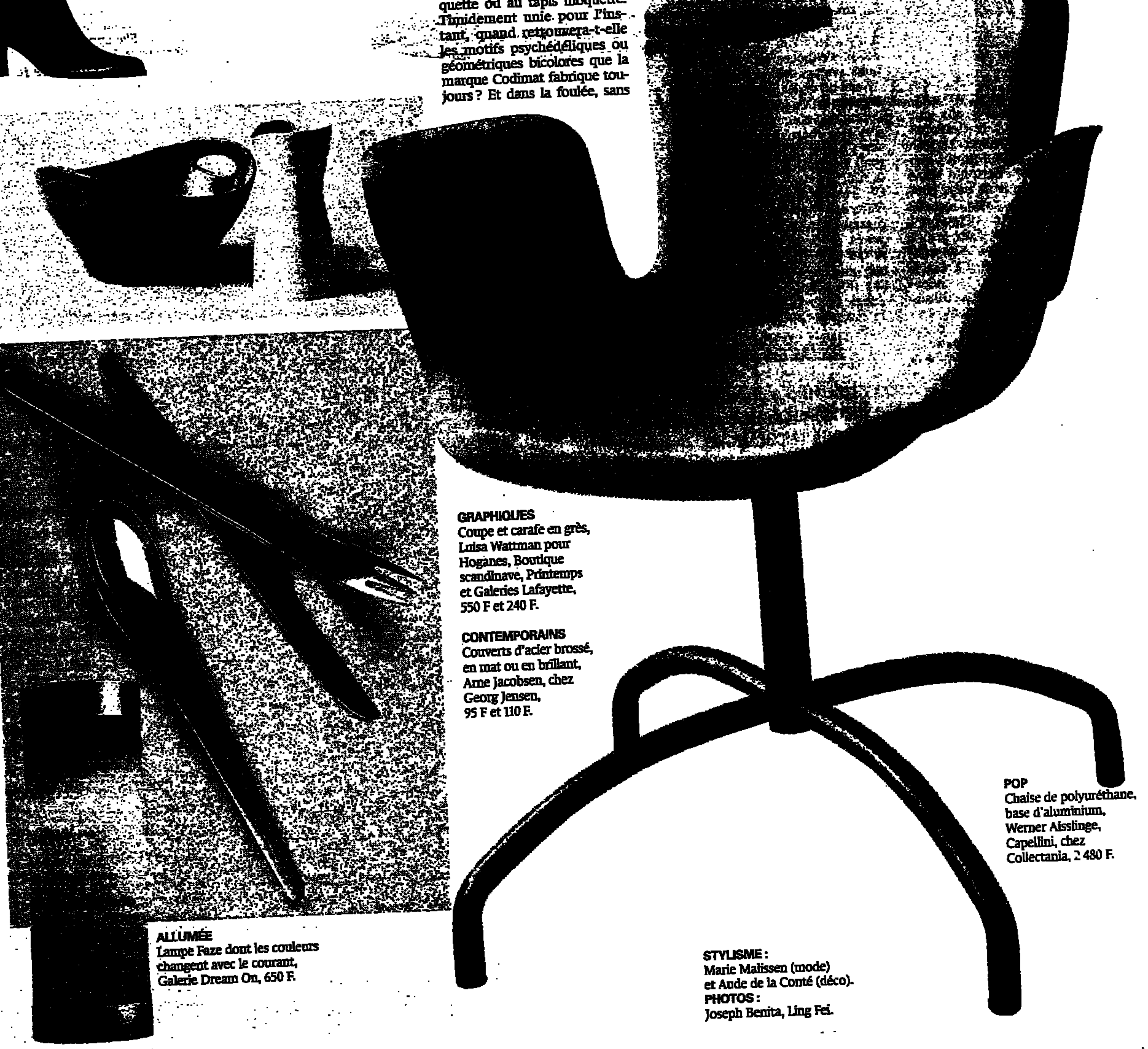
Aude de la Conté

allures
du mat et du brillant

Les feux de l'orange et les imprimés moquette hissent l'ordinaire des années Pompidou au rang premier de l'élégance

Comme à l'époque où l'on parlait des *« bons coloris de la saison »*, le marron, le vert du plus « pomme » au plus « soupe de pois », reviennent en force, dans le sillage des imprimés façon toile cirée ou moquette murale remis au goût du jour par Prada. L'ordinaire des années Pompidou est devenu un signe de style. Le marron (brillant) habille la famille Polyester et fait flamber les silhouettes-allumettes de l'hiver, directement sorties d'une cafétéria Jacques Borel. Les ongles se parent de blanc nacré (Reflets satin perle, Vernis haute tenue, de Guerlain), le visage retrouve les vertus du velouté naturel, grâce à des fonds de teint à la fois hydratants et couvrants (fond de teint Stick, Shiseido). *« J'ai voulu des teintes particulièrement flatteuses, le pêche ou le rose ravivent le teint, le brun sculpte et modèle »*, affirme Thibault Vabre, directeur artistique du maquillage Lancôme. Dans la ligne « Comètes couleur » de l'automne, les nouveaux boîtiers-pommettes abritent des fards à joues nommés « Brun ardent », « Folie dorée », tandis que la douceur « angora » se retrouve sur les lèvres, du « beige rêve » à l'« orange virtuel », aux couleurs des mange-disques et des nécessaires à pique-nique de l'enfance.

L. B.



GRAPHIQUES
Coupe et carafe en grès, Luisa Wattman pour Hoganes, Boutique scandinave, Printemps et Galeries Lafayette, 550 F et 240 F.

CONTEMPORAINS
Couverts d'acier brossé, en mat ou en brillant, Arne Jacobsen, chez Georg Jensen, 95 F et 110 F.

ALLUMÉE
Lampe Faze dont les couleurs changent avec le courant, Galerie Dream On, 650 F.

POP
Chaise de polyuréthane, base d'aluminium, Werner Aisslinge, Capellini, chez Collectania, 2 480 F.

STYLISME :
Marie Malissen (mode) et Aude de la Conté (déco).
PHOTOS :
Joseph Benita, Ling Fei.

C A P I T A L E



pa ris

De la rive droite à la rive gauche, l'offensive des boutiques a commencé. Saint-Germain est dans la ligne de mire et Montaigne s'italianise



griffe-sur-seine

Dans une France en proie à la sinistrose, Paris joue les marquises. Laissant les grands du prêt-à-porter défiler au Carrousel, Bertrand Maréchal et Eric Bergère – deux créateurs dans la trentaine, installés sur la rive droite – signent à l'étranger le retour d'un certain chic parisien, d'inspiration couture. Bertrand Maréchal a reçu le feu sacré lors des grandes années du Palace (1978-1979) et sa formation d'Hubert de Givenchy. Depuis 1994, sa griffe joue les Blade Runner entre luxe et dissipations, mêlant le *Satiricon* de Fellini à la dramaturgie couture d'Helmut Newton.

Quant à Eric Bergère – le *wonder boy* qui, à dix-neuf ans, dessinait le prêt-à-porter Hermès –, il finance par des travaux en free-lance une ligne à son nom, limpide et moderne – robes à taille haute, fines et fluides, vestes-cabans à col Danton –, dont les coupes précises épurent la veine médiévale.

Car, à Paris, le passé demeure encore et toujours une référence, le refuge obligatoirement légitimé par des commémorations. Sous la bannière de leur centenaire, les Galeries Lafayette ressuscitent la Maîtrise – atelier d'art décoratif où, dès 1922, se fabriquaient les meubles des maîtres (cette année, Elisabeth Garouste, Olivier Gagnère...) –, pièce maîtresse d'un nouveau département maison, qui déploie ses 2 500 mètres carrés sous la célèbre coupole.

Le Printemps réplique par une réfection quasi complète sous le signe de la limpidité : 12 000 mètres carrés, soit trois étages, ont été refondus en univers distincts, démythifiés, réchauffés (lumière du jour, parquet naturel, bancs, cafés...), et clarifiés par une signalétique plus simple, plus insistante (le panneau *« caisse caisse caisse »* annonce une caisse), superlative même... Sous l'intitulé *« Très chic »*, le deuxième étage vend les créateurs et les marques maison. Ici *« Très mode »*, là *« Très libre »*, le troisième réunit basiques et tendances – ainsi que diverses « vraies valeurs », comme le vélo Peugeot. Supposé le saint des saints, le quatrième se labellise naturellement *« Très femme »* pour abriter les classiques et les grands couturiers.

En somme, c'est tout le parfum de Paris qui change cet automne : Il n'y a qu'à voir les flacons nouveaux s'exposer en vitrine. Certains avaient été présentés auparavant dans des lieux inattendus, comme le Musée de l'Orangerie (Guerlain, pour un Champs-Elysées très charnel) ou la Comédie des Champs-Elysées (Nina Ricci, pour Belles). Le championnat de la fraîcheur oppose le virilissime Chrome d'Azzaro, l'O day de Gap, les Face à Face de Façonnable et le plus capiteux Organza de Givenchy. La féminité se fait pimpante chez Caron (Aimez-moi), voluptueuse chez Céline (Magic), épicée chez Kenzo (Jungle). Serge Lutens (Les Salons du Palais-Royal Shiseido), lui, a préféré jouer sa propre partition, intemporelle, avec un insondable Cuir mauresque et un Encens et lavande, radieux d'évidence.

> Le Triangle d'or de la couture parisienne devient le QG du prêt-à-porter de luxe

Parfois, les piétons hésiteront à reconnaître ce Paris de la rentrée, où les murs, tout à coup, créent de nouveaux itinéraires. Depuis que l'Hôtel Coste a planté sa bonbonnière « genreuse » à l'ombre du Ritz, l'axe du luxe formé par la rue Saint-Honoré et son Faubourg est secoué de turbulences. Si les petites Tokyoïtes au cheveu acajou et aux lentilles bleues font le bonheur de la boutique Gucci, c'est – encore – le géant Shiseido qui vient d'acquérir Carita, érigeant les vénérables salons en « maison de beauté » sous le signe du très grand luxe, avec « harmonipuncture » et fauteuils-masseurs. Pendant ce temps, à deux pas d'Ermenegildo Zegna, venu au printemps, ledit Gucci se refait une beauté rue Saint-Honoré pour présenter, entre autres choses, l'intégrale de ses souliers que les Pretty Women collectionnent. L'agrandissement de la boutique Gianni Versace (350 mètres carrés supplémentaires pour étoffer et réorganiser ses propositions, avec, à la clé, un appartement-témoin abritant ses objets de maison) semble confirmer que les Italiens, passés cette année premiers exportateurs européens de mode, redoublent d'entrain pour investir Paris.

Autour des Champs-Elysées, le renouveau de l'Hôtel Lancaster, rue de Berri, avec un mobilier sophistiqué de Christian Liaigre et un favoritisme attentif envers ses propres pensionnaires, occulte quelques migrations de poids. Ainsi, à quelques exceptions près – Stéphane Rolland rue François-Ier, Révillon rue La Boétie et Calvin Klein, qui jouxtera Ferragamo, d'ici trois mois, sur l'avenue –, les nouvelles boutiques de l'avenue Montaigne sont toutes issues de la Péninsule. A peine les snobissimes Dolce Gabbana logeaient-ils devant le carrefour de l'Alma 300 mètres carrés de palazzo néoclassique et de cryptes à l'antique, que Prada, enjambant Ungaro, prenait position quelques mètres plus loin, face aux vitrines de Valentino. Les légions romaines et milanaises ne font que souligner ce qui pointait : le Triangle d'or de la couture parisienne devient le QG du prêt-à-porter de luxe.

Les Parisiens s'émeuvent quand ce même rouleau-compresseur remodèle le « village » Saint-Germain-des-Prés. Giorgio Armani a dû repousser en 1997 l'ouverture d'un « Emporio » (en italien, « comptoir ») de 1500 mètres carrés, dédié à sa ligne jeune du même nom, dans cette Mecque des minets que fut l'ancien Drugstore. Il fera face à la façade en marbre vert du puissant Cartier, qui s'apprête à succéder au grand disquaire Raoul Vidal. Carrefour Saint-Germain, l'Abbaye seule est sûre de rester ! Louis Vuitton a pris position face au porche, dans un 600 mètres carrés emprunté au médailleur Arthus-Bertrand. Janvier lui apportera la compagnie de Christian Dior, rue de l'Abbaye : la ligne homme dans les 170 mètres carrés du coiffeur Claude Maxime, la femme guignant, quant à elle, la librairie LeDivan et Cacharel (1000 mètres carrés rue Bonaparte), puis ce sera Gucci (260 mètres carrés rue des Saints-Pères, juste devant Prada !), et, à quelque numéros, Boucheron... Ungaro, Hermès, Chanel et Trussardi devraient suivre. Le luxe français aura ainsi passé la Seine, renouant avec les Parisiens dans la volière de l'intelligentsia griffée.

Jacques Brunel



PIGALLE
Assortis, jupe droite fendue et petit manteau de la même longueur, en polyester écossais, Jean Colonna.
RIVE GAUCHE
Détail d'un col trench léopard, Yves Saint Laurent Rive gauche, rouge à lèvres « Les rouges purs » et vernis à ongles « Les laques pures » Nº 28, Yves Saint Laurent.
MONTAIGNE
Jupe à pans en viscose et bottes en daim et cuir à talons compensés, Paco Rabanne, collants « Bohème » en laine Le Bourget, montre en platine et bracelet verni noir Mademoiselle de Chanel, bague « Trois anneaux » Cartier, sacs de shopping Christian Lacroix, Hermès, Guerlain ; pour Boku le chien, pull tricoté main de chez Georges (à San Francisco et aussi distribué chez Todd, à New York) et collier sur mesure par le jeune créateur allemand Stephan Schneider.
Photos : Michel Figuet ; Stylisme : Alexandra Senes.

trajet

- **Hôtels** : Lancaster, 7, rue de Berri, 75008 (tél. : 40-76-40-76) ; Costes, 239, rue Saint-Honoré, 75001 (tél. : 42-44-50-00) ; Montalembert, 3, rue Montalembert, 75007 (tél. : 45-49-68-68).
- **Rendez-vous** : Café Marly, palais du Louvre, 93, rue de Rivoli, 75001 (tél. : 49-26-06-60) ; Café Bleu, 15 Fbg Saint-Honoré, 75008 (tél. : 44-71-32-32).
- **Beauté** : Salons du Palais-Royal Shiseido, 25, rue de Valois, 75001 (tél. : 49-27-09-09) ; Carita, 11, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 (tél. : 44-94-11-11).
- **Shopping** : Eric Bergère, chez Maria-Luisa, 2, rue Cambon, 75001 ; Christian Louboutin, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 ; Guerrisold, 21, rue Barbès, 75018.
- **Nuits** : Barfly, 49, avenue George-V, 75008 ; Le Bouddha Bar, 8, rue Boissy-d'Anglas, 75008.
- **Restaurants** : Gaya Rive gauche, 44, rue du Bac, 75007 (tél. : 45-44-73-73) ; Casa Bini, 36, rue Grégoire-de-Tours, 75006 (tél. : 46-34-05-60) ; Paul Minchelli, 54, boulevard La Tour-Maubourg, 75007 (tél. : 47-05-89-86) ; L'avenue, 41, avenue Montaigne, 75008 (tél. : 40-70-14-91) ; Kinugawa, 9, rue du Mont-Thabor, 75001 (tél. : 40-20-02-33).

J. B.

vanités

la folie des souliers-bijoux

Sous ses airs de lutin, Christian Louboutin a réussi, en cinq ans, une percée enviée dans l'univers du soulier de luxe. Au seuil de la trentaine, ce disciple de Roger Vivier gère une griffe à son nom, crée des mules en diamants pour le sultan de Brunei et affole l'Amérique des *fashion victims*. Sa boutique parisienne ouverte en 1991, il prenait pied deux ans plus tard sur Madison, l'avenue new-yorkaise du luxe. La presse relayant le bouche-à-oreille mondain – de Caroline de Monaco à Liz Taylor –, ses ventes grimpent et ses projets s'emballent. S'il ne se limite plus au soir, Christian Louboutin conçoit ses souliers-objets comme des parures, dont l'élégance « bon faiseur » s'autorise toutes les frivolités couture, puisant dans les arts décoratifs (Wedgwood bleu, blanc ou cuir de Cordoue, talons cérusés ou dorés à la feuille) autant que dans les trésors des jardins : tons floraux, boucles à inclusions de fleurs pour Marie-Antoinette new look.

> Chausseur des stars et des princesses, Christian Louboutin s'autorise toutes les frivolités couture

J. B.

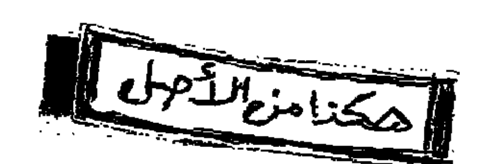
vitrines

culture à tous les étages

Chaque automne, les grands magasins parisiens s'affrontent par le biais d'expositions monstres. C'est du boulevard Haussmann, dopé par l'arrivée d'Eole, que provient la plus puissante offensive : les Galeries Lafayette ont cent ans. Le passé célébré, avec force rappels utiles ou savoureux (Au bonheur des dames, naissance des griffes maison, « mondialisation »...), l'avant-garde s'expose (jusqu'au 26 octobre) en « Mille marques, mille idées », un choix de produits innovants : montre à balise Breitling, lampe Années 30 d'Adnet.... Quant au rituel Festival de la mode, il est mis en scène par Robert Wilson, avec des tableaux vivants en guise de défilé (jusqu'au 31 octobre). Son voisin le Printemps joue la nostalgie en exposant la Haute Couture et ses artisans jusqu'au 26 octobre. Tandis que Didier Ludot, marchand au Palais-Royal, présente sa collection personnelle de « petites robes noires » (des années 20 aux années 70 : Jacques Fath, Givenchy, Balenciaga...), les « Artisans du Patrimoine » (l'orfèvre Goossens, le chausseur Massaro, Lesage...) déploient leur savoir-faire et leurs créations sur toute une moitié d'étage. Seul sur sa rive gauche, le Bon Marché marque sa différence en se contentant, comme chaque automne, d'une exposition-vente Paris-Londres, où les grands classiques du chic britannique (tartans, parfums Floris, vaisselle Wedgwood...) sont relevés de touches excentriques. S'y tient également l'exposition culturelle de l'agence photographique Magnum, consacrée aux paysages.

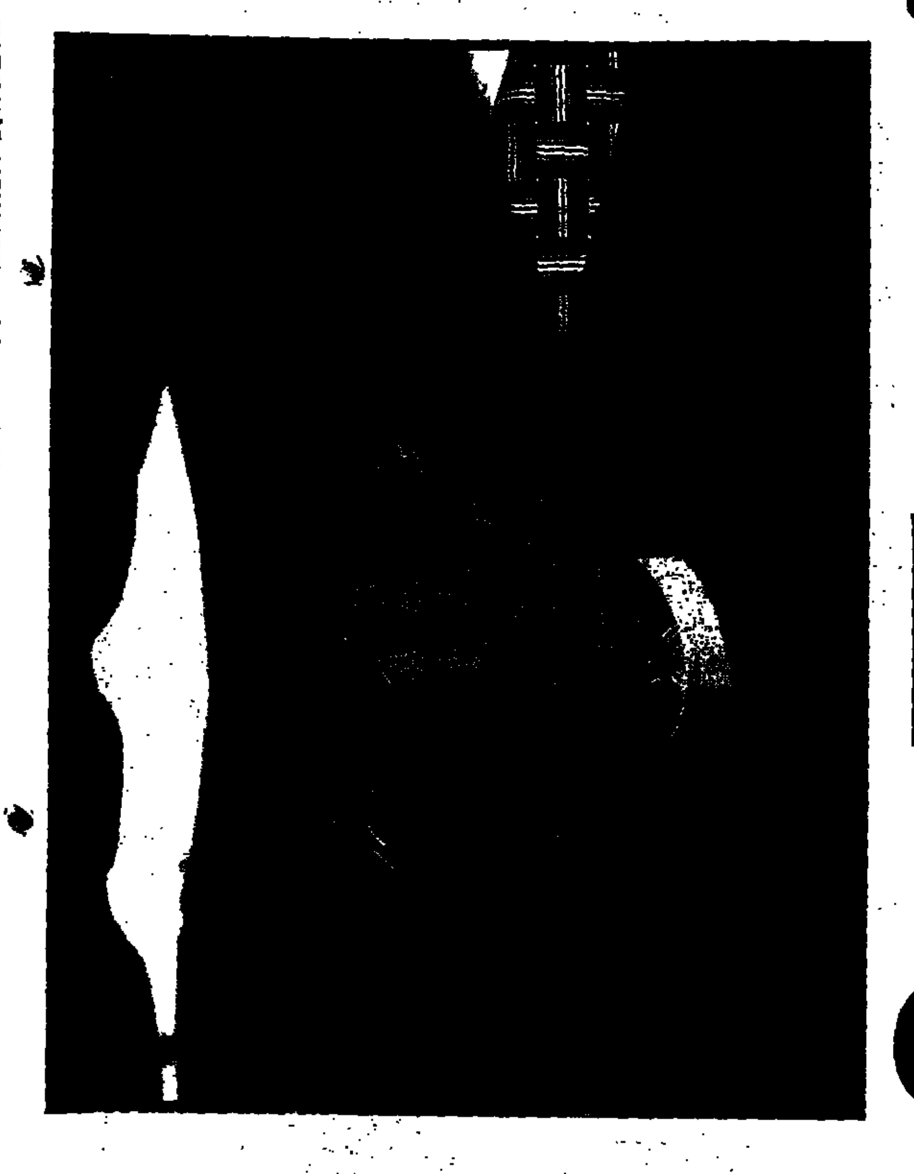
> Avec la rentrée des grands magasins, expositions et festival de mode rivalisent avec panache

J. B.



CAPITALE

La qualité de ses étoffes
et de son savoir-faire
industriel ont lancé
la ville italienne
à la conquête du monde



milan



la madone du chic

Sous un ciel gris Armani, la limousine noire Prada s'est garée en double file Via Monte Napoleone. Les Japonaises sortent des boutiques avec des sacs géants, un peu exténuées, comme dans un duty free d'aéroport. Un représentant de la *vigilenza civile*, en pull vert sapin, ferme la porte sur leur passage. Dans les vitrines, les sacs, brillants comme des réglisses, trônent, impassibles et glacés. Dehors, les couples passent, soie, perles, pardessus de cachemire camel, le *telefonino* sonne toujours. C'est l'heure du *spumante* chez Cova, et des derniers achats qui obéissent, comme le week-end à Portofino, à un véritable rituel : le temps de l'art de dépenser. Un Milanais semble prendre autant de goût à se choisir une cravate qu'à manger, debout, fitce en un quart d'heure, son risotto fumant chez Armandola. Il semble partout chez lui, passant d'un lieu à un autre, comme si tous appartenaient à sa famille, à la manière des pulls noirs que s'achètent la mère, la grand-mère et la fille, en cachemire chez Prada, en laine à la Rinascente.

Fière et distante comme une maîtresse enfin épousée, et reçue dans le monde, Milan s'internationalise : l'Allemande Jil Sander y défile chaque saison et l'Autrichien Helmut Lang vient d'ouvrir sa boutique Via Sant'Andrea. La Pradamania ainsi que la Guccifolie coïncidant avec l'arrivée de l'Américain Tom Ford, en 1994, ont eu pour effet de simplifier l'allure. Dans les boutiques, le chic joue le grand air du rare. Là, un tailleur pantalon noir de Gucci, présenté tout seul sur fond blanc. Mais, à l'intérieur, on se dispute les célèbres souliers à *mors*, ou les sacs à *manches de bambou* : Gucci, qui dépend du groupe américain Invest Corp (propriétaire de Saks à New York), a vu ses revenus augmenter de 89 %, soit 397 millions de dollars pour les six premiers mois de 1996...

Les boutiques sont à Milan la Parfaite ce que le Dôme est à Florence la Douce : un lieu de rendez-vous pour les touristes, parfois heureux de rester des heures sur les marches. Les vestes de Nylon noir, les chemises beiges assorties aux canapés de cuir nappa forment les nouveaux absolus de la prospérité. Le genre cossu s'est dépouillé de ses ors et de ses châles trop généreux, mais la tradition survit à tout. Le prêt-à-porter, né aux lendemains de la guerre, s'est développé telle une culture enracinée à partir d'une tradition essentiellement agricole et artisanale, dont les héritiers sont devenus des industriels dans les années 70, comme Nicolas Trussardi, petit-fils d'un gantier de Bergame, devenu le président et unique actionnaire d'un groupe qui pèse 2,7 milliards de francs, emploie trois cent cinquante salariés. Lancé dans la mondialisation de sa société, il a inauguré le 5 octobre, deux jours après son défilé, le Marino alla Scala, face au célèbre opéra, un centre d'art multimédia (300 millions de francs d'investissement), avec à l'affiche cent cinq dessins inédits qui auraient été donnés par Picasso à son chauffeur Maurice Bresnu, dit « Nonnours ».

Discrètes, aux allures de jeunes filles de bonne famille, les vendeuses, les réceptionnistes et les attachées de presse semblent toutes aussi unies que le sont industriels, architectes, directeurs de boutique, au sein d'une ville devenue, grâce à l'essor de son prêt-à-porter de luxe, l'empire des griffes. On travaille ici en famille, comme Muccia Prada et son mari, Giorgio Armani et sa sœur, ou encore Mariella Burani et ses deux fils, et Luigi Maramotti, à la tête de l'empire Max Mara. La presse et les acheteurs internationaux ont les yeux braqués sur Milan, où le style est indissociable d'un savoir-faire. *« En Italie, il y a beaucoup de stylistes très différents, mais qui ont tous le même but : mettre sur le marché du prêt-à-porter un produit qui se justifie, qui est plausible »*, affirme Giorgio Armani. Les créateurs milanais, à l'opposé des Français, ont derrière eux une solide infrastructure industrielle et artisanale. Domenico Dolce et Stefano Gabbana affirment en chœur : *« Il y a Côme pour les tissus, Bergame pour les boutons, l'Emilia pour la maille. Les usines sont proches. Nous avons toujours appris que la mode se fait pour être vendue. »* Dix ans après leur débuts, ils promettent : *« Nous allons enfin faire des choses moins commerciales, revenir à nos débuts. On se sent enfin comme des enfants. »*



« Nous allons enfin faire des choses moins commerciales, revenir à nos débuts. On se sent enfin comme des enfants. »

En rationalisant les désirs, la crise a donné un nouvel essor à tous les designers-business(wo)men. En quelques années, on a assisté à des réussites considérables. Diego Della Valle, le PDG de Tod's, une société familiale, continue de faire un malheur avec ses mocassins à picots, du cuir gras, martelé, nacré, vernis, au python sur commande : 1,5 million de paires ont été fabriquées en 1996, une quatrième usine devrait ouvrir en 1997. Chaque année, les ventes augmentent de 20 %. Mais le succès n'altère pas la qualité : une paire n'exige pas moins de cent trente étapes, toutes les coutures, les picots, les semelles intérieures, étant fixés à la main. Les projets de développement continuent : après les Tod's, la Hogan, pour laquelle une nouvelle boutique vient d'ouvrir Via Della Spiga. Quant à Prada, la société star investira 55 millions de dollars en 1997 pour ouvrir trente-cinq nouvelles boutiques (s'ajoutant aux soixante et une autres). *« Ma devise ? Ne pas avoir de lois, mais être ouvert, disponible au changement sans avoir peur »*, dit Muccia Prada, qui disparaît, avalée par les murs blancs de son usine.

Laurence Benaïm

trajet

- **Hôtels** : *Hôtel Spadari*, Via Spadari, 11 (tél. : (39) 2 720 02371) ; *Grand Hôtel et de Milan*, Via Manzoni, 29 (tél. : (39)2 801 231.
- **Shopping** : Via Montenapoleone, Via Della Spiga, Via San't Andrea, Brera.
- **Rendez-vous** : La Cova, Via Montenapoleone, 8.
- **Arts** : *Marino Alla Scala, Piazza Duse*, 1.
- **Design, déco** : De Padova, Corso Venezia, 14. Driade, Via Manzoni, 30. Sawaya e Moroni, Via Manzoni, 11, Fornasetti, Via Manzoni, 45.
- **Restaurants** : A Santa Lucia, Via San Pietro all'Orto ; Torre di Pisa, Via Mercato, 26 ; Dia Giacomo, Via Sottocorno, 6 ; Garibaldi, Viale Montegrappa, 7 ; *Peck, Via Victor Hugo*, 4 ; *Baguta, Via Baguta*, 24 ; *Santini*, Corso Venezia.
- **Pasta** : Armandola, Via Della Spiga, 50.
- **Nuits** : Magazzini Generali (Via Petrasanta, Milan) ; Tribuna Centrale (Piazzale dello Sport, 6), les clubs préférés de Dolce et Gabbanna. *L. B.*

NÉO-SENSUEL
Robe noire en jersey fendue d'un profond décolleté. *Large* ceinture en poulain noir ponctué de cinq larges boucles dorées. Total look Gucci.

AFFAIRÉ
Costume en laine, trois boutons, Giorgio Armani. Chemise en popeline blanche et cravate en soie Ermenegildo Zegna. Lunettes « Outdoorsman », en métal doré et verres verts, Ray-Ban. Dernier modèle Tag Heuer Carrera en acier, réédition d'un modèle de 1964. Micro-portable Ericsson.

STRICT-CHIC
Pull col V en cachemire gris, pantalon de flanelle grise, sac en Nylon et veau glacé. Total look Prada.

confort racines

Aux couleurs d'un goût retrouvé pour les maisons de famille, l'huile d'olive et les sentiers de randonnée, la nature revient au rendez vous de l'automne. Voici annoncée l'heure des parfums à sentir comme on croque une gourmandise, des cuirs vieillis, et des paletots dignes du Grand Meaulnes. Le bois réchauffe les cuisines, le style « comme à la maison » s'impose jusque dans les restaurants de luxe, ébauchant une nostalgie de l'enfance plus que du passé

OLIVE VERTE
Sac en simili cuir scarifié, anse de résine, Bazar, de Christian Lacroix, 700 F

CAFÉ-FRAMBOISE
Tasses et soucoupe en faïence extra forte, Geneviève Lethu, 59 F.

VÉTIVER
Savon de jardinier, Le Prince jardinier, 73 F, Vert Vous.

RISOTTO
Pull chiné brun blanc, 75 % laine, 25 % polyamide, Martin Margiela, 1 580 F.

PATCHWORK
Sac en cuir serpent, Miu Miu, 2 100 F.

parfums eaux vives

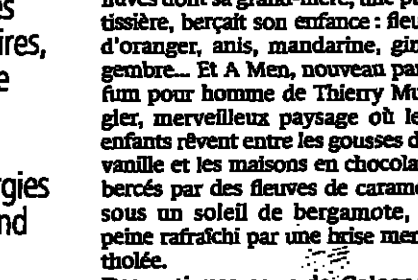
Au gré de nos rêveries de promeneurs solitaires, la fraîcheur de l'herbe coupée et des fleurs légères inspire de nouvelles effluves surgies d'un paradis gourmand

Au début des années 90, une brusque montée des eaux engloutissait l'Orient et ses mystères. Après les odeurs puissantes, animales, des années 80 (Opium, d'Yves Saint Laurent, Poison, de Dior), les parfums de l'ère du « politiquement correct » professaient une transparence vertueuse, tant côté flacons que côté effluves : incorporelles, aériennes (CK One, de Calvin Klein). Laissant les grands rajeunir leurs succès, les eaux défrichèrent des géographies nouvelles. Après que New West (Aramis, 1990), Parfum d'Elle (Claude Montana, 1990), Escape (Calvin Klein, 1992) et Eau d'Issey (Issey Miyake, 1993) aient joué les merveilles des mers, les eaux de 1995 ensoleillaient d'agrumes leur fraîcheur (Eau du Sud, par Annick Goutal), pétillaient sous la menthe givrée (L'Eau, par Kenzo) ou se coloraient de grâces tendres d'aquarelle (Acqua di Gio, Giorgio Armani)... Comme si, las de jouer les passe-murailles, le parfum retrouvait un filet de voix...

Deux grands succès marqués par les fleurs légères, le gazon frais tondu ou les fruits jaunes sont venus confirmer la tendance : L'Eau belle d'Azzaro, en 1995, et L'Eau d'Eden (Cacharel). Cet automne, l'utopie rousseauiste prend de la bouteille avec deux nouveautés. Si Ô pour homme de Lancôme et Belles de Nina Ricci gardent le cap de la fraîcheur, leurs eaux ont troqué la mystique New Age pour la gaie complicité. Leur univers végétal néglige les fleurs entêtantes au profit des feuilles et de la sève. La vie renaît, l'alentour se fait conciliant. Ô pour homme s'annonce par de puissantes effluves de menthe, relayées par le bambou d'Amazonie associé au trèfle d'eau, illuminées enfin par le blé vert avant de se caler sur un fond de mousse et de bois tendre. Belles, en revanche, part sur un pied de nez de fraîcheur acidulée, où intervient la menthe, puis un cœur de fleurs légères, et se conclut sur le bois de figuier, de cèdre et de cyprès. Ce paysage méditerranéen, tout inondé de soleil et arrosé d'eaux vives, est un petit potager où poussent la tomate, le basilic et la framboise. Belles s'adresse aux adolescentes qui croquent la vie, dans la « fraîcheur » de leur jeune âge. Pour le « nez » qui l'a composé, Jean Guichard (Givaudan-Roure), ce parfum surprenant rejoint une autre tendance en vogue : la gourmandise. On la décelait dans la note « thé » de L'Eau de Bulgari, dans la pêche de De ci, de là (Nina Ricci)... Elle a pris date avec deux grands succès : Jean-Paul Gaultier, le parfum pour femme où le couturier, en 1993, a retrouvé les effluves dont sa grand-mère, fine pâtissière, berçait son enfance : fleur d'oranger, anis, mandarine, gingembre... Et A Men, nouveau parfum pour homme de Thierry Mugler, merveilleux paysage où les enfants rêvent entre les gousses de vanille et les maisons en chocolat, bercés par des fleuves de caramel sous un soleil de bergamote, à peine rafraîchi par une brise mentholée.

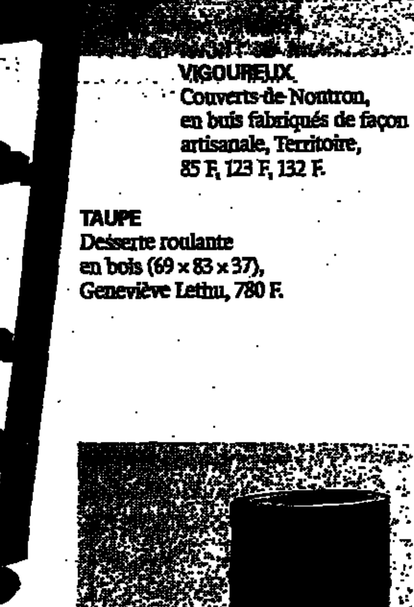
Des antiques eaux de Cologne, discrètement conviviales, jusqu'aux chastes voluptés d'A Men, qui balancent entre praline et barbe à papa, l'évolution reflète ainsi, à sa manière, les grandes mutations de l'Occident. Après la fraîcheur hygiéniste des années 20, où le N° 5 de Chanel proclamait le propre à travers *« une grande brassée de fleurs blanches »*, les années 1965-1970 propulsaient l'optimisme des hespéridés légers (citron, mandarine, bergamote...). La fraîcheur des premières années 90, elle, porte le signe de la peur. Ses eaux dissolvent les angoisses, prêchent la tempérance, et désincarnent leurs adeptes pour les déposer sur les rivages purs des vérités premières. Aujourd'hui, la fraîcheur s'éveille peu à peu de la catalepsie New Age. Elle arbore le rire pimpant de l'innocence retrouvée. La régression a-t-elle atteint son maximum ? On attend, paraît-il, le retour des orientaux lourds, dont Tentation, de Paloma Picasso, et Grand Amour, d'Annick Goutal, sont les vertiges annonciateurs.

Jacques Brunel



VIGOUREUX
Couverts de Nontron, en buis fabriqués de façon artisanale, Territoire, 85 F, 123 F, 132 F.

TAUPE
Desserte roulante en bois (69 × 83 × 37), Geneviève Lethu, 780 F.



BAMBOU
La nouvelle Ô de Lancôme pour homme. 50 ml, 185 F.

CAFÉ-CARAMEL-CHOCOLAT
Boot zippé en veau velours à talon bûche. Michel Perry, 1 980 F.



beauté verte

Les Anglaises ne jurent plus que par les produits de beauté Lush. L'ex-hippy Mark Constantine, quarante-quatre ans, est consacré « Soap Star ». Le succès de ses cosmétiques comestibles s'est fait en vingt ans. Installé dans le Dorset, il a commencé par vendre ses produits naturels aux herboristes de la région. Très vite, en 1978, Body Shop y vient faire son marché. Lui revient l'invention de basiques tel que le shampooing Ice Blue ou la lotion pour les pieds à la menthe. En 1988, Mark Constantine et son épouse lancent CGO (Cosmetics to go), cosmétiques par correspondance. Victimes de leur rapide succès, ils ne peuvent assurer les 130 000 commandes hebdomadaires et déposent le bilan en 1994. Que faire des 10 000 formules accumulées ? *« Lancer Lush »*, répond Mark Constantine. Plutôt qu'un retour au naturel-macramé des années 70, il préconise une beauté sur mesure *« hand & home made »*. La première boutique Lush aux airs de fromagerie ouvre à Covent Garden en juin 1995. *« Nous avons aujourd'hui quatre boutiques, dont une au Canada,* ajoute-t-il, *les denrées périssables rendant le concept compliqué à exporter.»*

Comme au marché, on empoigne un panier en osier. Les masques, conservés dans une vitrine réfrigérée, ressemblent à s'y méprendre à une portion de houmous. Sur les étals de primeurs, à défaut de courgettes, vous trouverez Tisty Tosty, des boules relaxantes pour le bain, best-seller de la maison. Sur le comptoir, la tomme de Savoie n'est en fait qu'un bloc de savon, vendu à la coupe. Chaque recoin regorge d'idées, baptisées de noms clin d'œil : Grass Roots, shampooing à base d'herbe fraîchement coupée ; After 8 30, des plaquettes de chocolat (du vrai) ou de beurre de coco (Madonna en est fan) spéciales massages. *« Les produits doivent avant tout séduire »*, conclut-il. Bienvenue sur planète Lush (123 King's Road, SW3 Londres ; tél. : 0171 376 8348).

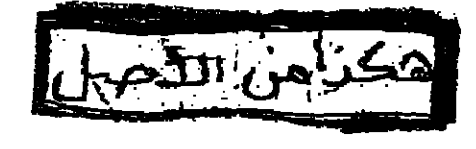
Alexandra Senes

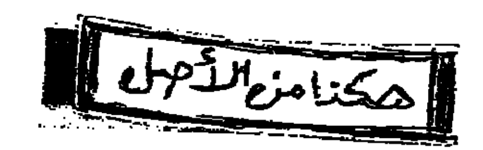














TUTTI FRUTTI
Tunique en laine mélangée à chevrons, Missoni, 2 980 F.

SAUVAGES
Dans un pot écorce, ramages d'automne signés Christian Tortu, à partir de 600 F.

RÉGIME
Coussins en fibre de bananier tissée et teintée, 360 F, Iosis, Yves Delorme.

CÂLINS
Des plaids tricotés en laine Mérinos, Catherine Memmi (140 cm × 180 cm, 2 880 F), ou tissés écossais, La Redoute, 249 F.

chaud
impressions patchwork

Les bruns et les ocres de l'hiver embrasent la mode qui s'adonne aux paletots chinés et au cuir vieilli

Assorties aux tagliatelles-cèpes de l'hiver et à la moutarde de Crémone, la plus snob du monde (Peck, chez Conran), les bruns et les ocres de l'hiver embrasent la mode. Modernisée, la marque italienne Missonni s'impose à nouveau, plus *al dente* que jamais. C'est chaussée de sandales en cuir vieilli de Prada qu'on ira souper au restaurant de l'hôtel Le Parc, où l'hôte des lieux, Alain Ducasse, a remis le « rab » au goût du jour. A Monaco, où sa carte se décline en fonction de « la mer », des « champs », de « la forêt », de « la ferme », « d'ailleurs » et « des pâturages », n'a-t-il pas « osé » la « soupe passée de petits pois et de leurs cosses » ou encore le « lapin de ferme en porchetta » ? Si les morilles se cuisinent désormais en cocotte de fonte, la mode, elle, réchauffe les plats, et se retricote un passé d'étudiante la Creuse-Paris-Portobello, avec sweaters maïs, sacs volés à maman couleur olive (Christian Lacroix), jupes et pulls en laine bouillie (Martine Sitbon). Ali McGraw, l'héroïne de *Love Story*, accompagne, cette saison, toutes les inspirations. Le patchwork est à l'honneur (Michel Perry), comme les gros manteaux-robe de chambre (Yohji Yamamoto) et autres chandails faits maison, venus réchauffer les urbaines en mal de tendresse.

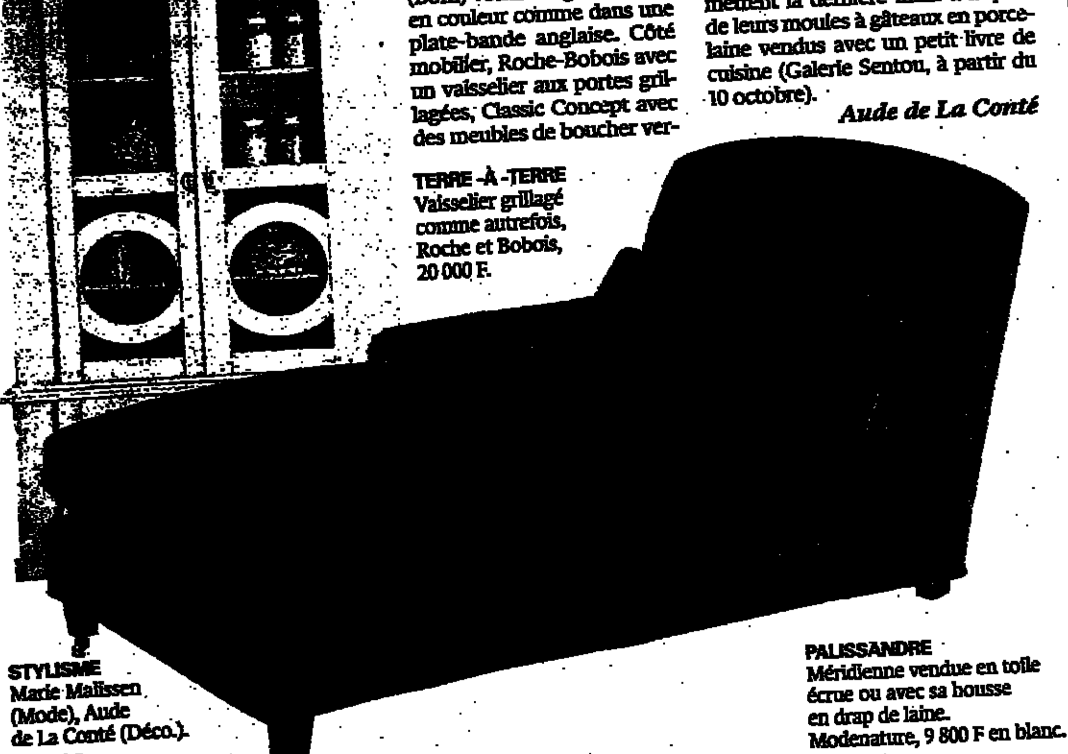
L. B.

jardin
rustique mais chic

Quand le style campagnard envahit le quotidien, les derniers beaux jours se parent d'une moisson d'objets au charme authentique

L'automne n'a pas encore effeuillé les arbres que la nature s'épanouit déjà en vitrine : méridiennes couleur palissandre de la boutique Modénature, coussins en fibre de bananier Iosis et plaids tricotés aux teintes de porridge (Catherine Memmi). Tandis que le salon fait le vide, le naturel s'épanouit dans la cuisine façon maison de famille de style « déstructuré » pour enterrer le look intégré intimidant. Armoires provençales mais aménagées d'électroménager (de Tonge), billots, étagères, cuisinière, réfrigérateurs ronds (Boffi) voisinent gaiement et en couleur comme dans une plate-bande anglaise. Côté mobilier, Roche-Bobois avec un vaisselier aux portes grillagées, Classic Concept avec des meubles de boucher version cuisinier du dimanche, semblent confirmer la tendance du rustique néo-chic. Au sol, la terre cuite a encore ses adeptes, mais le parquet « flottant » et plastifié prend de la graine. Ajoutons une moisson de pots en terre, même au centre des tables, où poussent basilic et romarin, estragon et persil, à trouver chez Vert Vous, nouvelle mini-jardinerie du centre de Paris. Et pour camper un peu plus le paysage, les teints terre et taupe sont cultivés sur les tasses et les nouveaux petits meubles de cuisine de Geneviève Lethu, sur les nappes et les torchons du Jacquard français. Le fleuriste Christian Tortu ne se contente pas de faire rentrer dans nos maisons des baies, des branches de mûres et des roses sauvages dans des pots au tronc de bois : il greffe au pinceau des végétaux sur les assiettes en porcelaine de Raynaud. Tandis que les Tsé-Tsé, Sigolène Prébois et Catherine Lévy, deux jeunes femmes à l'imagination débordante et poétique, mettent la dernière main à la pâte de leurs moules à gâteaux en porcelaine vendus avec un petit livre de cuisine (Galerie Sentou, à partir du 10 octobre).

Aude de La Conté



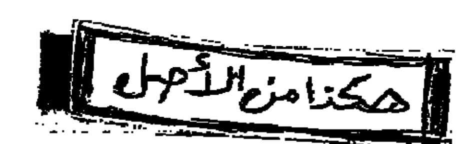
TERRE-À-TERRE
Vaisselier grillagé comme autrefois, Roche et Bobois, 20 000 F.

PALISSANDRE
Méridienne vendue en toile écrue ou avec sa housse en drap de laine. Modenature, 9 800 F en blanc.

STYLISME
Marie Malissen (Mode), Aude de La Conté (Déco.).
PHOTOS
Joseph Benita, Ling Fei.

Place V




هكذا من الأصل

londres







énergie frénésie

La capitale britannique se déchaîne : les saisons de la mode remplacent les saisons de la crise économique. Trente ans après le « Swinging London », vingt ans après le « No Future » des punks, la ville retrouve une énergie que le monde entier lui envie : le « buzz » (bourdonnement) de la Brit'pop

Le 2 septembre 1996, la dépêche tombe : *« Carnaby Street est à vendre. »* Une nouvelle qui enterre à jamais le Londres du *« No Future »*, refrain du *God Save the Queen* maltraité par les Sex Pistols à l'occasion du jubilé de la reine Elisabeth II en 1977. Londres est une ruche, est en plein « buzz ». Le gigantesque « club des cultures » (Culture Club) reprend les attitudes et utopies du « Swinging London » –, alors que la capitale britannique régnait en maître sur le monde de la musique pop – pour envisager avec frénésie l'an 2001 (car ici on ne dit pas « an 2000 »). Déchaînés, les Londoniens se projettent, une fois de plus, sur le devant de la scène. Les saisons de la mode remplacent les saisons de la crise économique. *« Conscients qu'en Europe* [!] *ça bouge, on a bien l'intention d'assurer la relève »*, affirme le convaincu créateur chypriote Hussein Chalayan. *« Vivienne Westwood et John Galliano appartiennent à l'international, il ne nous reste qu'à emboîter le pas »*, enchaîne Hussein avec ce pragmatisme si britannique.

Il ne se passe pas une semaine sans qu'un événement mode investisse un lieu. Le centre d'art Barbican expose jusqu'au 15 décembre l'équipe créative Jam, la crème de la culture urbaine sous toutes ses formes. Le Royal Albert Museum prépare une exposition pour mars 1997, qui tentera de distinguer la mode anglaise d'après-guerre. Le magazine *Dazed & Confused* ouvre sa galerie. Sorti en septembre, le mensuel *Wall Paper* décrypte des attitudes de mode pour en décliner des styles de vie. La faune mode se l'est déjà approprié. L'effervescence est à son comble. La culture pop est plus chaude encore que du temps des Beatles. Les clubs privés (Browns, Groucho, Monte's, Fox Club) et leur VVIP *(very very important people)* Lounge ne désemplissent pas. Malgré le succès du Covent Garden Hotel, le *« minimal style »* du Hempel, dernier défi d'Anouska Hempel, fait déjà courir le tout-Londres. *« On s'injecte des doses de peps »*, dernier cri, la décoration 70 survitaminée du restaurant Coast, conçu par le designer australien Marc Newson. La boutique Voyage reprend les stigmates « baba-cool des années 70 » saupoudrés du style « bohème 2000 ». On y a vu Gianni Versace y faire ses emplettes.

Symbole de l'actuelle frénésie, les restaurants s'ouvrent à tour de bras. Le Londonien *trendy* (à la page) sort trois fois par semaine. Victime de *newmania*. *New*-chefs : les pacifique-chefs et leur cuisine franco-anglo-japono-indo-chino. *New*-endroits : il part à la conquête de nouveaux espaces, véritables théâtres urbains (Avenue, The Collection, The Criterion). Pourtant gigantesques, ils affichent complet. Malgré les 700 couverts du Mezzo de Terence Conran, vous avez tout intérêt à réserver. Déjà six restaurants, 6 600 mètres carrés, 1 810 couverts ; jamais rassasié, Terence Conran prévoit d'en ouvrir deux autres d'ici à l'année prochaine.

Londres incarne sans sourciller son rôle de vitrine internationale. Sloane Street et New Bond Street sont aujourd'hui les deux artères les plus prisées. Ces rues « aseptisées », que l'on retrouve dupliquées dans le monde entier, ne caractérisent pas le Londres « mode », plutôt reconnu pour son archipel de lieux uniques. A deux pas de Knightsbridge, chez Egg, l'ashram de luxe dont la *« seule règle est de ne pas être à la mode »*. Donna Karan et Calvin Klein viennent acheter des tuniques de lin pour leurs week-ends à Long Island. Connolly, fournisseur officiel depuis cent vingt ans des cuirs Jaguar, Rolls-Royce, etc., lance une ligne de bagages aux courbes dignes des carrosseries qu'ils habillent. Il s'installe dans des écuries réaménagées par Andrée Putman. London reste sexy grâce aux deux boutiques de lingerie : Boisvert et le « bordel-chic » d'Agent Provocateur, fils de Vivienne Westwood.

Il ne se passe pas une semaine sans qu'un événement investisse un lieu. Tout bouge

Pas en reste, les grands magasins emboîtent le pas. Harvey Nichols (« Nicks » pour les intimes) n'a de cesse d'imaginer des vitrines délirantes. Liberty ferme ses succursales, met les pleins phares sur son navire amiral londonien et investit 13,4 millions de francs. Malgré le tout-puissant commerce du « High Street » – Miss Selfridges, Top Shop, Next, Oasis coté en Bourse – la création trouve sa place. L'éclosion de talent est là : chacun y va de sa personnalité, refusant l'inanité. Définitivement fragmentée, la mode n'a pas une orientation générale. *« Des tribus dans un supermarché de styles »*, constatait Ted Polhemus. Au pays des fées et des histoires de princesses, il y a aussi les *serial killers* et les illuminés. Daniel Poole, zappeur impénitent, transforme *« drugs & rock'n'roll »* en mode. Secoué par les décibels de la techno, il électrise les tribus de la nuit de sa mode camouflage. Alexander McQueen travaille sur le nihilisme. Hussein Chalayan, plutôt que d'illustrer des tendances, utilise le vêtement comme langage symbolique : Descartes, les films noirs des années 40, la sauvegarde de la culture par sa virtualisation technologique. Dans un tout autre registre, Bella Freud (fille de Lucian) imagine la Claudine de Colette dans ses vêtements. Les Clements-Ribeiro (Suzanne et Ignacio) antiminimalistes-conformistes, habillent la bohème chic avec leurs imprimés à la Pucci. Une étourdissante ivresse touche aussi la mode masculine. The Library coince Dirk Bikkembergs entre le mobilier de Mark Brazier-Jones et les livres de Joseph Beuys. Dans sa boutique Squire, Carlo Brandelli vend du pop art et la garde-robe masculine qu'il estime être *« la plus juste. Le costume sur mesure a de nouveau sa place »*, constate Timothy Everest. Le trio de tailleurs Richard James, Ozwald Boateng et Timothy Everest – fervents de détails traditionnels dans toutes les règles de l'art sartorial associés à des coupes et des couleurs actuelles – dépoussière la conservatrice Savile Row. La solution antirécession : réaction. *« Action »*, s'insurge le rebelle Alexander McQueen, chef de file de la Brit'couture.

Alexandra Senes

KING'S ROAD
« Windy Bettina », tailleur à boutonnage asymétrique, jupe à pont, chemise en coton à rayures blanches et roses, Vivienne Westwood.
ASCOT
Masque rouge en velours « pulvérisé » et lunettes Los Angeles par Philip Treacy.
SAVILE ROW
Gilet, veste d'un costume sur mesure en 100 % laine, porté par son auteur, Ozwald Boateng, nouvelle star de Savile Row.
Photos : Michel Figuet ; Stylisme : Alexandra Senes.

trajet



● **Hôtels** : Covent Garden Hotel (tél. : (171) 801-10-00) ; The Hempel (tél. : (171) 298-90-00).
● **Restaurants** : Design Coast, 26b Albermale Street ; Bar à nouilles Wagamama, 4 Streatham Street ; Criterion, place Piccadilly ; Mezzo, 100 Wardour Street ; Joe's, 126 Draycott Ave ; The Collection, 264 Brompton Road ; The Sugar Club, 33a All Saints ; 192 et Osteria Basilico, Kensington Park Road.
● **Nuits** : Soirées reggae « 96° in the Basement » les dimanches soir au Raw, 112 Great Russel Street ; The Saint, Little Newport Street ; Ny-lon, 84 Sloane Avenue ; Ground Flour, 186 Portobello Road ; The Globe, 103 Talbot Road ; Monte's, 164 Sloane Street.
● **Boutiques** : Connolly, 32 Grosvenor Crescent Mews ; Egg, 36 Kinnerton Street ; Timothy Everest, 32 Elder Street El ; Ozwald Boateng, 9 Vigo Street ; Joseph, 77-79 Fulham Road ; Voyage, Fulham Road ; Philip Treacy, 69 Elizabeth Street ; Boisvert, 16b Grafton Street ; Agent Provocateur, 6 Broadwick Street ; The Library, 268 Brompton Road ; Squire, 17 Clifford Street ; Daniel Poole, 10 Archer Street ; Space NK, 41 Earlham Street.
● **Puces** : Le dimanche, Brick Lane Market, Camden Lock (Chalk Farm « Stables ») ; Portobello.
● **Shopping** : South Molton Street, Old and New Bond Street ; Fulham Road, Sloane Street.
● **Grands magasins** : Harvey Nichols, Liberty, Harrod's.

A.S.

ascension

god save mcqueen

De la brochette des talentueux créateurs anglais, le plus sulfureux c'est lui. Alexander McQueen dénote. Sa mode suffoque. Son discours dégueule. Personnage *absolutely fabulous*. Agressé, il agresse. Sensible, il émeut. Bavard, il innove. *« Les idées tombent de mon cerveau. »* Vingt-sept ans, « technicien » pour un tailleur de Savile Row, puis chez Koji Tatsumo et Romeo Gigli, il vient de créer sa huitième collection. *« Dès l'âge de trois ans, je rêvais d'être créateur*, dit-il. *Dans ma banlieue d'hétéros, ça faisait mauvais genre. »* Autopsie d'une rencontre. Exigeant, *« je n'accepte pas mes erreurs, encore moins celles des autres »*. Franc, *« je me demande comment je peux continuer dans la mode, sans assassiner un de ces imbéciles*, ajoute-t-il. *Les gens ont l'air d'oublier d'où ils viennent et vous foutent un coup de poignard dans le dos »*. Paresseux, *« je ne lis pas. On me lit la mythologie grecque par téléphone »*. Respectueux, *« des religions, des sentiments, de la sexualité »*. Rêveur, *« j'attends les charters pour la Lune, pour y aller »*. God save McQueen.

Exigeant, sensible et caustique, Alexandre McQueen est un vrai technicien de la mode

A. S.

quartier

notting hill, le plus « hip »

Chaque année au mois d'août, la fièvre des Caraïbes s'empare du quartier de Notting Hill. Apothéose cosmopolite. On aime ce quartier pour ses airs de bohème nonchalante. Mecque des « parties » à l'indolence sophistiquée où Rastafarians et Trustafarians se côtoient, *« on the beat »*, il faut y habiter comme Rifat Ozbek, Kate Moss et Johnny Depp. On fouine chez Oguri entre les fripes et les créations japonaises. Comme Madonna ou Tom Dixon, on décore sa maison chez Space. On se pare des bijoux de Solange Azagury-Partridge. On dîne au Sugar Club pour son kangourou ou au pub The Cow, repris par Tom Conran (le fils de...). Un tour au Westbourne avant d'aller danser au Globe. Le 11 novembre prochain, sera l'événement le plus « hip » de l'automne des « modeux ». Le « Cobden Working Men's Club », l'une des dernières icônes authentiques du quartier, se transforme en club où seuls les « happy few » seront conviés. On y compte déjà Tom Dixon, Ozbek, Kate Moss et le punk-guru Malcolm McLaren, sur tous les coups. Trop dans l'oeil de mire, les « vrais » du quartier migrent vers Islington ou Brixton.

Tout un quartier en fête. La mecque de la musique et de la danse

A. S.

tokyo

Dans une époque qui n'est plus tout à fait celle de la crise et pas encore celle du recommencement, les grands créateurs japonais affirment leur différence. La science de la coupe, les nouvelles matières sont au rendez-vous, tandis que la rue



crée sa mode à la recherche de ses racines. Chacun devient son propre styliste et tous cherchent à se singulariser. Une génération sans complexe s'éveille enfin





vent d'est, vent d'ouest

FUTURISTE
Blouson de néoprène, moufles et cuissardes assorties, caleçon de nylon, le tout, Issey Miyake.
PARADOXALE
Robe en feutrine de laine écrue, très décolletée, Yohji Yamamoto.
RADICALE
Dos d'une tunique floquée rouge, 100 % polyester sur une robe de coton écrue, Rei Kawakubo (Comme des garçons.)

On les appelle *«chapatsu !»* (cheveux marrons). Nouveaux caméléons du carrefour Harajuku, coupe Brian Jones ou dreadlocks à la Bob Marley, ils se teignent les cheveux comme ils changeaient de chemise il y a encore quelques saisons. Chacun devient son propre styliste et tous cherchent à se singulariser. *« Le problème,* dit Rei Kawakubo, de Comme des garçons, *c'est qu'ils se ressemblent tous ! »* A Tokyo, tout est mode, tout est signe. Chaque bout de rue semble être une zone réservée où des barrières invisibles délimitent les espaces en fonction des âges et des cibles. Ayoama, voie royale des créateurs japonais pendant les années 80, devient un QG international, avec ses nouvelles boutiques (Alain Mikli, Costume national), sa faune griffée.

Au cœur de ce quartier, les cafés de style « parisien », du plus « rive gauche » (Les Bacchanales) au plus « Champs-Elysées » (le Café des Prés, sur Omotessando), sont les derniers pôles d'attraction de la mégalopole. Les travaux de construction d'un énorme complexe sur Omotessando, avec hôtels et boutiques de prestige, ont commencé en juillet 1996. Mais on est loin des grands effets de style des années 80. Au « geste » architectural, succèdent les boutiques géantes de prêt-à-porter, comme Max Mara.

Chassées sur leur propre terrain, les modes « sauvages » se déplacent à Dakanyama, sorte de village cyber-hippie. Les *« vintage clothes »* font la fortune de Gen Tarumi, un bouddhiste businessman, à la tête de huit boutiques, dont le célèbre Ranch Hollywood Market. Si la Pradamania bat son plein (quarante-quatre boutiques en Asie, vingt-deux ouvertures prévues, dont la plupart au Japon), les quinze à vingt ans semblent partagés entre la fascination pour les marques italiennes et le culte de l'usé. Chez les bêtes de mode, la fripe (treillis et chemise de grand-père) règne en maître. Také Hirakawa – le plus excentrique des chroniqueurs de mode – n'a pas hésité à transformer sa pièce d'habitation en boutique (Discipline) aux allures de vestiaire Deschiens rempli de fripes... Il dort dans un sac de couchage au pied de son bureau-ordinateur connecté à Internet. Dans ce pays où la mode est un devoir et pas encore un plaisir, beaucoup tentent d'inventer leurs propres repères, à la recherche de leurs racines. Les futurs chômeurs empruntent aux hommes de l'art, chevaliers du ciel, motards, policiers, sauveteurs, scieurs de thon du marché Tsukiji, l'attirail de la virilité. Les petites boutiques se multiplient, comme Space ou Christopher Nemeth, un créateur anglais installé à Tokyo dont on s'arrache la mode post-punk. Les uns et les autres flottent dans leur salopette géante comme dans une époque qui n'est plus tout à fait celle de la crise et pas encore celle d'un recommencement.

Près de vingt ans après l'arrivée en force des créateurs japonais, la plus londonienne des villes d'Asie s'offre des allers-retours

> « Il y a dix ans, les Japonaises s'habillaient pour l'apparence. Le vêtement fait aujourd'hui partie de leur corps »

entre l'Europe, l'Asie et l'Amérique, sans réellement trouver son point d'ancrage. *« Issey Miyake, Rei Kawakubo, Yohji Yamamoto voulaient affirmer une différence par rapport à l'Occident. Pas nous. Nous acceptons notre époque plus facilement »*, affirme Keita Maruyama, trente et un ans, qui a fait faire au Vietnam des vestes chinoises à imprimés tyroliens.

On accepte aussi son corps. Sous le XXL exhumé des vrais-faux surplus, une génération sans complexes s'éveille, comme si elle se libérait d'un passé invisible, mais si présent. Le corps devient le support des nouvelles métamorphoses : nombril à l'air et sourcils dessinés comme Namie Amuro, la rockeuse-star, piercing, faux ongles bleus, tatouages ou encore bronzage pour elle, tresses africaines pour lui, afin d'adopter, à Takeshidori, l'allure d'un couple mixte en goguette à Soho. Le marché des cosmétiques ne cesse de se développer. L'empire de la beauté qu'est Shiseido (premier au Japon, quatrième dans le monde) a vu son chiffre d'affaires augmenter de 18 % en 1995. Cinq cents à mille produits sont lancés sur le marché chaque année : parmi les grands succès de ces dernières saisons, la gamme *« UV white »*, aux effets blanchissants, ou encore le *« lift conscious »*, une crème anticellulite... *« Il y a dix ans, les Japonaises s'habillaient pour l'apparence,* confirme Yoshiharu Fukuhara, à la tête de Shiseido (20 000 personnes). *Le vêtement fait aujourd'hui partie de leur corps. Il est plus incarné. Les produits de l'avenir seront doux. La tendance sera liée à l'harmonie, à la recherche du bien-être, aux produits de l'âme... »*

Laurence Benaïm

trajet

● **Hôtels** : The President Hotel Aoyama (tél. : (03) 3497-0111). Park Hyatt (tél. : (03) 5322-1234). Okura (tél. : (03) 582-0111). Imperial Hotel (tél. : (03) 3504-1111).
● **Shopping** : Haradjuku (Magasin La Forêt, Takeshita Dori) ; Aoyama (Comme des garçons, Issey Miyake, Yohji Yamamoto...) ; Shinjuku (Isetan) ; Ginza et ses grands magasins (Mitsukoshi, Matsuya, la papeterie Itoya, sur huit étages) ; Dakanyama-Sagurakucho (APC, Ranch Hollywood Market, Okura...) ; Shibuya (Seibu, Parco).
● **Pause-café** : Les Bacchanales (Jingumae), Café des Prés (Omotessando). Café les Jeux Grenier, Café Papa's (Minami-Aoyama).
● **Design** : Idée Shop, Madu (Minami-Aoyama), Sazaby.
● **Beauté-Shiatsu** : Shiseido Esthétique Salon Visage Hiroo (tél. : (03) 3449-1993).
● **Dîner** : le New York Grill du Park Hyatt Tokyo (le restaurant préféré de Rei Kawakubo), pour admirer la ville du haut du cinquante-deuxième étage.
● **Nuits** : Muse, Loop (Aoyama), Blue, Club 328 (Nishiazadu) et le quartier Roppongi.

L. B.

De boutiques-aquariums en silhouettes-tiges, le nouveau minimalisme emprunte à l'Occident les lignes de ses avant-gardes et à l'Orient son sens millénaire du corps et de l'espace. En noir et blanc, *la fonction s'impose* à l'état pur. L'allure se simplifie. Mobiles, poids plume et sensibles. Les nouveaux indispensables de la vie quotidienne réconcilient en douceur le beau, le geste et l'utile

techno zen



claviers nomades

Cerveaux électroniques, les microordinateurs sont devenus les meilleurs compagnons du télétravailleur. D'ici dix ans, une personne active sur trois devrait être connectée à son entreprise tout en restant chez elle. De plus en plus petits, légers et autonomes, les plus performants sont aujourd'hui de véritables concentrés de technologie. Ils peuvent dorénavant intégrer la fonction vidéo-conférence, vidéo plein écran, l'accès à Internet, le multimédia, et feront bientôt office de téléviseur, là où la frontière entre les loisirs et le travail tend à s'effacer. Les rois de l'informatique ont créé quelques superdoués : le Think Pad 560 d'IBM, 1,8 kg, 3 centimètres d'épaisseur mais un processeur puissant, Pentium 100, 120 ou 130 Mhg, quinze logiciels inclus et trois heures d'autonomie (16 900 F). Toujours dans la famille portable, le Toshiba 650 CT : outre son modem-répondeur-fax mains libres et un lecteur CD-ROM, il peut recevoir un deuxième disque dur et se mettre sur une station d'accueil avec enceintes intégrées (29 590 F). Cet automne, les cellulaires « poids plume » sont à l'honneur : du GSM pliable (Nec, 1 500 F avec l'abonnement) au GH 388 d'Ericsson (170 grammes seulement, 1 400 F), sans oublier le Nokia 9 000, un mobile équipé d'un clavier. Idéal pour recevoir des fax ou se connecter sur le réseau, nouvel absolu de la civilisation portable (10 000 F).

Sylvie Wolff

SANS VIS
Les nouvelles lunettes Starck Eyes, de Starck et Alain Mikli, avec branches articulées comme des microclavicules, 1 500 F.

SANS UN PLI
Col métallique vendu avec une chemise noire en soie et mousseline. Dirk Bikkembergs, 1 550 F.

vide
espace vital

Maîtrise des volumes et de la lumière : un nouvel art de vivre dans l'épure

À l'aube du troisième millénaire, on souffle sur la *poussière d'hier. C'est la* tornade, blanche souvent. Du neuf, du net, pour respirer. Du lisse pour calmer. Du vide pour méditer. Le besoin de faire table rase, de dégager la vue. L'espace est le luxe de demain. Après les années vide-grenier, retour à la ligne !

Pour agrandir, on fait le vide. As*sorti aux silhouettes de Calvin* Klein ou de Tom Ford (Gucci) le « minimal » est de rigueur dans un intérieur converti à des formes élémentaires et strictes : murs blancs, canapés ultra sobres (le Met de Cassina chez Collectania, le Norman de Balleri chez Edifice), table réduite à sa plus simple expression (Jean Nouvel pour Mol*teni), chaises à la silhouette par*faite (Ply Chair de Jasper Morrison), étagères presque invisibles (Lolita de Pascal Mourgue pour Artelano) et, dans la salle de bains, robinets de laboratoires professionnels.

La fonction est nue, mais le dépouillement très recherché. D'où la vogue du marbre blanc (dans *les salles de bains de l'hôtel Lan*caster tout justes rénovées par Christian Liaigre), du chêne massif (des tables de Conran), ou des matériaux comme le métal et le verre brut, d'origine industrielle, à l'image des flacons de parfum « tubes à essai » (Yohji Yamamoto). Peu d'éléments annexes. Les quelques objets présents ont l'al*lure de sculptures, de formes* pures sorties d'une nature morte de Morandi, comme ces carafes en grès blanches et noires d'Habitat ou ces grandes poteries et ces vanneries de la Compagnie de l'Orient et de la Chine. Mais attention, pas question de se laisser encombrer.

Cette nouvelle tendance s'est amorcée d'abord à Londres, la ville de John Pawson, l'architecte-pape du *minimalism*, concepteur de la boutique Jigsaw de Bond's street et de celle de Calvin Klein à New York. Sa maison photographiée dans *London Minimum*, le livre récemment paru aux éditions Thames & Hudson (aux Galeries *Lafayette dans le nouvel espace* Maison), donne le ton. Un lieu monacal, immaculé, que réchauffe une cheminée, rectangle noir sur fond blanc. Marbre monobloc dans la cuisine, banc conçu comme un cube de pierre, portes découpées au laser : de la géométrie pure.

Londres, c'est aussi la ville où Anoushka Hempel, la très fashionable décoratrice du Blakes et de la boutique Vuitton à Saint-Germain-des-Près, vient d'inaugurer The Hempel, un hôtel dans le quartier de Bayswater, mélange *de style zen et de* grandeur minimale à l'italienne. Une simplicité extrêmement sophistiquée. Trois ans de travaux, des robinets qui s'allument la nuit avec des *fibres op*tiques, un hall de la taille d'une piscine olympique qui s'envole sur cinq étages.

On s'en doutait un peu, il est compliqué de faire simple. La table bureau en bois et métal des architectes Chaix et Morel, primée au Salon du meuble de Paris 96 (Galerie Plan Venise), et les lampes de Noguchi (Sentou Galerie) sont là pour le prouver. *Less is more*, d'accord, mais *more money* le plus souvent.

Aude de La Conté

D'UN TRAIT
Flacon de Yohji, le premier parfum de Yohji Yamamoto (eau de toilette, 50 ml, 320 F).

PRÊTE-À-TROTTER
La nouvelle bottine en cuir vernis noir et lacée. Tod's, 1 550 F.

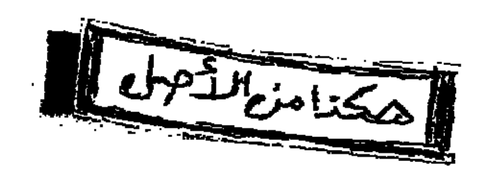
SVELTE
Veste et pantalon de velours noir bordé de satin, chemise de soie noire. Gucci, 5 450 F, 2 270 F, 2 200 F.

ÉPURÉE
Pochette en faux croco noir, avec clip, et chaîne de métal. Giorgio Armani, 1 650 F.

CLEAN
Manteau en drap de laine à peine gris. APC, 2 000 F.

PLISSÉ
Cardigan zippé 100 % Jersey Polyester indéplissable, Pleats please. Issey Miyake, 1 400 F.

MONACAL
Radio-réveil Coo-coo. Philippe Starck pour Alessi, 465 F.



CLINIQUE
Une petite table pour vidéos ou livres de chevet, Habitat, 695 F.

action
le vestiaire de la performance

De la ville au plein air, les nouvelles matières de l'homme pressé

Avec la mode « streetwear », le citoyen avait pris des airs de caméléon-béton et se confondait dans le paysage urbain. Chevalier des temps modernes, il adopte aujourd'hui un profil polarisé sur la conquête de haute technologie dans sa vie de tous les jours. Les performances techniques, longtemps réservées aux disciplines sportives, descendent en ville. Grandes révolutions, nouvelles émotions, les tissus se jettent à corps perdu dans la recherche. Le textile technique pèse, en France, 10 milliards de francs et représente 25 % du chiffre d'affaires du textile national.

Autopsie de l'homme d'action : il cherche la polyvalence multi-saisons, multi-usages et 3 en 1 (ville - week-end - randonnée). Voici un bref panorama de quelques innovations textiles qui envahissent nos VTN (vêtements des temps nouveaux). Le tissu joue de toutes sortes d'armures, extrêmement légers à en disparaître. Une vague techno porte les enductions au pinacle. Microporeuses ou non, à base de polyuréthanne ou hydrophiles, elles s'appliquent sur tous types de supports pour en travestir le toucher ou l'esthétique. Vagues de matières confort avec la maille Aran (100 % laine) de Benetton ou la collection « Final Home » de Kosuke Tsumura, *« des vêtements pour une vie urbaine en plein air »*. Matières respirantes au premier rang : Coolmax (polyester Dacron pour un confort sec) chez Adidas, Aquator chez Reebok, polyester piqué Dri-FIT chez Nike. Pour les tenues fitness de Reebok, le coton-Lycra est concurrencé par le Supplex qui sèche plus vite et résiste mieux à l'entretien. Fibres à thermorégulation dont les caractéristiques sont, outre le concept FIT (Functionnal Innovation Technology) de Nike, les matières aux propriétés techniques adaptées aux différentes conditions climatiques. Les parkas Bermudes passent l'hiver en Micro-Loft de Du Pont de Nemours. Cette nouvelle ouate de garnissage synthétique est composée de microfibres respirantes qui font barrière contre le froid et redistribuent la chaleur dégagée par le corps, ce qu'on appelle l'adiathermie. Columbia réalise ses coupe-vent en Diamond Rip Stop (ultra-léger et indéchirable) à induction microporeuse Omni-Tech (imperméable et résistante). Malden Mills mise tout sur Polartec, fibre polaire antimicrobienne qui repousse l'eau et la neige de la surface.

Fini le survêtement en Nylon brillant. Ellesse s'inspire des tenues de snowboard et mélange le triacétate et la microfibre. Piqué à la glisse, le survet Nike mise sur les polyamides avec des modèles en Ripstop uni (polyester laminé avec polaire) doublés de mesh (qui assure la légèreté). La technique Du Pont se met au service des survêtements Adidas avec du double face Coolmax à l'intérieur et Tactel à l'extérieur. Pour nos pieds, Nike frappe très fort et lance le concept Zoom Air : utilisation rationnelle d'un amorti appelé Tensile Air, disposé aux emplacements biomécaniques stratégiques du pied. Tout ça pour nos dix orteils ! Révisez bien votre glossaire « techno » qui hante désormais vos placards. Le progrès, certes. Homme-sandwich de ces matières intelligentes, pourquoi pas ? A condition que la technique ne pollue pas l'esthétique.

Alexandra Senes





EN PISTE
La nouvelle Air Zoom Challenge, portée par André Agassi, Nike, 699 F.

douceur
la fonction complice

Sur le thème du « bio design », les produits qui améliorent la vie

Dans les années 80, la technologie s'avançait dans une aura intimidante. Trop de touches, trop de systèmes à complications. L'extensible et l'irrespirable collaient au corps, et c'est avec appréhension qu'on se rendait chez le teinturier, avec sa chemise blanche de créateur japonais, ou sa robe en stretch. La crise économique a donné une légitimité à l'innovation, amenant le design à se redéfinir, au nom du beau et de l'utile, d'une manière moins agressivement formelle, et plus humaniste. On achète ce qui simplifie la vie, là où, à côté de la douceur, l'entretien et la légèreté sont devenus un véritable critère. Le succès des « Pleats please » d'Issey Miyake confirme la tendance : ils définissent une nouvelle manière de vivre, de voyager, de se comporter avec des vêtements, qui se mettent volontiers en boule, se lavent en machine, et sèchent en quelques heures. Les nouvelles fibres n'étreignent plus le corps, elles s'y adaptent. Grâce aux microfibres, la lingerie-séduction cesse de rimer avec armatures et prothèses. Les techniques de pointe envahissent l'univers des dessous avec succès : ainsi en un an, le fabricant autrichien de collants haut de gamme Wolford a vu sa cote en Bourse plus que doubler. A l'image des matières, les nouvelles formes intègrent des notions d'espace, de corps et de confort. Sur le principe, *« moins à voir et plus à ressentir »*, les dernières créations de Philippe Starck s'imposent dans une relation plus complice avec leur utilisateur : du réveil « Coo-coo » (Alessi), aux lunettes « Starck Eyes » (Alain Mikli), l'objet, qu'il soit lisse comme la peau, ou articulé comme une clavicule, se rapproche de l'homme, au lieu de s'imposer à lui. *« Nous avons tous les deux commencé dans la provocation. Aujourd'hui nous cherchons le produit juste, qui concilie la fonction, l'innovation et le plaisir »*, dit Alain Mikli. Cette technologie complice trouve une réalité dans bien des produits de la rentrée, des premiers appareils photos numériques grand public (Camédia, Olympus), aux magnétophones à puce ultracompacts de Sony (ICD 50) en passant par des vélos annonçant le nouvel âge du cyclisme urbain. Le plus impressionnant d'entre eux reste le Nexus, conçu par Shimano, leader mondial de composants pour vélos, et représenté en France par Bertin. Finis les sauts de chaîne. Le système de vitesses (quatre ou sept), intégré dans le moyeu de la roue arrière, les freins étanches, le pédalier aux plateaux « élastomère » qui absorbe les chocs, créent un autre confort d'utilisation. Le plus amical reste peut être AX-ION (MBK), un vélo dessiné comme un muscle humain en écorché. Grâce à un cerveau de contrôle PAS (*power assist system*), il permet de réduire les efforts du conducteur dans les passages difficiles. Plus l'effort de pédalage est grand, plus l'énergie d'appoint est importante. A chacun d'utiliser le capital d'énergie disponible. Lancé en 1994 au Japon, il a déjà conquis 120 000 acheteurs en 1995.

Laurence Benaïm

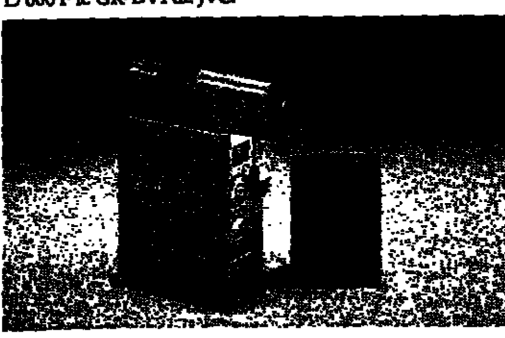
EN POINTE
Nexus, la bicyclette de ville de l'an 2000, sans entretien et sans réglage, Bertin, de 1 500 F à 3 500 F.

NUMÉRIQUES
Un appareil photo 400 L Camédia d'Olympus, 6 000 F et son imprimante P 152 E, 4 000 F.

AÉRIENNE
Chaise « Ply Chair », Jasper Morrison, 2 060 F, Galeries Lafayette maison.

ÉCOLOGIQUE
Bicyclette à pédalage assisté AX-ION, MBK. A partir de 10 000 F.

MINIATURE Mini-Caméscope de moins de 500 grammes, 15 000 F le GR-DV1 de JVC.

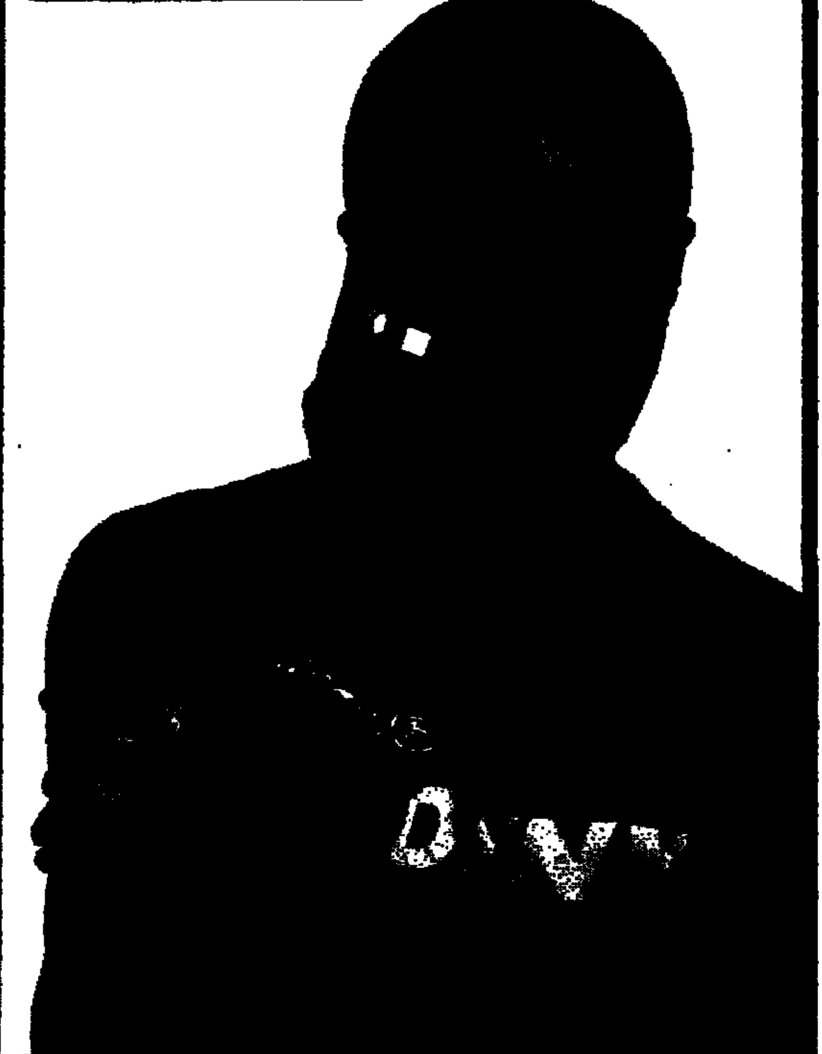


ULTRACOMPACT
Magnétophone sans bande, à puce ICD 50, Sony, FNAC environ 1 000F.

STYLISME
Aude de La Conté (déco.) ; Marie Malissan (mode) ; Sylvie Wolff (conso.).
PHOTOS
Joseph Benita ; Ling Fei.

NUS
Un lampadaire et deux suspensions de verre opalisé, soufflé bouché. Programme Ps de Mikael Varbeli, Ikea, 449 F, 350 F et 199 F.

new york





vertiges du luxe

À l'est de Central Park, la folie des grandeurs s'abat sur le quartier chic formé par la Vᵉ Avenue, Madison Avenue et entre la 50ᵉ et la 70ᵉ Rue : les professionnels de la mode prennent d'assaut l'Upper East Side, ghetto doré de Manhattan

LEXINGTON
Sac d'Izaak Mizrahi, édité en série limitée à l'occasion du centenaire de la toile monogramme de Louis Vuitton. Baskets Reebok, modèle Odessa ; brosse ; bloc Yellow pad ; *New York Times* et lecture du jour, *Perfect Weight*, de Deepak Chopro ; boîte de Mélatonine, interdite en France ; porte-clés argent Tiffany & Co aux initiales gravées, Coca-Cola light.
SOHO
T-shirt DKNY, chevalière Gucci, alliances et gourmettes d'argent massif Chrome Hearts, chez L'Eclaireur.
FIFTH AVENUE
Pantalon en laine, Emporio Armani. Mocassins « Secrétariat » en cuir verni marron Christian Louboutin.
Photos : Michel Figuet ;
Stylisme : Alexandra Senes



trajet

● **Hôtels** : In on Irving, 56th Irving Place (tél. : 212-533-46-00) ; Royalton, 44 W 44th Street (tél. : 212-869-44-00).
● **Restaurants** : Indochine, 430 Lafayette Street ; Bowery Bar Grill, 358 Bowery ; Pravda, 281 Lafayette Street ; The Odeon, 145 W Broadway ; Vong, 200 E 54th Street-IIIᵉ Avenue.
● **Shopping** : Soho : Mercer, Greene, Wouster, Prince Street ; East Soho : Lafayette Street ; Tribeca : Franklin, Reade Street ; East Village : Avenue A, St Marks Place ; Uptown : Madison, Vᵉ Avenue, Lexington.
● **Grands magasins** : Barneys Uptown ; Takashiyama ; Saks.

A.S.

On annonce une forte tempête de luxe. Attention, elle se dirige tout droit sur New York. Synonyme d'un fort pouvoir d'achat, cette mégalopole a toujours attiré les plus grands noms de la mode. Le virus touche cette fois les luxueuses griffes italo-françaises. Le rêve américain, avec son mythe de la réussite, est indiscutablement toujours d'actualité. Toutes les maisons, sans exception – comme si elles s'étaient donné le mot –, prennent d'assaut Upper East Side, le ghetto doré de la Big Apple, déjà largement squatté par la bande de Karan-Klein-Hilfiger. Micro-planètes autonomes, ces petits-grands magasins se cantonnent au cœur de la Vᵉ Avenue, de Madison et entre la 50ᵉ et la 70ᵉ Rue. En l'espace de trois mois, 21 950 m² ont été investis par les professionnels du luxe français et italiens. Mieux installés qu'à la maison, les douze nouveaux temples donnent le ton : Think Big.

Chanel en impose avec son « gratte-ciel » de dix-sept étages de 2 150 m². Un escalier de pierre à double révolution, copie d'un escalier du château de Versailles, mène à l'étage joaillerie. « Très Mademoiselle » (à lire avec l'accent anglais), l'escalier de miroirs et paravents en laque de Coromandel reproduit le décor de la rue Cambon. Comme la suite du troisième étage rappelle l'appartement privé de Coco. A une différence près, Cocotown a vue sur Nike Town, prochain empire du roi de la basket. Comme voisin de trottoir, pour le moment, une palissade... En attendant – surenchère oblige – que sortent de terre les vingt-trois étages et 9 500 m² de la LVMH Tower, prévue fin 1997 et conçue par l'architecte Christian de Portzamparc. Deux étages seront consacrés à la boutique Louis Vuitton. Depuis juillet, Revillon réchauffe de ses fourrures la Vᵉ Avenue (350 m²) quand le joaillier Piaget joue de tous ses éclats dans son premier écrin newyorkais (300 m²).

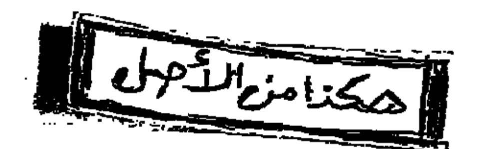
L'art de vivre à l'italienne s'acclimate assez vite aux gratte-ciel. Il en faut peu pour se sentir chez soi. Quelques tonnes de granit anthracite importées de Toscane, sans escale, sur la Vᵉ Avenue et, le 16 août, Salvatore Ferragamo inaugurait sa *« plus belle boutique au monde »* pour femmes (1 350 m²). Les messieurs, pas en reste, auront, dès le mois de novembre, leur adresse dans la Trump Tower.

Calme plat pendant quinze jours, jusqu'au 9 septembre. Coupe de champagne en main, et c'est reparti pour le trekking « opening ». Moschino, premier de la rentrée, ouvrait ses nouveaux appartements de 950 m². Madison encore et toujours. Le 12 septembre, le chic voisin Giorgio Armani réouvrait la boutique Giorgio, version agrandie (1 600 m²) et plus dépouillée. Le lendemain, il remettait ça, quelques mètres plus loin, avec 1 600 m² consacrés au huitième Emporio américain. Fêtard ? Peut-être, mais surtout homme d'affaires. Pour 30 milliards de lires investis sur ces deux boutiques, Giorgio Armani compte bien en gagner 80 milliards dès la première année. Le lendemain de l'ouverture, le chiffre d'affaires des deux boutiques réunies atteignait un record de 750 millions de lires. Deux inaugurations « grand genre » où s'était réuni le Tout-New York... en Armani, bien sûr. Seul Robert de Niro aurait, paraît-il, moins apprécié. En effet, il acheva sa soirée à tabasser le voiturier. Il aurait éraflé sa BMW !

> « Dans l'éternel style Louis XV, je me sens comme chez moi », dit Gianni Versace qui s'offre l'ancien immeuble des Vanderbilt

A peine le temps de dire ouf, le 16 septembre, les six étages et 800 m² du premier magasin monomarque Etro aux Etats-Unis ne désemplissent pas. Valentino, pourtant déjà sur Madison, ne veut en aucun cas être en reste. Il inaugurait, dès le lendemain, son mégastore de 1 000 m² au 747 de l'avenue. Les *corners* de chaque ligne sont délimités par l'ébénisterie : chêne pour l'homme, bois d'anigre pour la femme, noyer pour O by Valentino et émail blanc et rouge à feuilles d'or pour les chaussures et accessoires. Gianni Versace, friand des espaces tape-à-l'œil « grandiosissimes » – comme on a pu déjà le constater dans ses multiples boutiques –, s'offre sa plus grande maison au monde dans l'ancien immeuble des Vanderbilt : 2 800 m² de marbre et fresques néoclassiques. *« Dans l'éternel style Louis XV, je me sens comme chez moi »*, rapporte Gianni Versace. A la fin du mois d'octobre, c'est au tour de Prada. Muccia installe sa soixante-treizième boutique dans le plus grand espace (1 700 m²) qu'elle ait jamais investi. Où ? On vous le donne en mille. Sur Madison, voyons. Manhattan, ton univers impitoyable... !

Alexandra Senes



A D R E S S E S

DÉCO

Alessi
Points de vente :
42-66-14-61.

Bertin
Points de vente :
21-73-25-25.

Cassina
168, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Catherine Memmi
34, rue Saint-Sulpice,
75006 Paris.

Christian Tortu
6, carrefour de l'Odéon,
75006 Paris.

Collectania
168, rue de Rivoli,
75001 Paris.

Conran Shop
117, rue du Bac,
75007 Paris.

Yves Delorme
296, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
17, rue des Archers, Lyon
20, rue Nationale, Lille.

Design Affair
12, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

Edifice
27 *bis*, bd Raspail,
75007 Paris.

Espace Lumière
167, bd Haussmann,
75008 Paris.

Galerie Dream On
31, rue de Charonne,
75011 Paris.

Galeries Lafayette
40, bd Haussmann,
75009 Paris.

Geneviève Lethu
95, rue de Rennes,
75006 Paris.
28, cours Vitton, Lyon.
11, av. Saint-Antoine, Marseille.

Georg Jensen
239, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

Habitat
Numéro vert : 05-02-70-00.

Ikea
Points de vente :
69-11-16-00.

Modenature
3, rue Jacob, 75006 Paris.

Roche Bobois
Numéro vert : 05-39-52-45.

Sentou Galerie
26, bd Raspail,
75007 Paris.

Territoire
30, rue Boissy-d'Anglas,
75008 Paris.

Vert Vous
91, bd Raspail,
75006 Paris.

MODE, ACCESSOIRES

Agnès B
2, rue du Jour,
75001 Paris.
25, avenue Pierre Ier-de-Serbie,
75016 Paris.
15, rue Basse, Lille.
1, rue Tupin, Lyon.

APC
3 et 4, rue de Fleurus,
75006 Paris,
et par correspondance :
44-39-06-60.

Emporio Armani
25, place Vendôme,
75001 Paris.

Giorgio Armani
6, place Vendôme,
75001 Paris.

Dirk Bikkembergs
chez Maria Luisa.
2, rue Cambon, 75001 Paris.

Ozwald Boateng
9, Vigo Street, Londres,
tél. : 19-44-171-734-68-68.
Ou chez Flower,
7, rue Chomel, 75007 Paris.

Cartier
23, place Vendôme,
75001 Paris.

Chanel
31, rue Cambon,
75001 Paris.

Jean Colonna
au Printemps,
64, bd Haussmann, 75009 Paris.
Points de vente par tél. :
42-03-91-00.

Comme des garçons
40, rue Etienne-Marcel,
75002 Paris.

DKNY
aux Galeries Lafayette,
40, bd Haussmann, 75009 Paris.

L'Eclaireur
26, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.
3 *ter*, rue des Rosiers,
75004 Paris.
24, rue de l'Échaudé,
75006 Paris.

Free Lance
30, rue du Four, 75006 Paris.
22, rue Mondétour, 75001 Paris.
14, rue Gasparin, Lyon.
17, rue de l'Ancien-Courrier,
Montpellier.

Jean-Paul Gaultier
3615 Gaultier, ou tél. 44-68-84-80.

Georges
à San Francisco et chez Todd
Oldham à New-York

Gucci
2, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
350, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.
17, la Croisette, 06400 Cannes.
94, rue Edouard-Herriot,
69002 Lyon.

Joseph
44, rue Etienne-Marcel,
75002 Paris.
27, rue de Passy, 75016 Paris.
116, rue d'Antibes, 06400 Cannes.

Christian Lacroix
73, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
2-4, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.
26, rue Croix-Baraginon,
Toulouse.
10, rue Saint-Agricole, Avignon.

Christian Louboutin
19, rue Jean-Jacques Rousseau,
75001 Paris.

Manfield
39, avenue des Ternes, 75017 Paris.
94, rue du Bac, 75007 Paris.
34, cours de l'Intendance,
33000 Bordeaux.
Centre culturel de la Part-Dieu,
niveau 2, 69431 Lyon.

Martin Margiela
Kashiyama,
148, bd Saint-Germain, 75006 Paris
et au Printemps Haussmann.

Alain Mikli
Points de vente :
45-82-01-11.

Missoni
43, rue du Bac, 75007 Paris.

Miu Miu
10, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris. Kabuki,
13, rue de Turbigo, 75003 Paris.
Lily, place des Lices,
83990 Saint-Tropez.
Jacques Loup, 21, rue d'Antibes,
06400 Cannes.
cours François-Sybilli,
83990 Saint-Tropez.
Série noire,
1-3, rue de la Bourse,
59800 Lille.

Issey Miyake
3, place des Vosges,
75004 Paris.

Pleats please
201, bd Saint-Germain,

Néotu
25, rue du Renard,
75004 Paris.

Michel Perry
4, rue des Petits-Pères,
75002 Paris.
Le Printemps,
64, bd Haussmann, 75009 Paris.
Martine Chambon,
75007 Paris.
Le Printemps,
64, bd Haussmann,
75009 Paris.
Solis,
3, rue des Arches,
69002 Lyon.
Oh femme,
28, rue des Trois-Journées,
66000 Perpignan.

Prada
10, avenue Montaigne,
75008 Paris.
5, rue de Grenelle,
75006 Paris.
Vanessa,
14, place Saint-Epvre,
54000 Nancy.
Stratégie,
place du Casino, 14800 Deauville.

Paco Rabanne
Chez Liliane Romi,
59, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Irmika,
11, rue Saint-Agricole,
84000 Avignon.

Ray Ban
Chez les opticiens.

La Redoute
numéro client 20-69-84-84.

Stephan Schneider
Tél. : 19-32-32-26-26-14.

Tag Heuer Carrera
Chez Les Montres,
58, rue Bonaparte,
75006 Paris.
Points de vente par tél. :
47-23-41-60.

Tod's
52, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Points de vente :
42-66-46-93.

Philip Treacy
69, Elizabeth Street SW1, Londres,
tél. : 19-44-171-259-9605.

Louis Vuitton
54, avenue Montaigne,
75008 Paris.

Vivienne Westwood
Chez L'Eclaireur,
3 *ter*, rue des Rosiers,
75004 Paris.

Yohji Yamamoto
47, rue Etienne-Marcel,
75002 Paris.

Yves Saint Laurent rive gauche
6, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.
19-21, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.
38, rue du
Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Bernard Zins
Printemps,
Galeries Lafayette,
et chez Aline Goujoun,
62, cours Clemenceau,
33000 Bordeaux.
Pom Boutique,
66, bd Rodocanachi,
13008 Marseille.

Ermenegildo Zegna
10, rue de la Paix,
75002 Paris.




NOMAD
Le Smoking
d'Yves Saint Laurent
Un événement :
Le Smoking d'Yves Saint Laurent,
celui dont vous avez toujours rêvé,
se trouve exceptionnellement
cette saison à La Redoute.
YVES SAINT LAURENT
l'invité de la saison
Le prix de ce grand classique
d'Yves Saint Laurent
est lui aussi un événement.
La veste smoking 1400 F,
le pantalon smoking 700 F,
la jupe smoking 600 F,
le gilet 500 F.
Pour en savoir plus sur
le raffinement apporté à
chaque vêtement, reportez-vous
à la page 13 du catalogue
Automne-Hiver de La Redoute
ou téléphonez au (16) 20 69 86 00.
LA REDOUTE